# Le Monde

Le Monde Poche
Un voile levé sur l'OAS
pages I à XX

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15620 – 7 F — SAMEDI 15 AVRIL 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

# L'héritage controversé du mitterrandisme gêne la campagne de Lionel Jospin

### Sur France 2, le chef de l'Etat s'explique une nouvelle fois sur son passé

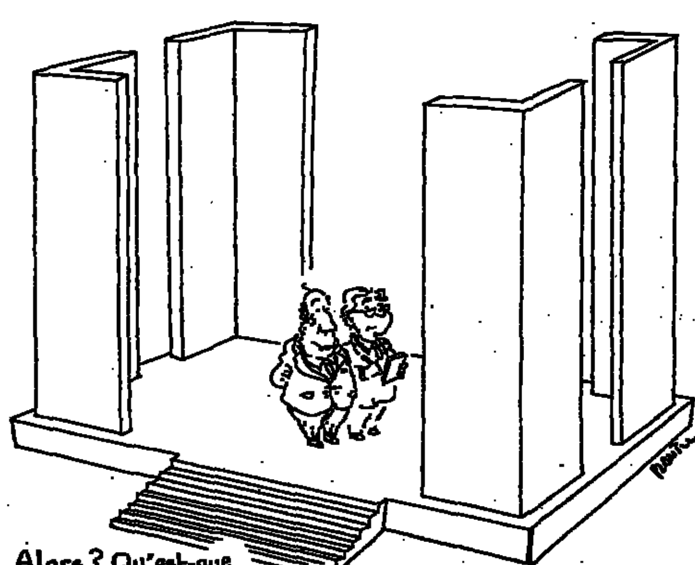
**LES MITTERRANDISTES** du Parti socialiste ont déclenché une offensive contre Lionel Jospin en faisant savoir que le premier secrétaire, Henri Emmanuelli, avait été chargé officiellement de rencontrer le président de la République pour lui demander de s'impliquer davantage dans la campagne au côté du candidat socialiste.

Cette démarche, à laquelle M. Jospin ne s'était pas opposé, mais qui n'était pas destinée à être rendue publique, a pour effet de le mettre dans l'embarras : premier secrétaire du PS de 1981 à 1988, le candidat socialiste avait marqué ses distances avec l'exercice du pouvoir par le chef de l'Etat, particulièrement durant le second septennat. Il doit maintenant réunir les suffrages des fidèles de M. Mitterrand et de ceux qui lui reprochent de n'avoir pas tenu les promesses de la gauche. Ses rivaux au sein du Parti socialiste tentent de profiter de cette contradiction.

Leur démarche intervient alors que la publication de nouveaux propos de M. Mitterrand sur la période de l'Occupation et sur ses relations avec l'ancien chef de la police de Vichy, René Bousquet, remettent en lumière les ambiguïtés du parcours politique du chef de l'Etat et les « zones d'ombre » de son personnage. M. Mitterrand a enregistré avec Bernard Pivot, producteur de « Bouillon de culture », le 11 avril, une émission qui devait être diffusée sur France 2, vendredi 14 avril en début de soirée. Il y revient sur ses déclarations dans le livre *Mémoire à deux voix*, produit de ses conversations avec l'écrivain Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix et ancien déporté.

Dans un entretien accordé au *Monde*, Serge Klarsfeld, président des Fils et filles des déportés juifs, s'élève contre l'affirmation du chef de l'Etat selon laquelle le rôle de Bousquet dans la déportation des juifs de France n'aurait été mis en lumière qu'à la fin des années 80.

*Lire pages 9, 10 et 17*




## L'« épuration ethnique » en Bosnie planifiée à Belgrade

**LA RÉPUBLIQUE** de Serbie aurait été directement impliquée dans certains des crimes perpétrés en Bosnie-Herzégovine et en Croatie. Un ancien membre des services secrets serbes a livré au Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, qui siège à La Haye, des documents liant le régime de Belgrade à quelques-unes des pires atrocités commises durant les premières années de la guerre. Dans son édition du 13 avril, le *New York Times* – qui a, semble-t-il, été directement approché par l'ancien agent – en cite de larges extraits. Il en ressort qu'une partie de la planification du *« nettoyage ethnique »*, notamment contre les Musulmans bosniaques, a été conçue à Belgrade.

Le dossier est, *a priori*, accablant pour le régime du président Slobodan Milosevic, même si l'on exprimait, dans l'entourage du procureur du TPI, encore *« plus de doutes que de certitudes »* sur l'authenticité de ces pièces. Ex-agent des services secrets serbes, Cedomir Mihajlovic, quarante-cinq ans, s'est enfui de Serbie en octobre 1994 avec l'aide de l'ambassade des Pays-Bas à Belgrade, qui lui a délivré un passeport pour qu'il se rende à La Haye. L'un des documents, remis le 17 octobre au TPI, qui porte la date du 24 mai 1992, contient des directives des services de sécurité serbes à Belgrade sur l'établissement de camps de concentration en Bosnie.

*« Il est urgemment nécessaire de réduire le nombre des camps et de se concentrer sur deux ou trois camps »*, explique ce document adressé au patron des milices sécessionnistes serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et qui porte la signature du chef de la sécurité auprès du ministère de l'intérieur de Serbie. Un autre document, daté du 3 avril 1992, contient des ordres émanant des mêmes autorités de la République de Serbie à un chef paramilitaire serbe, Zeljko Raznjatovic, dit Arkan, sur le *« nettoyage ethnique de Bijeljina »* et sur l'*« assassinat de certains Musulmans »* de cette ville du nord-est de la Bosnie. La troisième pièce évoquée par le quotidien new-yorkais porte la date du 19 novembre 1991 et comporte également des ordres adressés à Arkan sur les actions à entreprendre après la chute de la ville de Vukovar, en Croatie.

Les événements auxquels font référence ces documents ont été largement corroborés par la presse. Début août 1992, plusieurs journalistes révélaient l'existence de trois camps de concentration administrés par les Serbes dans le nord-ouest de la Bosnie : Keraterm, Trnopolje et Omarska, où des milliers de Musulmans bosniaques ont été tués ou torturés. Les témoignages ne manquent pas, et le procès d'un des responsables de ces crimes, Dusko Tadic, doit s'ouvrir d'ici à la fin du mois à La Haye. Le raid meurtrier des « Tigres » d'Arkan sur la ville de Bijeljina le 3 avril 1992 – plusieurs miliers de morts dans la population civile – est également avéré grâce aux images prises sur le vif par un photographe américain.

Les informations du *New York Times* risquent de mettre en difficulté les gouvernements occidentaux qui tentent d'impliquer le président Milosevic dans la recherche de la paix en Bosnie. Il reste que l'affirmation du quotidien selon laquelle les originaux des documents cités ont mystérieusement disparu des archives du TPI, parce qu'*« ils embarrassaient certains gouvernements occidentaux »*, ne paraît pas fondée : *« Les documents n'ont pas disparu »*, a assuré au *Monde*, vendredi, l'entourage du procureur du TPI.

*Florence Hartmann*

## Un « casque bleu » français tué en Bosnie

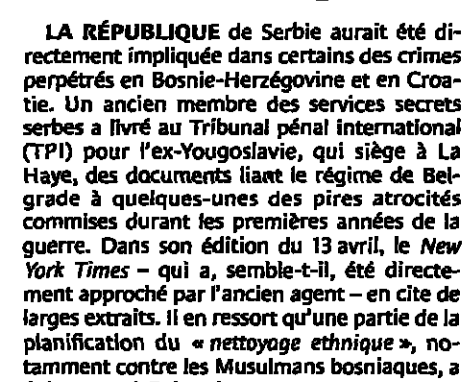
Un franc-tireur a tué un « casque bleu » français d'une balle dans la gorge vendredi 14 avril près de Sarajevo, a annoncé le même jour un porte-parole de l'ONU. p. 32

## L'Europe en proie à son chômage

Contrairement à d'autres régions du monde, l'Europe pâtit d'un chômage structurel dont elle a le plus grand mal à se défaire. p. 2

## La défense de l'emploi mobilise les fonctionnaires

La multiplication des conflits sociaux est marquée par une nouveauté : si le secteur privé manifeste surtout pour des hausses de salaire, le secteur public s'inquiète pour l'emploi. p. 18



## L'explosion du téléphone portable

Les appareils portables font fureur. Ils ont envahi les trains, les stades et les cafés. Certains restaurateurs l'ont interdit. Et la Sécurité routière s'inquiète. p. 15

## Un jugement sur le foulard islamique

Le tribunal administratif de Lille estime que le foulard islamique n'est pas en soi un signe ostentatoire. Les magistrats ont annulé l'exclusion de trois jeunes filles musulmanes voilées mais confirmé l'exclusion de vingt-trois autres. p. 13

## La musique dans la campagne présidentielle

Chaque candidat s'est attribué une musique – du jazz surtout – qui accompagne son entrée en scène dans les meetings. Ce choix n'est pas insignifiant. p. 27

## Les éditoriaux du « Monde »

La guerre nippo-américaine ; La donation Mitterrand. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0415 - 7,00 F

## Le plan de relance japonais est jugé trop timide

**LE GOUVERNEMENT** de Tokyo a adopté un ensemble de mesures de relance de l'économie destinées à contrer les effets de la valorisation de la monnaie japonaise, par rapport au dollar et aux monnaies européennes, notamment le mark allemand. Ce plan comporte une réduction de trois quarts de point du taux d'escompte, ramené à 1 %, un soutien à la demande intérieure par de nouvelles dépenses publiques, enfin une accélération de la déréglementation de l'économie annoncée il y a une dizaine de jours.

Cet ensemble, qui a laissé sceptiques les commentateurs – y compris dans les milieux industriels nippons –, et dont l'élaboration a donné lieu à des désaccords au sein de la coalition gouvernementale, risque de conforter l'impression d'immobilisme des autorités japonaises. Les mesures de déréglementation – qui devraient en principe faciliter l'entrée des entreprises étrangères sur le marché japonais – sont jugées insuffisantes pour réduire de façon importante l'excédent commercial japonais. Les Américains réclamaient avec insistance un programme donnant des objectifs chiffrés de réduction de cet excédent, afin de créer un choc psychologique, notamment à l'étranger.

*Lire pages 4 et 17*

## Le nouveau PCF face à son passé financier



ROBERT HUE

**AU LENDEMAIN** d'un vaste rassemblement qui a réuni quelque vingt mille personnes au Bourget, *L'Humanité* du vendredi 14 avril salue, en gros titre, la performance de Robert Hue : « Quelle pêche ! ». A quelques jours du premier tour, le PCF mise sur la sympathie que suscite son candidat pour amorcer un redressement électoral. M. Hue compte sur le développement du mouvement social pour faire du 23 avril, jour du premier tour, *« une grande journée de colère et de protestation »*. Dans un entretien au *Monde*, il explique comment la progression du vote communiste peut *« changer la donne, à gauche, dans la perspective d'une union nouvelle »*.

Toutefois, au même moment, une enquête sur la Générale des eaux rappelle que le Parti communiste, comme les autres partis, est soupçonné de s'être financé auprès de groupes capitalistes qu'il dénonce dans ses discours. Mis en examen pour corruption, un dirigeant de la CGE a accusé, lors de sa garde à vue, des bureaux d'études de la *« mouvance communiste »* de s'être livrés à *« une certaine forme de racket »*.

*Lire pages 9 et 12*



## La tentation de l'« autre politique »

**VA-T-ON** revoir bientôt rôder, autour de l'Elysée, de nouveaux « visiteurs du soir » ? En mars 1983, alors que la France était plongée dans une grave crise financière, François Mitterrand recevait à sa table ceux de ses proches qui étaient partisans depuis toujours d'une « autre politique » économique, d'une véritable rupture avec tous les dogmes de l'establishment d'alors. Il écoutait ainsi attentivement son ami l'industriel Jean Riboud plaider en faveur d'une sortie du système monétaire européen (SME). Lorsque Pierre Bérévogoy ou Jean-Pierre Chevènement lui expliquaient les *« nouvelles marges de manœuvre »* autorisées grâce à une *« souveraineté retrouvée »*, il était tenté. Venant soutenir ceux que l'on appelait alors *« les Albanais »*, quelques économistes de droite, comme Jean Denizet, avaient été conviés au débat.

Elu président – l'hypothèse désormais la plus probable à en croire les sondages –, Jacques Chirac pourrait se trouver rapidement confronté à un même choix. Dans les semaines qui suivront le 7 mai, la tentation de l'« autre politique » sera forte. La réponse de M. Chirac, jeudi 13 avril sur France-Info, aux avertissements de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, montre que déjà, en coulisse, la bataille est engagée. *« Le gouverneur* [qui vient de mettre en garde contre toute augmentation démesurée des revenus (*Le Monde* du 13 avril)] *n'est pas là pour indiquer au gouvernement quelle est la politique qu'il doit mener sur le plan économique »*, a-t-il expliqué, ajoutant que *« ce n'est pas parce qu'il a des responsabilités, que personne ne lui conteste, que l'on doit prendre pour parole d'Evangile tous les jugements qu'il profère »*.

A l'instar de son prédécesseur, Jacques Chirac écoutera sans doute alors avec sympathie ses « visiteurs du soir » à lui, des amis politiques comme Philippe Séguin et Alain Madelin, quelques grands patrons – Jean-Louis Giral ou Marc Viénot. Déterminé à surmonter les clivages politiques traditionnels, le nouveau président pourra même prendre conseil auprès d'économistes plutôt proches de la gauche, comme Jean-Paul Fitoussi.

*Erik Izraelewicz*

*Lire la suite page 17*

Salomé. Enregistré au Royal Opera House

**EMPLOI** Le chômage de masse est plus un phénomène européen que mondial. Apparu au lendemain du premier choc pétrolier de fin 1973, à une époque de plein emploi, il n'a cessé de s'aggraver, passant de 3 % de la population active de la Communauté européenne à quelque 11 % en ce printemps 1995. ● LES ETATS-UNIS souffrent aussi d'un chômage important pendant les périodes de crise, mais contrairement à ce qui se passe en Europe, le reflux est très important durant les phases d'expansion. Certains Etats américains ont même retrouvé une situation de plein emploi entraînant des tensions inflationnistes. ● L'EUROPE, qui croit moins aux vertus de la croissance et a épuisé la solution du traitement social, commence à expérimenter avec prudence des politiques d'allègement des coûts du travail peu qualifié et de réduction de sa durée.

# L'Europe en proie à son chômage

## Alors que les Américains s'inquiètent des dangers inflationnistes du plein-emploi, les pays de l'Union européenne s'interrogent sur les capacités de la croissance économique à réduire le chômage

**LA REPRISE** de l'activité économique en Europe commence à faire tout doucement baisser le chômage. Une baisse encore peu perceptible puisqu'en février dernier 18,1 millions de personnes étaient officiellement sans emploi dans l'Union européenne, représentant 11,1 % de sa population active contre 11,4 % un an plus tôt. Alors que l'Europe continue de scruter anxieusement ses statistiques à la recherche d'indices porteurs d'espoir, une grande controverse oppose, aux Etats-Unis, économistes, universitaires, hommes politiques et chefs d'entreprise sur le point de savoir si le pays n'a pas dépassé la limite en-dessous de laquelle son taux de chômage – parce qu'il est peut-être descendu trop bas – pourrait provoquer des tensions dans l'économie, susceptibles de faire redémarrer l'inflation.

Il y a plus qu'un océan séparant les préoccupations d'une Europe en proie à un mal qui n'a cessé de s'aggraver depuis le début des années 70 et une Amérique débattant gravement pour savoir où – entre 5 et 6 % de la population active – situer précisèment son Nairu (non-accelerating inflation rate of unemployement). De telles préoccupations peuvent paraître surréalistes aux Européens, mais les chiffres sont là : les Etats-Unis ont créé 7,5 millions d'emplois en quatre ans, ramenant leur taux de chômage à 5,5 % de la population active, soit la moitié du taux moyen européen.

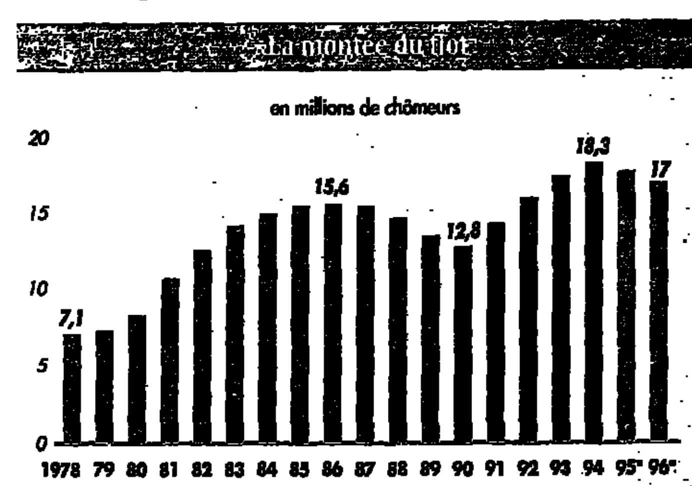
Le chômage de masse, qui inquiète les opinions publiques en même temps qu'il déstabilise les hommes politiques, est bien plus un phénomène européen que mondial. Des continents entiers ne le connaissent pas ou ne s'en inquiètent pas vraiment. Encore le phénomène ne s'est-il localisé que récemment en Europe. On ne se souvient plus qu'au début des années 70 le taux de chômage des pays qui forment maintenant l'Union européenne n'atteignait pas 3%. C'est seulement à partir du premier choc pétrolier survenu fin 1973 que commença de monter le flot, le taux moyen européen passant de 3 à 6%, puis doublant encore - ou presque - après le second choc pétrolier de 1979.

Phénomène localisé et relativement récent, le chômage en Europe connaît peu les reflux qui font varier l'emploi américain au rythme des cycles économiques. Outre-Atlantique, le chômage touchait presque 10 % de la population active au sortir de la dure récession du début des années 80 : 9,5 % en 1982 et en 1983. Mais, par la suite, la situation ne devait cesser de s'améliorer, à tel point que, lorsque survint la crise du Golfe de 1990, qui coïncida avec la fin du cycle d'expansion américain, le taux de chômage était revenu à 5,4 % de la population active. Rien de tel en Europe, où le plus bas niveau atteint le fut en 1990 avec un taux moyen de 8,4 %.

### DES DIFFÉRENCES EXAGÉRÉES

Sans doute faut-il manier avec prudence les comparaisons internationales. Les institutions, aussi bien que les comportements sociaux propres à chaque pays, font que les niveaux de chômage calculés par le BIT sont en réalité moins éloignés qu'il n'y parait entre l'Europe d'une part, les Etats-Unis et le Japon d'autre part.

La même remarque peut être faite pour les pays européens entre eux, qui sont loin de supporter les mêmes taux : très élevés en Espagne (23,5 % de la population active en février), en Finlande (17,9 %), en Irlande (14,8 %) ; supérieurs à 10 % en Belgique, en France, au Danemark, en Italie ; inférieurs à 10 % en Suède, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Autriche, au Portugal ; tombant à 3,7 % au Luxembourg. Ces différences correspondent-elles à la réalité, ce qui voudrait dire que certains pays européens traitent mieux que d'autres les problèmes de l'emploi ? Ou sont-elles, là encore, exagérées par les statistiques, incapables de prendre en compte des comportements nationaux différents qui font que les femmes mariées par exemple n'ont peut-être pas partout la même liberté morale de chercher un emploi et de se déclarer chômeuses.




*Depuis le premier choc pétrolier, le nombre de chômeurs n'a cessé d'augmenter dans la communauté européenne, seules les périodes de croissance inversant la tendance.*

La réalité est très probablement diverse. L'Allemagne, par exemple, se distingue de ses voisins européens par un taux de chômage des jeunes nettement plus faible, s'expliquant par son système de formation dans les entreprises qui facilite grandement l'insertion. Mais les études faites par l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) montrent aussi que les statistiques du BIT sous-estiment le phénomène aux Pays-Bas, en Suède, en Belgique, en Italie.

### PAS DE SOLUTION MIRACLE

Toujours est-il que le chômage européen, s'il a en commun avec le chômage américain de frapper en priorité les femmes, les jeunes et les personnes peu ou pas qualifiées, n'est pas ressenti partout comme un drame national, susceptible de déchirer le tissu social. Il semble bien qu'il ne soit devenu la préoccupation majeure qu'en Allemagne, en France, en Espagne, au Portugal, en Belgique, en Finlande et en Suède, où la dernière récession a fait l'effet d'une douche froide auprès d'une population habituée jusqu'au début des années 90 à des taux inférieurs à 3 % !

Des pays que les statistiques du BIT ne classent pourtant pas tous parmi les plus touchés. L'Italie, dont le taux de chômage statistique atteint 11,9 % de la population active – 7 % au nord mais 20 % au sud –, ne s'en préoccupe vraiment qu'au travers des problèmes posés par le Mezzogiorno et la très mauvaise insertion des jeunes (45 % des 2,7 millions de chômeurs recensés dans le pays).

Plus que par l'importance statistique du phénomène, la priorité donnée ou refusée par chaque pays à ses problèmes d'emploi s'explique probablement par le sentiment d'espoir ou de découragement que peuvent nourrir les opinions publiques. Sentiment d'espoir si l'impression prévaut qu'il existe des solutions ; de découragement si le chômage est considéré comme une fatalité apportée par le progrès technique, la concurrence internationale grandissante ou les cycles économiques.

Le chômage de masse que connaissent à des titres divers presque tous les pays européens est un phénomène relativement récent, apparu il y a moins de vingt ans. La période de croissance qui s'ouvre devant nous devrait le réduire, comme le réduira une meilleure formation professionnelle, l'abaissement des charges pesant sur les bas salaires, beaucoup plus d'ailleurs dans les petites entreprises que dans les grandes qui ont fait beaucoup de profits ces dernières années ; peut-être aussi la réduction de la durée du travail, encore que cette voie soit périlleuse à emprunter et puisse aussi bien conduire à une baisse de la production qu'à un partage de l'emploi. Il n'y a pas de solution miracle.

Encore faudrait-il que la reprise en cours, probablement plus prometteuse qu'il n'est dit en termes d'emplois, ne soit pas perturbée par des crises de change ou des crises monétaires qui saperaient pour longtemps la confiance des chefs d'entreprise et des citoyens. C'est bien pourquoi la construction d'une Europe plus solidaire et plus unie politiquement et économiquement devrait figurer au tout premier rang des solutions à mettre en œuvre dans la lutte contre le chômage.

*Alain Vernholes*

# Des statistiques à la réalité

**IL FAUT MANIER** avec prudence les comparaisons internationales du chômage. Les statistiques du BIT (Bureau international du travail) aussi indispensables soient-elles pour leurs efforts d'harmonisation, ne peuvent éliminer le poids de comportements nationaux différents qui pèsent parfois lourd dans la balance.

Les économistes de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) expliquent pourquoi. Ne sont chômeurs au sens du BIT que les personnes réellement sans emploi (moins d'une heure de travail dans la semaine), en recherchant un, tout en étant disponible pour l'occuper. Une définition en trois points qui favorise évidemment les pays créant beaucoup de petits boulots, comme aux Etats-Unis. Le travail à temps partiel quant il est très développé comme en Amérique du Nord mais aussi aux Pays-Bas, au Danemark et dans une moindre mesure en Belgique, en Irlande et en Grande-Bretagne, peut cacher du chômage, si cette formule est plus imposée que choisie, ce qui est souvent le cas. Même risque d'erreur avec les travailleurs découragés qui ne se font même pas recenser comme chômeurs parce que des structures comme l'ANPE française n'existent pas partout.

Les économistes de l'OFCE ont calculé à partir des statistiques de l'OCDE un taux de chômage corrigé de deux effets : travailleurs découragés ne s'inscrivant plus et travailleurs à temps partiel involontaires. Les résultats sont assez étonnants. Ils montrent par exemple qu'en 1991, le taux de chômage était pratiquement le même aux Etats-Unis et en France. D'une façon générale, les statistiques officielles apparaissent proches de la réalité en Europe, tout spécialement en France et en Espagne, alors qu'elles en seraient assez éloignées au Japon et aux Etats-Unis. D'autres travaux, notamment américains, ont abouti grosso modo aux mêmes résultats, confirmant notamment que les statistiques japonaises minorent considérablement la réalité du phénomène.

*Al. V.*

# Deux fois deux voies : entre volontarisme et lois du marché

**DU DÉBAT** qui s'est ouvert entre économistes dès le début des années 80, à la suite des deux premiers chocs pétroliers et du ralentissement de la croissance qu'ils provoquèrent, les gouvernements ont retenu quatre voies possibles pour endiguer le chômage.

Les deux premières consistent à favoriser au maximum la croissance économique quitte à consentir de gros efforts budgétaires d'indemnisation pour ceux que le système n'intègre pas (traitement social). La croissance peut être favorisée non seulement par des dépenses budgétaires ou des incitations fiscales temporaires, mais aussi par l'encouragement à proposer de nouveaux produits et de nouveaux services. Les deux autres politiques, plus volontaristes, misent soit sur le partage de la rémunération à travers la réduction du temps de travail, soit sur l'offre, par la réduction des coûts, notamment ceux du travail peu qualifié.

Une chose apparait certaine : non seulement les périodes de reprise sont bien celles au cours desquelles le chômage diminue, mais la croissance est actuellement beaucoup plus créatrice d'emplois qu'elle ne l'était il y a trente ans, parce que les progrès de productivité ont tendance à se ralentir. Que les études économiques ne confirment pas le pessimisme de l'opinion publique ne change rien à l'affaire. Sauf peut-être au Portugal et en Belgique, rares sont ceux qui restent convaincus que le seul vrai remède au chômage est une accélération de la croissance. En Allemagne, où l'on sait qu'il faut quatre années de reprise pour à peine remplacer les emplois perdus, on imagine – une idée du SPD – un « pacte pour l'emploi » qui réunirait tous les acteurs de la vie économique pour réfléchir à de nouvelles voies de développement, associant haute qualité des produits et salaires élevés.

La réponse la plus ancienne et la plus commune aux problèmes de l'emploi en Europe reste le traitement social du chômage. Une voie qui regroupe les actions publiques pour indemniser les sans-emploi ou leur faciliter la recherche d'un travail.

La plupart des pays ont, ces dernières années, fait le pari qui a si bien réussi à l'Allemagne : celui d'une insertion dans l'entreprise facilitée par une meilleure formation professionnelle. En Espagne, contrats d'apprentissage pour les 16-19 ans ; au Portugal, vaste programme de formation professionnelle régionalisée, subventionné par des fonds communautaires ; en Italie, contrats « formation-travail » pour les moins de 32 ans, contrats « emploi-formation » bénéficiant de réductions de charges sociales pour les chômeurs de longue durée, surtout des femmes ; en Autriche, hautes écoles professionnelles ; en Allemagne, formation professionnelle et reconversion, surtout à l'est où 1,3 million de personnes en ont bénéficié contre 600 000 à l'ouest ; en Grande-Bretagne, accent mis sur le retour au travail et la formation.

Les pays scandinaves qui se sont faits la réputation de bien gérer l'emploi, deviennent peu à peu un contre-exemple dans la mesure où leur système paraît à bout de souffle. On ne cesse de former et de recycler, mais il devient de plus en plus difficile de retrouver du travail quand monte le flot des sans-emploi. L'exercice a ses limites.

C'est pourquoi, au-delà de la formation, chaque pays privilégie ses solutions, qui en général visent d'abord les chômeurs de longue durée. L'Autriche a opté pour les préretraites, beaucoup de pays accordent des indemnités sans aucune contrepartie (Portugal, Autriche, Belgique, Allemagne), les pays nordiques se montrant encore très généreux malgré la gravité de leurs déficits publics.

**Prise de conscience ou crise de confiance ? L'espoir mis dans une forte activité pour résoudre les problèmes de l'emploi est de moins en moins répandu, alors même que l'Europe se trouve engagée dans un nouveau cycle de croissance économique**

Mention spéciale doit être accordée au système italien de la « cassa integrazione », amortisseur social éprouvé, créé dès les années 40, réactivé au cours des années 70, et dans lequel les salariés en chômage sont mis en réserve, avec 80 % de leur salaire, dans l'attente de regagner leur entreprise quand la conjoncture le permettra. Système maintenant complété par celui des « listes de mobilité » qui regroupent des travailleurs définitivement exclus de leur entreprise mais qui, avec 80 % de leur salaire net, peuvent attendre pendant deux ans des travaux d'utilité publique. Ces deux voies traduisent des vues assez opposées : optimistes pour ceux qui continuent de parier sur la croissance, pessimistes pour ceux qui se résignent à gérer au mieux la détresse. Entre ces deux extrêmes, commence à se développer dans plusieurs pays européens un débat sur l'efficacité que pourrait avoir la réduction de la durée du travail ou celle de son coût pour combattre le chômage.

Les pays où les gouvernements prônent officiellement une réduction de la durée du travail sont très peu nombreux. En Espagne pas plus qu'au Portugal le débat n'est d'actualité. En Autriche, les syndicats y sont hostiles même si les salariés commencent à en parler. Les pays nordiques sont sceptiques vis-à-vis des gains à espérer d'une telle formule, probablement parce que sous des formes différentes de l'Allemagne on s'est beaucoup avancé dans cette voie : le temps partiel est si répandu aux Pays-Bas que la durée de travail hebdomadaire moyenne est déjà très basse (32 heures en 1992 contre 37,1 en Allemagne et 37,4 heures en France). Dans d'autres pays, la retraite vient très tôt : en Suède, dans les faits, dès 50 ans.

En Italie, des contrats de solidarité permettent depuis deux ans de réduire la durée du travail, la perte de salaire étant en partie compensée par l'Etat. En 1993 et 1994, 25 000 emplois auraient été sauvés de la sorte, dont 800 chez Olivetti, la formule étant également utilisée par Fiat. En Allemagne, Volkswagen a introduit la semaine de quatre jours l'année dernière contre une perte de salaire importante ; dans la métallurgie les entreprises peuvent réduire le temps de travail jusqu'à trente heures par semaine avec réduction de salaires, à la condition de ne pas supprimer d'emplois. Depuis dix ans, sans tapage ni déclarations définitives, les Allemands ont joué les pionniers en matière de réduction de la durée du travail.

Reste la réduction du coût du travail, qui peut être obtenue soit par un abaissement des charges sociales payées par l'entreprise, soit par plus de flexibilité, soit enfin par l'acceptation de faibles rémunérations payant des travaux ou services peu qualifiés qui, offerts à bas prix, pourraient se multiplier.

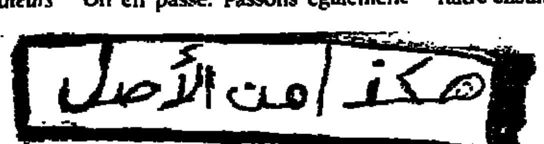
Le modèle américain ne soulève pas l'enthousiasme en Europe et les petits boulots mal payés ont très mauvaise presse auprès des syndicats. Sauf peut-être en Grande-Bretagne et depuis peu au Portugal, l'opinion publique n'y est pas acquise. En revanche, les salaires sont plus flexibles qu'il n'est dit. Partout où les syndicats sont forts, les négociations avec le patronat se font sur des bases réalistes, tenant compte de la conjoncture ou des difficultés particulières du pays. C'est ainsi qu'en Italie, l'échelle mobile, c'est-à-dire l'indexation des salaires sur les prix, a été supprimée en 1992, tandis qu'un accord important était signé en juillet 1993 prévoyant que les salaires seraient négociés par branche et ajustés en fonction des profits des entreprises.

En Allemagne, où les négociations se font par branche, les syndicats ont accepté l'année dernière, à cause de la mauvaise conjoncture, une baisse du pouvoir d'achat. En Espagne, les syndicats qui se montrent pourtant souvent très durs, ont accepté l'année dernière de réduire leurs demandes pour tenir compte de la crise. Depuis mai 1994, de nouveaux textes régissent les relations entre patronat et syndicats. Il devrait en résulter plus de flexibilité.

Reste l'allégement des charges sociales. En Belgique, l'opposition libérale et l'aile droite des sociaux-chrétiens au pouvoir pensent qu'il faut surtout agir par cette voie ; en Allemagne, la solution a été retenue pour les chômeurs de longue durée, âgés de plus de 50 ans. En France, les principaux candidats à l'élection présidentielle ont repris le thème, qui fait l'objet de débats déjà anciens, ciblant leurs efforts sur les travailleurs non qualifiés, comme Edouard Balladur et Lionel Jospin, ou sur les chômeurs de longue durée, comme Jacques Chirac.

*De nos correspondants Waltraud Baryli, Patrice de Beer, Michel Bole-Richard, Alain Debove, Marie-Claude Decamps, Lucas Delattre, Alexandre Flucher-Monteiro et Jean de La Guérivière*

« rejetée par la totalité des amateurs On en passe. Passons également raître ensuite : Boulez le grand ma- Anne Rey



هكذا من الأصل



# Les Serbes reprennent les bombardements contre les populations civiles de Bosnie

## Sarajevo, Bihac, Tuzla et Gorazde sont visées

**A deux semaines du 30 avril, date d'expiration du cessez-le-feu, la guerre s'installe à nouveau en Bosnie. Les artilleurs des milices sécessionnistes serbes terrorisent les populations civiles des villes qu'ils enserrent. De leur côté, les autorités bosniaques, arguant de l'échec de la diplomatie, se préparaient, elles aussi, à une offensive de printemps. Occidentaux et Russes observent, impuissants, ces préparatifs de guerre.**

**SARAJEVO**
*de notre correspondant*

Au lendemain de l'échec de la mission du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) en ex-Yougoslavie, la guerre paraît s'installer de nouveau en Bosnie. Après les attaques lancées par l'armée bosniaque il y a trois semaines, les Serbes de Bosnie, isolés diplomatiquement, semblent désormais reprendre l'initiative. Provoquant à la fois l'armée gouvernementale et la communauté internationale, ils bombardent régulièrement les villes qui furent décrétées « zones de sécurité » de l'ONU en 1993. Bihac, Tuzla, Sarajevo et Gorazde sont, tour à tour, victimes de tirs destinés à semer la panique. Les cibles civiles sont privilégiées, telles que les cafés, marchés ou commerces...

A chaque « incident », la Forpronu prie l'OTAN d'effectuer des vols d'intimidation mais se refuse à réagir plus énergiquement. L'ultimatum lancé aux Serbes il y a un an prévoyait pourtant que des raids aériens seraient exécutés lors de chaque attaque contre les « zones de sécurité ». *« Nous désirons éviter l'escalade et ne pas prendre le risque d'avoir à nouveau des hommes pris en otages par les Serbes »*, déclare un officier de la Forpronu. A l'état-major des « casques bleus », on considère que *« le cessez-le-feu est définitivement enterré »* et que *« le printemps sera synonyme de violents combats »* puisque les diplomates *« n'ont pas su mettre à profit la trêve »* conclue fin décembre, commente encore cet officier.

Les relations entre la Forpronu et les forces serbes sont extrêmement tendues ; l'aéroport de la capitale bosniaque demeure fermé et les convois de ravitaillement ne sont pas autorisés à franchir les *checks points* qui enserrent la ville. Par ailleurs, les Serbes refusent toujours de négocier la libération des huit otages étrangers qu'ils détiennent (quatre Français, un Américain, un Allemand et deux Suisses).

Parallèlement à cette nette dégradation de la situation sur le terrain, aucune percée diplomatique n'a pu être réalisée. L'idée lancée par Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères, d'un sommet tripartite entre les présidents serbe, croate et bosniaque, en vue d'une reconnaissance mutuelle entre ces trois pays, paraît impossible à mettre en œuvre dès maintenant. Slobodan Milosevic, le président serbe, a répété, mardi, au « groupe de contact » qu'il n'avait nullement l'intention de reconnaître la Croatie et la Bosnie-Herzégovine où les sécessionnistes serbes contrôlent respectivement 25 % et 70 % du territoire. *« L'opinion publique, en Serbie, ne pardonnerait pas à Milosevic de « lâcher » les frères serbes »*, confie un diplomate occidental. *L'hypothèse d'une levée des sanctions économiques n'est pas une « carotte » suffisante, pour une population qui parvient malgré tout à survivre. »*

**« CONTRE-OFFENSIVE SERBE »**

A Sarajevo, les Bosniaques rappellent qu'ils ont, eux, accepté le plan de paix du « groupe de contact » dès l'été dernier, et accepté le principe d'une reconnaissance mutuelle de la Bosnie et de la Serbie. Ils répètent, inlassablement, qu'ils n'ont d'autre choix, en l'absence de solutions diplomatiques, que de se battre. *« Si Milosevic reconnaît la Bosnie-Herzégovine avant le 30 avril, alors nous sommes prêts à prolonger le cessez-le-feu de deux ou trois mois afin de voir si cette reconnaissance ouvre la voie à une solution politique »*, a déclaré le président Izetbegovic. La « trêve », brisée depuis longtemps, expire officiellement à la fin du mois, et la Forpronu veut encore essayer, la semaine prochaine, d'en négocier une prolongation. Le président bosniaque s'y refuse, arguant qu'un cessez-le-feu menace de *« légaliser graduellement le statu quo »*, c'est-à-dire les conquêtes serbes.

L'armée bosniaque préparerait, selon des sources militaires, une opération d'envergure dans la région de Sarajevo. Des brigades ont été priées de se tenir en état d'alerte permanent, et elles ont récemment reçu de l'équipement (armes légères, mortiers, munitions). Les forces serbes pourraient ne pas attendre l'offensive bosniaque pour attaquer. Les observateurs de l'ONU ont cru déceler, dans l'est du pays, des *« préparatifs de contre-offensive serbe massive »*, précisant que des ballets d'hélicoptères ont été entendus, de nuit, au-dessus de la rivière Drina, et que d'importants mouvements de chars ont été repérés dans la plaine qui mène à Tuzla. Ces indications signifieraient que, malgré l'embargo officiellement imposé par Belgrade aux Serbes de Bosnie, la Serbie continue de soutenir l'effort militaire des milices de Pale. Dans cette région, l'armée bosniaque s'est récemment emparée des monts Majevica, et le leader serbe Radovan Karadzic avait, la semaine dernière, promis que ses hommes n'allaient pas tarder à *« entrer dans Tuzla »*, la ville d'où avait été lancée l'attaque.

Une réelle confusion règne ainsi à l'approche du 30 avril. Tandis que les initiatives diplomatiques ont échoué et que les militaires fourbissent leurs armes, personne ne parvient à avoir une idée claire sur l'attitude que va adopter Pale dans les prochains jours. Les Serbes de Bosnie pourraient, lors d'une réunion de leur « Parlement » convoquée pour les 14 et 15 avril, proclamer l'unification des territoires sous contrôle serbe de Bosnie et de Croatie. Les dirigeants de la « République serbe de Krajina » (autoproclamée en Croatie) ont donné leur aval pour une telle opération destinée à promouvoir l'idée d'une « Grande Serbie » rassemblant tous les Serbes d'ex-Yougoslavie. Le but est de décourager définitivement Slobodan Milosevic de reconnaître la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, s'il en avait toutefois l'intention à moyen terme.

A Pale, la question majeure est de savoir si Radovan Karadzic est toujours le leader dans son fief. Chaque jour, de nouveaux signaux pourraient permettre de penser qu'il a déinitivement perdu le contrôle de la situation au profit du général Ratko Mladic, commandant des forces armées, déjà très influent. *« Nos interlocuteurs politiques paraissent incapables de prendre une décision et nous renvoient continuellement vers les militaires »*, confie un officier supérieur de la Forpronu. Plusieurs diplomates ont constaté que les décisions importantes se prenaient désormais au camp militaire de Lukavica, près de Sarajevo, et non plus à Pale. *« Le flou risque de durer,* commente l'un d'entre eux, *parce que le général Mladic est trop rusé pour s'exposer sur le devant de la scène. S'il a réellement pris le pouvoir, il va continuer à utiliser Karadzic comme marionnette. »*

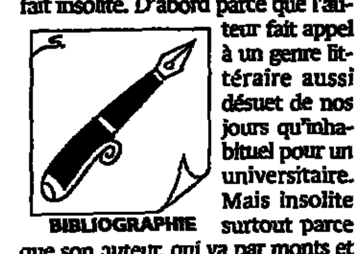
Un éventuel « coup d'Etat » à Pale ne signifierait pas un changement radical de politique, le général Mladic ayant souvent préconisé la *« victoire totale »* par *« l'extermination »* des Musulmans bosniaques. Son sens politique et son instinct de survie pourraient simplement l'amener à renouer des liens plus étroits avec Belgrade que ceux qui existent actuellement.

***Rémy Ourdan***

■ **CROATIE : Une personne a été tuée** et plusieurs autres blessées, jeudi 13 avril, par des bombardements serbes, en plein après-midi, sur la ville de Dubrovnik, ont indiqué des sources officielles croates. Une vingtaine d'obus de 122 mm se sont abattus sur des objectifs exclusivement civils, ont précisé les mêmes sources. Selon l'ONU, les Serbes veulent empêcher la saison touristique à Dubrovnik. – *(AFP.)*

# Voyage dans un pays en guerre

**LE *JOURNAL DE VOYAGE en Bosnie-Herzégovine*,** de Paul Garde, publié en mars 1995 aux éditions La nuée bleue, est un ouvrage tout à fait insolite. D'abord parce que l'auteur fait appel à un genre littéraire aussi désuet de nos jours qu'inhabituel pour un universitaire. Mais insolite surtout parce que son auteur, qui va par monts et par vaux, le nez au vent, dans une contrée ravagée par la guerre, est un monsieur de soixante-neuf ans.


**BIBLIOGRAPHIE**

Familier de l'ex-Yougoslavie qu'il a *« parcourue dans tous les sens en une vingtaine de séjours »*, Paul Garde est un linguiste spécialiste des langues slaves, professeur à l'université d'Aix-en-Provence qui, outre plusieurs ouvrages de linguistique générale dont une grammaire de ce que l'on appelait autrefois le serbo-croate, a récemment publié deux livres sur le conflit yougoslave : *Vie et mort de la Yougoslavie* (Fayard 1992) et *Les Balkans* (Flammarion, 1994).

Plusieurs décennies après avoir traversé en scooter ces Républiques alors yougoslaves, comme il le raconte dans *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paul Garde repart à la découverte de cette terre qu'il a toujours aimée. Il la sait meurtrie mais veut s'en rendre compte par lui-même et, surtout, en témoigner. Pour ce faire, il la parcourt sac au dos et en car, se laissant guider au gré de ses rencontres de Mostar à Sarajevo en passant par Zenica. Avec pour seul bagage un serbo-croate courant, une liste de numéros de téléphone et deux lettres de recommandation, l'une émanant d'un diplomate croate, l'autre d'un Bosniaque, qu'il intervertira lorsqu'il croira utile de s'en servir.

Cet aventurier sexagénaire est entré à pied dans Sarajevo, en empruntant à l'instar des combattants bosniaques le fameux tunnel, *« seul lien avec le monde extérieur »*, boyau étroit creusé par les mineurs de Zenica sous la piste de l'aéroport pendant la première année du siège. Mais Paul Garde n'en fait pas une prouesse, il raconte cet épisode comme tous les autres pour rapporter à ses lecteurs des instantanés minutieux qui leur permettront de mieux comprendre ce conflit.

Paul Garde est un observateur sensible et lucide qui a su aller au-delà de ses propres impressions en laissant largement la parole à ses interlocuteurs. Ainsi *Journal de voyage en Bosnie-Herzégovine* est-il aussi le récit d'une guerre, racontée par des Musulmans, des Croates et des Serbes, hommes politiques, journalistes ou intellectuels, curés, muftis ou simples passants rencontrés par hasard au coin d'une rue.

***Florence Hartmann***

**★ *Journal de voyage en Bosnie-Herzégovine*, de Paul Garde, éditions La nuée bleue, 142 pages, 88 F.**

# Kiev accepte de fermer Tchernobyl avant l'an 2000

## Lors d'une rencontre avec le ministre français de l'environnement, le président ukrainien a annoncé la fermeture des deux réacteurs encore en service

**LE PRÉSIDENT** ukrainien Leonid Koutchma a accepté de fermer la centrale de Tchernobyl avant l'an 2 000. Cette décision a été exprimée, jeudi 13 avril, à Kiev, lors d'une rencontre à huis clos entre M. Koutchma, Michel Barnier, ministre français de l'environnement et président du conseil des ministres européens de l'environnement, le député canadien Bill Graham, qui représente la présidence du G-7, et Hans Van den Broeke, commissaire européen chargé des relations avec les pays de l'Est. Elle a été rendue publique par MM. Barnier et Graham, et confirmée par l'agence de presse Interfax-Ukraine, citant Vladimir Gorbouline, chef du conseil de sécurité ukrainien.

Leonid Koutchma semble donc avoir tranché en faveur des responsables ukrainiens de l'environnement et de la sûreté nucléaire, favorables à un arrêt des réacteurs n° 1 et n° 3 (toujours en fonctionnement sur le site) au moment où il deviendra nécessaire d'y changer les « tubes de force » dans lesquels circulent l'eau de refroidissement. Cette opération devait être réalisée vers 1997 pour le réacteur n° 1 et vers 1999 ou 2000 pour le n° 3.

Face aux partisans de la fermeture, d'autres responsables ukrainiens prônent le redémarrage du réacteur n° 2, endommagé lors d'un incendie, et la poursuite de l'exploitation des deux autres pendant une vingtaine d'années supplémentaires après changement des tubes de force. Les tenants de cette thèse, parmi lesquels figurent les exploitants et Mikhaïl Baryaktar, vice-président de l'Académie des sciences ukrainienne chargé des affaires nucléaires, soulignaient que Tchernobyl fournit 6 % à 7 % de l'électricité du pays et fait vivre les 30 000 habitants de la ville nouvelle de Slavoutitch, construite à 45 kilomètres de Tchernobyl pour abriter les familles des 12 000 personnes travaillant sur le site.

Pour résoudre ce problème, les Ukrainiens réclament la construction d'une centrale thermique au gaz à Slavoutitch. Dans une conférence de presse tenue à Kiev quelques heures avant l'arrivée de MM. Barnier et Graham, Sergueï Parachine, directeur de la centrale Tchernobyl, a estimé le coût de cette centrale au gaz à 2 milliards de dollars. Si on y ajoute le prix du gaz et les 1,4 milliard consacrés à la fermeture de la centrale accidentée, les Occidentaux devront fournir 4,4 milliards de dollars à l'Ukraine, a précisé M. Parachine. Beaucoup plus que ce que proposaient jusqu'à présent l'Union européenne et le G-7. Michel Barnier a affirmé cependant que les deux parties tenteraient d'obtenir une augmentation de l'aide à l'Ukraine lors du prochain sommet du G-7 prévu en juin au Canada et précisé que les Ukrainiens présenteraient dans un mois le calendrier de fermeture de la centrale.

***Jean-Paul Dufour***

# Refroidissement diplomatique entre la Turquie et les Pays-Bas

**LA HAYE**
*de notre correspondant*

Le gouvernement turc a rappelé son ambassadeur aux Pays-Bas pour consultation. La mesure a été annoncée jeudi 13 avril à Ankara par le porte-parole du gouvernement, Yildirim Aktuna, suite à l'inauguration, la veille à La Haye, d'un Parlement kurde en exil : une surprise pour Hans Van Mierlo, ministre néerlandais des affaires étrangères, qui, affirmait-il jeudi soir, avait « auparavant été informé du contraire ».

En agissant de la sorte, la Turquie a fait monter d'un cran le degré de son irritation vis-à-vis de ce qu'elle nomme *« le manquement des Pays-Bas à leurs responsabilités internationales dans la lutte contre le terrorisme »*. Le Parlement en question est constitué de soixante-cinq représentants, dont des membres des mouvements pro-kurdes interdits en Turquie, le Parti kurde démocratique (DEP) et le Parti des travailleurs kurdes (PKK), qui sont en ce moment la cible d'une opération militaire turque sur le territoire irakien impliquant 35 000 soldats. L'Assemblée, qui se veut itinérante, est réunie pendant quatre jours pour élire son bureau, son président et produire ses premières résolutions.

Dès l'annonce en janvier dernier de la préparation d'un tel organisme – rejeté par deux partis kurdes en Irak, et qualifié de *« Parlement en exil du PKK »* par le département d'Etat américain – Ankara avait fait pression sur divers pays européens susceptibles d'accueillir la cérémonie d'inauguration. Deux visites officielles turques ont ainsi été annulées en Belgique, pays qui abritait la commission préparatoire de l'Assemblée. Le ministre turc des affaires étrangères a eu mardi encore une conversation téléphonique avec son homologue néerlandais – et allié au sein de l'OTAN – pour le convaincre d'empêcher la réunion. En vain.

*« La loi pose le principe de la liberté d'expression et de réunion ; nous ne sommes pas habilités à agir dès lors qu'il n'y pas trouble de l'ordre public »*, commente un porte-parole du ministre. *« Nous allons devoir expliquer à la Turquie les principes sur lesquels repose notre Constitution »*, a ajouté Hans Van Mierlo à la télévision néerlandaise.

***Alain Franco***

# Le Vatican nomme sous la pression un archevêque coadjuteur à Vienne

## Mgr Schönborn succédera au cardinal Groër, atteint par des accusations de pédophilie

**Mgr CHRISTOPH SCHÖNBORN**, un dominicain de cinquante ans, va devenir, dans un délai sans doute très proche, archevêque de Vienne. Il a été nommé par le pape, jeudi 13 avril, au poste d'archevêque coadjuteur – appelé à lui succéder – du cardinal Hans-Hermann Groër, déjà atteint depuis octobre par l'âge de la retraite (soixante-quinze ans). Il est rarissime que le Vatican procède ainsi, sous la pression, à une nomination épiscopale. Or, c'est bien pour sortir du scandale créé depuis quinze jours en Autriche par les accusations de pédophilie à l'encontre du cardinal Groër que Rome a mis en œuvre cette solution. Celle-ci a été saluée par le chancelier Vranitzky, qui s'est réjoui d'une décision mettant fin, dit-il, *« à une période d'incertitudes et de spéculations »*.

La nomination de Mgr Schönborn (qui était déjà évêque auxiliaire à Vienne) apparaît comme un double désaveu : pour le cardinal Groër, qui, laissant durer les soupçons, a tardivement réagi avant de nier les accusations de relations homosexuelles avec d'anciens élèves du séminaire d'Hollabrunn, révélées par l'hebdomadaire *Profil* (*Le Monde* du 29 mars) ; pour le pape lui-même, qui avait prolongé le mandat de Mgr Groër à la tête de l'archevêché de Vienne, provoquant un trouble jusqu'au sein de l'épiscopat. Le cardinal Groër avait même été réélu pour six ans, mardi 4 avril, au poste de président de la Conférence épiscopale, mais, devant la montée des oppositions, avait dû jeter l'éponge quarante-huit heures plus tard. Mgr Johann Weber, évêque de Graz et nouveau président, avait aussitôt annoncé la création d'un groupe d'évêques et d'experts chargé de dénouer la crise, souhaitant que l'Eglise redevienne *« une maison de verre »*.

Futur archevêque de Vienne, Mgr Schönborn est très connu au Vatican et dans l'épiscopat mondial – notamment en France où il a fait une partie de ses études – puisqu'il avait été la cheville ouvrière, aux côtés du cardinal Ratzinger, de la commission de rédaction du Catéchisme universel, publié en 1992. Malgré son souci de discipline et d'orthodoxie, sa nomination devrait provisoirement ramener le calme dans une Eglise autrichienne secouée comme elle ne l'avait jamais été depuis la guerre.

Mais cette crise aura mis en évidence des brèches ouvertes par la nomination d'évêques très conservateurs : Mgr Kurt Krenn à Sankt-Polten, bête noire des catholiques progressistes, qui le jour de sa consécration, en 1987, à Vienne, avait dû être porté à bras le corps par la police pour pouvoir entrer dans la cathédrale ; Mgr Klaus Küng, de l'Opus Dei, nommé en 1989 à Feldkirch ; Mgr Laun, connu pour son combat contre l'avortement, récemment nommé à Salzbourg sans respect des règles de consultation locales. En 1986, à Vienne, le choix de Mgr Groër lui-même, un bénédictin inconnu, directeur de la Légion de Marie et d'un centre de pèlerinage marial, pour succéder au fameux cardinal Koenig, l'une des personnalités les plus prestigieuses de l'Eglise conciliaire, avait surpris et ému en Autriche.

**REMOUS EN SUISSE ET EN BELGIQUE**

La Suisse voisine fait également l'objet de soins attentifs du Vatican. Un renouvellement épiscopal de grande ampleur est en cours. Deux sièges sont à pourvoir : celui de Lausanne-Genève-Fribourg, dont le titulaire, Mgr Mamie, vient, pour raison d'âge, de démissionner ; celui de Lugano, dont l'évêque, Mgr Corecco, vient de mourir. Deux autres évêchés, à Sion et à Saint-Gall, ont été pourvus ces derniers jours au bénéfice de personnalités plutôt ouvertes. Mais le principal point de crispation demeure le diocèse de Coire-Zurich, où Mgr Wolfgang Haas, nommé en 1988 et responsable de l'éviction de maints théologiens et responsables laïcs, est en butte à l'hostilité de la quasi-totalité de son clergé. Son diocèse est pratiquement coupé en deux.

L'affaire Haas en Suisse, les affaires Groër et Krenn en Autriche sont les épisodes les plus récents de crises qui traduisent l'échec des tentatives de reprise en main – par le biais de nominations épiscopales du Vatican – d'Eglises soupçonnées d'être trop indépendantes ou influencées par les théologiens contestataires de langue allemande, comme Küng et Greinacher à l'université de Tübingen, Drewermann à Paderborn. Plus d'une centaine de théologiens avaient signé, en 1989, la « déclaration de Cologne » pour protester contre l'*« autoritarisme »* du Vatican, après la nomination du cardinal Meissner à l'influent siège de Cologne.

Née de la suspension de Mgr Gaillot en France, la polémique a eu de larges échos en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Belgique (où l'Eglise catholique est aussi divisée sur le cas de Mgr Leonard, l'évêque conservateur à Namur) et aux Pays-Bas (dont la hiérarchie progressiste a été renouvelée dès le début du pontificat de Jean Paul II). Elle exprime le malaise d'Eglises aux prises avec des sociétés de plus en plus sécularisées, où la pratique religieuse est en chute libre et où le mode de gouvernement de l'Eglise semble de plus en plus contradictoire avec la culture démocratique de ces pays.

***Henri Tincq***

# Le gouvernement japonais adopte un plan timide pour soutenir le yen

## Les désaccords au sein de la coalition ont réduit la portée des mesures

**Le plan adopté par le gouvernement japonais pour contrer la valorisation du yen comporte une baisse du taux d'escompte, un collectif budgétaire pour encourager les travaux publics et une accélération de la déréglementation de l'économie. Sur l'exercice 1994-1995, terminé en mars, l'excédent commercial japonais a diminué de 3,1 %, les exportations ayant crû de 18,9 % et les importations de 10,4 %**

TOKYO
*de notre correspondant*

Le gouvernement japonais a adopté le 14 mars un programme destiné à enrayer la valorisation du yen vis-à-vis du dollar, dont les effets mécaniques sur les marchés seront faibles et dont on peut se demander s'il aura l'impact psychologique souhaité. Certains observateurs estiment même qu'il pourrait avoir un effet inverse. La mesure la plus efficace est la baisse du taux d'escompte, qui, à partir du vendredi 14 avril, sera ramené de 1,75 % à 1 %, le taux le plus bas de l'histoire du pays. *« C'est là le maximum que nous pouvons faire »*, a déclaré le ministre des finances, Masayoshi Takemura, en commentant ce plan d'urgence.

Après de laborieuses négociations entre les partis de la coalition gouvernementale et les administrations concernées, le cabinet Murayama a décidé d'agir dans trois directions : *« dissiper l'incertitude sur le relance de l'économie »*, *« confirmer la ferme résolution de remédier à l'excédent commercial »* et *« renforcer les mesures de recyclage des plus-values dues à la hausse du cours du yen »* (formule consacrée signifiant un abaissement des prix des produits importés).

Outre la baisse du taux d'escompte (la huitième depuis 1991), sont prévus un nouveau collectif budgétaire, destiné à encourager les travaux publics, et une accélération de la déréglementation de l'économie. La mesure qui aurait eu le plus fort impact psychologique (l'annonce d'objectifs chiffrés de réduction de l'excédent commercial, demandée avec insistance par les Américains) a donné lieu à un vif affrontement au sein de la coalition gouvernementale et de l'administration. Même la formule de compromis momentanément retenue (*« faire des efforts afin que l'excédent soit réduit de moitié dans les cinq ans à venir »*) ne figure pas dans le document officiel.




En matière de soutien à la demande intérieure, le gouvernement a eu recours aux recettes classiques utilisées dans les plans de relance précédents, comme celui de mars 1994, qui conjuguait de nouvelles dépenses publiques de 9 400 milliards de yens avec une baisse des impôts de 6 000 milliards. Le montant du nouveau collectif budgétaire n'a pas été annoncé, mais le programme de travaux publics prévu pour la période 1995-2004 sera avancé. Une série de mesures sont d'autre part prévues pour aider les petites et moyennes entreprises à faire face à la valorisation du yen, grâce à des prêts à taux préférentiel. Ces nouvelles dépenses seront financées par des emprunts d'Etat.

En ce qui concerne l'excédent commercial avec les Etats-Unis, *« désormais en voie de réduction »*, affirme le document, les efforts vont être accentués : la mise en œuvre du plan de déréglementation annoncé le 31 mars (*Le Monde* daté 2-3 avril), présenté aujourd'hui comme la *« pierre angulaire »* du programme destiné à enrayer la valorisation du yen, sera avancée de cinq à trois ans (en d'autres termes à l'horizon 1997).

Parmi les mesures spécifiques annoncées figurent des encouragements à l'importation des voitures, des pièces détachées automobiles et des logements préfabriqués. Une baisse des tarifs publics (notamment les communications téléphoniques internationales, le gaz et l'électricité) est en outre prévue. Les ministères concernés s'engagent enfin à demander par écrit aux secteurs industriels et aux distributeurs de répercuter sur les prix à la consommation les effets de la valorisation du yen, qui rend les produits importés moins chers. Il est cependant peu probable que cette expression de bonne volonté puisse dissiper la déception provoquée par ce programme de déréglementation.

On peut donc douter que le plan dans son ensemble remédie à l'impression d'immobilisme des autorités nippones ressentie à l'étranger et démontre leur volonté d'enrayer la valorisation du yen : telle est, du moins, l'opinion de la plupart des commentateurs de la presse. Les discussion de ce plan d'urgence, soulignent-ils, ont mis en lumière une nouvelle fois les divergences de vues et d'intérêts entre les différentes composantes de la coalition gouvernementale et les ministères. *« L'absence d'autorité capable de concilier ces divergences empêche la mise en œuvre d'un véritable plan de restructuration de l'économie »*, écrit par exemple l'*Asahi*.

### OUVERTURE DU MARCHÉ

Les dirigeants japonais campent apparemment sur leurs positions : ils estiment que les Etats-Unis doivent prendre des mesures contre le déclin du dollar et que le yen est l'objet de spéculations à la hausse. Si cette analyse n'est pas dénuée de fondement, le Japon est aussi confronté depuis la semaine dernière à un phénomène d'appréciation de sa monnaie par rapport au mark allemand et aux autres monnaies européennes, en partie indépendant du déclin du dollar. La pression sur le yen tient notamment au problème structurel de l'excédent commercial nippon. Elle ne pourrait être enrayée que par des mesures résolues d'ouverture du marché japonais. Selon le quotidien économique *Nihon keizai*, les autorités monétaires ne semblent pas pleinement conscientes de la gravité de la situation.

*Philippe Pons*

**COMMENTAIRE**

### *UNE BAISSE PRÉVUE PAR LES MARCHÉS*

La décision de la Banque du Japon d'abaisser son taux d'escompte n'a pas surpris les opérateurs des marchés financiers. Seule l'ampleur du geste divisait les experts : les moins optimistes pariaient pour une baisse d'un demi-point, les plus optimistes pour un point entier. La Banque du Japon a opté pour la solution moyenne (trois quarts de point). Les analystes doutent que celle-ci puisse faire refluer le yen sur le marché des changes. Ils observent que la parité dollar-yen est totalement insensible à l'évolution de l'écart des taux d'intérêt entre le Japon et les Etats-Unis. Devenue depuis plusieurs années la moins rémunératrice au monde, la monnaie japonaise a continué néanmoins de s'apprécier de façon continue face au billet vert. Un dollar valait 125 yens au début de 1993, 112 début 1994, 100 yens 1995 et 84 aujourd'hui.

Le geste de la Banque du Japon ayant été largement anticipé par les opérateurs des marchés financiers, son impact psychologique aura été sérieusement diminué. Aussi certains analystes, comme l'américain Rudiger Dornbusch, avaient préconisé de ramener le taux d'escompte à... 0 %, de façon à mettre les marchés en état de choc. Il n'est toutefois pas dit, si le yen devait continuer à s'apprécier, que l'institut d'émission japonais ne soit pas tôt ou tard forcé à une mesure aussi radicale.

*P.-A. D.*

# Les discussions sur l'avenir de Hongkong sont dans l'impasse

## La défiance persiste entre Londres et Pékin

HONGKONG
*de notre envoyé spécial*

*Le* profil couronné d'Elizabeth II a disparu de la monnaie récemment mise en circulation à Hongkong. Les pièces sont désormais frappées d'une bauhinia, fleur qui symbolise le territoire. Nul ne s'est offusqué de cette susbtitution d'emblèmes.

En principe, la rétrocession de la colonie britannique à Pékin, prévue pour le 1er juillet 1997, aurait dû être aussi indolore que cette transition monétaire. Or on peut d'ores et déjà prédire qu'il n'en sera rien. Le transfert de souveraineté entre la Grande-Bretagne et la Chine se prépare dans un climat de suspicion mutuelle, alors que les dossiers non réglés s'accumulent.

L'homme par qui le scandale est arrivé s'appelle Chris Patten, gouverneur britannique de la colonie. Débarqué à Hongkong au cours de l'été 1992, cet ancien président du Parti conservateur avait aussitôt pris le contre-pied d'une lourde tradition de complaisance du Foreign Office vis-à-vis de Pékin. Alors que les clameurs du massacre de Tiananmen n'étaient pas encore complètement retombées, il s'est employé, sans en référer aux Chinois, à introduire, dans un système politique ultra-colonial, un maximum de verrous démocratiques, afin de placer l'avenir sous le signe de l'Etat de droit.

Pékin ne lui a pas pardonné cette audace réformatrice, l'accusant de comploter afin de préserver les intérêts de l'*« impérialisme britannique »* après 1997. Cette conviction est relayée localement par l'Alliance démocratique pour l'amélioration de Hongkong, le parti pro-Pékin de la colonie : *« Londres veut conserver son influence dans la région administrative spéciale* [statut juridique de Hongkong après 1997] », assène Yiu Chung-tam, son vice-président.

### LA GUERRE DE L'OPIUM

La confiance étant brisée, les négociations proprement politiques sont aujourd'hui dans l'impasse. Certes, le groupe de liaison sino-britannique, chargé d'accompagner le transfert de souveraineté sur la base de l'accord signé en 1984 entre Londres et Pékin, se réunit en moyenne trois fois par an. Mais ces discussions portent sur des sujets techniques qui laissent en suspens les questions de fond ayant trait au caractère démocratique ou non du futur Hongkong.

Même des dossiers apparemment anodins peuvent s'enliser dans les sables du dialogue de sourds, comme vient de l'illustrer la controverse autour du terminal « numéro 9 ». La durée des travaux d'aménagement de ce terminal de conteneurs allant au-delà de l'échéance de 1997, l'administration britannique avait soumis le montage financier du projet à l'aval de Pékin. Les Chinois ont récusé une des sociétés partie prenante au consortium, le groupe britannique Jardine Matheson, qui avait prospéré, au siècle dernier, grâce au juteux commerce de l'opium.

Ce veto est révélateur de la défiance qui oblitère les pourparlers sur la transition. *« Ils évoquent souvent l'épisode de la guerre de l'opium comme si c'était hier,* souligne un haut fonctionnaire britannique. *L'histoire de Hongkong est pour eux l'histoire d'une humiliation. Du coup, ils observent les politiques occidentales à leur égard avec une profonde suspicion. Et ils sont convaincus que nous nous employons à amorcer des bombes à retardement pour l'après-1997. »*

A cette psychose de la conspiration s'ajoute l'incertitude de la succession en cours à Pékin, où les prétendants sont acculés à la raideur nationaliste, pour bloquer toute avancée. Ainsi les dirigeants chinois ont-ils déjà enterré le conseil législatif remodelé par les réformes de M. Patten, annonçant qu'ils lui substitueront, après 1997, une Assemblée provisoire désignée par leurs soins. Cette perspective alimente les plus vives inquiétudes au sein des partis démocrates sur l'avenir de l'Etat de droit à Hongkong et sur la réalité du *« haut degré d'autonomie »* promis à la colonie.

On voit donc mal comment le bras de fer qui oppose Londres à Pékin au sujet de la création d'une Cour suprême pourrait trouver une issue favorable dans l'immédiat. Voilà près d'un an que les Britanniques attendent une réponse des dirigeants communistes sur le projet de cette instance juridique de dernier appel qui devrait être composé de quatre juges locaux et d'un juge étranger. Les Chinois restent muets, ce qui ne les empêche pas de mettre en garde M. Patten contre toute initiative unilatérale qu'il serait tenté de prendre.

### LA RANÇON DE LA DÉMOCRATIE

Le retard pris par ce dossier n'est pas étranger à l'activisme du Conseil législatif, qui avait contesté, dès la fin 1991, la mouture initale du projet – à laquelle Pékin avait pourtant donné son feu vert –, estimant qu'il fallait se montrer plus souple sur la présence des juges extérieurs à Hongkong. Cette rebuffade a plongé les autorités dans l'embarras car elle les a contraints à renégocier avec des Chinois qui, entre-temps, se sont crispés. *« C'est la rançon de la démocratie,* admet-on au gouvernement de la colonie. *La période des accords secrets avec Pékin est révolue. »*

L'épisode est révélateur des nouveaux rapports noués entre M. Patten et l'embryon de représentation parlementaire. Ces élus se livrent à l'encontre du gouvernement colonial à un harcèlement qui désarçonne des hauts fonctionnaires peu familiers des joutes d'hémicycle. Dans la perspective de 1997, les élus du Parti démocrate – la mouvance la plus populaire aujourd'hui à Hongkong – poussent les feux afin d'arracher le maximum de garanties en matière de protection des libertés.

Leur chef de file, Martin Lee, mène ainsi campagne pour que le gouvernement purge le corpus législatif de Hongkong de tout son arsenal de clauses d'exception, rarement utilisées par Londres mais qui pourraient l'être par Pékin après la rétrocession. M. Patten a entamé ce travail d'élagage, mais les démocrates lui reprochent de ne pas aller assez loin.

*« Il faudrait que le gouvernement institue le maximum de garanties pour rendre ensuite plus difficile leur remise en cause par Pékin à partir de 1997,* regrette M. Lee. *Il y a actuellement des dirigeants chinois libéraux dont il faut faciliter la tâche en élargissant tout de suite l'espace de l'État de droit. Si M. Patten ne le fait pas, qui le fera ? »* Le flamboyant gouverneur est aujourd'hui doublé par plus réformateur que lui.

*Frédéric Bobin*

# Le premier ministre chinois prédit une succession sans heurts

PÉKIN
*de notre correspondant*

Une comédie est en train de se jouer à Pékin. Elle veut accréditer l'idée que le régime chinois serait le premier pouvoir léniniste, héritier d'une conception autocratique bimillénaire de la politique, à avoir organisé une succession sans heurts à la mort d'un homme aussi important que Deng Xiaoping. Le phénomène n'est pourtant pas nouveau : on faisait encore la fête, comme à l'ordinaire, dans la communauté étrangère et chinoise bien en cour de Pékin, le 11 octobre 1911, alors que parvenait la nouvelle de la mutinerie militaire de Wuchang, qui allait mettre à bas le trône mandchou.

Le coup d'envoi de la présente réédition est venu avec la mort, le 10 avril, de l'un des caciques du régime, Chen Yun (*Le Monde* des 12 et 13 avril). A l'unisson du pouvoir, les médias répercutent la bonne parole selon laquelle la succession des vétérans, dont Deng Xiaoping est le patriarche, *« est en bon ordre »*. La mort de Deng ne devrait donc être suivie d'aucun soubresaut, contrairement à ce qui fut le cas pour celle de Mao en 1976.

Le premier ministre, Li Peng, a « confirmé », devant un aréopage d'hommes d'affaires étrangers, réunis à Pékin par l'*International Herald Tribune*, ce qu'on savait depuis plus de deux ans : le successeur désigné de Deng est Jiang Zemin, chef de l'Etat, du parti et de l'armée, conformément aux décisions entérinées par le quatorzième congrès du parti, fin 1992. Toutefois, M. Li s'est empressé de relativiser son propos en ajoutant que, si d'aventure ces choix devaient être révisés, la *« stabilité »* demeurerait la préoccupation prioritaire du régime. Belle garantie, de la part d'un homme qui, il n'y a pas si longtemps, préférait envoyer les blindés face à la foule afin de régler un problème politique !

Li Peng est coutumier de ces petites phrases dont la portée indicative est vite dévaluée au regard des réalites : en 1989, il avait assuré, lors d'une visite au Japon, qu'il n'existait aucune divergence entre lui-même et le chef du parti d'alors, Zhao Ziyang, alors même que leur querelle commençait à donner lieu aux dérapages politiques devant les manifestations d'étudiants qui allaient se conclure par le massacre de Pékin.

La réalité est quelque peu différente du discours lénifiant qu'on sert à la communauté internationale. La mort de celui qui fut, *de facto*, numéro deux du régime, Chen Yun, a eu lieu sur une toile de fond relativement troublée, dans laquelle s'entremêlent des facteurs qui tendent à étayer la thèse de la *« stabilité »*, et d'autres qui relèvent de la crise de fin de règne.

C'est particulièrement le cas à Pékin, encore aujourd'hui considérée par le régime comme la sacro-sainte capitale de l'empire et, à ce titre, ville-modèle. Depuis des semaines, la marmite à rumeurs produit les bruits les plus divers sur les enquêtes en cours à propos d'affaires de corruption au sein de la plus puissante administration locale de Chine. Le suicide du vice-maire Wang Baosen, le 4 avril (*Le Monde* du 12 avril), est venu relancer les interrogations et a provoqué une vive poussée de « réunionnite » au sein de l'administration.

### CAMPAGNE ANTI-CORRUPTION

Preuve du malaise : dix jours après le drame, l'information n'avait toujours pas été publiée par la presse destinée au public chinois. C'est que, dans le système local, même révisé à la manière communiste, le suicide est, pour le détenteur d'une charge officielle, un acte aux très fortes implications politiques. C'est la suprême protestation contre un ordre des choses, qui met en accusation le pouvoir lui-même, et donc son plus haut représentant, l'occupant du trône.

En l'occurrence, il semble que le vice-maire ait voulu éviter que les enquêtes en cours sur des scandales financiers aux ramifications étendues aboutissent à faire de lui un commode bouc émissaire. Il peut ainsi avoir rendu service à celui qui paraît être à la pointe de la campagne anti-corruption, Jiang Zemin lui-même. A la différence de la quasi-totalité des hommes qui composent la haute direction active, M. Jiang ne semble pas avoir d'enfant impliqué dans de juteuses affaires. Cela lui confère une certaine légitimité quand il se fait le héraut d'une opération de nettoyage pouvant atteindre, comme ce fut le cas en février, des proches du clan de Deng Xiaoping.

Le passé atteste du rôle de révélateur politique que peut revêtir une crise entre le gouvernement central et la municipalité de Pékin. Le premier duel de ce genre, en 1966, donna le coup d'envoi de la « révolution culturelle », lorsque le maire de l'époque, Peng Zhen, tenta de résister à Mao. Le deuxième, en 1978, fournit le levier par lequel Deng Xiaoping revint au pouvoir, en éliminant le maire Wu De, membre d'un groupe qui avait osé impliquer Deng dans la première émeute survenue sous le régime communiste, le 5 avril 1976, sur la place Tiananmen.

Pour l'heure, la bataille n'est pas centrée sur l'affaire Tiananmen de 1989. Mais elle s'en rapproche : l'un des personnages dans le collimateur des « M. Propre » du régime semble être Chen Xitong, premier secrétaire du parti pour la capitale. Or celui-ci fut, alors en sa qualité de maire de Pékin, un des acteurs centraux du drame de 1989 et présenta le rapport final sur la répression des *« troubles contre-révolutionnaires »*. Il n'a pu lire sans déplaisir, dans l'eulogie de Chen Yun, une petite phrase louant le rôle que celui-ci joua pour inverser, en 1978, le jugement officiel négatif porté sur l'émeute de 1976 : c'est la preuve qu'un verdict de cette nature n'est pas nécessairement éternel. La petite phrase en question a été gommée de la traduction anglaise destinée aux étrangers, mais a été lue à la télévision et imprimée dans le *Quotidien du peuple* en chinois.

*Francis Deron*



*« rejetée par la totalité des amateurs* Un en passe. Passons également raître ensuite : Boulez le grand ma-

Anne Rey

هكذا من الأصل

# Accord à l'ONU pour une reprise limitée des ventes de pétrole irakien

**SELON** plusieurs diplomates en poste à New York, les quinze pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU sont tombés d'accord, jeudi 14 avril, sur un projet de résolution autorisant l'Irak à exporter du pétrole, pour l'équivalent d'un milliard de dollars par trimestre, à des fins humanitaires. Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz – qui a participé aux négociations sur l'élaboration de ce texte – a réservé la position de son gouvernement, indiquant qu'il devait consulter celui-ci.

Depuis la mise en œuvre des diverses sanctions imposées à l'Irak après l'invasion du Koweït, Saddam Hussein a toujours refusé une pareille solution, estimant que l'autorisation d'une reprise partielle et strictement contrôlée des ventes du pétrole irakien était une atteinte inadmissible à la *« souveraineté »* de son pays. Mais le nouveau texte apparaît comme une version sensiblement améliorée des deux précédentes résolutions du Conseil de sécurité sur le sujet – 706 et 712.

Le nouveau projet de résolution est notamment parrainé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui, ces derniers mois, n'ont cessé de s'opposer à la levée complète de l'embargo pétrolier et des autres sanctions, tant que Bagdad ne satisfait pas à *« toutes »* les conditions exigées par l'ONU et, plus généralement, ne manifeste pas une bonne volonté suffisante. Pour Washington et Londres, la nouvelle proposition est une manière de faire pièce aux critiques qui leurs reprochent de prolonger, par leur intransigeance, les souffrances de la population irakienne. De toute façon, Saddam Hussein ne peut, dans l'immédiat, obtenir la levée totale de l'embargo en raison des problèmes qui subsistent encore entre l'ONU et Bagdad, en matière de désarmement, notamment sur la question des armes biologiques (*Le Monde* du 12 avril).

La nouvelle résolution autoriserait Bagdad à exporter du pétrole, chaque trimestre, pour 200 millions de dollars de plus que les sommes prévues par les résolutions 706 et 712. Le milliard ainsi acquis irait sur un compte-séquestre, contrôlé par le secrétaire général de l'ONU, pour *« répondre aux besoins humanitaires de la population irakienne »*. Grâce à la Russie et à la France, les Irakiens ont obtenu que les nouvelles dispositions soient présentées comme *« temporaires »* et la *« souveraineté de l'Irak »* serait également affirmée. Un vote devait intervenir vendredi et, selon des membres permanents du Conseil de sécurité, il devait se faire à l'unanimité. Cette perspective a causé une grande nervosité sur les marchés pétroliers. – *(AFP, AP.)*

# Universitaires et cadres, nouveaux imams de Côte d'Ivoire

## Le renouveau de l'islam s'appuie sur une génération de jeunes religieux

**Avec 40 % de la population, l'islam revendique en Côte d'Ivoire la première place parmi les religions. Implanté sur tout le territoire ivoirien, il touche aussi bien la jeunesse que les intellectuels. Désormais, la communauté musulmane revendique un poids politique proportionnel à son importance démographique.**

**ABIDJAN**
*de notre envoyé spécial*

Tous les vendredis, à l'heure de la prière, les musulmans qui travaillent au Plateau, le quartier d'affaires d'Abidjan, se réunissent sur le parc de stationnement de l'hôtel de ville. C'est là qu'ils écoutent leurs imams, qui prêchent en français ou en malinké. Si le Plateau s'enorgueillit d'une cathédrale spectaculaire, il a fallu attendre 1994, et l'accession d'Henri Konan Bédié à la présidence, pour qu'un terrain soit offert à la communauté musulmane afin d'y construire une mosquée. Et la pose de la première pierre, maintes fois retardée, n'a toujours pas eu lieu.

L'islam s'affirme aujourd'hui comme la première religion de Côte d'Ivoire. Sur les 12 millions d'habitants, 40 % seraient musulmans. En ne prenant en compte que les nationaux, ce chiffre se situerait entre 25 % et 30 %, assez pour que l'islam prétende au premier rang. Et, comme le fait remarquer malicieusement un musulman, *« en année électorale* [à l'automne, la Côte d'Ivoire élira son président, ses députés et ses conseils municipaux], *il est normal que la communauté la plus importante soit la plus sollicitée »*. L'islam fait en effet l'objet d'attentions très contradictoires de la part du pouvoir, qui, en un an, est passé de la satisfaction de revendications anciennes à une série de maladresses parfois proches de la provocation. Le fait que le principal adversaire potentiel du président Bédié soit un musulman – l'ancien premier ministre Alassane Ouattara – ne simplifie pas les choses.

**CHANGEMENT DE NATURE**

Autrefois cantonné dans le nord du pays, proche par sa culture et son histoire des pays du Sahel, l'islam s'est diffusé sur tout le territoire, par le jeu de l'exode rural et des migrations internationales. A Anyama, gros bourg situé à une vingtaine de kilomètres d'Abidjan, on compte dix-neuf mosquées, alors qu'il n'y en avait qu'une il y a vingt ans. Ce dynamisme s'est accompagné d'un changement de nature.

A nouvel islam, nouveaux imams. Cissé Koné a une trentaine d'années. Il a étudié la théologie en Arabie saoudite ; il est aussi titulaire d'une maîtrise d'anglais. Il prêche parfois sur le parc de stationnement de l'hôtel de ville. Il est l'un des animateurs du Conseil national islamique (CNI), fondé en janvier 1993. Sa vocation est née en même temps que le renouveau islamique en Côte d'Ivoire, au milieu des années 70. Comme beaucoup de religieux de sa génération, il a *« commencé par diriger la prière pour* [ses] *condisciples musulmans, à l'internat »*, se souvient-il. En 1975, l'Association des élèves et étudiants musulmans de Côte d'Ivoire (AEEMCI) marque la première étape de la réorganisation de la communauté.

Dès lors, l'islam n'a plus été *« une affaire de vieux marchands dioulas* [du nom d'une des principales communautés du Nord], *mais la religion de jeunes cadres universitaires »*, comme le remarque avec fierté un dirigeant de l'AEEMCI. Le régime de Félix Houphouët-Boigny a répliqué, en 1978, par la création du Conseil supérieur islamique, dont la direction fut confiée à un laïc toujours en place, Diaby Moustapha, souvent contesté. Dans un premier temps, les imams réagirent en formant leur propre conseil, puis le CNI. L'imam Koné présente cette initiative comme une mesure tendant à *« modérer une jeunesse impatiente »*.

Il est vrai que *Plume libre*, le mensuel de l'AEEMCI, ne cultive pas la nuance. Evoquant le limogeage de nombreux cadres soupçonnés de fidélité à l'égard de M. Ouattara après l'accession de M. Bédié à la présidence, le journal titrait : *« Cadres musulmans, l'épuration ethnique continue »*. L'exagération était grossière, bien dans le ton d'une presse ivoirienne qui ne s'est pas encore lassée de l'excès depuis la libéralisation. Le pouvoir, en revanche, réagit violemment en conduisant deux journalistes de *Plume libre*, Dembélé Fausseni et Doumbia Ibrahim, à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan, avant de les traîner devant un tribunal, qui les condamna à dix mois de prison ferme pour *« atteinte à la réputation de l'Etat »*.

Ce dernier épisode montre que le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a changé d'attitude, passant d'une espèce de lune de miel avec les musulmans à la méfiance. Avant sa mort, M. Houphouët-Boigny avait rencontré le CNI. *« Il nous a dit que, lorsqu'il avait mené son combat contre le travail forcé des Français, les musulmans avaient été son meilleur soutien, mais que, par la suite, ils n'en avaient pas profité »*, affirme M. Koné.

Quoi qu'il en soit, le vieux président accéda à toutes les revendications de la communauté : l'édification de la mosquée du Plateau, le passage des écoles musulmanes de la tutelle du ministère de l'intérieur à celui de l'éducation, la reprise en main de l'organisation du pèlerinage de La Mecque. La maladie, puis la mort, ayant empêché le « Vieux » de veiller à l'exécution de ses promesses, elles furent réalisées par le président Bédié.

Mais, depuis lors, les incidents se sont multipliés : en juin 1994, la police est intervenue pour contrôler l'identité des personnes réunies pour la prière dans une mosquée d'Abidjan. L'imam Koudous, qui dirige le CNI, a fait l'objet de deux agressions dans des circonstances mal éclaircies.

Pour Emile Bombet, ministre de l'intérieur, ces incidents ont été montés en épingle par des gens qui *« recherchent le sensationnel en matière de politique »*. Il fait remarquer que la tradition ivoirienne est tolérante et cite l'exemple d'un village *« où les musulmans et les chrétiens ont construit ensemble la mosquée et l'église »*.

Le CNI demande le respect de cette tradition laïque et tolérante. *« Nous ne revendiquons pas l'application de la charia »*, proteste l'imam Cissé. Sa seconde épouse, Mariam, professeur d'histoire, participe à l'entretien. Lorsqu'on lui demande si elle désire que le Code civil ivoirien reconnaisse la polygamie, elle répond : *« Chez les chrétiens ou chez les musulmans, la polygamie prédomine dans tout le pays, y compris chez certains dirigeants. Ce serait admettre un état de fait. »*

Mais certains jeunes trouvent que cette modération a fait son temps. Ce militant de l'AEEMCI est aussi inscrit au Rassemblement des républicains, formé par des dissidents du PDCI autour de M. Ouattara. Etudiant, fils de fonctionnaire, il tient un discours menaçant. *« Si les élections ne se tiennent pas correctement, que Ouattara soit empêché de se présenter ou que les résultats soient truqués, il y aura de la violence. Nous, les gens du Nord, nous les musulmans, nous avons fait ce pays »*, dit-il, sans dissimuler son mépris pour ses compatriotes de la région forestière.

*Thomas Sotinel*

### *Une implantation ancienne*

**L'islam est arrivé dans le nord de la Côte d'Ivoire au XVI[e] siècle. La plupart des musulmans de cette région sont de rite malékite. Les grandes confréries, puissantes au Sénégal, tidjanistes ou mourides, et au Mali, amalistes, ne se sont implantées que récemment, en fonction des mouvements migratoires. Les wahhabites, qui se réclament d'un retour à la sunna (tradition), sont restés très longtemps isolés du reste de la communauté, qui se méfiait de la rigidité de leur doctrine et de leurs pratiques (les femmes wahhabites sont voilées de noir). Il semble que l'on assiste à un rapprochement des différentes tendances, qui se traduit par une influence croissante des thèses, sinon des pratiques, wahhabites. Certains imams ivoiriens ont participé à la récente Conférence islamique de Khartoum.**

# 150 morts lors d'un raid aérien russe en Afghanistan

**L'AVIATION RUSSE** a bombardé, jeudi 13 avril, la ville de Taloqan, au nord de l'Afghanistan, faisant 125 morts et 200 blessés. Le même jour, un autre bombardement aérien aurait fait 25 morts et une quarantaine de blessés dans la même province, selon un officiel afghan. La ville de Taloqan abrite l'état-major de l'opposition tadjike réfugiée en Afghanistan. Celle-ci lutte contre le régime néocommuniste du président du Tadjikistan, Emomali Rakhmonov, réinstallé au pouvoir par Moscou, fin 1992, à l'issue d'une guerre civile qui avait fait 50 000 morts.

La nouvelle offensive lancée par les opposants tadjiks, le 7 avril 1995, aurait causé la mort de 35 gardes-frontières, russes, tadjiks et kazakhs, tandis que 170 à 200 maquisards de l'opposition auraient été tués selon les Russes. – *(AFP.)*

### EUROPE

■ **RUSSIE : le taux d'avortement en 1992** a été deux fois plus important que celui des naissances (204 avortements pour 100 naissances), selon la Fédération internationale du planning familial (IPPF), qui précise que 3,5 millions d'interruptions de grossesse ont été pratiquées cette année-là. *« L'avortement en Russie continue d'être utilisé comme méthode de planification familiale »*, conclut l'IPPF. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : aux cérémonies du cinquantenaire** de la fin de la seconde guerre mondiale, qui se dérouleront à Moscou le 9 mai, la Pologne *« ne sera pas représentée officiellement »*, a affirmé, jeudi 13 avril, le président Lech Walesa. Le premier ministre Jozef Oleksy ne s'y rendra qu'à titre personnel et au nom de son parti excommuniste, a insisté le président, qui dénie au chef du gouvernement le droit de représenter la Pologne, notamment à cause de l'intervention en Tchétchénie. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : en violation de l'embargo,** du matériel de forage pétrolier destiné à la Serbie a été saisi dans le port de Salonique, a indiqué, jeudi 13 avril, l'agence grecque Macédoine-Presse. L'affaire avait été révélée samedi 8 avril par le *New York Times* : deux systèmes de forage expédiés d'Iran et répartis dans des dizaines de camions tentant de passer en Serbie ont été repérés par la CIA et signalés aux gouvernements de la région. – *(AFP.)*

### AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un septième républicain,** le représentant Bob Dornan, a annoncé officiellement sa candidature à la Maison Blanche, jeudi 13 avril, en soulignant qu'il entendait mener une croisade pour lutter contre la *« déchéance morale »* de l'Amérique. – *(AFP.)*

### AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : seize mille personnes ont été enrôlées** dans les rangs de la garde communale pour assister dans 380 communes les forces de sécurité dans leur lutte contre les groupes islamistes armés, a indiqué, jeudi 13 avril, le quotidien *El Watan*. Abderrahmane Méziane Chérif, le ministre de l'intérieur, avait précisé, le 18 mars, que les autorités envisageaient d'enrôler 40 000 à 50 000 gardes communaux. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : l'accord sur l'installation des contingents de l'ONU** sera signé, samedi 15 avril, entre le gouvernement angolais, l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée) et la Mission des Nations unies pour l'Angola (UNAVEM II), a annoncé, jeudi 13 avril, le gouvernement angolais. Cet accord permettra l'installation d'observateurs militaires dans 59 sites. – *(AFP.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : un échange d'espions** pourrait intervenir entre l'Etat juif, les Etats-Unis et la Russie, selon le quotidien *Haaretz*. Israël libérerait Markus Klinberg, l'ancien directeur d'un centre de recherche biologique, qui purge, depuis 1983, une peine de dix-huit ans de prison pour avoir livré des secrets militaires à Moscou. En échange, Washington libérerait Jonathan Pollard, un juif américain condamné à la prison à vie pour espionnage au profit d'Israël. La Maison Blanche a déclaré ne pas être au courant. De son côté, le ministre russe des affaires étrangères s'est dit prêt à *« une coopération concrète »*. – *(AFP.)*

■ **Le premier ministre israélien,** Yitzhak Rabin, n'exclut pas, dans un entretien paru vendredi 14 avril, le démantèlement des colonies de peuplement juives dans les territoires, au terme d'un accord de paix définitif avec les Palestiniens. *« Je continue à penser que durant la période de l'accord transitoire il n'est pas nécessaire de déraciner les colonies de peuplement. Je n'exclus pas la possibilité de déraciner les implantations lorsque nous en arriverons à des accords définitifs »*, a déclaré le premier ministre, cité par le quotidien israélien à grand tirage *Maariv*. – *(Reuter.)*

■ **IRAK : un pipeline reliant l'Irak à la Jordanie** pourrait être construit parallèlement à la modernisaton de la raffinerie d'Aqaba, sur la mer Rouge, a annoncé le ministre jordanien de l'énergie, Samih Darwazeh, à l'issue d'une visite à Bagdad. Actuellement, de 60 000 à 70 000 barils/jour de brut irakien sont acheminés par camions vers la Jordanie, avec l'autorisation de l'ONU. – *(AFP.)*

### ASIE

■ **INDONÉSIE : le « climat de peur »** dans la presse du pays a été dénoncé jeudi 13 avril par une délégation de la Fédération internationale des journalistes (FIJ, basée à Bruxelles), à l'issue d'une visite dans l'archipel qui faisait suite à l'arrestation de trois membres de l'Alliance des journalistes indépendants (AJI). – *(AFP.)*

### ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : un doublement du salaire minimum** a été entériné, jeudi 13 avril, par la Chambre haute du Parlement russe. Il passera de 20 500 roubles (20 francs) à 43 700 roubles (45 francs) à compter du 1[er] mai. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : les prix de détail** ont augmenté de 0,4 % en mars par rapport à février. En un an, la hausse des prix de détail atteint 3,5 % contre 3,4 % un mois plus tôt. La hausse de mars a relancé les spéculations sur une prochaine hausse des taux d'intérêt à court terme en Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

# Quatre touristes français sont portés disparus en Casamance

**LE GOUVERNEMENT** sénégalais et les indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques en Casamance (MFDC) ont rejeté, jeudi 13 avril, toute responsabilité dans la disparition de quatre touristes français, dont on est sans nouvelles depuis une semaine. Le même jour, le ministère français des affaires étrangères avait officiellement reconnu ces disparitions.

Jean-Paul et Martine Gagnaire, Claude et Catherine Cave, tous quatre originaires de Saint-Etienne (Loire), avaient quitté, le 6 avril, le camping de Ziguinchor, capitale de la Casamance, pour gagner par la route le Cap-Skirring, distant de 80 kilomètres. Leur véhicule n'a pas été retrouvé.

Des enquêteurs ont établi que les Français ont quitté la route dans le Parc national de Basse Casamance, base de repli des indépendantistes, séparée du reste du Sénégal par la Gambie. Le MFDC a déclenché une lutte armée en 1982, qui a connu son point culminant entre juillet 1992 et juillet 1993. Pendant cette période, les coups de main des rebelles, dirigés par l'abbé Augustin Diamacoune, et les opérations de l'armée ont fait un millier de morts dans les rangs des maquisards et dans la population. Ils ont provoqué le départ des touristes, jusqu'alors très nombreux dans cette région.

**LUTTE ARMÉE**

En 1993, un cessez-le-feu a été conclu entre le gouvernement et le MFDC. Mais, en janvier 1995, une fraction – le Front sud – a repris la lutte armée. Depuis lors, une dizaine de soldats sénégalais ont été tués. La fraction majoritaire du MFDC, qui reconnaît toujours l'autorité de l'abbé Diamacoune, a rejeté la responsabilité de la disparition des quatre Français sur l'armée sénégalaise, ce que Dakar a aussitôt démenti. De nombreux observateurs estiment néanmoins que les touristes pourraient être aux mains de dissidents du MFDC. Il s'agirait alors du premier enlèvement d'Occidentaux dans ce conflit. – *(AFP, Reuter.)*

# Polémique entre le Rwanda et le Zaïre après l'attaque d'un camp de réfugiés

**GOMA**
*de notre envoyé spécial*

Malgré le démenti de Kigali, les militaires zaïrois continuaient, jeudi 13 avril, d'attribuer aux forces gouvernementales, l'Armée patriotique rwandaise (APR), l'attaque lancée, la veille, contre le camp de réfugiés de Birava, au sud du lac Kivu, au nord de Bukavu (*Le Monde* du 13 avril). Le bilan de l'assaut s'élève désormais à 35 morts. Le rapport d'enquête du Groupe de liaison de sécurité civile du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) n'était pas parvenu, jeudi soir, à Goma. Selon l'agence Reuter, les troupes des Nations unies, stationnées du côté rwandais de la frontière, ont estimé que l'APR n'était pas responsable de l'attaque, les observateurs de l'ONU n'ayant observé aucun mouvement de troupes, dans la nuit du 12 au 13 avril.

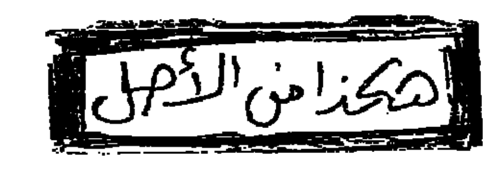
Cet événement a précipité l'envoi de 150 militaires du contingent zaïrois pour la sécurité dans les camps (CZSC), à destination du sud du lac Kivu. Un millier se trouvent déjà dans la région de Goma, où ils assurent la protection des camps, à la satisfaction des différentes agences des Nations unies et des organisations non gouvernementales. Ils sont tous issus de régiments d'élite qui forment la division spéciale présidentielle (DSP).

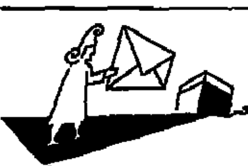
Continuant leur campagne contre la communauté internationale, les autorités de Kigali, après avoir suscité, dans le courant de la semaine, plusieurs manifestations « spontanées » contre la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), et les diverses agences de l'ONU, ont favorisé, jeudi, l'organisation de nouveaux mouvements « populaires » devant les représentations diplomatiques de France et de Belgique. Des jeunes arrêtaient les véhicules des organisations internationales pour s'enquérir de la nationalité de leurs occupants. La veille, Radio-Rwanda avait dénoncé la responsabilité des Français et des Belges dans le génocide.

*Frédéric Fritscher*

# Le dollar va remonter, assure le président Clinton

**LE PRÉSIDENT** Bill Clinton a déclaré, jeudi 13 avril, que Washington allait poursuivre sa politique de réduction du déficit budgétaire, ce qui va contribuer à faire remonter le dollar. *« Les marchés internationaux ne le savent peut-être pas encore, mais* [...] *nous allons avoir une politique responsable et le dollar réagira en conséquence »*, a affirmé M. Clinton. Faisant allusion au projet de réduction d'impôts de 189 milliards de dollars sur cinq ans, voté la semaine dernière par la Chambre des représentants, sans que les républicains aient expliqué comment elle serait financée, M. Clinton a lancé une pique à ses adversaires en déclarant qu'il était *« imprudent de parler de réductions d'impôts tant que vous n'expliquez pas comment vous allez réduire le déficit »*. – *(AFP.)*







**RPR** Edouard Balladur a réussi, jeudi 13 avril, à mobiliser quelque 5 000 personnes pour le meeting qu'il tenait à Lille. Dans ce département, comme dans beaucoup d'autres, si nombre d'élus néogaullistes se sont rangés derrière le premier ministre, les militants sont restés fidèles au fondateur du RPR. Mais les uns et les autres veulent oublier ces querelles afin d'affronter unis l'échéance des municipales du mois de juin. ● HAUTS-DE-SEINE Toutefois, dans le département de Charles Pasqua, ceux qui soutiennent M. Chirac sont décidés à mettre fin à la domination du ministre de l'intérieur sur le département. ● POLÉMIQUE A Lille, M. Balladur a dénoncé les « *illusions dangereuses* » suscitées par les promesses démagogiques de son rival du RPR. M. Chirac, le même soir à Reims, a assuré qu'il fallait renverser la logique économique qui présidait à la gestion de la France.

# En province, balladuriens et chiraquiens préparent la réconciliation

## Le souci de gagner les municipales oblige les élus locaux à être plus mesurés que les états-majors parisiens. Mais MM. Chirac et Balladur continuent à polémiquer à distance

LILLE
*de notre envoyé spécial*

Narquois, les partisans de Jacques Chirac dans le Nord attendaient Edouard Balladur au tournant. Allait-il, jeudi 13 avril au soir, lors du grand rassemblement auquel il participait à Lille, en compagnie de François Léotard, ministre de la défense, attirer du monde dans ce traditionnel fief gaulliste. Ils en auront été pour leurs frais. Certes, le premier ministre-candidat a laissé percer une pointe d'inquiétude en terminant son discours par cet appel un brin gaullien : « *Je voudrais être le candidat de tous les Français et de toutes les Françaises. Alors, je vous le demande, il faut m'aider !* »

Certes, encore, Jacques Chirac avait réuni quelque huit mille militants dans la salle du Zénith pleine à craquer, lors de sa venue vendredi 7 avril, alors que le premier ministre n'a attiré qu'environ cinq mille sympathisants. Mais l'assistance enthousiaste, largement composée de jeunes qui avaient enfilé de nouveaux tee-shirts – « *Avec Doudou, c'est + doux* » –, était loin d'être ridicule. Et la forte troupe de parlementaires et d'élus qui avaient pris place sur la scène témoignait, sans conteste, que les caciques locaux du RPR ne se sont pas tous, loin de là, rangés derrière le maire de Paris.

**« LA PRÉSIDENTIELLE, C'EST RÉGLÉ »**

Dans la tradition gaulliste, le Nord est une fédération symbolique. Lille n'est-elle pas la patrie d'origine du « général », comme s'en enorgueillissent également chiraquiens et balladuriens ? Et Jacques Chirac n'avait-il pas choisi la capitale du Nord, le 4 novembre, pour annoncer sa candidature à l'élection présidentielle ? Dès ce moment, pourtant, Edouard Balladur a su qu'il pourrait y compter de sérieux appuis. Le 10 novembre, en effet, Jacques Vernier, député et maire de Douai, présentait sa démission de son poste de secrétaire fédéral du RPR, estimant « *intenable de rester à la tête d'une fédération aux trois quarts chiraquienne* » quand lui-même était favorable au premier ministre. Il assumait ainsi, avec une franchise dont chacun lui sait gré, le clivage que l'on retrouve dans de nombreux autres départements entre des élus souvent séduits par M. Balladur et des militants ou cadres fidèles au fondateur du RPR.

Aujourd'hui, encore, ces contradictions nourrissent « *de l'étonnement, de la tristesse, peut-être de la déception* », reconnaît Jacques Vernier. « *Le plus difficile à vivre est cet éloignement des compagnons dans deux camps différents, cette impression de n'être plus dans la même famille* », ajoute-t-il. Mais tous le soulignent, d'un bord comme de l'autre : cela n'a pas déclenché de conflits, d'agressions mutuelles et pas davantage de coups bas. « *Les militants n'ont pas compris que certains se détournent de Jacques Chirac* », note Colette Codaccioni, député et nouvelle secrétaire fédérale nommée par Alain Juppé, dès le lendemain de la démission de M. Vernier. Mais elle ajoute : « *On se voit, on se parle, la fédération tourne et personne, les militants les premiers, ne veut envenimer les choses et casser la baraque.* »

« *Plusieurs élus qui briguent une mairie au mois de juin ont pu préférer avoir le vent dans le dos et apparaître comme les hommes du président prévisible* », note Jacques Legendre, sénateur et maire de Cambrai, devenu aujourd'hui l'un des partisans actifs de M. Chirac, pour expliquer le choix fait par plusieurs en faveur d'Edouard Balladur. « *Ce parfum d'opportunisme a un peu choqué. Mais il n'y a pas eu et il n'y aura pas de guerre civile interne, sauf dans l'hypothèse, plus qu'improbable, où Jacques Chirac ne l'emporterait pas. Là, le sentiment qu'il y a eu trahison ressortirait* », ajoute-t-il. Même écho de la part de Jacques Donnay, président du conseil général : « *Dans un mois, tout ça sera fini, et on en parlera plus. Il y aura bien quelques rancœurs, mais vite cicatrisées.* » Patrick Delnatte, député de Tourcoing après le décès de Serge Charles en septembre et fidèle de Jacques Chirac ajoute : « *Les balladuriens n'ont pas été triomphants sur le Nord au moment où ils avaient le vent en poupe. Il n'y aura pas d'excommunications dans l'autre sens.* »

Les partisans d'Edouard Balladur le confirment. Pour Michel Ghysel, député de Roubaix, « *à Paris, les gens s'envoient à la figure des mots qui font plus mal que des coups. Sur le terrain, en province, et peut-être plus encore dans le Nord, on ne s'est pas livré à ce genre d'outrance et d'agressivité. Même si la fédération est aux mains des chiraquiens* ». « *Pas un balladurien n'aura d'états d'âme le soir du 23 avril* » si le premier ministre ne figure pas au second tour, note Jean-René Lecerf, premier vice-président du conseil général. « *J'ai cru que Balladur avait une beaucoup plus grande aptitude à rassembler que Chirac. En réalité, ce dernier a retourné tout ça. Chapeau l'artiste* », conclut-il. Bref, il n'y aura pas besoin de recoller les morceaux. Surtout, souligne Jacques Vernier, si le camp gagnant « *n'écrase pas les perdants* », pratique « *le grand pardon* ».

L'approche des élections municipales des 11 et 18 juin a dissuadé, de surcroît, toute vélléité de se lancer dans des guerres intestines. « *Les gens ne veulent pas que les empoignades des chefs leur fassent manquer leur objectif essentiel, c'est-à-dire les municipales, soit pour conserver des mairies, soit pour en conquérir, dans la foulée d'une victoire présidentielle et dans le prolongement des législatives de 1993* », note Jacques Legendre. Alex Turk, balladurien, gaulliste dissident depuis les sénatoriales de 1992 et candidat de la majorité à la mairie de Lille, conclut, en résumant le sentiment général : « *Le 7 mai au soir, le discours sera unanime : on vient de gagner ensemble le premier tour présidentiel, gagnons ensemble le deuxième tour municipal. Pour beaucoup, les présidentielles, c'est déjà réglé.* »

*Gérard Courtois*

## Charles Pasqua contesté dans son fief

**INIMAGINABLE** il y a quelques mois, la scène se répète désormais dans les Hauts-de-Seine : le seul nom de Charles Pasqua déclenche huées et sifflets parmi les militants du RPR mobilisés derrière Jacques Chirac. Mercredi 12 avril, à Rueil-Malmaison, ils étaient environ quatre-vingts, réunis pour un dîner-débat à l'initiative de Danièle Küss, conseiller municipal d'une ville dont le maire RPR, Jacques Baumel, fut un des plus puissants porte-voix du premier ministre avant le début de sa campagne officielle.

« *Les militants ont réclamé qu'on fasse quelque chose pour Chirac* », racontent M[me] Küss et Alain Aubert, président du comité de soutien départemental au maire de Paris, en même temps que vice-président du conseil général. Un député, Georges Gorse, un sénateur, Michel Maurice-Bokanowski et deux conseillers généraux – Daniel Léon (Clamart) a rejoint M. Aubert (Colombes) – ont au bout du compte bravé les consignes du président du conseil général et secrétaire départemental du RPR, relayées par son adjoint à la fédération, Jean-Jacques Guillet. Mais pas moins de trente-quatre comités de soutien à M. Chirac ont fleuri dans le fief du ministre de l'intérieur, envers et contre la quasi-unanimité des maires.

**RAPPORT DE FORCES**

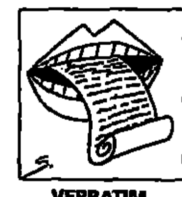
A l'issue de l'intervention de Camille Cabana, adjoint au maire de Paris, les questions des militants, mercredi soir, ont révélé la profondeur du malaise dans l'une des plus puissantes fédérations néogaullistes (28 000 adhérents). « *Que va-t-il se passer aux muncicipales ? Envisage-t-on un changement du bureau de circonsription ? Allons-nous laisser le département aux balladuriens ? Qui sera le prochain maire de Rueil ? Peut-on envisager que Pasqua rentre dans le rang et fasse partie du gouvernement ?* » Sagement, le messager de M. Chirac leur répond qu'« *on ne peut pas faire une campagne au nom du rassemblement et lancer des exclusives* », mais, s'agissant de certains cas personnels, il précise qu'« *on ne se montrera pas rancunier, mais pas, pour autant, amnésique* ».

Frustrés, quelques dîneurs menacent d'aller « *voir Philippe de Villiers* », tandis qu'autour des tables, les langues se délient. « *On ne va pas accepter que les chiraquiens soient exclus des listes municipales. Si Chirac gagne, on ne demande pas tout, mais on demande à être reconnus. Comme Pasqua ne connaît que les rapports de forces, on va monter des listes chez les maires les plus engagés dans la campagne de Balladur.* » M. Baumel à Rueil, Patrick Balkany à Levallois-Perret et, dans une moindre mesure, Patrick Devedjian à Antony, sont ainsi visés.

Le RPR des Hauts-de-Seine est profondément déchiré. « *C'est une machine qui ne marche plus. Il ne faut plus que la fédération se limite à Jean-Jacques Guillet. Si Pasqua persiste à mettre Isabelle Balkany sur sa liste aux sénatoriales, il y aura une liste chiraquienne* », prévient M. Aubert, qui prédit « *le schisme du RPR* », dans la mesure où « *que Pasqua le veuille ou non, plus rien ne sera comme avant* ».

*Pascale Sauvage*

## « Que personne ne joue les apprentis sorciers »



VERBATIM

**EDOUARD BALLADUR** a solennellement mis en garde, au cours d'un rassemblement à Lille, jeudi 13 avril, « *ceux qui font toutes les promesses, qui veulent échapper à toutes les contraintes et qui pensent que quelques incantations suffisent à régler des problèmes difficiles* ». Le premier ministre a aussi lancé : « *Nous sommes en campagne électorale. Il est d'usage de présenter les choses de la manière la plus agréable. Mais demain, rien ne serait possible si l'on n'a pas dit la vérité aux Français et si on s'est borné à les flatter et à les séduire pour attirer leurs suffrages* ».

« *Je crois aux promesses, pas à la démagogie. Vous allez élire un président, pas un candidat, pas l'auteur d'un catalogue plus ou moins séduisant. Comment dialoguer après l'élection avec ceux à qui on a tout promis, tout garanti sans effort. Ce n'est pas mon cas* », a-t-il poursuivi, avant de lancer, en sa qualité de premier ministre, un « *appel à tous les responsables politiques, professionnels, sociaux, à tous les candidats pour qu'ils fassent en sorte que des illusions dangereuses ne naissent pas, ce qui aurait des conséquences redoutables* ». Car, a-t-il expliqué en faisant allusion aux mouvements sociaux de ces dernières semaines, « *voilà que se développe désormais une agitation dangereuse qui risque de diffuser l'inquiétude* ». « *On a trop donné à croire au cours de cette campagne électorale que tout était possible, tout de suite et pour tout le monde. (...) Or, si, au sentiment de confiance qui existe depuis deux ans, devait se substituer un sentiment de méfiance et de doute, alors c'est la croissance qui serait remise en cause* », a fait valoir M. Balladur.

Certes, « *les salariés qui constatent que la croissance est revenue veulent, légitimement, en tirer les profits. Que ce souhait soit pris en compte me paraît non seulement normal, mais légitime. (...) Pour autant, il ne faut pas casser la machine, faire dérailler le train de notre économie* ». Et il a fait valoir que, « *une fois déjà* », en 1981, on avait tenté « *ce qu'on appelait déjà une autre politique. Ce fut la fête durant quelques semaines, mais très vite, tout le monde fut obligé de déchanter. (...) Si l'on n'y prend garde, une fois encore, mais une fois de trop, la France sera laissée au bord du chemin et cela, je ne le laisserai pas faire* ». « *Que personne ne joue les apprentis sorciers, ce sont tous les Français qui auraient à s'en mordre les doigts* », a conclu M. Balladur.

## « Un renversement complet de logique est indispensable »



VERBATIM

**DEVANT 5 000 PERSONNES,** à Reims, jeudi 13 avril, Jacques Chirac a rejeté l'idée selon laquelle il y aurait deux France : « *L'une toujours plus nombreuse condamnée à rester au bord du chemin, l'autre, toujours plus imposée, pour lui venir en aide* ». « *La France des inégalités, c'est aussi la France de l'argent qui va aux spéculateurs et aux faiseurs d'affaires*, a-t-il dit, *alors qu'on ne rémunère plus correctement le travail bien fait et les métiers de vocation, comme les infirmières, les assistantes sociales, les magistrats, les instituteurs et bien d'autres encore, c'est-à-dire le maillage même de notre société. La France des inégalités, c'est une France incapable d'offrir un toit à toutes les familles. C'est une France qui ne parvient plus à donner aux enfants les savoirs indispensables et les moyens de leur future insertion professionnelle. C'est une France qui laisse certains quartiers de nos grandes villes partir à la dérive et sortir du territoire de la République. Une France où la loi n'est plus appliquée sur certaines de ses parties.* »

« *Un renversement complet de logique est désormais indispensable pour privilégier le traitement économique du chômage qui s'est trop longtemps effacé devant son traitement social* », a déclaré le maire de Paris, qui a dénoncé « *un système de pensée hégémonique, (...) qui est né naturellement à Paris et qui veut tout contrôler, est la conséquence de la montée en force de la technocratie, à laquelle le pouvoir politique, par manque de volonté, par facilité aussi, a concédé l'essentiel de l'autorité* ». « *Il est temps de comprendre que l'économie et le social forment un tout. (...) On ne bâtit pas une réussite économique sur les décombres d'une politique sociale, pas plus d'ailleurs qu'on ne peut renforcer les solidarités sur fond de dérive des finances publiques* », a-t-il souligné.

Evoquant la lutte contre le chômage, M. Chirac a ajouté : « *Il ne s'agit pas de créer artificiellement des emplois précaires, comme on a eu tendance à le faire, mais des métiers à part entière, qui participent d'une société plus humaine, plus conviviale. Malgré des mesures partielles, l'essentiel reste à faire. Formation à ces métiers de service. Possibilité pour chaque ménage de déduire de son impôt les salaires versés aux personnes qu'il emploie. Allocation compensatrice pour les familles qui n'acquittent pas l'impôt sur le revenu, mais souhaitent créer un emploi de proximité.* »

هكذا/من الأصل



réconciliation

tionnels

# C'est vrai, pour obtenir de si bons prix, nous faisons venir nos produits du bout du monde.




**Chez Auchan, nos 6400 fournisseurs nationaux prouvent que la qualité France existe.** En effet, nos clients la trouvent tous les jours dans nos rayons, y compris celui du textile. A *Plonéour-Lanvern dans le Finistère, à Aubiet dans le Gers, à Sceaux sur Huisne dans la Sarthe...* des entreprises ont compris en travaillant régulièrement avec nous, que productivité pouvait rimer avec qualité. La plupart de nos fournisseurs sont peut-être ce qu'il est convenu d'appeler des PME. Nous, nous pensons qu'ils mériteraient d'être qualifiés de "grandes" entreprises pour leurs performances.

**LA VIE AUCHAN. TOUT POUR LA VIE**

**Auchan**

A SUIVRE

## Second tour



Ont voté ! Les fidèles et les inconstants, les curieux et les indifférents, les célèbres et les obscurs. Les parrains ont voté ! Les résultats sont déjà connus, le Conseil constitutionnel les a affichés, jeudi 13 avril. Inscrits 36 000 – au bas mot –, votants 13 983. Premier Chirac (4 097, alors qu'il en faut au moins 500), deuxième Balladur (2 425), troisième Jospin (2 164). Derrière, et dans l'ordre, viennent Hue, Laguiller, Voynet, Villiers, Le Pen et Cheminade. Les maires, en rangs serrés, les conseillers généraux, les conseillers régionaux et les parlementaires, en formations plus éclaircies, ont tranché.

Le fait est que déjà le second tour s'organise. Il y a des signes qui ne trompent pas. Brice Lalonde, éphémère candidat à l'élection présidentielle – il n'avait su convaincre que trois parrains – a dû se fendre d'un communiqué indiquant qu'il n'avait pas – encore ? – rallié M. Chirac. C'est qu'avec le second tour revient le temps, fugace, des rapprochements et des ralliements.

A Tours, les chiraquiens et les balladuriens ont décidé de se rendre visite dans leurs permanences respectives. Ils ont réitéré les gestes des grands navigateurs, en échangeant pacotille et bimbeloterie. Jeudi 13 avril, il fut troqué un livre et une cassette à la gloire du maire de Paris contre un paletot à l'effigie du premier ministre. On partagea même, nous dit l'AFP, cidre et tarte aux pommes pour que l'illusion soit complète avec Colomb ou Cook, même si l'Histoire nous enseigne que la suite de telles cérémonies fut rarement aussi amicale.

Pour Lucien Neuwirth (RPR), sénateur de la Loire, la révélation des compétences indiscutables de M. Chirac a été malencontreusement tributaire, comme cela arrive souvent, de la surcharge de son agenda. M. Neuwirth trouvait M. Balladur à son goût et présidait même son comité départemental de soutien. Il avait bien à son chevet les propositions du maire de Paris, mais le Sénat à Paris et ses affaires dans la Loire ne lui avaient jamais donné le temps, à la veillée, d'en entamer la lecture. C'est désormais chose faite. M. Neuwirth a donc pris sa plume pour informer ses amis de sa découverte. *« J'estime, après les avoir soigneusement étudiés, que de tous les projets pour la France développés au cours de la campagne électorale, celui de Jacques Chirac est celui qui correspond le mieux au besoin de renouvellement en profondeur »*, a-t-il assuré, après avoir abandonné à moins curieux que lui la présidence du comité de soutien.

Les gaullistes de la Loire et de la Touraine auraient sans doute été mieux avisés de s'inspirer de l'exemple de ceux de la Savoie, qui ont fait la preuve, pour cette élection, d'une grande sagesse. Il se trouve en effet qu'en Savoie, Michel Barnier, président du conseil général et ministre de l'environnement, soutient M. Balladur, alors qu'Hervé Gaymard, son suppléant, devenu député, appartient à l'équipe de campagne de M. Chirac. Leurs électeurs n'en ont pas moins reçu une lettre cosignée dans laquelle ils expliquent leurs différences en assurant que leur *« amitié »*, restée *« intacte »*, passera bien le 23 avril.

Les parrains ont voté. Le second tour se prépare, revient le temps de la parole pour les exclus du premier. On annonce déjà l'analyse de René Monory, gratifié d'une signature dans les comptes du Conseil constitutionnel, alors que le président du Sénat n'était même pas candidat – ce qui est assez chic. M. Monory partage ce luxe avec Valéry Giscard d'Estaing et Charles Millon, qui, eux, auraient bien voulu, mais n'ont pas pu. Raymond Barre, logé à la même enseigne, n'a rien eu du tout, mais il est annoncé, mercredi 19 avril, à Lyon, aux côtés d'Alain Juppé, qui soutient M. Chirac. Pendant quinze jours, il faudra se contenter de fortes paroles, car la Constitution est ainsi faite qu'avant le second tour les parrains ne revotent pas.

**Gilles Paris**

# La majorité se dispute les voix juives

### Comme à chaque élection depuis 1981, le spectre d'un vote « communautaire » dans cette partie de la population hante les états-majors des candidats

**CHAQUE CAMPAGNE** présidentielle repose rituellement le problème : existe-t-il un « vote juif » ? Si l'on estime que l'on compte en France quelque six cent mille personnes de confession juive, dont un gros tiers en Ile-de-France, et que se trouve en Israël même, compte tenu des binationaux, l'un des plus forts contingents d'électeurs à l'étranger – vingt-sept mille selon le recensement de l'ambassade d'Israël à Paris –, la question ne laisse indifférent aucun état-major politique.

Son importance étant admise, reste à s'interroger sur sa consistance. *« Le vote juif n'existe pas*, affirme Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), regroupant une soixantaine d'associations de la communauté. *Ce vote a toujours été à l'image de la population. Nous n'avons pas d'inclination pour l'un ou pour l'autre. »*

Conformément à sa charte et à ses positions constantes, le CRIF ne donne aucune consigne de vote. Dans un document expédié le 3 avril à tous les candidats, hormis Jean-Marie Le Pen et Jacques Cheminade, il rappelle que *« chaque citoyen électeur »* aura *« à se déterminer librement et en toute responsabilité personnelle »*, en insistant cependant sur quelques préoccupations fortes : attachement à la laïcité, réserve à l'égard d'une restauration du scrutin proportionnel, effort poursuivi en faveur de la construction européenne, *« recherche de la paix au Moyen-Orient dans la sécurité des parties concernées »*, *« fidélité à Jérusalem, capitale de l'Etat d'Israël »*, une politique culturelle de la France *« englobant Israël dans la francophonie »* et *« lutte implacable »* contre *« le terrorisme fanatique »*.

La seule consigne de vote du CRIF est *« une mise en garde contre les partis qui prêchent l'exclusion et contre ceux qui seraient tentés de faire alliance avec eux »*. C'est une position constante du CRIF, qui n'a jamais cessé de tirer la sonnette d'alarme devant la menace lepéniste. Selon ses instances, les sondages confirment que la menace Le Pen continue de planer sur la démocratie dans ce pays, et la dégradation du climat social ne les rassure pas sur ce point. Elles nourrissent les mêmes préventions envers Jacques Cheminade, candidat mystérieux dont l'organisation avait dénoncé, par exemple, le rôle néfaste des *« financiers juifs de la City »* dans les désordres économiques mondiaux.

Entre 1981 et 1988, François Mitterrand, premier chef d'Etat français à se rendre en Israël, avait profité, pour reprendre le mot de M. Kahn, d'une certaine « inclination » de la communauté juive, mais l'« affaire » de la gerbe sur la tombe du maréchal Pétain et, surtout, les révélations de septembre 1994 sur son passé à Vichy et son amitié avec René Bousquet, qui fut secrétaire général de la police en 1942-1943, ont jeté un froid. Lionel Jospin risque d'en pâtir, même si on lui reconnaît le mérite d'avoir su exposer, le moment venu, son trouble.

### L'hostilité envers M. Balladur, suspecté d'être trop civil avec M. Le Pen, est encouragée par les chiraquiens

A droite, même s'il convient de se méfier du prisme déformant de la capitale, M. Chirac semble aujourd'hui pouvoir compter sur une certaine préférence. Ses amitiés anciennes avec Saddam Hussein ont été oubliées. En tant que maire de Paris, il a su se montrer d'une grande générosité, y compris avec la communauté orthodoxe loubavitch. Ses bonnes relations avec le grand rabbin Joseph Sitruk sont de notoriété publique.

Depuis son installation à la tête du gouvernement, Edouard Balladur a fait beaucoup d'efforts pour s'attirer les bonnes grâces de la communauté. L'arrivée de Simone Veil au poste de ministre d'Etat était déjà, dans son esprit, une main tendue. Le premier ministre a pu compter aussi sur un certain zèle, très contesté à l'intérieur du CRIF, de M. Kahn, qui se serait bien vu ministre en avril 1993 ou sur la liste européenne de Dominique Baudis en juin 1994. Au cours de cette campagne, le premier ministre a multiplié les démarches.

Cependant, les préventions d'une partie des juifs à l'encontre du premier ministre demeurent. Complaisamment encouragés par les chiraquiens, certains membres de la communauté affichent clairement leur hostilité à un chef de gouvernement suspecté d'être trop civil avec M. Le Pen. L'avocat Arno Klarsfeld, fils de Serge Klarsfed, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, vient ainsi d'apporter un soutien remarqué à M. Chirac. *« M. Balladur*, déplore-t-il, *bénéficie d'une bienveillance annoncée du Front national au second tour. Peut-être est-ce le remerciement de deux années où M. Balladur eut le souci de ne pas heurter le FN, même lors de l'ignoble assassinat du jeune Français d'origine comorienne par des colleurs d'affiches* [de ce parti]. » Le communiqué d'Arno Klarsfeld a été transmis aux rédactions par le fax du député du Val-d'Oise, Pierre Lellouche, actif porte-parole de M. Chirac auprès de la communauté juive.

C'est dire que, sur ce terrain-là aussi, la lutte est vive. Les communiqués et les appels se succèdent. *« Le Sentier avec Jacques Chirac »*, annonce une pétition, rappelant le refus de *« toute compromission avec l'extrême droite »*. Dans un entretien accordé à *Tribune juive* (daté 13 avril), M. Chirac vient rappeler que son attitude vis-à-vis du Front national *« n'a jamais varié »*. *« Je crois qu'elle est notoire*, ajoute-t-il. *Aucune alliance, aucun compromis ne sont possibles. »*

Pour tenter de juguler cette offensive des chiraquiens, M. Pasqua, par l'entremise de son chargé de mission pour la lutte contre le racisme, Patrick Gaubert, vient de souhaiter *« une très heureuse fête de Pessah* [Pâque] *à l'ensemble de la communauté juive de France »*, en rappelant toutes les initiatives prises depuis deux ans pour *« intensifier l'étroite concertation »* entre le ministère de l'intérieur et la communauté. L'état-major de M. Jospin a fait part, le 12 avril, de ses protestations auprès du Conseil constitutionnel, jugeant que MM. Pasqua et Gaubert utilisaient abusivement les moyens de l'Etat pour leur propagande.

Toutes ces concurrences et polémiques montrent bien que l'appréhension du vote juif par les experts politiques demeure tout à fait particulière et importante. *« C'est devenu un mythe »*, n'hésite pas à dire Arno Klarsfeld. Un mythe que personne, à l'en croire, dans la communauté organisée ne songerait à démentir vraiment.

**Daniel Carton**

# « Il arrive un moment où on a envie de tout casser »

**À LA ROCHE-SUR-YON**, depuis la création de l'usine Michelin en 1972, personne n'y avait jamais fait grève. Jusqu'à l'autre semaine. *« Le Vendéen, il se fait traiter de Japonais français, il bosse, il bosse et il se la ferme, sauf que c'est fini le temps du « merci not'bon maître »*, tempête Maurice, cinquante-deux ans, fils de fermier. Marcel attribue en partie ce réveil des consciences... à de Villiers : *« Il a réussi à dynamiser la Vendée, à nous redonner une fierté. »* Bernard pense plutôt que le groupe de Clermont-Ferrand a commis l'erreur de muter à La Roche-sur-Yon des ouvriers originaires d'autres sites de production : ces derniers *« ont fait changer la mentalité. Ils ont été écœurés quand ils se sont aperçus qu'en Vendée, à travail égal, ils étaient comme nous : moins payés »*.



CARTE POSTALE

Toute sa vie, Jacky – père de quatre enfants, gagnant 7500 francs net par mois avec une ancienneté de vingt-trois ans – a alterné les semaines de nuit, du soir et du matin. Toute sa vie, Jacky *« a tapé dedans »*, croyant qu'avec le temps il allait bénéficier d'*« un petit mieux »*. Il sent bien qu'à cinquante-deux ans il n'a pas la même intensité de travail. La machine, avec l'électronique, *« use plus la tête que le corps »*. Jacky est moins performant, les contrôles de production le disent. *« Alors, au lieu de gagner un petit peu, je perds des points. »* Pour lui, *« cette boîte casse les gens »*. Le fils de paysan vendéen avait toujours grandi avec *« l'idée qu'on avait besoin d'un plus petit que soi »*. Jacky se rend compte que le petit, aujourd'hui, *« on le fait crever »*.

**« DES MIETTES POURRIES »**

Il pense que la politique, c'est comme la stratégie de Michelin à l'intérieur de la *« boîte »* : monter les uns contre les autres, diviser pour régner, faire *« miroiter des trucs »*. *« Ici, il y a des mouchards qui rapportent au patron. Moi, n'importe quel copain de droite, de gauche, jamais je ne le vendrai. »* 7 500 francs mensuels, vingt-trois ans d'ancienneté, *« et avec ça il faudrait donner pour le sida, le Rwanda. Entre parenthèses, qui est allé les exploiter autrefois, en les divisant là-bas comme chez nous ? »*. Parfois, Jacky pense que les voyous qui font des hold-up ont raison : *« Ils montrent l'argent là où il est. »* Ses deux filles aînées ne sont pas allées plus loin que le baccalauréat : *« De toute façon, leurs copines ont un BTS de vente et elles se retrouvent à la chaîne dans une usine de poulets. »* Le fils a cassé la voiture en allant à Nantes préparer son CAP. La dernière est encore au collège. Jacky a dû faire un emprunt. *« On hypothéquera la maison, si on n'y arrive pas. »* 7 500 francs, vingt-trois ans d'ancienneté. Il le dit en hurlant, les larmes aux yeux : *« A quoi ça sert de travailler si vous n'avez que des miettes, et encore, si c'était de bonnes miettes, mais elles sont pourries. »*

Une fois, à l'usine, des copains lui avaient parlé : *« Regarde la gauche, on a voté pour eux et ils ont fait une politique de droite. »* Jacky a nuancé : *« Deux septennats de droite et on aurait été sans doute davantage dans le pétrin. »* Jacky a voté pour la gauche, pour la droite, et, dit-il, *« ils nous ont pas mal baisés »*. Il pense pourtant qu'il y a des gens qui se sont battus pour obtenir la Sécurité sociale pour tous, *« y en a qui ont laissé leur peau dans les conflits syndicaux, et ça si c'est pas la gauche, c'est qui ? »*. Un jour, sa belle-sœur est arrivée en pleurant de l'atelier de confection où elle travaille, en répétant : *« Ils nous poussent, ils nous poussent. »* Un autre jour, un cadre de l'usine lui a simplement fait comprendre qu'il envoyait, lui, ses enfants à l'université. Jacky ne sait pas encore pour qui voter. Il trouve que *« les gens qui gagnent 30 000 francs pourraient donner un peu »*. Il a dit à sa belle-sœur qu'il fallait arrêter l'esclavage. Aux élections législatives de 1993, Jacky a voté pour Jean-Marie Le Pen, *« parce qu'il arrive un moment où on a envie de tout casser et même de se casser soi-même »*, dit-il en s'excusant.

**Dominique Le Guilledoux**

# Alain Madelin défend le plan anti-chômage de M. Chirac

**APRÈS LA PUBLICATION** par *Le Monde* du 13 avril d'une étude conduite par un groupe d'économistes, dont Pierre-Alain Muet, laissant entendre que le *« contrat initiative emploi »* proposé par Jacques Chirac aurait peu d'impact sur le chômage, Alain Madelin conteste cette prévision. *« Le chiffrage et les analyses du contrat initiative emploi qui sont faits dans cette étude sont erronés »*, estime-t-il. Le ministre des entreprises juge que les *« les risques de substitution* [...] *sont nuls »*, puisque ce contrat serait réservé à des activités nouvelles. De son côté, le porte-parole de M. Chirac, François Baroin, observe qu'il s'agit d'une *« étude tronquée »* ne prenant en compte que les effets de ce seul contrat.

*Le Monde* avait pris soin de préciser que l'étude en question n'englobait pas toutes les mesures préconisées par le maire de Paris. Ainsi les allègements de charges n'ont-ils pas pu être pris en compte, puisque M. Chirac n'a pas encore indiqué s'ils seraient prioritairement affectés à la diminution du coût du travail non qualifié ou à l'augmentation du salaire direct.

# Création d'une association pour un référendum sur l'éducation

**ADRIEN GOUTEYRON**, sénateur (RPR) de la Haute-Loire, a annoncé, jeudi 13 avril au Sénat, la création de l'Association pour une consultation nationale sur l'école et la formation (ACNEF) qu'il préside. Sept députés et sénateurs de la majorité défendent l'idée chiraquienne d'un référendum sur l'éducation, parmi lesquels Claude Goasguen, député (UDF) de Paris, proche de François Bayrou, Bruno Bourg-Broc, député (RPR) de la Marne et rapporteur du budget de l'éducation nationale, Eric Raoult, député (RPR) de Seine-Saint-Denis et Pierre Lequiller, député (UDF) des Yvelines. *« Notre démarche vise à préparer un grand débat qui pourrait prendre la forme d'états généraux de l'éducation et de la formation »*, a expliqué M. Gouteyron. Une *« large commission nationale et représentative »* en établirait la synthèse puis le gouvernement élaborerait un texte de loi, soumis aux Français par référendum.

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**

■ **REPORTS.** Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle, a totalement exclu, lors d'un meeting à Toulouse, jeudi 13 avril, l'hypothèse d'un report des voix du FN sur Jacques Chirac au second tour. *« Jacques Chirac a beaucoup de soucis à se faire si, par malheur, il arrivait au second tour de cette élection »*, a-t-il déclaré en ajoutant : *« il n'aura droit à aucune voix du Front national. »*

■ **SOUTIEN.** Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, indique dans une lettre publiée par *L'Humanité* vendredi 14 avril qu'il apporte son soutien, à titre personnel, à la candidature de M. Hue. S'excusant de n'avoir pas pu assister au meeting du candidat communiste au Bourget, jeudi 13 avril, M. Viannet explique que *« la façon vivante et populaire avec laquelle* [Robert Hue] *argumente, pour faire réfléchir aux graves conséquences qu'a entraînées l'affaiblissement du Parti communiste français interpelle largement ceux et celles* [... ] *qui veulent donner un sens utile à leur vote »*.

■ **ÉCOLOGISME.** Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, a annoncé, jeudi 13 avril, qu'il n'a *« pas l'intention de prendre position d'ici le premier tour, sinon pour indiquer que les candidats du second tour, dont M. Chirac, s'expriment davantage, et avec plus de compétence, en faveur de l'environnement que Mme Voynet »*.

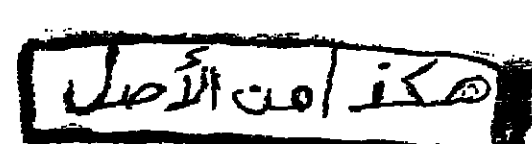
**DÉPÊCHES**

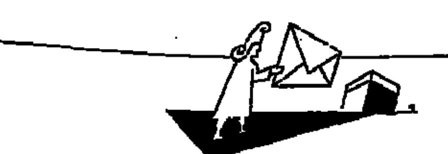
■ **MUNICIPALES : un ancien adjoint de Jean Bousquet (UDF-rad)** à la mairie de Nîmes (Gard), Camille Lapierre, a annoncé jeudi 13 avril qu'il conduira une liste aux élections municipales. Premier adjoint de 1983 à 1989, M. Lapierre avait claqué la porte de la mairie en septembre 1994, démissionnant également de la présidence départementale de l'UDF et du PR. M. Lapierre, soutenu par le président de la chambre de commerce, Yves Gille, deuxième sur la liste, entend *« mettre un terme à une gestion autoritaire de la ville où la seule règle est la soumission »*. Jean Bousquet, candidat à sa propre succession, a recu l'investiture UDF-RPR.

■ **RADIATION : le tribunal de grande instance de Lyon a confirmé**, jeudi 13 avril, la radiation des listes électorales d'Etienne Tête, conseiller régional (Verts) de Rhône-Alpes, conseiller de la Communauté urbaine de Lyon et conseiller municipal de Caluire-et-Cuire. L'ancien trésorier des Verts avait été condamné, en octobre 1993, à trois mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende pour escroquerie aux Assedic. Il avait touché des indemnités alors qu'il était gérant non salarié de deux sociétés.

■ **EPINAY-SUR-SEINE : la cour d'appel de Paris a infirmé**, le 4 avril, une ordonnance de référé du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) sur le litige opposant le maire socialiste d'Epinay-sur-Seine, Gilbert Bonnemaison, à Raoul Béteille (RPR). Invoquant l'interdiction, pendant les six mois précédant une élection, d'utiliser les moyens municipaux pour faire la promotion des réalisations ou de la gestion d'une mairie, M. Béteille avait obtenu l'interdiction de la distribution aux habitants de la ville d'une brochure consacrée au *« grand projet urbain »* subventionné par l'Etat. La cour d'appel a suivi les arguments de M. Bonnemaison, qui faisait valoir que cette revue était indépendante du scrutin municipal de juin, dont il sera d'ailleurs absent en raison de son état de santé.









**Robert Hue,** candidat du Parti communiste français

# « La présidentielle sera une étape importante pour changer la donne à gauche »

## Le secrétaire national du PCF dénonce la « démagogie effrénée » de M. Chirac

**Quinze mois après son accession à la tête du Parti communiste français, Robert Hue utilise le premier tour de l'élection présidentielle pour amorcer le redressement électoral que *semblent annoncer les enquêtes d'opinion.* L'objectif est de modifier, au profit du PCF, le rapport de forces interne à la gauche afin de relancer, après l'élection présidentielle, ce que les communistes appellent *la* construction d'une *« union nouvelle »*, différente de l'expérience passée du programme commun de gouvernement. Le candidat communiste, qui a réuni quelque vingt mille sympathisants, jeudi 13 avril au Bourget, près de Paris, prend appui, pour cela, sur le développement du mouvement social, en dénonçant le règne de *« l'argent-roi ». « Chacun de* [mes] *bulletins dira assez de chômage, assez de licenciements, assez des bas salaires »*, a-t-il lancé lors de ce vaste rassemblement, en proposant de faire du 23 avril, date du premier tour de l'élection présidentielle, *« une grande journée de lutte ».***

**« On a constaté un « effet Hue » au cours de cette campagne. Vous apparaissez comme un candidat sympathique, mais vos propositions en matière d'emploi, de salaire, ne sont pas jugées convaincantes. N'y a-t-il pas un problème de crédibilité pour le Parti communiste ?**

– Dès le début de ma campagne, en novembre, j'ai avancé un certain nombre de propositions de façon radicale, qui ont pu apparaître en décalage, un moment, avec le niveau de conscience de l'opinion publique. J'ai osé proposer une autre orientation dans l'utilisation de l'argent. Aujourd'hui, un certain nombre de réalités apparaissent beaucoup plus évidentes : l'idée, par exemple, que l'argent-roi écrase *tout dans notre société*, a beaucoup progressé dans la dernière période. L'idée selon laquelle il y a de l'argent et que la France est un pays riche a grandi. C'est ce qui explique l'émergence des luttes sociales. Ceux qui s'imaginent que le mouvement social actuel est lié à la conjoncture électorale se trompent lourdement. C'est un mouvement, structurel, fort, durable, qui a fait émerger de grandes questions dans le débat électoral.

**– Quand vous dites qu'il y a de l'argent pour augmenter les salaires, c'est un discours global, un peu abstrait. Lorsqu'on examine les possibilités entreprise par entreprise, n'est-ce pas différent ?**

– Sur les 1 270 milliards de francs de profits réalisés l'an dernier, l'essentiel provient des grandes entreprises. Pour ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, vous aurez noté que le Parti communiste tient un discours nouveau. Nous disons qu'il faut aider les PME qui créent des emplois à se dégager des crédits prohibitifs qu'elles subissent et qu'il faut moduler la taxe professionnelle.

**– Est-ce que le développement du mouvement social n'est pas le signe que les salariés anticipent sur une victoire de la droite ?**

– Les salariés ont souvent attendu, surtout sous les gouvernements socialistes, que les élections leur permettent d'obtenir un certain nombre d'avantages. L'expérience les conduit aujourd'hui à penser qu'il faut lutter pour faire avancer leurs revendications. Ils ont raison, car, quel que soit le prochain président de la République, l'action devra se poursuivre.

**– Quand M. Chirac dit qu'« un franc de salaire distribué n'est pas un franc perdu pour l'économie », c'est une formule que vous pourriez utiliser...**

– M. Chirac développe une démagogie effrénée, exceptionnelle, qu'on a rarement vue. Elle commence d'ailleurs à inquiéter dans les milieux du patronat et de la haute finance. Je fais référence au rappel à l'ordre de M. Trichet, gouverneur de la Banque de France. Car il est évident que les promesses de M. Chirac sont absolument incompatibles avec les critères d'austérité du traité de Maastricht.

**– Voyez-vous une différence entre M. Chirac et M. Balladur ?**

– Il n'y a pas de différence de fond. Il y a une différence d'approche. M. Balladur juge que la France va mieux. M. Chirac dit que la situation est mauvaise, et, sur ce point, il a raison. Mais l'un et l'autre apportent les mêmes réponses. Chacun sait bien que c'est M. Chirac qui a inventé M. Balladur. Il l'a nommé ministre de l'économie en 1986, il en a fait un premier ministre et il a voté toutes les lois depuis 1993.

**– Pensez-vous qu'une fraction de l'électorat de gauche puisse être sensible au discours de M. Chirac ?**

– Il y a une telle aspiration au changement que les promesses d'un candidat peuvent parfois troubler certains électeurs. C'est pourquoi je m'emploie à alerter les Français sur les dangers que présente une telle démagogie.

**– Est-ce qu'une victoire de la gauche vous paraît possible ?**

– Pour le moment, tous les observateurs considèrent improbable une victoire de la gauche. Mais il semble que le candidat socialiste sera présent au second tour. Je le dis depuis longtemps, et les dernières enquêtes d'opinion le confirment.

**– Votre stratégie n'est-elle pas fondée sur un échec de la gauche au second tour ?**

– Je n'ai pas les yeux en permanence sur le résultat du 7 mai. Ma stratégie est une stratégie de long terme. Je pense qu'à terme, il faut, pour la France, une alternative progressiste, mais regardons la réalité avec lucidité : je ferais rire tout le monde si je disais que les conditions d'une nouvelle construction politique sont aujourd'hui réunies. La perspective d'une union nouvelle se posera plus fortement au lendemain de l'élection, si la droite est élue, mais l'élection présidentielle constituera une étape importante dans cette perspective. Cette étape, je la situe au premier tour : une progression significative du Parti communiste peut véritablement changer la donne à gauche.

**– Savez-vous déjà comment vous allez reprendre l'initiative pour relancer votre proposition de « pacte unitaire pour le progrès » au lendemain de l'élection présidentielle ?**

– Certains se sont imaginé que cette idée de pacte n'était qu'un coup. Aujourd'hui, force est de constater que ce chantier, lancé il y a un an, est d'une criante actualité. Il s'agit d'une construction politique radicalement différente de ce qui s'est fait par le passé. Cette élection montre bien que le peuple de gauche ne veut plus recommencer ce qui a échoué, et c'est ce qui explique les difficultés que semble rencontrer Lionel Jospin, davantage qu'il ne l'avait sans doute imaginé.

**– Avez-vous envisagé de tirer les conséquences du vote communiste lors d'un congrès extraordinaire de votre parti ?**

– Il faudra tirer les enseignements du résultat, afin de voir comment aller plus vite et plus loin dans la mise en œuvre de notre politique, afin d'avoir un parti qui corresponde le mieux possible à la société telle qu'elle est aujourd'hui. Le comité national prendra les décisions nécessaires. Un bon score encouragera les communistes à aller plus avant avec leur direction. Le mouvement qui s'opère dans l'opinion publique, autour du Parti communiste, offre des perspectives : les opinions favorables sont très supérieures aux intentions de vote actuellement émises. »

***Propos recueillis par Jean-Louis Saux***

# Psychodrame socialiste autour du rôle de François Mitterrand

**BORDEAUX**
*de notre envoyé spécial*

Ce n'était pas fait pour être su, mais, dans la soirée du mercredi 12 avril, en rendant compte du bureau national du PS, Jean Glavany, secrétaire national à la communication, a – volontairement ou non – provoqué un petit psychodrame en relatant qu'Henri Emmanuelli avait été chargé par son parti d'aller prier François Mitterrand de s'impliquer davantage dans la campagne de Lionel Jospin. Dûment prévenu par le premier secrétaire, celui-ci, mercredi matin, avait donné son accord, mais la démarche devait demeurer confidentielle. Dès l'instant qu'elle fut connue, cette initiative a pu être interprétée comme un appel au secours auprès de l'Elysée ; ce qui n'a pu que courroucer M. Jospin, qui, depuis deux ans déjà, a marqué certaines distances avec l'héritage mitterrandiste.

**« AVEC VOUS, JE GAGNERAI »**

Dimanche dernier encore, devant les élus socialistes, M. Jospin avait expliqué en substance qu'il tenait à se réserver un droit d'inventaire sur le bilan du double septennat, ne s'estimant pas contraint d'en assumer tous les égarements. Lundi, M. Mitterrand *conviait* M. Jospin à venir s'expliquer à l'Elysée. L'entretien s'est mal passé. Il fut à nouveau question du rôle du président dans cette campagne. *« Je ne sais pas ce que je dois faire*, s'interrogea innocemment celui-ci. *Vous pouvez penser qu'en vous soutenant je vous dessers... »* Le silence de M. Jospin fut compris comme une approbation. Dès lors, M. Emmanuelli *était dans son rôle* en voulant apaiser de part et d'autre les esprits.

En déplacement jeudi matin sur les terres fertiles du socialisme de l'Ariège, M. Jospin s'est contenté de relever que sans doute M. Emmanuelli aurait préféré plus de discrétion *« sur une initiative qui doit partir d'une bonne intention ». « Tout ce que veulent faire mes amis est sûrement très bien »*, jugea-t-il définitivement. Par un heureux concours de calendrier, M. Emmanuelli retrouvait le soir M. Jospin pour un grand meeting à Bordeaux. De cette petite crise rue de Solférino, il n'y eut trace et, dans son discours drôle et mobilisateur, M. Emmanuelli n'y fit aucune allusion. Il est clair que M. Jospin ne changera pas sa ligne de conduite et il est tout aussi évident que l'état de fatigue dans lequel semble se trouver à nouveau le chef de l'Etat rend la solution moins présente.

Avec près de 8 000 personnes, le rassemblement de Bordeaux a été une réussite. M. Emmanuelli y mit beaucoup du sien. *« Il est des grands moments*, affirma-t-il, *où les petites réticences et même les grandes interrogations doivent s'écarter devant la nécessité de choisir. Ou bien le pays confie l'intégralité des pouvoirs à la droite, et partant notre avenir sera bien noir, ou bien nous réagissons tous ensemble, socialistes, communistes, radicaux, écologistes, et nous ferons œuvre utile.* (...) *Ne croyez pas que je sois adepte de la méthode Coué et en parlant de victoire j'exprime une conviction sincère. »* M. Emmanuelli a aussi passé la droite en revue avec force formules qui ont mis les rieurs de son côté.

Devant un parterre de jeunes intenables, M. Jospin entama son heure de discours en évoquant la campagne de M. Mitterrand de 1988 quand il vint aussi battre l'estrade à Bordeaux. Il a clairement signifié qu'il n'avait pas la moindre intention de changer une campagne qui, en est-il persuadé, est en train de faire bouger les Français : *« Je vais continuer de placer ma campagne à la hauteur de ce pays, à être digne des Françaises et des Français, à parier sur leur bon sens. »* Conscient qu'on ne peut plus promettre comme en 1981, M. Jospin prétend être celui qui propose *« des utopies concrètes »* : la semaine de 37 heures, la suppression des SDF, la guerre contre le sida, une Europe plus réaliste et tournée vers le tiers-monde. *« Par rapport aux candidats de gauche et de progrès, je ne suis pas le seul à vouloir le faire, mais je suis le seul à pouvoir le faire. »*

N'excluant pas, pour la première fois, d'être en tête au premier tour, gageant qu'au deuxième tous les espoirs de la gauche sont à nouveau permis, M. Jospin a incité Robert Hue à un examen de conscience communiste approfondi : *« Quand M. Hue me dit que je devrais faire le bilan des socialistes au pouvoir, moi je ne l'ai pas encore vu opérer pour sa part les grandes révisions et les grandes révolutions qui seraient nécessaires.* (...) *Nous n'avons nullement produit de tragédie. » « La campagne que je mène chaque jour dans ce pays*, conclut-il, *prend de la force et du sens en même temps que mon plaisir de la faire s'accroît. Je veux et je peux écarter Edouard Balladur au premier tour et avec vous je le ferai. Je peux et je veux battre Jacques Chirac au second tour et avec vous je gagnerai. »* Pour prononcer ces derniers mots, *M. Jospin s'accouda sur son pupitre.* On eût dit le Mitterrand des grands jours. La grande ombre continue de planer !

***Daniel Carton***

### Serge Klarsfeld, président des Fils et filles des déportés juifs

# « A partir de 1978, entretenir des relations avec Bousquet était moralement condamnable »

**Les déclarations de François Mitterrand dans *Mémoire à deux voix*, rédigé avec Elie Wiesel et publié aux éditions Odile Jacob, relancent le débat sur son attitude pendant l'Occupation et sur ses relations avec l'ancien chef de la police de Vichy, René Bousquet. M. Mitterrand est l'invité unique d'un « Bouillon de culture » spécial enregistré le 11 avril et diffusé par France 2 vendredi 14 avril à 20 h 55. Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, répond aux affirmations du président de la République.**

**« François Mitterrand, interrogé sur les relations qu'il avait conservées jusqu'en 1986, selon lui, avec René Bousquet, observe que vous n'aviez vous-même déposé plainte contre cet homme, organisateur des rafles de juifs pendant l'Occupation, qu'en 1989.**

– J'ai fait campagne contre René Bousquet dès 1978. Il y a eu des manifestations à Paris devant Indosuez dont Bousquet était l'un des dirigeants. Les comités d'entreprise d'Indosuez ont également réagi. Bousquet a donné sa démission, et cela a été rendu public dans la presse.

**– En quelle année ?**

– En 1979. Il a donné sa démission de tous les conseils d'administration où il siégeait en raison de la campagne menée contre lui, et tout cela a entraîné de nombreux articles dans la presse. Ensuite, en 1983, j'ai fait paraître le premier tome de *Vichy-Auschwitz*, où j'ai introduit et étudié à la loupe de nombreux documents, qui jusque-là étaient inconnus, sur Bousquet, précisant encore le rôle déterminant qu'il avait eu dans l'action antijuive du gouvernement de Vichy. Cela a entraîné une floraison d'articles contre Bousquet, qui ne pouvaient pas passer inaperçus.

Ce n'était pas en 1986 ; c'était entre 1978 et 1986. L'opinion publique française a été amplement informée du rôle de Bousquet. A partir de novembre 1978, entretenir des relations avec lui était quelque chose de condamnable moralement.

» En 1987, je suis revenu à René Bousquet. Ayant accès à son dossier aux Archives nationales, j'ai pu confronter les événements avec ce qui était contenu dans les accusations et dans le dossier de l'instruction de 1949, et j'ai remarqué deux éléments qui avaient échappé à la sagacité du magistrat instructeur : un rapport du 2 juillet 1942 du général Oberg, qui rendait compte de cette réunion où Bousquet, seul en face des chefs SS, a conclu avec eux un accord au terme duquel la police française serait chargée d'arrêter, en zone occupée, les juifs étrangers de même qu'en zone libre elle arrêterait dix mille juifs qui y vivaient et qu'elle les livrerait.

»Le deuxième élément, c'était un télégramme du 17 août 1942 qui se trouvait dans le dossier d'instruction et annulait un certain nombre de dispositions qui permettaient que des enfants ne soient pas arrêtés. A la suite de cela, des centaines d'enfants ont été arrêtés en zone libre et ont été déportés.

» Donc, j'ai porté plainte. Leguay et Bousquet étaient solidaires. Juger Leguay, c'était juger Bousquet. Lorsque Leguay est mort, en 1989, j'ai immédiatement porté plainte contre Bousquet pour faits nouveaux, mais je n'étais pas sûr que le magistrat instructeur allait retenir ces faits. Ils ont été retenus, et Bousquet a été inculpé, à son tour, pour crimes contre l'humanité.

**– Le président de la République affirme qu'il n'a pas rencontré René Bousquet pendant la guerre et qu'il a seulement connu, alors, Jean-Paul Martin, collaborateur du directeur général de la police, qui aurait aidé des résistants.**

– Il est possible que Jean-Paul Martin, comme le dit François Mitterrand, ait procuré des faux papiers. Ce qui me choque, quand même, c'est qu'Elie Wiesel, dans cet ouvrage, escamote la situation de François Mitterrand. Il le présente comme un résistant, sans faire état de cette période pendant laquelle il a été un agent du régime de Vichy, sans lien aucun avec la Résistance. C'est-à-dire pendant toute l'année 1942 et le début de l'année 1943. Pour un entretien qui prétend aller au fond des choses, c'est regrettable et, pour tout dire, un peu courtisan. »

*Propos recueillis par Patrick Jarreau*

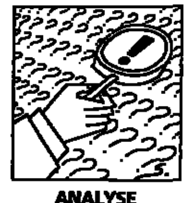
## « L'émission la plus émouvante » de Bernard Pivot

***« Nous sommes tous les deux sur le plateau, sans public. L'enregistrement a duré soixante-quinze minutes. »* Bernard Pivot, producteur de « Bouillon de culture », a été averti le 10 avril que François Mitterrand était disposé à enregistrer, le 11, l'émission dont ils avaient parlé ensemble pour la fin de son second septennat. Elle devait être diffusée vendredi 14 avril sur France 2, *« en prime time sur décision de Jean-Pierre Elkabbach, compte tenu de l'importance de l'événement »*, nous a précisé Bernard Pivot.**

***« C'est l'émission la plus émouvante que j'aie jamais faite,* nous a-t-il dit. *Voir cet homme, qui a outrepassé l'ordre de ses médecins, fournir cet effort physique prodigieux pour venir à cet enregistrement et tenir parole m'a bouleversé. J'ai aussi été frappé par ce visage très marqué par la maladie, qui s'anime au fil de l'émission, par cet homme que l'entretien stimule et qui retrouve, au fur et à mesure, un esprit extrêmement affûté. Cette émission est la plus importante de ma vie à cause du caractère grave qu'elle revêt. J'étais face à un homme qui accordait probablement, là, sa dernière interview en tant que président. »***

## Mémorialiste par personne interposée

**DEPUIS** quelques années, François Mitterrand multiplie, plus qu'aucun autre président français avant lui, les rencontres, entretiens, dialogues privés qui constituent ensuite, pour ses interlocuteurs autorisés, la matière d'un livre ou d'un film. Comme si, plutôt que de prendre lui-même la plume pour bâtir son personnage, il avait choisi de méditer à haute voix, laissant à d'autres le soin de reconstruire sa propre vie. Comportement paradoxal de la part d'un homme dont on connaît le goût pour l'écriture, autant et peut-être plus que pour la parole, et qui a démontré jadis, à travers ses chroniques de *L'Unité*, un talent d'écrivain. Contraste éclatant avec celui auquel François Mitterrand n'a cessé de se mesurer tout au long de sa carrière, le général de Gaulle, dont les Mémoires attestent la volonté de maîtriser en tous points le message qu'il entendait transmettre à la postérité et l'image qu'il tenait à fixer pour l'Histoire.



ANALYSE

A l'inverse, la diversité des « messagers » de François Mitterrand rend plus floue l'image que celui-ci renvoie aux Français et, brouillant la communication, multiplie les zones d'ombre, les flottements, les contradictions. De Jacques Attali, dont le deuxième *Verbatim* est attendu le 10 mai, à Georgette Elgey, historiographe officielle des deux septennats, de Laure Adler, qui publie prochainement *L'Année des adieux*, à Jean-Pierre Elkabbach, qui prépare un long documentaire télévisé, de Pierre Favier et Michel Martin-Roland, nos confrères de l'Agence France-Presse, auteurs de *La Décennie Mitterrand*, à Pierre Péan, qui a dévoilé, dans *Une jeunesse française*, des aspects ignorés du passé du président de la République, les intercesseurs de François Mitterrand se sont employés, en effet, avec l'accord, voire la complicité, du chef de l'Etat, à dessiner de leur modèle un portrait croisé qui, en variant les angles, approche peut-être mieux la vérité de l'homme que ne le ferait une autobiographie conçue pour l'édification des foules mais qui, en même temps, introduit une marge d'incertitude, épaississant le mystère.

Les conversations du président de la République avec Elie Wiesel, dont Bertrand Poirot-Delpech a rendu compte dans *Le Monde* du 11 avril, contribuent à cette entreprise qui consiste, pour François Mitterrand, à se faire mémorialiste par personne interposée. Ce *« travail de mémoire »*, selon l'expression dont use l'auteur dans son avant-propos, avait été révélé il y a deux ans par Jacques Attali, qui en avait publié quelques extraits dans le premier tome de *Verbatim*. L'ancien conseiller du président de la République soulignait alors que le pouvoir éloigne ceux qui l'exercent, sous l'effet de l'urgence, des *« perspectives longues »*, des *« traces durables »* et que les échanges, les dialogues, les tête-à-tête sont les seuls moments volés aux pressions du quotidien.

**« ORDONNER SA VIE »**

Dès lors, les mémoires *« à deux voix »* apparaissent, pour qui n'ignore pas qu'avec l'âge, ainsi que l'écrit François Mitterrand, *« l'horizon se rapproche »*, comme la méthode la plus sûre pour *« ordonner sa vie »*. François Mitterrand le fait à sa façon, compliquée, sinueuse, indirecte, comme l'est sa manière de gouverner. En homme qui ne déteste pas le secret, il refuse de s'exposer en pleine lumière et s'offre à la curiosité de ses visiteurs sans assumer pleinement la responsabilité de la figure que ceux-ci dressent de lui. Il n'entend pas de lui-même recomposer son passé. Il attend d'être questionné et décide, ou non, de répondre.

A Elie Wiesel qui se demande si, en tant qu'écrivain, François Mitterrand ne réfléchit pas déjà, au moment où il agit, à la manière dont cette action sera racontée, celui-ci réplique : *« Je suis moins porté sur mes Mémoires que sur l'explication de mes actions. »* Il ne se voit pas, précise-t-il, rédigeant des ouvrages consacrés à sa vie et aux événements auxquels il a pris part. En revanche, il est tenté de traiter *« quelques-unes des grandes questions »* auxquelles il a dû faire face. En leur donnant *« un éclairage personnel »*, il trace, affirme-t-il, « [son] *portrait à travers* [son] *action »*. Un peu plus loin, il se dit *« avare de confidences »*, mais il ajoute aussitôt qu'il aime assez *« relater* [sa] *propre aventure sous des angles bien choisis »*.

En définitive, c'est peut-être par son rapport à l'Histoire que François Mitterrand se distingue le plus du général de Gaulle. Là où l'un identifiait son destin à celui du monde, l'autre réfléchit, avec le concours d'interlocuteurs attentifs, sur sa morale personnelle. Là où le général de Gaulle bâtissait un mythe pour tenter de donner un sens aux tourmentes du siècle, François Mitterrand met un terme au roman de son existence.

*Thomas Ferenczi*

## « Des fautes qui ont conduit à des crimes »

**UNE DIZAINE** de pages sur les relations de François Mitterrand avec René Bousquet ont été ajoutées au manuscrit de *Mémoire à deux voix* après la publication du livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française*, en septembre 1994. François Mitterrand et Elie Wiesel avaient eu, à l'automne, un entretien à ce sujet. Ils étaient convenus de se revoir, mais, selon le Prix Nobel de la paix, les obligations et l'état de santé du président de la République ne l'ont pas permis. Voilà deux mois, lorsque l'éditrice Odile Jacob a relancé la publication du livre, Elie Wiesel a estimé que la question Bousquet ne pouvait pas ne pas y être abordée. Il a alors été convenu qu'il poserait par écrit des questions, auxquelles M. Mitterrand répondrait de la même façon.



VERBATIM

Voici quelques extraits des réponses rédigées par le président de la République :

*« Je savais que René Bousquet avait été au gouvernement de Vichy. Qu'il avait été préfet sous la IIIe République. Qu'après avoir quitté son poste à Vichy, il avait été déporté par les Allemands. Là s'arrêtait ma science ! Croyez-vous qu'un ministre, fût-il de l'intérieur dix ans plus tard, se fasse donner des fiches de police exhaustives sur tous ses visiteurs ? (...) Dans les années 50, René Bousquet était un homme qui avait été blanchi par la Haute Cour de justice. (...) Je n'avais pas, moi, à me substituer aux juges ni aux procureurs.*

*»(...) Que Bousquet ait commis des fautes, je le sais. Que ces fautes aient conduit à des crimes, c'est malheureusement le cas. Que ces crimes aient mérité qu'on recherche sa responsabilité comme auteur ou comme complice, c'était aux juges d'en décider. Que les fautes de René Bousquet l'aient entraîné au-delà du réparable, c'est ce que les découvertes de l'historiographie récente révèlent. »*

# Vent de fronde des agents de l'équipement

## Dans les directions départementales, les fonctionnaires de l'Etat multiplient les mouvements sociaux pour préserver leur statut

**Les fonctionnaires de l'Etat soumis à la décentralisation protestent contre sa mise en œuvre, pourtant prévue depuis 1982. Ils s'inquiètent aussi de la baisse de leurs effectifs : mille poste en moins par an, depuis douze ans. Ils craignent qu'après avoir concédé la gestion des autoroutes à des sociétés d'économie mixte, et confié celle des voies départementales aux conseils généraux, l'Etat ne veuille abandonner les tâches d'exécution de l'équipement, pour ne conserver que les fonctions de contrôle. Le Livre bleu que Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a rendu public début mars répond pourtant qu'il n'est pas question d'aller dans cette voie.**

**L'ORANGE** était leur symbole. Or dès que des fonctionnaires du ministère de l'équipement passent sous le contrôle d'un conseil général, leurs tracteurs sont repeints, leurs tenues deviennent vertes ou bleues, selon le logo du département. Et les agents n'apprécient guère d'avoir à porter les couleurs d'une collectivité dont ils combattent les prérogatives.

Prévue en 1982, la décentralisation de l'équipemement a été reportée d'année en année jusqu'en 1992, date à laquelle le gouvernement socialiste de Pierre Bérégovoy s'est décidé à changer les choses, sous la pression des présidents de conseils généraux. Il n'a fait que de minces concessions à ces élus, qui, pour l'essentiel, appartenaient à l'opposition UDF-RPR. Ce sont pourtant ces concessions que les agents combattent aujourd'hui.

Lorsque la gestion des routes départementales a été transférée aux départements, les présidents de conseils généraux ont demandé à exercer leur autorité sur le personnel qui était affecté à leur entretien, soit vingt-huit mille agents, employés par les directions départementales de l'équipement (DDE). Les élus souhaitaient qu'une partition s'opère, comme en matière d'action sociale, et que ces personnes deviennent des fonctionnaires territoriaux.

Ils n'ont pas encore obtenu satisfaction. La loi de 1982, qui continue de s'appliquer dans la majorité des départements, prévoit que les DDE *« mettent à disposition »* du conseil général le personnel nécessaire, moyennant rémunération. Contraints de faire appel à leurs services s'ils ne veulent pas payer deux fois, les présidents de conseils généraux dénoncent, en accord avec la Fédération nationale des travaux publics, l'existence d'un « monopole » aux enjeux financiers considérables : 9 milliards de francs, pour l'entretien de 355 000 kilomètres de routes.

Ils estiment qu'il y a inégalité de traitement par rapport aux communes. Ces collectivités, en effet, sont libres de choisir le mode de gestion qu'elles préfèrent, pour l'entretien de la voirie municipale. La plupart se constituent leurs propres services techniques, ou s'adressent au secteur privé. Seules les communes rurales, dépourvues de moyens, font appel aux services des DDE, dont elles bénéficient à des tarifs compétitifs. La loi de 1992 prévoit que le « parc » départemental de l'équipement, qui est un service de location de matériel, peut faire l'objet d'un désengagement progressif. Un certain nombre de départements se sont engouffrés dans la brèche, ce qui se serait déjà traduit par des suppressions d'emplois.

**« COLLUSION»**

Le ministère de l'équipement, dont la hiérarchie est verrouillée par le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, juge le monopole nécessaire : la partition aurait des effets financiers néfastes, et menacerait, à terme, l'existence même des subdivisions travaillant pour l'Etat. Le ministère a longtemps fait valoir qu'au nom du service public il devait rester présent sur l'ensemble du territoire, un argument auquel sont très sensibles les maires ruraux. La CGT et Force ouvrière, dont le poids à elles deux (85 %) est écrasant chez les 83 000 agents des DDE, affirment que le passage de la fonction publique d'Etat à la fonction territoriale entraînerait une perte d'avantages statutaires. Ces syndicats dénoncent le *« goût du pouvoir »* des présidents de conseils généraux qui, pour leur part, s'étonnent d'une *« collusion »* entre la CGT et les ingénieurs des Ponts.

Les présidents de conseils généraux considèrent que, le département étant un *« client captif »*, ses besoins sont pris en compte après ceux de l'Etat, véritable patron, et des communes rurales, qui paient « à la prestation ». Avec la loi de 1992, ils ont obtenu que les services travaillant pour leur compte puissent être placés sous leur autorité *« fonctionnelle »* (lire ci-contre). Une quarantaine de départements ont tenté d'appliquer ce dispositif, mais six seulement y sont parvenus.

*Rafaële Rivais*

# Un seul « patron » dans la Vienne

## René Monory commande mais le représentant de l'Etat continue d'attribuer les notes

**POITIERS**
*de notre envoyée spéciale*

René Monory n'a pas cédé, car *« il faut un seul patron pour que les choses marchent »*. Malgré la levée de boucliers des maires et des syndicats, le président (UDF) du conseil général de la Vienne, président du Sénat, a obtenu que la moitié des subdivisions de la direction départementale de l'équipement (DDE) soit placée sous son autorité. Son département a souvent hérité des locaux les plus délabrés. Qu'importe ! La collectivité a rénové les bâtiments et équipé les camions de téléphones portables. Résultat : *« Nous travaillons plus vite, et nous maîtrisons mieux nos dépenses »*, affirme le directeur de l'aménagement au conseil général, Louis Caudron.

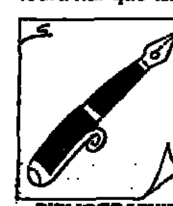
Les agents de la DDE redoutaient d'avoir à *« faire de la politique »*, en passant sous le contrôle d'un élu. Quant aux chefs des subdivisions, ils avaient peur de devoir céder une partie de leur pouvoir aux conseillers généraux des cantons. *« En fait,* constate l'un d'eux, *ces élus ne se mêlent pas de notre travail. Au conseil général, c'est René Monory qui commande, il ne délègue son pouvoir qu'à ses chefs de service. »* Les agents d'exécution ne travaillent plus que sur les routes départementales. Mais, comme ils couvrent un territoire deux fois plus vaste, ils sont priés de ne plus rentrer déjeuner chez eux à midi, moyennant une « prime de panier » de 82 francs.

Certes, il n'y a plus qu'un seul patron, mais son autorité n'est pas entière : c'est toujours le directeur départemental de l'équipement, donc un haut fonctionnaire de l'Etat, qui note les agents. René Monory ne peut pas récompenser ceux qui travaillent pour son compte, en les faisant avancer « au choix » plutôt qu'à l'ancienneté. Le directeur, en revanche, a la possibilité de sanctionner ceux qui manifesteraient trop de zèle à l'égard du conseil général. René Monory ne s'impatiente pas : désormais, juge-t-il, *« la partition est inéluctable »*.

*R. Rs.*

# Relancer la décentralisation

**TOUS LES CANDIDATS** à l'élection présidentielle se présentent comme des réformateurs. Or le succès d'une réforme suppose aujourd'hui que les citoyens y soient associés, faute de quoi elle restera lettre morte. Pour Pierre Richard, seule la décentralisation, à condition qu'elle soit plus audacieuse, offre les moyens d'assurer effectivement la participation des Français à la décision politique. Président du Crédit local de France (CLF), l'auteur, qui fut de 1978 à 1982 directeur général des collectivités locales, connaît bien la vie des communes, des départements et des régions. Il regrette que leur action ne soit pas mieux perçue et mise en valeur depuis que les lois Defferre de 1982 leur ont confié des pouvoirs nouveaux. Il entend convaincre les Français que la rupture – encore modeste, selon lui – avec le centralisme, non seulement n'a pas contribué, comme le proclament certains jacobins, à la crise de l'Etat et de la politique, mais peut aider à la surmonter, en permettant d'agir au plus près des réalités.



**BIBLIOGRAPHIE**

Ancien collaborateur de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, Pierre Richard rend hommage aux socialistes en plaçant la décentralisation *« parmi les plus grandes réformes de structure que la France a connues au cours de son histoire »*. Mais cet éloge s'accompagne de fortes réserves. La décentralisation, affirme-t-il, est restée *« au milieu du gué »*. Partielle et *« incompréhensible par le citoyen »*, elle n'a pas mis fin à un système politico-administratif fortement centralisé.

**CINQ POINTS DE BLOCAGE**

Treize ans après les lois Defferre, il importe donc d'aller plus loin, en levant les principaux blocages, qui portent, selon l'auteur, sur cinq points : la répartition des compétences entre les préfets et les pouvoirs locaux, le cumul des mandats exercés par les élus, le contrôle de la légalité des actes des collectivités, la participation des citoyens, l'opacité de la fiscalité locale. Pour résoudre ces difficultés, Pierre Richard a rédigé un projet de loi référendaire, *« relatif au développement de la démocratie locale »*, qui propose, sur ces cinq chapitres, des mesures *« opérationnelles »* susceptibles de relancer le processus de décentralisation.

Pour assurer une plus claire répartition des compétences, le texte prévoit d'inscrire dans la Constitution les missions des préfets, *« afin de renforcer l'unité d'action de l'Etat à l'échelon territorial »*, de faire de la région, et non du département, la circonscription électorale pour la désignation des conseillers régionaux, d'autoriser un *« droit à l'expérimentation »* dans l'organisation des pouvoirs. Pour mettre fin à la confusion des responsabilités, l'auteur souhaite qu'un ministre ou un parlementaire ne puisse pas être en même temps le chef d'un exécutif territorial (président de conseil régional ou général, maire d'une commune de plus de 20 000 habitants).

Pour permettre un contrôle de légalité plus efficace, celui-ci ne s'effectuant pas toujours, selon l'auteur, *« avec la rigueur et l'impartialité souhaitables »*, il conviendrait de confier cette mission à un *« commissaire de la loi »*, d'accroître les pouvoirs du service central de prévention de la corruption, de soumettre les exécutifs territoriaux à l'autorité de la Commission de discipline budgétaire et financière. Pour favoriser une participation plus active des citoyens, les délégués des communes dans les établissements de coopération intercommunale devraient être élus au suffrage universel. Enfin, pour rendre plus lisible la fiscalité directe, il faudrait mettre fin à la superposition des niveaux d'imposition en affectant des ressources distinctes à chaque catégorie de collectivités.

**L'OCCASION MANQUÉE**

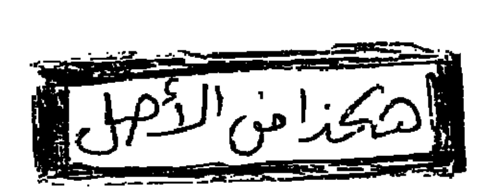
Ce projet détaillé, ambitieux dans sa vision et raisonnable dans ses dispositions, est l'aboutissement d'une longue réflexion. Le livre de Pierre Richard ne se réduit pas, en effet, à la sèche présentation de mesures techniques. Il développe au préalable toute une philosophie de la décentralisation. Celle-ci s'appuie à la fois sur l'histoire de l'Etat en France, Etat aujourd'hui déstabilisé, qui ne s'est pas remis, selon Pierre Richard, de *« l'occasion manquée »* du référendum de 1969, sur les exemples étrangers, en particulier ceux de l'Allemagne, de l'Espagne ou des Etats-Unis, et sur l'expérience de la dernière décennie, qui conduit notamment l'auteur à prendre la défense des élus, injustement accusés, selon lui, d'avoir contribué au développement de la corruption.

Les réformes proposées par Pierre Richard ne sauraient évidemment suffire à *« rendre la parole aux Français »*, selon le vœu de l'auteur, ni à donner à la démocratie l'élan dont elle manque, mais elles montrent la voie. Au-delà de la lettre du texte, qui sera matière à débats entre spécialistes, l'esprit dont il est animé convaincra tous ceux pour qui la décentralisation n'est pas seulement un réaménagement institutionnel, mais aussi et surtout un projet de société.

*Thomas Ferenczi*

★ ***Le Temps des citoyens. Pour une démocratie décentralisée*, de Pierre Richard, préface de René Monory, PUF, 220 p., 128 F.**





**FAUSSES FACTURES** La Compagnie générale des eaux fait l'objet d'une information judiciaire, confiée au juge Jacqueline Meyson, pour avoir versé, entre 1984 et 1994, près de 25 millions de francs à des bureaux d'études proches du Parti communiste français. Selon le directeur général adjoint de la CGE, Jean-Dominique Deschamps, mis en examen pour *« corruption »*, son groupe n'avait pu échapper à un *« racket »* imposé par la société Sicopar, filiale du Gifco, qu'il situe *« dans la mouvance communiste »*. ● L'ENQUÊTE DÉMONTRE que le rôle de Sicopar consistait, lors de passation de marchés publics, à s'entremettre entre la CGE et les élus. ● UNE CENTAINE DE COMMUNES sont concernées par l'enquête. Les dirigeants de Sicopar assurent que leur rémunération était la contrepartie de *« prestations commerciales »* effectives. Le PCF a refusé de commenter ces déclarations.

# La Générale des eaux alimentait un réseau de financement lié au PCF

## Jean-Dominique Deschamps, directeur général adjoint du groupe industriel, a confié aux enquêteurs que son groupe n'avait pu échapper à un « racket ». Une centaine de communes sont concernées par l'enquête du juge Meyson

*« QUELLES QUE SOIENT les précautions que* j'ai pu prendre, quelle que soit la vigilance des dirigeants régionaux et des dirigeants de filiales de la CGE, il est peu probable que nous soyons arrivés à éviter une certaine forme de racket de la part des sociétés composant le groupe Gifco. » Tenus le 30 mars, au cours de sa garde à vue, par l'un des plus hauts dirigeants de la Compagnie générale des eaux (CGE), Jean-Dominique Deschamps, ces propos, empreints de fatalisme, constituent une sorte de première. Maintes fois mis en cause au long des affaires de financement occulte de la vie politique, le Groupement d'intérêts économiques pour équipement et fournitures des collectivités (Gifco), conglomérat de bureaux d'études notoirement proche du Parti communiste, a rarement été dénoncé en termes aussi crus par un entrepreneur, ni cerné avec autant de précision qu'il est aujourd'hui en voie de l'être par le juge d'instruction parisien Jacqueline Meyson.

La réputation et la taille mondiale de la « victime » de ce système, la puissante Générale des eaux, ajoute au caractère inédit de l'enquête du juge Meyson, assistée de la section de recherches de la gendarmerie de Paris. Le 16 juin 1994, la perquisition conduite au siège de la CGE, rue d'Anjou à Paris, par un juge venu de la Réunion avait annoncé l'éclosion d'un scandale impliquant conjointement les officines du Gifco et la multinationale présidée par Guy Dejouany. Ce même magistrat, Jean-Michel Prêtre, avait déjà mis en examen plusieurs hauts cadres de la CGE – dont Jean-Dominique Deschamps, directeur général adjoint – et le PDG de la Société d'ingénierie commerciale pour l'aménagement des régions (Sicopar). Il avait interrogé M. Dejouany en personne à titre de témoin, le 21 septembre 1994 (*Le Monde* du 23 septembre 1994).

**« TRAFIC D'INFLUENCE »**

Ce sont ses découvertes qui ont suscité l'ouverture à Paris, le 7 octobre suivant, de l'information judiciaire confiée au juge Meyson, dont quelques chiffres permettent d'appréhender l'importance. Entre 1984 et 1994, selon les documents comptables saisis, la CGE aurait versé à sept filiales du Gifco un total de 24,6 millions de francs. Principale filiale du groupe visée par ces recherches, la Sicopar aurait perçu à elle seule plus de 15 millions de francs. Les interventions de ce bureau d'études ont porté sur des marchés publics répartis sur une centaine de communes en France, de Reims à Montpellier, Toulouse, Stains, Saint-Quentin et Saint-Dizier, de l'île de la Réunion à l'Ile-de-France...

Mis en examen pour *« trafic d'influence, faux et usage de faux et corruption »*, Jean-Dominique Deschamps, par ses déclarations sur procès-verbal, confirmées mardi 11 avril devant le juge d'instruction, a conféré à ce dossier sensible une indéniable dimension politique. Le rôle de Sicopar, a-t-il indiqué, *« consistait à expliquer et à démontrer l'intérêt des propositions présentées par la Compagnie aux élus, techniciens municipaux et représentants syndicaux proches ou en sympathie avec le Parti communiste »*. Plus précis, il ajoutait que *« la société Sicopar agissait auprès des gens de sensibilité de gauche et plus particulièrement des élus communistes »*. Et encore : *« Je n'ai pas dit que Sicopar était sous contrôle du PC, mais dans sa mouvance. »*




Sollicités par *Le Monde*, les dirigeants du PCF n'ont pas souhaité, jeudi 13 avril, commenter ces déclarations. Pour l'heure, l'avocat de Sicopar, Mᵉ Olivier Metzner, défenseur habituel du Gifco, qui confie volontiers qu'il s'attend à une convocation de ses clients devant le juge, s'efforce de dresser un barrage entre la société et le parti de la place du Colonel-Fabien : *« Depuis le temps, il n'a jamais été démontré qu'un franc soit passé de la caisse du Gifco à celle du PC*, nous a-t-il déclaré. *La CGE a d'ailleurs obtenu, grâce aux prestations fournies par Sicopar, des marchés de distribution des eaux dans de multiples communes de la région parisienne, qui ne sont pas toutes dirigées par des élus communistes. »* Devançant cet argument, les gendarmes ont entrepris, à la demande de Mᵐᵉ Meyson, l'exploration géopolitique des communes concernées, afin d'établir dans chacune d'entre elles le nombre et l'influence réelle des élus communistes, tant il est vrai qu'une minorité de blocage peut parfois peser plus au sein d'un conseil municipal qu'une majorité relative.

Désireux de préciser la nature des *« prestations commerciales »* facturées à la CGE par Sicopar, qu'il qualifie de *« lobbying »*, M. Deschamps a concédé que celle-ci *« ne lui avait jamais remis de rapports attestant de la réalité de ses interventions »*, mais il a par exemple rapporté qu'elle avait été sollicitée lors de l'attribution du marché d'affermage de l'eau potable de Montpellier, en 1989. Rémunérée à hauteur de 5,2 millions de francs, cette intervention comportait, selon le dirigeant de la CGE, *« des discussions avec des élus communistes ou sympathisants communistes »*. *« Ce faisant*, a-t-il poursuivi, *les élus de Montpellier étaient au courant des interventions de Sicopar. »* Le contrat fut confié à la CGE à l'issue d'un scrutin en conseil municipal au cours duquel seuls les élus socialistes votèrent favorablement : la droite avait voté contre, le PC s'était abstenu, *« probablement à la suite de l'intervention de Sicopar »*, estime M. Deschamps, qui reconnaît lui avoir précisément confié cette *« mission »*.

**ARCHIVES PERSONNELLES**

Plus décisive encore semble avoir été l'action de Sicopar à Toulouse, au moment de la concession du service des eaux et de l'assainissement, en 1989. Aux enquêteurs, Jean-Dominique Deschamps a expliqué qu'ayant été préférée à la Lyonnaise des eaux, la CGE s'était trouvée aux prises avec un conflit social au sein du personnel municipal et avait fait appel à Sicopar *« afin qu'elle agisse au niveau des délégués syndicaux de la CGT »*. *« L'efficacité de la mission de Sicopar était très difficile à mesurer*, jugeait-il, *mais il convient de constater que les manifestations et les oppositions ont sensiblement diminué en intensité. »* L'avocat du Gifco, Mᵉ Metzner, affirme que Sicopar n'a *« pas travaillé à Toulouse »*. Le directeur général adjoint de la Générale, lui, a expliqué qu'il avait à l'époque prié les dirigeants de Sicopar de facturer leurs honoraires – 1 million de francs, dont 250 000 francs seulement ont été versés – *« au titre de l'opération de Montpellier »*, dans un souci de discrétion. Le maire (CDS) de Toulouse, Dominique Baudis, redoutait-il, *« aurait mal pris une intervention de Sicopar, accompagnée de son image dans la mouvance communiste, dans sa ville »*...

Aux gendarmes puis au juge, M. Deschamps a donné le nom des cadres de Sicopar avec lesquels il s'était *« impliqué personnellement »*. Les enquêteurs disposent en outre de ses archives personnelles, qui décrivent au jour le jour les relations entre un grand groupe capitaliste et les sociétés de la *« mouvance »* communiste, qualifiées par M. Deschamps lui-même, dans une note adressée le 2 février 1994 au directeur juridique de la CGE, Bernard Portnoi, d'*« officines du PC »*. M. Portnoi a été interrogé le 10 avril par les gendarmes à titre de témoin, ainsi que, le 3 avril, un membre de la direction financière de la CGE, Daniel Demichel. L'enquête de Mᵐᵉ Meyson démontre en fait que, dès 1984, la Générale des eaux avait en quelque sorte normalisé ses relations *« commerciales »* avec les sociétés du Gifco, en signant un *« protocole d'accord général »* avec leur dirigeant d'alors, l'ancien conseiller général communiste Jacques Grosman, décédé en 1993.

Cet accord, aux contours des plus flous, allait jusqu'à donner acte *« au prestataire »* – le bureau d'études – des informations les plus banales que ce dernier pouvait rappeler à la CGE, même *« au titre des règles régissant l'octroi des marchés publics »*. Interloqué par une si grande largesse, Bernard Portnoi, écrivait alors, dans une note interne : *« Ce genre de phrase ne peut que nous nuire. Pour le restant, le protocole me paraît bien creux et j'imagine mal ce qu'on peut bien en attendre... »*

***Hervé Gattegno***

## « Je redoute des découvertes ultérieures... »

*« L'OBJECTIF de la Compagnie générale des eaux était de pouvoir répondre aux critiques de l'administration fiscale, qui menaçait de refuser la déductibilité des honoraires versés à la Sicopar »*, a expliqué aux enquêteurs Jean-Dominique Deschamps, directeur général adjoint de la CGE, pour justifier l'existence du *« protocole d'accord général »* signé le 3 octobre 1984 avec le bureau d'études. Le groupe industriel définissait ainsi un cadre en apparence légal pour les interventions des filiales du Gifco. *« L'objectif de Sicopar devait être*, a-t-il poursuivi, *après les lois de décentralisation, de mieux définir les conditions de collaboration avec la Compagnie, par suite de l'élection systématique d'élus de gauche dans tous les conseils municipaux. J'ai le sentiment qu'il leur est apparu que leur potentialité de* lobbying *avait de ce fait considérablement augmenté... »*

Fondé en 1968 par des sympathisants communistes, le Gifco avait vite fait l'objet d'une attention particulière du fisc. Après la loi Rocard sur le financement de la vie politique, promulguée en janvier 1990, la pression des vérificateurs aidant, la CGE s'efforcera de couper progressivement les ponts avec les satellites du PCF. Les notes manuscrites saisies dans le bureau de Jean-Dominique Deschamps en témoignent. Le 7 mars 1990, il écrivait aux services comptables du groupe : *« J'ai pu retarder le règlement de nos dettes vis-à-vis de Sicopar, mais je suis obligé, maintenant, de commencer à m'exécuter. »* Puis, le 14 septembre 1990, à propos du marché de Montpellier : *« La présente facture date du 6 juillet : je l'ai retenue jusqu'à maintenant... mais il me faut "m'exécuter". »*

L'instauration, par la loi de 1990, d'un plafonnement des dons aux partis politiques ajoutera une difficulté supplémentaire. Les archives de la CGE témoignent que, dès lors, le directeur juridique, Bernard Portnoi, alerta le groupe sur les dangers du dépassement... *« La limite annuelle des dons est de 500 000 francs par parti*, rappelle-t-il, le 19 novembre 1993 à M. Deschamps, dans une note intitulée « Financement politique PS Finistère ». *On n'a versé que 200 000 francs au PS en 1993 et il y aurait donc encore de la place pour les 140 000 francs que tu demandes. Mais aucun système de centralisation fiable n'étant en place, je redoute encore des découvertes ultérieures, notamment par des paiements faits directement par les centres régionaux. »*

**DÉPASSEMENTS**

Et pour cause : le 4 avril précédent, il signalait à Paul-Louis Girardot, un autre directeur général adjoint de la CGE, *« qu'il y a eu dépassement de 190 000 francs pour le financement du PR »* et que *« pour les élections régionales, on a dépassé de 97 000 francs le plafond légal »*. *« Chacun de ces dépassements*, précisait-il, *entraîne un risque de sanction pénale pour les dirigeants de la Compagnie, et civile : risque d'exclusion des marchés publics ! »*

La découverte de ces documents a provoqué l'ouverture par le parquet de Paris, en juillet 1994 d'une enquête préliminaire distincte de l'information conduite par le juge Meyson. Quelques mois plus tôt, les efforts de M. Portnoi avaient fini par payer : il s'était vu confier la responsabilité de l'*« harmonisation »* qu'il réclamait. Dans une note adressée le 4 février 1994 à Jean-Dominique Deschamps, il écrivait ainsi : *« Pour les partis politiques, c'est une tâche de taille acceptable. [...] En revanche, pour les élections locales, il s'agit de tenir compte de ce qui est versé à des centaines de candidats et là, je ne peux pas m'en sortir seul. [...] Il faut une organisation véritable, de nature purement comptable. Il faudra que j'embauche, par CDD* [contrat à durée déterminée], *une personne... »*

***H. G.***

## Le poids économique considérable de la CGE

**APPELÉ** à la rescousse par l'inamovible et secret Guy Dejouany, Jean-Marie Messier, nouveau numéro deux de la Générale des eaux, en est convaincu : aujourd'hui au cinquième rang des groupes français, la compagnie a toutes les cartes en main pour se hisser au premier. Des moyens (156,2 milliards de francs de chiffre d'affaires, 3,35 milliards de résultat net), des hommes (le groupe en emploie plus de 215 000), et une présence, forte déjà, dans les trois grands métiers du futur : l'environnement, l'énergie et la communication.

Des métiers que tout sépare en apparence mais que le groupe associe en une surprenante synthèse : la *« culture des réseaux »*. Réseau d'eau, de chaleur, de retraitement de déchets, de télécommunications. Des métiers en forte croissance, et sur lesquels le groupe croît avec plus de rapidité encore. Des métiers, aussi, qui lui valent ses ennuis actuels tant leur développement se fait en osmose avec le pouvoir politique et les collectivités locales, *via* autorisations, délégations (de gestion) et marchés (commandes) publics.

Sa richesse, le groupe, curieusement créé par un décret de 1853, la doit encore beaucoup à l'eau (25 % du chiffre d'affaires), qu'il distribue à plus de vingt-cinq millions de Français. Gestionnaire depuis des décennies, parfois, des réseaux d'eau de Lyon ou de Nice, plus récemment de la rive droite de Paris ou du réseau de Toulouse, le groupe s'assure, par l'ancienneté même de l'exploitation, une rentabilité supérieure à celle de ses principaux concurrents, la Lyonnaise des eaux, bien sûr, mais aussi Bouygues et la CISE (groupe Saunt-Gobain), plus modestement.

Sa taille, la compagnie la doit à sa puissance dans le BTP (bâtiment-travaux publics), qui lui assure toujours, malgré la récession de ces dernières années, 28 % de son activité. A sa montée en régime dans l'énergie (déjà 22 % du chiffre d'affaires) aussi, où le groupe, contournant le monopole d'EDF en France, et anticipant sans doute son abolition, est devenu, par exemple, le premier producteur indépendant d'électricité aux Etats-Unis, depuis la mise en marche, en janvier, de la centrale d'Independance dans l'Etat de New York.

Tôt parti dans la communication (4 à 5 % de l'activité), Guy Dejouany a longtemps compensé ses déboires dans la télévision par câble par sa participation dans Canal Plus, dont il a pris le contrôle l'an dernier, en signant un pacte d'actionnaires avec Havas. Mais le défi, aujourd'hui, est celui du radiotéléphone, à l'essor duquel le groupe consacrera 4 milliards de francs d'investissements annuels jusqu'en 1997.

A court terme, cependant, le groupe, endetté, est contraint de réduire la voilure. D'apurer les dérives du passé – les déboires dans l'immobilier de sa filiale Phénix, par exemple, qui vient d'annoncer 2,3 milliards de francs de pertes (*Le Monde* daté 9-10 avril). D'économiser ses forces, aussi, en sélectionnant des investissements qui se sont élevés, en 1994, au faramineux montant de 22 milliards de francs.

Le groupe sélectionnera ses métiers, que Jean-Marie Messier ne souhaite plus voir se développer par simple *« capillarité »* : la présence de l'eau induisant celle dans l'assainissement, puis dans la collecte, le retraitement, le stockage des déchets, dans une extension sans fin. Plus internationale – 30 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger –, la Générale des eaux se fera ainsi plus sélective. Plus rigoureuse aussi, si ses dirigeants ne veulent pas voir occulter par le poison des affaires un poids économique considérable.

***Pierre-Angel Gay***

## Le maire de L'Alpe-d'Huez et un adjoint au maire de Grenoble ont été remis en liberté

**GRENOBLE**
*de notre bureau régional*

Jeudi 13 avril, le juge Christian Blaes, chargé d'instruire les affaires grenobloises, a signé trois ordonnances de mise en liberté sous contrôle judiciaire. Elles concernent Jean-Guy Cupillard, maire (RPR) de l'Alpe-d'Huez, vice-président du conseil général de l'Isère chargé de l'équipement et des routes, Guy Névache (ex-PS), quatrième adjoint au maire de Grenoble et premier vice-président de la communauté de communes, chargé des grands travaux, et Claude Moreau, directeur des services techniques de l'hôpital nord de Grenoble. Les deux premiers devront verser chacun une caution de 2 millions de francs et le troisième de 500 000 francs.

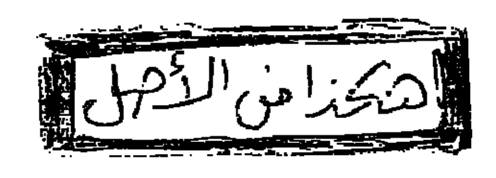
A sa sortie du centre pénitentiaire d'Aiton (Savoie) où il était incarcéré depuis le 8 avril après avoir été mis en examen pour *« recel et complicité d'abus de biens sociaux et corruption passive »*, Jean-Guy Cupillard, souriant et plutôt détendu, a fait une courte déclaration. *« Tout ce qui m'est reproché*, a-t-il assuré, *je l'ai fait pour financer les partis politiques, le Parti républicain et le RPR, et pour favoriser le développement de ma commune et de mon canton. J'ai peut-être pu faire des choses répréhensibles du point de vue de la loi mais je n'ai jamais magouillé pour mon intérêt personnel. »* *« J'ai souvent pensé à Alain Carignon en prison depuis sept mois »*, a-t-il ajouté, avant de préciser qu'il avait répondu à quelque huit cents lettres de soutien.

*« Je n'ai bénéficié d'aucun régime de faveur. J'étais à l'isolement dans une cellule individuelle où je disposais, comme d'autres, d'une télévision et d'un frigo »*, a indiqué Jean-Guy Cupillard, répondant au syndicat CGT du personnel pénitentiaire qui *s'était inquiété des entorses au règlement dont il aurait bénéficié*. *« L'idée de corruption s'éloigne à mesure que l'enquête progresse »*, a assuré son défenseur, Mᵉ Jean-Louis Abad.

A sa sortie de la maison d'arrêt de Varces (Isère), où il était détenu depuis le 23 décembre pour « complicité de recel d'abus de biens sociaux et corruption passive », Guy Névache s'est en revanche refusé à toute déclaration. *« Les juges ont estimé que la détention n'était plus nécessaire [...] et que le trouble à l'ordre public avait cessé »*, a commenté son avocat, Mᵉ François Sanguinetti.

L'arrestation de Guy Névache, considéré comme l'un des hommes clefs de la vie politique locale, ancien suppléant de Pierre Mendès-France et d'Hubert Dubedout, rallié à Alain Carignon à la veille des municipales de 1989, avait marqué le point de départ de l'enquête sur les conditions de passation des marchés publics dans l'Isère. Après la libération de Jean-Louis Dutaret, prononcée le 4 avril dernier par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, Alain Carignon reste la dernière personne en détention dans le cadre des « affaires » grenobloises.

***Nicole Cabret et Philippe Révil***



هكذا من الأصل



# Le foulard islamique n'est pas en soi un « signe ostentatoire », selon un tribunal administratif

## Les magistrats de Lille ont rendu des jugements sur les recours de vingt-six jeunes musulmanes

**Le tribunal administratif de Lille a rendu, jeudi 13 avril, plusieurs jugements concernant les recours de vingt-six jeunes musulmanes voilées exclues de leur établissement à l'automne dernier. Si vingt-trois exclusions sont confirmées, trois sont annulées. Les magistrats estiment que le port du foulard islamique ne peut à lui seul justifier une exclusion et qu'il n'y a pas lieu d'édicter « *une interdiction générale et absolue* ».**

VINGT-TROIS *exclusions* confirmées, trois autres annulées. Sept mois après la publication, par le ministre de l'éducation nationale François Bayrou, de la circulaire interdisant le port de signes *« ostentatoires »* dans les établissements scolaires, le tribunal administratif de Lille a rendu, jeudi 13 avril, des décisions qui feront date. Examinant les recours de vingt-six jeunes musulmanes voilées issues de trois collèges, un lycée et une université, les magistrats ont rendu cinq jugements distincts. De la provocation au prosélytisme, du trouble de l'ordre public au simple port du foulard islamique, ils dressent un tableau complet de la question. Deux informations essentielles se détachent du paysage ainsi dessiné. La circulaire Bayrou est bien conforme au droit. Mais, comme l'avait écrit le Conseil d'Etat en 1989, le simple port d'un morceau de tissu autour de la tête ne justifie pas une exclusion.

Le droit, rien que le droit : le tribunal s'est appuyé sur l'avis de la haute juridiction. Dans chacune des décisions, il en reprend les termes mêmes : *« Le port par les élèves des signes par lesquels ils entendent manifester leur appartenance à une religion n'est pas par lui-même incompatible avec le principe de laïcité (...) mais cette liberté ne saurait permettre aux élèves d'arborer des signes qui, par leur nature, par les conditions dans lesquels ils seraient portés individuellement ou collectivement, ou par leur caractère ostentatoire ou revendicatif constitueraient un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande, (...)perturberaient le déroulement des activités d'enseignement et le rôle éducatif des enseignants, enfin troubleraient l'ordre dans l'établissement ou le fonctionnement normal du service public. »* C'est à l'aune de cette seule vérité que les magistrats ont examiné les différentes situations.

Le 3 octobre 1994, quelques jours après la publication du texte ministériel, dix-sept jeunes musulmanes voilées étaient définitivement exclues du lycée Faidherbe de Lille. Le mois précédent avait été émaillé de nombreux incidents. Pendant que les jeunes filles étaient interdites de cours mais autorisées à étudier en salle de permanence, des manifestations se déroulaient à l'extérieur et à l'intérieur du lycée. Le jugement confirme la décision du proviseur en soulignant que ces incidents ont *« perturbé les activités d'enseignement »*.

### « PURE PROVOCATION »

*« En supposant même que ces manifestations n'aient pas été organisées à des fins de prosélytisme, mais pour faire prévaloir le droit qui est reconnu aux élèves (...) d'exprimer leurs convictions religieuses par le port du foulard islamique*, poursuivent les magistrats, *l'atteinte portée par les dix-sept jeunes filles à l'organisation du service a constitué à elle seule un motif de nature à justifier la sanction d'exclusion. »*

Les exclusions de deux adolescentes du collège Robert-Schumann d'Halluin sont, elles aussi, confirmées. Constatant cette fois que les deux élèves ne portaient pas le foulard avant les vacances de la Toussaint, les magistrats estiment qu'elles s'y sont décidées *« par pure provocation »*. Ils soulignent également que l'une d'elle avait refusé de se rendre aux séances de natation alors que son état ne le lui interdisait nullement. Enfin, là encore, *« ces élèves ont été à l'origine des désordres créés par leurs frères, ancien élèves de l'établissement qui ont parcouru les couloirs en frappant aux portes et fenêtres des salles de cours »*. Trouble de l'ordre public, refus de l'assiduité, provocation : autant de raisons qui, à elles seules, justifiaient la sanction.

Mêmes causes, mêmes effets, au collège Edouard-Branly de Tourcoing. Là, c'est l'ensemble des cours d'éducation physique que les trois jeunes filles exclues avaient boycottés. L'administration reprochait également à l'une d'entre elles d'avoir *« essayé d'influencer les élèves plus jeunes et de faire preuve de prosélytisme »*. *« La réalité matérielle de ces faits n'est pas contestée »*, écrivent les juges avant de rejeter la requête des parents des trois adolescentes.

### LES SIGNES DISCRETS ADMIS

Ces trois décisions ont tout pour satisfaire le ministre de l'éducation nationale. D'autant qu'au passage, les juges rejettent la demande de l'avocat des jeunes filles, M[e] Jean-Louis Brochen, d'annuler purement et simplement l'ensemble de la circulaire de M. Bayrou. Les juges en rappellent le texte complet, mais surtout ils insistent sur l'additif que le ministre avait recommandé aux chefs d'établissements d'insérer dans leur règlement intérieur : *« Le port par les élèves de signes discrets, manifestant leur attachement personnel à des convictions notamment religieuses est admis dans l'établissement. Mais les signes ostentatoires, qui constituent en eux-mêmes des éléments de prosélytisme ou de discrimination sont interdits (...) »* La circulaire et les règlements ainsi modifiés *« ne font que rappeler les principes applicables en matière de laïcité »*, affirment les juges, et *« ne peuvent être regardés comme édictant une interdiction générale et absolue du port du foulard islamique »*.

François Bayrou n'avait-il pourtant pas affirmé que le foulard était *« en lui-même ostentatoire »* ? Que sa nature même était discriminatoire à l'égard de la femme ? Les magistrats ne s'en préoccupent guère. L'interdiction absolue n'est pas explicite, donc la circulaire reste conforme au droit. Le tribunal rappelle ainsi que le port du voile ne doit pas conduire automatiquement à l'exclusion de l'éducation nationale. Pour réintégrer Hanane Mabchour au sein du collège Arthur-Rimbaud de Villeneuve-d'Ascq, les juges auraient pu se contenter de constater que le conseil d'administration qui avait modifié le règlement intérieur du lycée n'était pas conforme aux textes. L'exclusion qui s'en était suivie était donc *« entachée d'illégalité »*.

Mais les magistrats sont allés beaucoup plus loin. Ils constatent que, jusqu'à la rentrée de 1994, la direction du collège n'avait reproché à la jeune fille *« que des bavardages et des négligences dans son travail »*, qu'elle avait toujours porté un foulard *« sans que son comportement ait été regardé comme attentatoire à la liberté d'autrui »*, et que sa proposition de porter un foulard plus petit *« ou même une cagoule »* avait été rejetée par l'administration. En résumé, Hanane a été exclue *« au seul motif qu'elle portait un foulard islamique »*, déplorent les juges, et celui-ci a été, à tort, *« considéré par nature comme un signe religieux ostentatoire »*. Le tribunal exige donc la réintégration immédiate de l'adolescente au sein de son établissement. Pour la même raison, il a annulé l'interdiction faite à deux étudiantes en droit de pénétrer à *l'intérieur de l'université de Lille-II* couvertes de leur foulard.

Trois annulations pour vingt-trois confirmations d'exclusion. Les tenants d'une laïcité pure et dure concluront peut-être à une victoire. D'autres verront, au contraire, dans cette première décision d'ampleur depuis la publication de la circulaire du ministre, une confirmation de la fragilité de l'édifice juridique bâti à l'époque.

***N. H.***

**COMMENTAIRE**

### *LES CONTRADICTIONS DE M. BAYROU*

Ce devait être la circulaire de l'apaisement. Après *« des années de flou »*, François Bayrou se faisait fort de *« clarifier la situation »*, avec en guise d'étendard un slogan simple : *« convaincre sans contraindre »*. Sept mois plus tard, le bilan a de quoi laisser perplexe. Si mille cinq cents adolescentes ont choisi *« d'elles-mêmes »*, comme on dit au ministère de l'éducation nationale, d'abandonner le foulard islamique, près de cent cinquante autres ont été exclues de leur établissement scolaire. Cent cinquante, soit le quart d'un collège comme celui de Creil, où, en 1989, les deux premières exclusions de jeunes filles voilées avaient provoqué un psychodrame national.

Le jugement du tribunal administratif de Lille met surtout en lumière les contradictions du ministre. D'un côté, François Bayrou clamait que le foulard, *« en soi ostentatoire »*, devait être bouté hors de l'école. De l'autre, il se gardait bien de l'écrire dans sa circulaire, conscient des risques de se voir censurer par le Conseil d'Etat. Les magistrats lillois ont clairement dissipé cet écran de fumée. En rappelant que cette circulaire avait peut-être convaincu les proviseurs d'exclure, mais qu'en vérité elle ne changeait rien à l'affaire : aujourd'hui comme hier, rien n'empêche une jeune musulmane de porter un voile en classe, à condition qu'elle ne perturbe pas les cours et qu'elle n'incite pas les autres à en faire autant. Les jugements de Lille viennent ainsi rappeler la force de l'argumentaire élaboré en 1989 par le Conseil d'Etat, qui, *isolant ce qui relevait de troubles à l'ordre public et du prosélytisme*, mettait en avant la vocation intégratrice de l'école.

***Nathaniel Herzberg***

# Jacques Chaban-Delmas rattrapé par l'affaire des Girondins de Bordeaux

**BORDEAUX**
*de notre correspondant*

Jacques Chaban-Delmas, maire (RPR) de Bordeaux, pourrait être associé à Claude Bez, l'ancien *président* du club de football des Girondins pour le comblement d'un passif estimé à 320 millions de francs. Ainsi en a décidé jeudi 13 avril la 5[e] chambre du tribunal de grande instance de Bordeaux (*Le Monde* du 14 avril).

*« Le football ça rend fou »* avait coutume de plaisanter Jacques Chaban-Delmas quand on lui rapportait les frasques de Claude Bez, lorsqu'il présidait du Club des Girondins de Bordeaux. Il n'y voyait que la conséquence d'une mégalomanie qu'il jugeait assez répandue, voire naturelle et indispensable, chez les dirigeants de club. Et qu'importe si cela coûtait cher puisque cela faisait parler de Bordeaux et entretenait l'illusion d'un dynamisme perdu. Aussi, a-t-il toujours refusé d'écouter les avertissements les plus pressants que lui ont adressés de nombreux proches à partir des années 1984-1985. Cela risque de coûter encore plus cher à la ville de Bordeaux que ce qu'elle a déjà payé en subventions et continue de payer en garanties d'emprunt.

Claude Bez, qui est loin d'en avoir fini avec les ennuis judiciaires, avait comparu le 22 mars devant la 5[e] chambre civile qui devait statuer sur le déficit de 320 millions de francs accumulé entre 1974 et 1990. L'audience avait eu lieu à huis-clos mais l'on savait que les avocats de Claude Bez avaient demandé que le maire soit solidaire de l'ancien président. En effet, ils estimaient que Jacques Chaban-Delmas n'avait pas été seulement le grand bailleur de fonds mais, aussi, qu'aucune décision n'était prise sans son aval. Ils y voyaient donc une gestion de fait qui justifiait que la ville et son maire soient associés à une créance à laquelle Claude Bez ne pouvait faire face tout seul.

### Claude Bez ne cachait pas son intention de ne pas « tomber seul »

Jeudi, le tribunal a rendu sa décision : il invite le procureur de la République et les représentants des créanciers à mettre en cause le maire de Bordeaux *« afin qu'il soit statué sur sa qualité de gérant de fait de l'association des Girondins de Bordeaux et sur l'existence de fautes de gestion qui justifieraient que les dettes de l'association soient mises à sa charge en tout ou partie »*. Le jugement au fond est renvoyé au 21 septembre. M. Chaban-Delmas, qui ne se représente pas aux élections municipales, ne sera alors plus maire de Bordeaux, poste qu'il occupe sans interruption depuis 1947.

Cette décision a été accueillie avec satisfaction par les avocats de Claude Bez. Le conseil de Jacques Chaban-Delmas, le batonnier Rouxel, a déclaré au quotidien Sud-Ouest n'y voir qu'une *« simple démarche de procédure qui s'imposait à partir du moment où Claude Bez voulait assigner le maire en complément de passif. Comme il n'avait pas qualité pour le faire, le tribunal dit que c'est au parquet et aux représentants des créanciers de prendre leur responsabilité pour cette action»*.

C'est en tout cas la première fois que la responsabilité de M. Chaban-Delmas est ainsi avancée. Il y a plusieurs mois que la belle amitié qui le liait à Claude Bez est consommée. L'ancien dirigeant sportif se croyait assuré de l'impunité et n'a jamais supporté la honte d'être jugé par le tribunal correctionnel. Depuis plusieurs mois, il assistait à toutes les séances du conseil municipal de Bordeaux, au milieu de la tribune du public, d'où il toisait ostensiblement le maire. Il ne cachait pas non plus sa ferme intention de ne pas *« tomber seul »*. Il sera sans nul doute le principal fardeau d'une fin de règne très difficile pour Jacques Chaban-Delmas.

***Pierre Cherruau***

# Les centres de transfusion sont « tenus de fournir des produits exempts de vices »

**DANS UN ARRÊT** rendu mercredi 12 avril, la Cour de cassation estime que les centres de transfusion sanguine (CTS) étaient *« tenus de fournir aux receveurs des produits exempts de vices »*. Cet arrêt casse une décision de la cour d'appel de Toulouse estimant que le CRTS de la ville ne pouvait pas être tenu pour responsable de la contamination par le virus du sida et du décès d'un patient à la suite d'une transfusion. Il résulte de l'arrêt de la Cour de cassation qu'un CTS n'a pas seulement une *« obligation de moyens »*, mais l'obligation de fournir un sang non vicié, à moins qu'il ne prouve l'existence d'une cause étrangère qui ne puisse lui être imputée.

Dans un second arrêt, la Cour de cassation précise que *« le vice interne du sang, même indécelable, ne constitue pas, pour l'organisme fournisseur, une cause qui lui est étrangère »*. Cette décision rejette l'argument du CTS de l'Essonne qui estimait qu'il ne pouvait être tenu pour responsable de la transmission d'un *« virus indécelable »*. En revanche, une clinique n'a pas, comme l'avait jugé la cour d'appel, l'obligation de fournir des produits sanguins non viciés mais seulement une obligation de prudence et de diligence dans la fourniture de ces produits.

# La Sécurité routière prévoit des difficultés de circulation

**LE WEEK-END PASCAL** devrait être particulièrement chargé, estimait la Sécurité routière qui conseillait aux vacanciers de ne pas prendre le volant vendredi 14 avril entre 16 h 00 et 21 h 00 ainsi que samedi 15 avril entre 7 h 00 et 13 h 00. La journée de dimanche devrait être calme mais celle du lundi 17 avril est classée orange : des bouchons sont prévus à partir du milieu de l'après midi en région parisienne ainsi qu'aux environs de Lyon et de Bordeaux. Le ministère des transports, qui constate *« une dégradation des conditions de sécurité routière depuis quatre mois »*, redoute une détérioration *« plus sensible du comportement de conducteurs anticipant l'amnistie »* présidentielle. La circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes ainsi que les véhicules transportant des matières dangereuses a été pour la première fois interdite sans aucune dérogation vendredi 14 avril, entre 16 heures et 21 heures, sur les sections les plus chargées des autoroutes A 10, A 11, A 12 et A 13 dans le sens Paris-province.

■ **LIQUIDATION JUDICIAIRE : le Planning familial du Nord** a été placé en liquidation judiciaire, jeudi 13 avril, par le tribunal de grande instance de Lille. Placé en redressement judiciaire en novembre, à la suite d'un contrôle effectué en 1993 par les services du département du Nord révélant des dysfonctionnements et des irrégularités de gestion, l'association n'a pas trouvé de nouveaux financements. Les huit centres du Planning, qui accueillaient 20 000 femmes par an, devront fermer leurs portes d'ici à la fin du mois. Les trente et un centres de protection maternelle et infantile, les dix centres hospitaliers et les dix centres associatifs vont tenter de mettre en place un nouveau dispositif.

■ **EXCLUSION : Médecins du monde a annoncé**, jeudi 13 avril, l'ouverture, dans le 11[e] arrondissement de Paris, d'une consultation dentaire destinée aux exclus. Installés dans les locaux de la mission France de l'association humanitaire, des dentistes et assistants dentaires bénévoles prodigueront, trois après-midi par semaine, des soins aux personnes dépourvues de couverture sociale. Selon Michel Bruguière, directeur général de MDM, des solutions de financement seront recherchées au cas par cas lorsque les soins nécessiteront des implantations de prothèse. En province, Médecins du monde a déjà ouvert une dizaine de consultations dentaires.

■ **FRANÇOIS MITTERRAND : le docteur Philippe de Kuyper**, l'un des médecins qui soigne le président François Mitterrand, a *« formellement »* démenti, jeudi 13 avril, utiliser les produits mis au point par M. Mirko Beljanski pour traiter le chef de l'Etat (*Le Monde* du 14 avril). *« Ce n'est pas parce que je connais le professeur Beljanski depuis quinze ans que je soigne le président avec ses produits »*, a précisé ce médecin en dénoncant *« l'amalgame »* fait par la presse entre la connaissance qu'il a du professeur Beljanski et sa pratique médicale.

■ **AFFAIRE SCHULLER :** les juges d'instruction Philippe Vandingenen et Serge Portelli, chargés à Créteil de l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine, ont délivré, jeudi 13 avril, un mandat d'arrêt à diffusion internationale contre Christel Delaval, la compagne du conseiller général (RPR) Didier Schuller (*Le Monde* du 14 avril). Les chefs de poursuite sont la complicité d'abus de biens sociaux et le recel d'abus de biens sociaux. La délivrance de ce mandat d'arrêt valant mise en examen, M[lle] Delaval, qui a quitté la France le 9 février, est désormais en fuite.

■ **PARTI REPUBLICAIN : l'ancien ministre de l'industrie, Gérard Longuet**, a été entendu, jeudi 13 avril, pendant cinq heures par le juge d'instruction parisien chargé du dossier sur le financement du Parti républicain, Mireille Filippini. Le 3 octobre 1994, le parquet de Paris avait ouvert une information judiciaire pour abus de confiance, abus de biens sociaux et infraction à la loi de 1988 sur le financement des partis politiques. M. Longuet a été mis en examen en décembre.

**DISPARITIONS**

# Paul Rotchild

## Le producteur des Doors

**PAUL ROTCHILD**, producteur américain qui contribua notamment à révéler les Doors et Janis Joplin, est mort jeudi 30 mars à son domicile de Los Angeles, des suites d'un cancer du poumon, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il avait grandement contribué à faire connaître les Doors, dont il fut le producteur fétiche, réalisant les six albums qu'enregistra le plus célèbre des groupes de Los Angeles dans les années 60-70 (notamment *The Doors* en 1967, *Morrison Hotel* en 1970 et le plus connu de leurs disques, *L. A. Woman*, en 1971, paru juste après la mort de leur chanteur, Jim Morrison).

Paul Rotchild commença sa carrière dans l'industrie musicale au début des années 60, tout d'abord comme producteur chez Prestige, collaborant à l'enregistrement d'albums par des artistes folks comme Tom Rush. L'histoire retiendra également qu'il fut celui qui sonorisa Bob Dylan quand celui-ci décida de se produire pour la première fois en formation électrique au Festival de Newport, en 1965, malgré les huées des puristes folk.

**AUX CÔTÉS D'OLIVER STONE**

Engagé par Jac Holzman, chez Elektra, en 1963, c'est dans cette maison de disques qu'il s'illustra, signant la production des albums pour les Doors, Janis Joplin (*Pearl*, en 1971), Love, Paul Butterfield Blues Band, Bonnie Raitt, Bette Midler (bande originale du film *The Rose*, inspiré de la vie de Janis Joplin, en 1979). Ayant pris du champ par rapport à l'industrie discographique au cours de ces dernières années, Paul Rotchild était toutefois revenu à ses premières amours en étant l'artisan de la bande son de *The Doors*, le film d'Oliver Stone, inspiré de la vie du chanteur Jim Morrison.

Les obsèques de Paul Rotchild ont eu lieu le 8 avril à Hollywood.

*S. D.*

# Robert Ganzo

## Le poète de la préciosité et du mystère

**LE POÈTE** français d'origine vénézuélienne Robert Ganzo est mort jeudi 6 avril à Boulogne-Billancourt, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Il a été enterré mercredi 12 avril au cimetière du Montparnasse.

Robert Sabatier, dans le dernier volume de son *Histoire de la poésie française*, se désolait de constater la disparition progressive du nom de Robert Ganzo des anthologies poétiques. De fait, ceux qui gardaient encore le souvenir de ce poète rare et précieux le croyaient souvent déjà mort !

De ses origines – il est né en août 1898 à Caracas, au Venezuela – Robert Ganzo avait sans doute gardé le goût des espaces lontains et des mystères physiques. Vivant en France depuis l'adolescence, résistant durant la dernière guerre, il avait exercé divers métiers, dont celui de libraire. C'est en 1937 qu'il publie son premier recueil, *Orénoque*, salué par Paul Éluard.

Trois ans plus tard, son deuxième livre de poèmes, *Lespugue*, témoigne de son intérêt – qu'il conservera toute sa vie – pour la Préhistoire. Illustré par des artistes célèbres comme Fautrier, Léger ou Picasso, Robert Ganzo publiera ensuite, chez Gallimard : *Rivière, Langage, Colère, Résurgence*. En 1956, un court volume rassemblera tout son œuvre poétique (Grasset).

Héritier des poètes baroques, de Du Bartas et Jean de Sponde, Robert Ganzo se situe clairement dans la lignée de Maurice Scève, Mallarmé et Paul Valéry. Si la poésie reste pour lui cette *« unique expression de l'homme à ne pas comporter d'équivoque »*, la densité et le raffinement de ses vers ne font pas moins la part belle aux secrets et aux mystères. Il était l'un des rares poètes français à défendre encore les formes traditionnelles de la prosodie, notamment de l'octosyllabe.

***Patrick Kéchichian***

■ **MOHAMED ZINET**, acteur et cinéaste algérien, est mort lundi 10 avril à Bondy d'un arrêt cardiaque. Il était âgé de soixante-trois ans.

Né à Alger le 16 janvier 1932, militant pacifiste du FLN, dont il assurait la formation des infirmiers, il s'installe à Tunis en 1958 et crée le Théâtre national algérien en Tunisie. Après un long séjour à Leipzig, il joue Max Frisch et Ionesco à Paris, sous la direction de Jean-Marie Serreau, avant de regagner l'Algérie, désormais indépendante. Assistant de Gillo Pontecorvo pour *La Bataille d'Alger* (1966), il réalise en 1970 *Tahya Didouen*, un film portrait d'Alger qui tranche sur le conformisme de la production algérienne de l'époque. Il s'établit ensuite en France, où il vend d'abord des journaux à la criée. Dans la dernière scène de *Dupont Lajoie*, d'Yves Boisset (1974), c'est lui qui fait irruption dans le bistrot du cafetier (Jean Carmet) violeur et meurtrier, qu'il vise avec son fusil de chasse à canon scié. On a pu le voir aussi notamment dans *Le Bougnoule*, de Daniel Moosman (1975), *La Vie devant soi*, de Moshe Mizrahi (1977) et *Le Coup de sirocco*, d'Alexandre Arcady (1978).

■ **ALFONSO GROSSO**, écrivain espagnol, est mort le 11 avril, à Valencina de Concepción, près de Séville, où il était né en 1928. Ecrivain contestataire et passionné, il a été un des fers de lance du mouvement du réalisme social espagnol. Sympathisant du Parti communiste, il avait même eu des problèmes avec la justice, qui l'avaient conduit par quatre fois devant les tribunaux, la dernière en 1969 pour avoir assisté au Congrès mondial de la paix, à Berlin. En 1979, il avait déclaré publiquement militer pour le PSOE, bien qu'ayant été l'un des fondateurs du Parti socialiste d'Andalousie. Professeur, puis fonctionnaire, il a vécu dans de nombreuses villes européennes après avoir été expulsé de Barcelone pour activités subversives, et il a gagné sa vie aussi bien comme journaliste que comme garçon de salle ou conducteur de corbillard. Tombé dans la misère, à la suite de graves dépressions et d'une tentative de suicide, il était interné depuis cinq ans dans un hôpital psychiatrique.



**NOMINATIONS**

### DIPLOMATIE

**Thierry de Beaucé** a été nommé ambassadeur de France en Indonésie, par décret paru au *Journal officiel* du 13 avril, en remplacement de Dominique Girard.

[Né le 14 février 1943, diplômé de l'ENA, Thierry Martin de Beaucé a été chargé de mission dans les cabinets de deux premiers ministres – Jacques Chaban-Delmas (1969-1972), Pierre Messmer (1972-1973) –, puis dans celui d'Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale (1973-1974). Il a ensuite été notamment en poste à Tokyo (1977-1978), à Rabat (1978-1979), à l'administration centrale au ministère de la culture (1979-1980), puis directeur des affaires internationales d'Elf-Aquitaine (1981-1986), directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères (1986-1987), avant d'être nommé secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales (1988-1991). Depuis juin 1991, il était chargé de mission auprès de François Mitterrand, président de la République, pour les affaires africaines et malgaches. M. de Beaucé a également participé, en 1989, à la création de l'Association des démocrates, puis, en 1992, à celle du Mouvement des réformateurs.]

### TRANSPORT MARITIME

**Philippe Poirier d'Orsay** a été nommé président du Comité central des armateurs de France (CCAF) mercredi 12 avril en remplacement de Vincent Bolloré.

[Né en 1936, ancien élève de l'ENA, Philippe Poirier d'Angé d'Orsay n'est pas un inconnu dans le cénacle maritime français. Il est entré au CCAF en 1970 comme délégué général adjoint puis est devenu délégué général en 1972. En 1977, il est nommé directeur général du groupement d'intérêt économique (GIE) Cetragpa, qui gère l'essentiel de la flotte française de gros navires transporteurs de marchandises en vrac. En 1980, il entre chez Louis Dreyfus Armateurs dont il est aujourd'hui le directeur général. M. d'Orsay a déjà été de 1986 à 1988 président du CCAF.]

### DÉFENSE

**Michel Scheller**, ingénieur général de l'armement, a été nommé, par le conseil des ministres du 12 avril, président du conseil d'administration de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera), en remplacement de Marcel Bénichou, qui a donné sa démission pour des raisons personnelles.

[Né le 30 août 1937 à Paris, ancien élève de Polytechnique, Michel Scheller appartient au corps des ingénieurs de l'armement. Il a notamment servi comme conseiller technique pour les questions industrielles et de l'armement au cabinet des ministres de la défense André Giraud (1986-1988) et François Léotard (dès 1993), avant d'être directeur général de l'aviation civile (DGAC) de novembre 1993 à janvier 1995.]

## AU CARNET DU MONDE

### Naissances

**Nina et Didier ETIEMBLE,**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

**Natacha,**

le mercredi 12 avril 1995, à 15 h 45.

### Anniversaire de naissance

– Heureux vingtième anniversaire

**Marie-Cécile.**

Tes parents et tes frères et sœur :
Jean-François, Bertrand, Anne-Caroline.

– Son papa chéri,
Sa maman adorée,
Sa sœur unique et préférée,
souhaitent à

**Romain,**

un bon anniversaire et une belle majorité.

### Décès

– Mlle Dominique Biaujeaud,
n'ayant pu, malgré tout son désir, joindre individuellement chacune des personnes qui ont connu et aimé sa mère, a la douleur, en son nom et en celui de sa famille, de faire part du décès de

**Mme Charlotte BIAUJEAUD,**
agrégée de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédée le 15 novembre 1994 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

9, place du Cardinal-Mercier,
95880 Enghien-les-Bains.

– Les docteurs Jean-Philippe et Catherine Jouvensal,
Mr et Mme François Chanteux,
Mme Christine Chanteux,
Ses enfants,
Ses petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henry CHANTEUX,**
archiviste paléographe,
directeur honoraire des Archives de la Mayenne,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 12 avril 1995, à Laval.

8, rue Noémie-Hamard,
53000 Laval.

– Mme Roger Ouvrard,
Ses enfants et petits-enfants,
La Compagnie des commissaires-enquêteurs Provence-Alpes-Corse,
ont le regret d'annoncer le décès de

**M. Roger OUVRARD,**
ingénieur général des Ponts et Chaussées,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant X 37,

survenu le 27 mars 1995 à son domicile.

242, avenue du Prado,
13008 Marseille.

**Victor ROMAN,**
sculpteur,
chevalier des Arts et Lettres,

nous a quittés, le 12 avril 1995, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 avril, à 12 heures, en l'église de Saron-sur-Aube, 51260 Anglure.

Dana Roman,
son épouse,
Roman Elemer,
son frère,
Sa famille et ses nombreux amis.

Prions tous pour lui.

Cet avis tient lieu de faire part.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**Bernard VANDENBROUCKE,**
docteur-vétérinaire,

nous a quittés, le 3 avril 1995, à l'âge de cinquante-sept ans.

Geneviève,
sa femme,
Benoît, Marie-Pierre, Jean-Bernard,
ses enfants,
Michel, Gilbert, Lucien,
ses frères,
Jean Breteau,
son beau-père,
Les familles Vandenbroucke, Breteau, Besri, Clavier, Deniau, Pécha, Rousset,

La cérémonie religieuse a eu lieu à la collégiale de Meung-sur-Loire (Loiret) et l'inhumation à La Bosse (Loir-et-Cher), le 7 avril 1995.

20, rue Saint-Jean,
45130 Meung-sur-Loire.

### Anniversaires

– Le 15 avril 1945 « disparaissait » vers Torgau, à l'âge de vingt-trois ans,

**Bernard NORMAND,**
médailles de la Résistance
et de la Déportation,
croix de guerre avec palme.

Résistant, recherché par les nazis, il voulait, par l'Espagne, rejoindre à Alger son père, le général H. Normand, qui continuait le combat. Livré aux nazis par un passeur collaborationniste, il fut déporté deux ans à Buchenwald.

Français, souvenez-vous !

– Le 15 avril 1945, les troupes anglaises libèrent le camp de Bergen Belsen. Parmi les survivants, notre mère,

**Estera SKORNIK.**

Elle avait été arrêtée le 1er août 1944 à Lyon, et déportée à Auschwitz le 11.

Il y a cinq ans, elle nous quittait pour toujours.

Le 16 juillet 1944, notre père,

**Leyzow SKORNIK,**

est arrêté à Lyon. Il ne reviendra pas.

Cinquante ans après, devant le cynisme du président des Français dans l'affaire Bousquet, plus que jamais :
Ni oubli ni pardon.

Lou Helwaser, Marcel Skornik,
Carole Mure.

### Messes anniversaires

**Colette LANGIGNON,**
psychanalyste,

œuvrait au centre Étienne-Marcel, à la Maison Verte, aux Points Cardinaux et, jadis, aux Cazottes.

Elle est morte le 24 avril 1992.
Nous gardons vivant son souvenir.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le lundi 24 avril 1995, à 12 h 15, en l'église Saint-Laurent.

68, boulevard de Strasbourg,
près de la gare de l'Est (Paris).

### Communications diverses

– **Droits de l'Homme** (cours par correspondance). Renseignements au CEDI, 5, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. (1) 53-81-87-20.

**CARNET DU MONDE**

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

| | |
|---|---|
| Toutes rubriques | 105 F |
| Abonnés et actionnaires | 95 F |
| Communications diverses | 110 F |
| Thèse étudiants | 65 F |

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.





# HORIZONS

ENQUÊTE

# Allô ! Allô ! Allô !

## Le téléphone mobile s'est installé dans la vie des Français. Il a envahi les trains, les brasseries. Certains restaurateurs l'ont interdit, la SNCF encourage son usage dans le TGV. La sécurité routière s'inquiète

AU Café parisien, petit restaurant jouxtant le jardin du Luxembourg, la règle, désormais, est stricte. Si d'aventure pointe une antenne de téléphone portable, son propriétaire sera invité à poursuivre sa conversation hertzienne sur le trottoir. « *Je veux mettre le holà*, lance Sylvie, la serveuse. *L'autre jour, quatre personnes étaient attablées dont trois téléphonaient. Le quatrième se demandait vraiment ce qu'il faisait là.* » Un peu plus loin, la brasserie Lipp est l'une des premières à être entrées en résistance. « *Pour la tranquillité de notre clientèle, nous demandons aux utilisateurs de téléphones portables de s'abstenir de les utiliser à table* », prévient une ardoise placée bien en évidence. « *Le téléphone mobile*, assure Claude de Kronenbourg, directeur de l'établissement, *est une intrusion dans la vie privée. Il ruine le plaisir d'être à table et trahit un manque élémentaire de savoir-vivre. Et ce n'est pas de poser le combiné bien en évidence à côté de son assiette qui peut valoriser qui que ce soit.* »

Quel que puisse être son extraordinaire essor – 803 900 abonnés recensés au 31 décembre 1994, un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs pour France Télécom, en progression de 42 % – le téléphone mobile (animal appartenant à la famille du radiotéléphone mais que l'on peut aussi appeler téléphone portable, portatif ou cellulaire) n'est pas un pur instrument de libération. Celui que vantent les publicités mettant en scène, au pied d'une tour-miroir où scintille un ciel d'azur, l'homme d'affaires au brushing impeccable négociant, combiné bien en main, le contrat du siècle. Reste que, si deux mille appareils sont vendus en moyenne chaque jour en France, c'est probablement que cet outil de communication n'est pas tout à fait un instrument d'esclavage... Cet appendice s'est rendu indispensable auprès d'une frange importante de la population. Pas tout à fait banalisé, il s'intercale dans notre quotidien. Et ce n'est qu'un début car la France est encore deux fois moins équipée que la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. Et trois fois moins pourvue que l'Italie, où le mensuel catholique *Vita Pastorale* vient de lancer un rappel à l'ordre ; des fidèles s'étaient émus d'entendre certains prêtres utiliser leur mobile jusque dans le confessionnal.

« *Il y a quatre ans*, se souvient un damné du téléphone portable, *j'allais m'enfermer dans les toilettes pour appeler un taxi avant que le train n'entre en gare. Ensuite, je m'en suis ouvertement servi et tout le monde me regardait comme une bête curieuse. Désormais, nous sommes trois ou quatre par voiture à pianoter sur le clavier. Et c'est devenu un geste naturel.* » « *Avec cet appareil*, assure-t-il, *une demi-heure de bouchon sur le chemin du travail ou de la maison n'est plus un stress.* » Un téléphone mobile permet de s'autoriser, loin de tout sentiment de culpabilité, une parenthèse dans la journée. Aller chercher des amis à l'aéroport ou à la gare. Et, pourquoi pas, s'offrir une petite balade.

Condamnée, certaines fins de semaine, à ne pas s'éloigner de son combiné téléphonique, Isabelle Defarge, substitut du procureur de Versailles, peut désormais faire son marché ou accepter une invitation chez des amis. « *Je suis joignable à tout moment en gardant ma liberté de mouvement. Pour moi*, souligne-t-elle, *c'est un authentique progrès* ». « *Pourtant*, concède le magistrat, *je dois avouer que, ma permanence terminée, je débranche avec un grand soulagement mon portable.* »

L'essor du téléphone mobile repose sur des bases solides, mais contradictoires. « *Les gens veulent intensément communiquer, mais ils entendent aussi protéger leur intimité. C'est ainsi que l'on voit se développer simultanément les abonnements au téléphone portable et les inscriptions sur liste rouge* », constate Patrice Flichy, du Centre national d'étude des télécommunications (CNET), qui observe que, « *dans un lieu public, il est plus valorisant d'appeler quelqu'un que de devoir répondre à un appel* ». Les études menées par France Télécom font apparaître que les propriétaires d'appareils mobiles (dont la facture mensuelle est généralement de l'ordre de 300 à 500 francs) ne transmettent pas leur numéro d'appel à plus de trois personnes en moyenne. Ces mêmes études révèlent aussi qu'au cours des derniers mois la proportion d'appels « entrants » (c'est-à-dire les appels reçus par un radiotéléphone) a sensiblement augmenté pour atteindre 30 %. Le fléau de la balance, en se déplaçant, expose davantage l'usager aux appels intempestifs.

L'OBSERVATION attentive des utilisateurs de téléphones cellulaires ou de Bi-Bop fait apparaître plusieurs profils psychologiques. Les plus en vue sont naturellement les exhibitionnistes, qui, plantés au milieu du hall de gare ou du trottoir, recherchent ce que les sociologues appellent « *un effet de démonstration sociale* ». « *A Roland-Garros, c'est devenu insupportable. Les sonneries résonnent au milieu d'un échange. J'espère bien que, cette année, ils interdiront les portables. Comme à Wimbledon* », s'indigne l'utilisateur d'un mobile, qui avoue s'être « *senti horriblement mal à l'aise* » le jour où son appareil, qu'il avait omis de débrancher, se manifesta avec insistance au beau milieu d'un rendez-vous professionnel. A l'autre extrémité, les complexés optent pour la fuite (les toilettes restent un lieu très fréquenté), alors que les timides préfèrent le repli, quitte à reconstituer une cabine téléphonique en se recroquevillant dans un recoin de porte cochère, face contre le mur. Leur hantise : être contraint d'élever la voix si la communication.

« *Le téléphone portable est avant tout le téléphone personnel. Il s'agit d'une appropriation par le public d'un outil devenu nomade* », plaide Alain Lenoir, directeur de France Télécom mobiles, qui assure avoir vu des participants à un colloque, au sortir de la salle de conférence, dégainer leur portable en négligeant la batterie de téléphones à fil gracieusement mis à leur disposition. « *En ce moment*, assure M. Flichy, *nous assistons à l'ébauche de règles de savoir-vivre. Utiliser de manière trop ostentatoire un téléphone mobile n'est pas bien vu. S'en servir dans un lieu public n'est pas encore rentré dans les mœurs. A l'avenir, tout cela va évoluer. Reste qu'il faudra, par exemple, déterminer s'il est impoli de ne pas indiquer le lieu d'où l'on appelle.* »

« A Roland-Garros, c'est devenu insupportable. Les sonneries résonnent au milieu d'un échange. J'espère bien que, cette année, ils interdiront les portables. Comme à Wimbledon »

En attendant, le téléphone mobile a été banni des salles de cinéma. Après plusieurs protestations indignées voire quelques accrochages verbaux, les mordus du portable ont préféré battre en retraite. En revanche, dans les rames du TGV, les règles de cohabitation n'ont pas encore été clairement déterminées. « *Non seulement le monologue du voisin empêche de se concentrer mais, comme l'on n'entend pas ce que raconte son correspondant, il est impossible de saisir les tenants et aboutissants de la conversation* », proteste non sans humour un habitué des lignes à grande vitesse. La SNCF, qui admet que « *certains utilisateurs de portables ont un côté un peu m'as-tu-vu* », n'en a pas moins clairement choisi son camp. Elle projette d'installer, en liaison avec les opérateurs, des relais dans ces trains afin de faciliter les liaisons. Face aux compagnies aériennes, contraintes d'interdire l'usage du téléphone mobile pour cause d'interférence avec les appareils de bord, l'argument commercial n'est pas négligeable. En attendant, « *il faut que chaque usager y mette du sien* », affirme Alain Bourgoin, responsable des « Télécommunications embarquées » à la SNCF, qui précise que l'usage du téléphone mobile n'a suscité auprès des chemins de fer qu'une seule plainte en six ans. Classée sans suite.



La propension du téléphone mobile à tout balayer sur son passage s'explique aussi par son impact croissant sur la sphère professionnelle. « *L'une des premières conséquences, et sans doute l'une des plus importantes, de cette téléphonie aboutie est l'extension du travail ambulatoire, le travail des « sans-bureau-fixe » –, les SBF – qui change en profondeur les conditions de travail. Ainsi, certains ont fait de leur voiture leur bureau principal. (...) Grâce au téléphone cellulaire, chacun devient une cellule communicante, un être hybride qui appartient à deux espaces en même temps : celui de l'environnement immédiat et celui de l'espace virtuel de tous les réseaux potentiels* », écrit le sociologue Marc Guillaume dans le n° 65 de la revue *Réseaux*, éditée par le CNET, en évoquant l'apparition d'« *une nouvelle entité sociale* ».

LA possession d'un téléphone portable symbolise en principe un niveau de responsabilité professionnelle reconnu. Pour autant, tous les salariés n'aspirent pas à devenir une « *nouvelle entité sociale* ». La diffusion de postes mobiles dans les entreprises répond souvent à une demande mais peut aussi ressembler à un cadeau empoisonné. Au point que certains cadres supérieurs parisiens d'une grande entreprise découvrent de nouveaux attraits au métro, l'un des derniers lieux qui permettent de se soustraire pour de bon aux tentacules du téléphone mobile.

S'il s'intègre dans un environnement social détérioré, le mobile peut rapidement engendrer une réaction de rejet, confirme une enquête menée par le consultant rennais Dominique Boullier auprès de quelque quatre-vingts « *grands voyageurs* » usagers réguliers d'un portable. Cette étude a abouti à la définition de quatre groupes. Trois d'entre eux ont adopté cet instrument sans arrière-pensées apparentes et l'utilisent tous azimuts ou dans des circonstances précises. Minoritaire mais actif, le quatrième groupe est constitué de cadres qui occupent dans l'entreprise une position moins élevée au plan hiérarchique et ne vivent pas aussi bien la possibilité de pouvoir être contactés en toute circonstance. « *Ce groupe, nous l'appelons celui des ours, attachés à préserver leur tanière, c'est-à-dire à distinguer univers professionnel et univers personnel* », explique Dominique Boullier. Ces « ours », qui jugent impudique le fait de téléphoner en public, se plaignent de ne plus pouvoir disposer de véritables moments de respiration lors de leurs déplacements et affirment que leur autonomie n'est plus assurée.

Conclusion de l'étude : pour que le radiotéléphone prenne véritablement racine en France, les fabricants de matériel téléphonique devront populariser – c'est-à-dire baisser les prix – les options permettant de maîtriser la communication (renvoi d'appel sur un répondeur, notamment) et en inventer d'autres (accès réservé voire exclusif à une catégorie de correspondants, par exemple), si possible d'un maniement plus simple. Déjà, certains appareils émettent une vibration, au lieu d'une sonnerie, pour éviter, au restaurant, de s'attirer les foudres des voisins de table.

ON s'inquiète à la sécurité routière des accidents que peuvent provoquer les conducteurs, qui, le combiné coincé contre l'épaule, zigzaguent sur la chaussée. Les gens de France Télécom assurent que les pouvoirs publics feront bientôt respecter l'interdiction de téléphoner à bord d'un véhicule en mouvement (70 % du trafic des appareils mobiles s'effectuent pourtant dans un véhicule). Pour appeler de sa voiture, il faudra se procurer un « car kit », accessoire permettant de téléphoner par l'intermédiaire d'un micro. « *Le seul problème, c'est qu'au feu rouge des gens vous jettent parfois un regard inquiet, persuadés que vous parlez tout seul...* », témoigne un habitué du téléphone « mains libres ».

Si l'on en croit les experts, les obstacles qui retardent la progression du téléphone mobile ne devraient pas peser lourd. « *Dans les prochaines années, le développement sera d'autant plus soutenu que la France est en retard. Il faut nous préparer à une société où la communication sera omniprésente, c'est-à-dire plus banale, et où il sera presque impossible de s'isoler* », prévient Luc Rouach, de l'institut Démoscopie.

***Jean-Michel Normand***

# Les carences de l'Europe minimale

***par Laurent Cohen-Tanugi***

A l'approche du premier tour, l'Europe continue de briller par son absence dans le débat présidentiel. Prévisible dès le retrait de Jacques Delors, cette absence est parfois saluée comme le résultat d'un heureux consensus entre les trois principaux candidats en faveur d'une Europe *« réaliste »*. Certes, après les affrontements de Maastricht, il est rassurant que l'hostilité à l'Europe soit à nouveau reléguée aux extrêmes du spectre politique. On peut même se réjouir de ce que la marginalisation des enjeux européens dans le débat public de ces derniers mois démontre à l'évidence que l'Europe n'est pas la machine à broyer les nations que ses détracteurs s'appliquent à peindre à l'opinion. Pour autant, mesurés à l'aune des échéances européennes toutes proches, le *« consensus »* unissant les trois présidentiables apparaît bien minimaliste, le chassé-croisé des ralliements personnels parfois fort troublant, et l'effacement de la dimension européenne et internationale des débats nationaux, quelque peu incongru dans la France de 1995.

Que disent en substance, à quelques nuances près, MM. Chirac, Balladur et Jospin ? Tout d'abord, que la construction européenne demeure nécessaire, que la relation franco-allemande en est le moteur, et le traité de Maastricht, le socle imparfait. Jusque-là, rien que de très orthodoxe, voire banal. Mais le minimalisme pointe déjà dans ces prémisses : la réaffirmation de l'avenir européen de la France est tellement édulcorée qu'elle résonne plus comme une évidence que comme un engagement ; l'hymne rituel au couple franco-allemand, tellement usé qu'il ne remplit même plus sa fonction habituelle de masque des divergences bilatérales sur l'avenir de l'Union ; quant à la propension à se satisfaire d'un traité imparfait, ambigu et notoirement insuffisant, rappelons qu'elle était hier celle de John Major.

Le tableau s'obscurcit lorsqu'on en arrive aux enjeux concrets, notamment l'union économique et monétaire et la conférence intergouvernementale de 1996 sur la réforme des institutions européennes . Sur la première, les trois présidentiables affichent une belle unanimité, favorable à la monnaie unique *« dès que les conditions en seront réunies »*. Mais – différence de taille, insuffisamment notée – tandis qu'Edouard Balladur s'est au moins engagé à s'efforcer qu'elles le soient dès 1997, ses deux rivaux prennent manifestement la direction inverse, tant par l'impact budgétaire de leurs programmes internes de politique économique et sociale qu'en refusant de soumettre leur action, même de court terme, aux seuls critères de convergence économique convenus à Maastricht.

La réforme des institutions : la complexité du sujet autorise toutes les ambiguïtés. Chacun des trois candidats se prononce à la fois pour une *« Europe forte »* et pour l'élargissement de l'Union à l'Europe centrale et orientale. Mais aucun d'entre eux ne s'est hasardé à expliquer de manière précise et convaincante comment concilier ces deux objectifs sans renforcer la dimension fédéraliste des institutions européennes, seule susceptible d'en accroître l'efficacité, le caractère décentralisé et la vertu démocratique. Le recours aux *« cercles concentriques »*, à la *« géométrie variable »* et aux *« solidarités renforcées »* décrit plus l'Europe telle qu'elle existe déjà, avec les difficultés que l'on sait, que ce qu'elle devrait être demain pour fonctionner efficacement à vingt ou trente Etats.

Et pour être plus élaborée que celles d'Edouard Balladur et de Lionel Jospin, la vision institutionnelle de Jacques Chirac fait la part trop belle à l'Europe des Etats pour être viable dans le contexte d'une Union élargie à la grande Europe.

**En dépit du silence de la campagne, l'heure de vérité approche pour l'avenir du projet européen et pour le rôle que la France entend y jouer**

Qu'aucun des trois candidats n'ait adopté une position plus dynamique sur toutes ces questions serait de moindre conséquence si les années qui viennent n'apparaissaient pas aussi déterminantes pour l'avenir de la construction européenne et si la France n'avait pas historiquement assumé un rôle moteur dans le développement d'une Europe-puissance économique et politique.

Or, depuis le traumatisme de la ratification du traité de Maastricht, la patrie de Jean Monnet s'est installée dans l'euroscepticisme et sa politique européenne, dans l'attentisme. Après avoir laissé faire l'élargissement à quinze sans réforme institutionnelle préalable, la France ne paraît même plus disposée à promouvoir un approfondissement de la construction européenne autrement que sous la forme d'une coopération intergouvernementale tous azimuts.

Les divisions de la majorité sur l'Europe sont évidemment en cause, mais l'est plus profondément encore la thèse, sous-jacente dans le discours des trois candidats, selon laquelle les bouleversements géopolitiques survenus sur le continent depuis 1989 auraient irrévocablement condamné la conception communautaire du projet européen, ce qu'aurait confirmé au niveau des opinions publiques la crise de Maastricht.

Cette thèse contestable, aujourd'hui plus répandue qu'on ne le pense au sein des nouvelles élites conservatrices françaises, mérite d'être explicitée, débattue et combattue, car elle est contestable – la vérité n'existant pas en ces matières – et sert d'alibi implicite à un attentisme dont le résultat finira par la valider *a posteriori*. Le traité de Maastricht avait été négocié, sur initiative franco-allemande, pour faire pièce à ce défaitisme : que signifie aujourd'hui l'adhésion des trois candidats à ce traité s'ils n'en partagent pas le volontarisme implicite ? Et le scepticisme manifesté par l'opinion à l'endroit de l'Europe n'est-il pas bien plus la conséquence naturelle de l'absence de *leadership* politique qu'une justification légitime de celui-ci ?

Il est regrettable que l'absence d'opposant à cette Europe tiède ait empêché l'éclosion dans la campagne de ce débat capital sur la pertinence du projet communautaire dans l'Europe de l'après-guerre froide. Les Français éliront donc un homme dont ils ne sauront pas véritablement s'il souscrit ou non à la thèse de la *« péremption communautaire »*, et à la remise en cause de la politique européenne menée par la France depuis quarante ans que cette thèse induit inévitablement.

Mais le test viendra vite. Dans les semaines qui suivront son élection, le successeur de François Mitterrand devra définir les choix de la France en vue du Conseil européen de Cannes qui clôturera une présidence française demeurée bien discrète, campagne oblige. La France aura à cette occasion la possibilité d'orienter l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale qui s'ouvrira début 1996.

Chacun s'accorde à reconnaître que la complexité intellectuelle et la difficulté politique de cette négociation à quinze requiert impérativement un compromis franco-allemand préalable sur un ensemble cohérent de réformes institutionnelles répondant à un triple objectif :

-remédier aux insuffisances du traité de Maastricht, notamment en matière de politique étrangère et de sécurité commune et d'« affaires intérieures », ainsi qu'aux dysfonctionnements antérieurs du système communautaire ;

-renforcer l'adhésion des peuples à l'Union européenne et l'assise démocratique de celle-ci, en en clarifiant les finalités, en accroissant la lisibilité du système constitutionnel et en garantissant les compétences des Etats nationaux ;

-réformer les institutions et les politiques communes, en vue de séparer l'élargissement à la grande Europe en des termes compatibles avec les objectifs fondamentaux de la construction européenne.

Il est clair que le renouveau du bilatéralisme franco-allemand prôné par les dirigeants français en réponse au volontarisme européen du parti d'Helmut Kohl ne répond pas à ces objectifs, et n'a de sens que dans le cadre d'une réforme d'ensemble des institutions européennes, à laquelle il ne saurait se substituer. Bien que les dirigeants de Bonn aient assoupli leur vision fédéraliste au profit d'une approche plus pragmatique de l'évolution institutionnelle de l'Union, la conception de l'Europe politique esquissée par les deux candidats RPR et, à un moindre degré par le candidat socialiste, se situe très en deçà de ce qu'une Allemagne engagée à renoncer au mark est susceptible d'accepter et des besoins réalistes d'une Union élargie. Sauf à revenir sur le projet d'une Union à trente, la France ne pourra se dérober à une extension du vote à la majorité qualifiée au conseil des ministres (après révision de la pondération des votes), à un renforcement de la fonction exécutive communautaire et, plus généralement, à une autonomisation accrue des instances de l'Union par rapport aux Etats, dans ses domaines de compétence. De plus, de nouveaux atermoiements sur la monnaie unique ou sur la coopération policière et judiciaire ne pourraient qu'entraver la dynamique nécessaire à un succès, même partie, du rendez-vous de 1996.

En dépit du silence de la campagne, l'heure de vérité approche donc pour l'avenir du projet européen comme pour le rôle que la France entend y jouer. Il est grand temps que notre pays reprenne le flambeau de l'ambition européenne, en concédant à l'Union les moyens institutionnels et la légitimité politique nécessaires à la vocation qu'elle lui a toujours assignée.

***Laurent Cohen-Tanugi*** **est avocat.**

# L'oubli du monde

***par Alain Finkielkraut***

LE monde est le grand absent de la campagne pour l'élection à la présidence de la République française. Absent des programmes, absent des discours, absent des échanges d'amabilités entre les différents candidats, absent aussi des questions innombrables dont les journalistes les harcèlent quotidiennement.

Lorsque trois mois après le déclenchement des hostilités et en réponse à quelques intellectuels têtus (*Le Monde* du 7 avril), les candidats consentent enfin à s'exprimer sur les grandes échéances internationales, c'est pour substituer à tout engagement précis les pétitions de principe sonores, les formules vagues et les vœux pieux dont la langue diplomatique a l'inépuisable secret.

A quoi tient cette si longue absence ? A un accès de fièvre patriotarde ? A un regain de chauvinisme ? A une crispation identitaire ? Non, mais au fait que la vie collective n'est plus envisagée désormais que dans sa dimension économique et sociale. Ce qui est aujourd'hui appelé politique ne mobilise plus les citoyens mais les travailleurs et les consommateurs, les prestataires et bénéficiaires de services sociaux que nous sommes aussi mais que nous n'étions pas seulement au temps où la question *« A quoi servons-nous dans le monde ? Quelle peut être notre contribution à l'humanité ? »* faisait encore sens.

Les candidats ne délaissent pas le monde pour la nation ; soumis, même quand ils la dénoncent, à la pensée unique, emportés par la logique productiviste non seulement dominante mais exclusive aujourd'hui de toute autre approche de la réalité, ils se soucient comme d'une guigne de ce que pourraient être le rôle, la mission, la vocation ou la voix de la France. En même temps que le monde, c'est la nation qui, insensiblement, s'efface au profit du social et de sa gestion.

Ainsi le dépassement de la nation ne débouche pas sur l'ouverture au monde mais sur l'oubli du monde, et les mêmes qui n'avaient pas de mots trop durs pour les nationalismes de l'Europe de l'Est, les mêmes qui rangeaient sous cette étiquette infamante la volonté hégémonique aussi bien que l'aspiration à la liberté, les mêmes ont pu, semaine après semaine, faire campagne sans proposer une refondation de la politique africaine de la France malgré ce qui s'est passé au Rwanda, sans faire référence à l'Algérie pourtant si proche, et sans jamais mentionner les noms de Vukovar, de Sarajevo, de Grozny, comme si la guerre et les « urbicides » dont l'Europe est à nouveau le théâtre avaient lieu sur une autre planète et ne nous concernaient nullement, nous Français, nous Européens.

A ces nationalistes sans nation, à ces Hexagonaux sans cocarde et à ces bâtisseurs d'une Europe sans contenu que sont devenus les hommes politiques, il importe de rappeler le monde et le souci du monde. Mais pour que ce rappel ait du poids, pour que le refus de laisser la politique sombrer dans l'insignifiance, s'absorber tout entière dans la régulation de l'économie ou se réduire au traitement de la question sociale, pour que ce refus soit autre chose que le vacarme inoffensif et intermittent des préposés aux grandes causes, ceux qui le profèrent doivent savoir résister au fantasme angélique d'une morale omnipotente.

Nous ne sommes pas au monde comme la télévision nous montre le monde. Ce n'est pas parce que les images du mal et du malheur nous arrivent de partout que nous devons et pouvons agir partout en même temps. Il y a des limites à ce qu'un Etat, ou même à ce qu'un groupe d'Etats peuvent faire. Ne laissons pas le village planétaire détruire en nous le sens du possible et la conscience de la finitude. Perdre cette conscience, oublier les limites inhérentes à toute existence incarnée, ce serait, en occupant la place qui est allouée aux intellectuels depuis toujours : celle de la morale de conviction, faire le cadeau providentiel de la morale de responsabilité aux hommes et aux partis qui sollicitent nos suffrages, alors même qu'ils se lavent les mains du monde.

**Aucun des candidats au poste qu'occupe aujourd'hui M. Mitterrand ne semble avoir pris la mesure du déshonneur français en Bosnie**

A l'impossible nul n'est tenu. Mais à ses engagements nul n'a le droit de se soustraire. Noblesse oblige. Or la politique française et européenne en Croatie et en Bosnie a accumulé, depuis 1991, les manquements à la parole donnée, les garanties ineffectives, les zones de sécurité ainsi baptisées par antiphrase, et les ultimatums oubliés sitôt après leur énonciation solennelle. Le président bosniaque l'a dit avec douleur et dignité à Budapest lors de la dernière réunion de l'OSCE. Sortant de ses gonds, le président français l'a alors interpellé avec une hargne cinglante, comme si, en s'obstinant à défendre le droit à l'existence que les Serbes lui dénient à coups de canon, il était le coupable de la guerre et, par là même, de tous nos ennuis.

Ce jour-là, François Mitterrand a déshonoré la France, et on a pu se rendre compte qu'à la fin du vingtième siècle, et pour solde de tout compte, ceux qui nous gouvernent, loin de se sentir astreints par la voix impérative de la mémoire à mettre en œuvre une politique non munichoise, ripostent à la force brute par la diplomatie du *try and try again* et considèrent, à la manière de Chamberlain, la guerre dans les Balkans comme *« une querelle dans un pays lointain entre des gens dont nous savons peu de choses »*.

Ce déshonneur, aucun des candidats au poste qu'occupe aujourd'hui M. Mitterrand ne semble vraiment en voir pris la mesure, car l'honneur a cessé pour eux d'être une catégorie politique. S'accommoder de cette disparition, cela voudrait dire que nous sommes des individus mondialisés et non plus des citoyens français et européens soucieux du monde.

***Alain Finkielkraut*** **est philosophe et directeur de la revue *Le Messager européen*.**

# Avoir le courage de sa question

***par André Glucksmann***

« *Si vous voulez vous engager*, écrit un jeune imbécile, *qu'attendez-vous pour vous inscrire au PC ?* » La bible de l'engagement, *Qu'est-ce que la littérature ?*, s'ouvre sur cette apostrophe que Sartre tient alors pour parfaitement incongrue et dérisoire. Qu'attendez-vous pour rejoindre mon comité de soutien ? suggèrent trois candidats à la présidence de la République française. L'histoire bégaie.

Sartre à l'époque abomine encore le compagnon de route avaleur de couleuvres qu'il deviendra bientôt. Il décrit fort bien le piège dans lequel il fera choir ses fidèles par la suite. Pour l'heure, il corsète, à juste titre, l'écrivain dans la double obligation de refuser la tour d'ivoire et de ne point se récuser comme intellectuel. Il doit éviter, et l'ultra-académisme qui s'exonère de l'action, et la prise de parti qui, pour le bien de la cause, refuse d'appeler un chat un chat, Staline un massacreur et tel Pantalon de la IV[e] République un fripon. A charge pour l'homme de lettres de ne céder jamais sur les nécessités d'une écriture qui indique et dévoile, donc analyse et conteste librement. A charge pour chaque homme d'œuvrer. Et pour tout être pensant de ne pas étouffer la critique sous les exigences de l'efficacité, sans davantage fuir l'actualité vers les rives d'une innocence immaculée réservée aux anges.

L'appel à l'engagement excède l'habituel vœu pieu de faire correspondre intentions et opération ; il véhicule une expérience *sui generis* qui coupe le siècle en deux : « *L'humanisme républicain qu'on enseignait dans les écoles faisait de la tolérance la première de ses vertus, on tolérait tout, même l'intolérance... le mal et l'erreur n'étaient que faux-semblants.* » Après Guernica, Oradour, Auschwitz, l'urgence de dévoiler et d'agir s'autorise de l'expérience immédiate, irréfutable et indépassable du mal : « *Satan, a dit un jour Maritain, est pur. Pur, c'est-à-dire sans mélange et sans rémission. Nous avons appris à connaître cette horrible, cette irréductible pureté : elle éclatait dans le rapport étroit et presque sexuel du bourreau avec sa victime.* »

Interrogeant les candidats sur l'attitude de la France face à un nouveau génocide (Rwanda), aux purifications ethniques (lancées par l'appareil serbe), aux massacres perpétrés par l'armée russe (Tchétchénie), à la terreur des islamistes (Algérie), quelques intellectuels (j'ai joint ma signature) réactualisent l'inquiétude d'après 45. Croyant interroger sur « la politique extérieure », ils sous-estiment leur question, qui porte, en fait, sur le mal dans le monde et sur le choix français de faire front ou de s'en rendre complice.

**Croyant être revenus des folies idéologiques, divers comités Théodule redoublent une précipitation ancienne par une myopie fraîchement cultivée**

Et si quelques chefs de file autoproclamés n'attendent point la réponse des candidats pour afficher leur présence, ou leur appartenance au comité de soutien à Lionel Jospin, tant pis pour eux. Ils n'ont pas le courage de leur question. On ne distribue pas les sujets du bac pour publier aussitôt la liste des reçus et des recalés. Les candidats, du coup, répondirent légèrement, leur devoir de vacances tourna au clip publicitaire. Il faut que l'interpellateur tienne sa question comme le chanteur sa note, s'il la ravale pour soutenir, avant réplique, un quelconque comité, il confond engagement et embrigadement, quitte, s'autorisant juge et partie, à se ridiculiser.

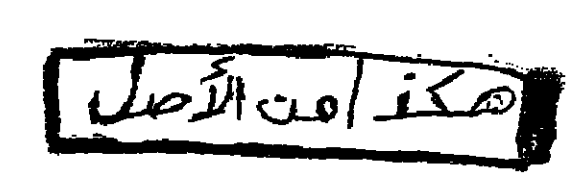
Quelle sera la situation de la France au terme du prochain septennat, si le feu vert donné depuis trois ans à l'agression grand-serbe entraîne la surenchère du militarisme grand-russe ? Qu'adviendra-t-il à notre flanc sud-méditerranéen et à nos banlieues si l'assassinat théologico-politique reçoit force de loi ? Quel chaos se prépare planétairement si le Rwanda fait école ! Qu'en est-il du *« pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde »* (de Gaulle) ? Qu'en sera-t-il de la sécurité de nos proches si nous jouons les autruches derrière des frontières aussi peu imperméables aux fusées qu'au terrorisme ? Lorsque aucun des candidats ne s'engage clairement et distinctement à soulever ces questions vitales, comment le citoyen peut-il authentiquement s'engager pour l'un deux ?

Interrogation préalable à tout soutien : le mal a-t-il disparu de la terre ? Sinon, chers candidats, désignez les nombreux responsables de sa prolifération, énoncez vos priorités, annoncez vos méthodes pour réduire et prévenir une inhumanité envahissante. Nommez ceux qui refusent la soumission et écoutez ceux qui résistent : Khalida Messaoudi (Alger), Zlatko Dizdarevic (Sarajevo), Serguei Kovaliev (Moscou)...

Pour leur malheur, les générations sartriennes ont finalement couru aux solutions miracles propres à *« mobiliser les masses »*, corrompre les meneurs et consoler les menés. Croyant être revenus des folies idéologiques, divers comités Théodule redoublent une précipitation ancienne par une myopie fraîchement cultivée. Que représentent les hâtives synthèses et les ralliements de dernière heure, sinon des traites à deux mois tirées, sans excessif travail mental, sur les décisions qui domineront le prochain septennat et probablement deux générations ?

A la lumière des incendies qui essaiment à l'Est et au Sud, ne nous payons pas une élection blanche. Comme si le mur de Berlin existait encore. Comme si une France solennelle et ignorante pouvait en toute impunité s'abstraire des tumultes du monde pour jardiner à l'ombre d'une ligne Maginot imaginaire.

***André Glucksmann*** **est philosophe et écrivain**



هكذا من الأصل

Le Monde

# La guerre nippo-américaine

Face au Japon, les Etats-Unis viennent de remporter une bataille. Avec l'annonce d'un plan de relance et la baisse du taux de l'escompte, Tokyo accepte, conformément au souhait américain, d'engager une politique plus active de soutien à la croissance. Mais les Américains n'ont pas gagné la guerre. L'archipel résiste toujours à une ouverture accrue de ses marchés, dans l'automobile notamment. Le contentieux commercial nippo-américain va donc continuer à peser sur la croissance mondiale. Pas plus Washington que Tokyo ne semblent prêts, aujourd'hui, à prendre les dispositions nécessaires à une paix pourtant souhaitable pour tous.

Depuis l'arrivée de Bill Clinton à la Maison Blanche, il y a deux ans et demi, les Américains ont renoncé, pour régler leurs contentieux commerciaux avec le Japon, au « flirt doux » et au déjeuner au sommet. Ils ont adopté des méthodes plus musclées, seules capables, selon eux, de faire fléchir la bureaucratie japonaise. La stratégie du *« dollar faible »* et les menaces de sanctions commerciales commencent, enfin, à ébranler l'archipel. Désormais, le patronat nippon s'inquiète réellement de l'impact néfaste d'un yen trop fort sur la reprise et les profits au Japon.

Intervenant après l'annonce, fin mars, d'un plan de déréglementation de l'économie, la baisse du taux de l'escompte, ramené à 1 % – son plus bas niveau historique – et le programme de relance budgétaire rendu public vendredi 14 avril sont une réponse des Japonais à *la pression américaine. Mais* – et Washington l'a rapidement fait savoir –, cette réaction tardive n'est pas à la hauteur des besoins. Il n'y a *« aucun changement important »* dans la politique japonaise, commentait-on vendredi à l'ambassade américaine à Tokyo. Le Japon refuse notamment de s'engager sur des objectifs chiffrés de réduction de son gigantesque excédent commercial. La guerre va donc continuer.

La responsabilité du contentieux actuel entre les deux principales puissances économiques mondiales est largement partagée. Tokyo et Washington s'accusent mutuellement d'immobilisme. Ils ont l'un et l'autre raison. Les Japonais demandent aux Américains de réduire leurs dépenses et leurs déficits. Les Etats-Unis exigent du Japon qu'il ouvre ses marchés et son porte-monnaie. Par les perturbations qu'il crée sur les marchés des changes, ce blocage est dommageable à l'ensemble de l'économie mondiale. Seule, sans doute, une Europe forte et unie aurait la capacité d'influer sur chacun des deux camps en présence, ou au moins d'organiser une médiation entre les deux parties. Mais, pas plus qu'en Bosnie ou qu'en Tchétchénie, l'Union européenne n'a aujourd'hui les moyens politiques d'intervenir dans ce conflit.

# La donation Mitterrand

Lionel Jospin est dans la situation étrange d'un héritier récalcitrant, auquel on chercherait à imposer une encombrante donation entre vifs. A un peu plus d'une semaine du premier tour de l'élection présidentielle, les bons apôtres du Parti socialiste, Henri Emmanuelli en tête, se sont mis en devoir de solliciter l'engagement de François Mitterrand au coté du candidat socialiste. Ils constatent avec regret que le président de la République n'est pas très présent dans la campagne. Ils s'en affligent. Ils craignent que cela ne nuise à M. Jospin...

Il est vrai que l'ancien ministre de l'éducation nationale n'est pas trop à l'aise avec le bilan de M. Mitterrand. D'un côté, il en est comptable, en tant que premier secrétaire du PS de 1981 à 1988 et numéro deux des gouvernements Rocard et Cresson de 1988 à 1992. D'un autre côté, il n'avait pas fait mystère de ses critiques dans un livre publié alors qu'il était encore ministre, *L'Invention du possible*, et il revendique un « droit d'inventaire » sur l'action du chef de la gauche socialiste au pouvoir. D'une part, il doit tenir compte de l'attachement d'une large partie de son électorat à la personne de M. Mitterrand et à ce que celui-ci a incarné. Et, de plus, il doit parler aussi à tous les déçus du socialisme, tentés aujourd'hui de voter pour Robert Hue, Arlette Laguiller, Dominique Voynet ou... Jacques Chirac.

Désigné comme candidat du Parti socialiste par les militants et par surprise, M. Jospin inquiète ceux qui avaient pris possession du parti en mettant fin promptement au règne de Michel Rocard. Qu'il ramène les voix de gauche, au second tour de scrutin, le 7 mai, plus près de 50 % que de 40 %, et il serait difficile de lui refuser le premier rôle à la tête du PS. Il serait alors celui sous la direction duquel se prépareraient les élections législatives de 1998 (si la situation à droite ne provoque pas une dissolution auparavant). Il aurait, simon les mains libres, du moins une autorité incontestable pour reprendre – sur ses bases à lui – l'entreprise de rénovation du Parti socialiste qu'il avait esquissée à la fin des années 80, sans succès, et à laquelle Laurent Fabius et M. Rocard s'étaient essayés après lui.

L'arme du mitterrandisme est encore, pour les fidèles du président de la République, la plus facile à manier pour empêcher que la suite ne leur échappe. Voilà donc le président de la République enjeu de rivalités au sein de la génération suivante. Contraint d'accepter ou, même, de demander l'aide de M. Mitterrand, sauf à dresser contre lui tous ceux qui restent fidèles au passé, M. Jospin voit surgir un obstacle inattendu sur la route du second tour, au moment où les sondages paraissent l'assurer qu'il y participera. Gardez-moi de mes amis... La mésaventure du candidat socialiste démontre que les petites manœuvres et les lourdes arrières-pensées, dans cette campagne, sont à l'ordre du jour à gauche autant qu'à droite.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

# Marché global

*par Altan*




Je fais la manche et je ne ramasse que des dollars et des lires.
Il serait temps que les banques centrales prennent des mesures

# La tentation de l'« autre politique »

*Suite de la première page*

Le patron de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) est l'auteur d'un livre remarquable, *Le Débat interdit*, le réquisitoire le plus pertinent jusqu'à présent contre le « franc fort» *(lire page 20)*. L'« autre politique » dont il sera alors question, ce sera d'abord clairement une autre politique monétaire. Comme Jean-Paul Fitoussi, les nouveaux « visiteurs du soir » sont convaincus que les records français en matière de chômage sont liés, pour beaucoup, à l'arrimage obsessionnel du franc au deustchemark et à des taux d'intérêt réels (c'est-à-dire hors inflation) trop élevés, *« les plus élevés du monde »* pendant près de quinze ans. Ce coût élevé du crédit a eu des effets destructeurs non seulement sur l'économie du pays – en freinant l'investissement, la consommation et la croissance –, mais plus généralement sur la société française. Ces taux réels, de 5 % à 6 %, ont réduit l'horizon temporel des Français, favorisé les rentiers et accru l'individualisme.

Pour inverser la tendance, les partisans de l'« autre politique » veulent replacer comme priorité numéro un de leur stratégie économique *« la lutte contre le chômage »*. Aux dépens, si cela est nécessaire, du franc, de l'inflation et des déficits. Ils souhaitent renforcer la croissance, au prix d'une éventuelle accélération de l'inflation de un ou deux points supplémentaires. Cela passerait notamment par une baisse volontariste des taux d'intérêt et un décrochage du franc vis-à-vis du mark. Pour les militants de cette « autre politique », la France retrouverait alors des marges de manœuvre. La baisse du loyer de l'argent stimulerait l'investissement, le logement et la consommation. La dépréciation du franc doperait les exportations. Ce nouvel environnement autoriserait enfin des augmentations de salaires plus généreuses.

Libérée au moins temporairement des contraintes de convergence, la France pourrait maintenir ensuite une politique budgétaire active. Tout en affichant une volonté de réduire les déficits publics et sociaux, Jacques Chirac devrait procéder immédiatement aux baisses d'impôts et de cotisations annoncées, quitte à réduire plus tard les dépenses publiques – une fois l'audit parlementaire réalisé.

Avant même d'écouter les experts porteurs de la « pensée unique » qui ne manqueront pas de le mettre en garde contre les dangers d'une telle politique, Jacques Chirac s'interrogera sur la réaction d'au moins quatre personnalités importantes dans ce jeu : MM. Kohl, Giscard d'Estaing, Trichet et Sörös. Il risque la crise avec chacun d'entre eux. Helmut Kohl tout d'abord. Les partisans de l'« autre politique » sont extrêmement sévères à l'égard de l'Allemagne et de la dictacture de la Bundesbank sur la politique économique française. Ils considèrent que Bonn et Francfort ont fait payer à la France, en termes de croissance et d'emplois, une part trop importante de la facture de la réunification. Ils suggèrent une remise à plat de toute la relation franco-allemande. Ils sont ainsi prêts à abandonner temporairement la stabilité franc-mark, même si cela remet en cause la perspective de la monnaie unique. L'« autre politique » menacerait ainsi la construction européenne. C'est ce qui avait fait reculer François Mitterrand en 1983. Les européens qui soutiennent M. Chirac, par conviction comme M. Giscard d'Estaing ou par pragmatisme comme M. Juppé, monteront sans doute au créneau. Plutôt l'emploi que cette Europe-là, plaideront en permanence les nouveaux « visiteurs du soir ».

L'« autre politique » conduirait aussi à un conflit inédit entre l'Etat et la Banque de France. Rien de comparable à la situation de 1983. Depuis un an, le gouvernement a abandonné la conduite de la politique monétaire à la banque centrale, désormais indépendante des hommes politiques et chargée explicitement et exclusivement, par ses statuts, *« du maintien de la stabilité de la monnaie »*. A s'en tenir aux textes, ni le président de la République, ni le premier ministre, ni le ministre des finances ne pourront obliger la Banque de France à baisser d'une manière volontariste ses taux. Responsable de la politique de change, le gouvernement pourra en revanche abandonner la stratégie du franc stable vis-à-vis du mark. Il y aura là source d'un violent conflit entre deux légitimités. Jacques Chirac a engagé le débat, jeudi 13 avril, dès avant le premier tour. Pour imposer un assouplissement de la politique monétaire, il n'aura en réalité qu'une seule solution : revenir sur des textes législatifs qu'il a lui même approuvés il y a peu.

### CLIMAT NOUVEAU

Avant cela, les marchés financiers internationaux – et George Sörös, le spéculateur hungaro-américain – auront eux aussi réagi. La France est très endettée, vis-à-vis de l'étranger notamment : elle dépend donc du regard que portent les investisseurs internationaux sur l'état de son économie. En ouvrant un nouveau champ d'incertitudes, l'« autre politique » risquerait de provoquer un mouvement de défiance à l'égard des actifs en francs et d'accélérer ainsi le mouvement de fuite des capitaux.

Les tenants de la « pensée unique » organisent d'ores et déjà la contre-attaque à cette offensive menaçante. C'est le sens de la lettre de Jean Claude Trichet au président de la République (*Le Monde* du 13 avril). La Banque fera tout, dit-il, pour éviter un dérapage sur le front des prix en France. L'hypothèse de la pression en faveur de l'« autre politique » et de la rupture avec « le franc stable » n'en est pas pour autant à écarter.

Dans les milieux patronaux, exaspérés par les dévaluations compétitives de la lire notamment, la tentation de rejoindre l'Italie plutôt que de chercher désespérément à coller à l'Allemagne est forte, reconnaît un grand industriel. Elle l'est aussi parmi les députés RPR. La campagne électorale a contribué à créer un climat nouveau. Comme le souligne l'hebdomadaire britannique *The Economist* (daté du 1er avril), Jacques Chirac est resté extrêmement *« vague »* sur sa stratégie économique générale. Il s'est fort habilement laissé toutes les portes ouvertes. Tout est possible. Il n'a finalement transmis qu'un seul message fort, c'est sa volonté d'engager un réel changement. Le maire de Paris a constamment insisté sur la nécessité d'une *« rupture »*, sur l'urgence d'une *« autre logique »* économique. Il a créé de réelles attentes dans l'opinion.

Après l'effort, le relâchement. Comme en 1974 et comme en 1981, les Français veulent aujourd'hui un peu souffler. Ils aspirent à un changement, à un certain assouplissement des disciplines salariales, budgétaires et sociales. Ayant sans doute mieux que les autres – et avant les autres – compris cette demande sociale, Jacques Chirac pourrait l'emporter le 7 mai. Il a promis la *« rupture »*. Il lui faudra donc changer de politique. Choisira-t-il l'« autre politique » ? Il hésitera certainement. Il aura pour lui une chance : la reprise est bien engagée et elle s'inscrit dans une conjoncture internationale favorable. Ira-t-il jusqu'à rompre avec le dogme du « franc stable» ? Il devra en tout cas rapidement faire son choix. On se rappelle qu'après les largesses du Jacques Chirac de 1974-1975, il y a eu les programmes d'austérité de Raymond Barre. Et qu'après la générosité de 1981-1982, il y a eu les plans de rigueur successifs de Jacques Delors. Combien de temps durera, cette fois-ci, la fête ?

*Erik Izraelewicz*

AU FIL DES PAGES/International

# L'ombre des grands hommes

TRAVAILLEUR infatigable, *« champion du petit somme »*, Shimon Peres utilise ses rares loisirs de chef de la diplomatie israelienne pour écrire. L'encre de l'accord israélo-palestinien à peine sèche, il publiait à l'automne 1993 *Le Temps de la paix* (Odile Jacob), où il exposait sa vision du Moyen-Orient. Aujourd'hui, il présente ses premiers Mémoires, qui retracent à grands traits la vie d'un petit garçon juif, né en 1923 dans un *shtetl* de la Russie blanche sous administration polonaise, bâtisseur de l'Etat d'Israël, artisan de sa force et inspirateur de la négociation avec les Palestiniens. *« Il était bien étrange de voir les Israéliens accorder aux Palestiniens ce que les Britanniques nous avaient accordé plus de soixante-dix ans auparavant : un « foyer national » en Palestine »*, se dit-il le 20 août 1990, alors que les négociateurs israeliens et ceux de l'OLP viennent de parapher l'accord. *« Un beau cadeau d'anniversaire »*, fait remarquer Abou Ala'a, alors tresorier de l'OLP, à Shimon Peres qui fête le lendemain ses soixante-dix ans.

Le ministre israélien des affaires etrangères raconte par le menu comment il en est venu à privilégier *« l'option palestinienne »*. *« L'option jordanienne »*, mise en route par lui-même en 1987 alors qu'il était membre d'un gouvernement de coalition avec le Likoud, a été torpillée par Itzhak Shamir ; Shimon Peres avait rencontré secrètement – mais avec l'approbation du premier ministre – le roi Hussein de Jordanie, à Londres, chez un ami commun. Tous deux s'étaient mis d'accord sur l'idée d'une conférence internationale débouchant sur des négociations bilatérales entre Israël et ses voisins arabes. Une intervention intempestive d'Itzhak Shamir auprès du secrétaire d'Etat américain George Shultz fit tout capoter. En 1992, les pourparlers de Washington, suite à la conférence de Madrid, piétinent ; les représentants palestiniens ont avec l'OLP des rapports ambigus qui ne leur permettent pas de négocier véritablement.

Shimon Peres, aidé par son collègue norvégien, Johan Holst, choisit la diplomatie secrète. Il se pique d'avoir trouvé l'idée *« Gaza d'abord »*, que les Palestiniens rejettent parce qu'ils traduisent *« Gaza d'abord et rien de plus »*. Alors la formule évolue ; *« Gaza d'abord »* devient *« Gaza, plus »*. Plusieurs rencontres à Oslo aboutissent à la « déclaration de principes sur les arrangements intérimaires d'autonomie » sur Gaza et Jéricho, signée le 13 septembre 1993 par Yasser Arafat, Itzhak Rabin et Shimon Peres sur la pelouse de la Maison Blanche.

**Pour ses soixante-dix ans, Shimon Peres a reçu « un beau cadeau d'anniversaire » : l'accord avec l'OLP**

La loi du genre veut que l'auteur de mémoires apparaisse sous le jour le plus favorable. Shimon Peres n'y déroge pas. *« Les dons intellectuels, le zèle et la sincérité de l'engagement peuvent bien pallier le manque d'expérience »*, note-t-il après la nomination contestée d'un jeune directeur à son ministère, pour remarquer aussitôt que lui-même n'avait pas trente ans quand il devint directeur général de la défense... Mais il propose aussi une galerie de portraits des personnalités qu'il a cotoyées au cours de sa carrière.

A l'occasion de la parution du livre en anglais, *Le Monde* a déjà parlé du chapitre hagiographique consacré à François Mitterrand (*Le Monde* du 28 mars). Shimon Peres évoque son *« inébranlable fidélité »* à Ben Gourion, le fondateur d'Israël (fidélité qui lui valut l'hostilité de Golda Meir), son *« amitié inébranlable »* pour Moshe Dayan. Il décrit la manière très particulière de l'ancien secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, de faire baisser la garde à ses interlocuteurs : *« Les récits pittoresques de Kissinger nous faisaient pleurer de rire et les heures passaient ainsi jusqu'à ce que, au milieu de ses prédictions de catastrophes régionales ou globales imminentes et ses anecdotes spirituelles sur sa propre virtuosité diplomatique, se dégage lentement mais sûrement le contour des concessions que le secrétaire était venu nous arracher. »*

Il revient à plusieurs reprises sur ses relations conflictuelles avec Itzhak Rabin. Les deux hommes ne viennent pas de la même formation politique bien qu'ils se soient retrouvés dans le Parti travailliste, où il furent toujours rivaux. Par deux fois, Shimon Peres a été battu d'une courte tête par Rabin pour la présidence du parti et la direction du gouvernement. Sans jamais être amicaux, leurs rapports se sont suffisamment améliorés au cours des dernières années pour qu'ils aient mené en confiance la délicate négociation avec l'OLP. Le modèle pour Shimon Peres reste Ben Gourion, auquel il doit son engagement, sa carrière, qui est aussi un tuteur dont il a cherché à s'affranchir. *« Ce n'est pas facile de rester jour après jour dans l'ombre d'un grand homme. L'herbe ne pousse guère sous le feuillage d'un grand arbre. »*

*Daniel Vernet*

★ *Combat pour la paix, mémoires*, de Shimon Peres, Fayard, 456 p., 150 F.

**GRÈVES** Plus d'une trentaine de mouvements sociaux ont été répertoriés tout au long de la semaine. La journée d'action du 13 avril a été diversement suivie. Les postiers d'Ile-de-France et les agents de l'ANPE de Paris ont fait davantage grève que les employés des banques et les agents de la RATP. ● VENDREDI 14 AVRIL, c'était au tour des agents d'EDF-GDF de se mobiliser pour défendre leur mutuelle, à l'appel de la CGT, de FO et de la CFDT. ● CONTRAIREMENT aux années précédentes, le secteur public manifeste essentiellement pour l'emploi, comme à La Poste, et le privé pour la progression de leur pouvoir d'achat, ainsi chez Rhône-Poulenc. ● LES PROTESTATIONS sont incontestablement influencées par le contexte politique, mais elles révèlent souvent un malaise à l'intérieur même des entreprises qui ne prendra pas fin après les élections.

# L'emploi semble redevenir la principale cause des conflits sociaux

## La situation est nouvelle : si les employés du privé manifestent surtout pour la revalorisation des salaires, ceux du secteur public se préoccupent des perspectives d'embauche

*A PRIORI*, la situation sociale apparait agitée mais relativement simple à comprendre. Après trois années de rigueur, les salariés constatent que les entreprises renouent avec les bénéfices. De l'avis même des principaux candidats à l'élection présidentielle, une réelle augmentation de leur pouvoir d'achat est donc non seulement possible mais souhaitable. Dès lors, pourquoi se priver et hésiter à faire grève ? De ce point de vue, le conflit Renault restera comme le symbole de ce printemps social. Pourtant, une analyse un peu plus détaillée des derniers conflits montre que l'emploi reste au cœur d'un nombre important de revendications, ce que vient d'ailleurs de souligner la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat.



ANALYSE

Parmi les conflits portant sur l'emploi, citons Elf, les Archives nationales, les Musées nationaux, la Poste, les papeteries de Lancey (Isère), Air Inter, la Snecma, la direction départementale de l'équipement des Landes, les transports en commun lyonnais, les salariés du commerce contre la flexibilité, la Biscuiterie nantaise, les agents des Phares et balises et un débrayage chez Bull. En revanche, peuvent être classés parmi les conflits salariaux ceux survenus à la RATP, àAéroports de Paris, au PMU, à la Sécurité sociale, aux Pompes funèbres générales, ainsi que chez Belin, Ricoh, Saint Gobain Emballage, Kodak, Philips Eclairage, Jacob-Delafon, Case-Poclain et Leroy-Sommer.

Chez Michelin et Rhône-Poulenc, la situation est moins évidente : derrière la revendication salariale apparait une réelle inquiétude pour l'emploi. Enfin, la journée d'action dans les banques AFB – qui n'a d'ailleurs été que modérément suivie – est, selon le tract de la CFDT et de la CGT, d'abord consacrée à la préservation de l'emploi puis à la revalorisation salariale.

Si le réveil des revendications salariales dans le secteur privé avait marqué à juste titre les esprits le mois dernier, les grèves de ces derniers jours, comme celles de la journée d'action du 30 mars, révèlent un phénomène nouveau : à de rares exceptions, les entreprises ou services publics manifestent aujourd'hui en faveur de l'emploi. Par rapport à leurs revendications à dominante salariale des années 80, le changement est de taille. Ainsi peut s'expliquer l'étonnant consensus qui a entouré la journée d'action du 30 mars malgré la paralysie des transports publics en Ile-de-France. Si Jacques Chirac, Lionel Jospin et Edouard Balladur ont compris, voire soutenu, les agents de la SNCF et de la RATP, n'est-ce pas parce qu'ils percevaient que, contrairement aux années précédentes, l'opinion publique ne considérait plus leurs actions comme des grèves de nantis mais comme l'expression légitime d'une inquiétude face à l'avenir ?: la SNCF supprime 4 000 emplois par an et collectionne les records d'endettement, les agents d'EDF ne savent pas à quelle sauce Bruxelles va les manger, et les postiers constatent que leur employeur a actuellement recours à 100 000 contractuels à temps partiel. La précarité n'est donc plus l'apanage du secteur privé.

Les syndicats ont su exploiter ce capital de popularité. Il n'est pas interdit de penser que les faibles perturbations occasionnées à la RATP par la journée du 13 avril ont une double origine : la volonté de ne pas perdre une journée de salaire – ce qui explique la brièveté des débrayages – mais aussi le souci de ne pas se mettre l'opinion publique à dos, d'où la concentration des arrêts de travail sur le milieu de journée. Si toute la stratégie de la CGT consistait à attiser les nombreuses braises sociales, sans agiter un chiffon rouge qui favoriserait les candidats de droite à l'élection présidentielle, force est de constater qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. Certains syndicalistes ne se privent pas de rappeler que la quasi-totalité des unions départementales de la CGT restent dirigées par des militants communistes.

### EFFET-BOOMERANG

S'il apparaît réducteur d'analyser les conflits en fonction des seules échéances électorales, celles-ci constituent un paramètre important. Tant les élus locaux que le gouvernement sont sensibles aux sirènes sociales. N'a-t-on pas vu en début de semaine deux députés du Parti républicain, élus de Fos-sur-mer et de Dunkerque, organiser conjointement avec des représentants de la CFDT et de Force ouvrière une rencontre à l'Assemblée nationale pour demander au gouvernement de contribuer à financer les départs de sidérurgistes de cinquante-trois ans... tout en soutenant la privatisation d'Usinor-Sacilor ? N'a-t-on pas vu les élus de l'Isère organiser une manifestation contre la suppression de 200 emplois aux papeteries de Lancey ? Quand le gouvernement cède, l'effet-boomerang est immédiat. Après avoir été contrainte par le ministre des transports de satisfaire au plus vite les revendications de ses pompiers, la direction d' Aéroports de Paris est aujourd'hui confrontée aux revendications des autres salariés.

Mais les directions d'entreprises ne sauraient s'exonérer de toute responsabilité. Dans le privé, les conflits soulignent les carences du management. Chez Kodak, un observateur a récemment été *« atterré »* par le climat qui règne dans l'encadrement, dépossédé de tout pouvoir. Les salariés du siège d'Elf nous offrent une des premières révoltes contre le « reengineering ». Partout, les directions constatent, un peu tard, que la disparition du petit encadrement jointe à la multiplication des emplois précaires a mis à mal la cohésion sociale à l'intérieur même des entreprises.

*Frédéric Lemaître*

### *A la RATP , un mouvement dans la durée*

**Il n'y a pas eu de journée noire dans les transports publics, jeudi 13 avril, comme ce fut le cas, quinze jours auparavant. *« Le mouvement risque de durer*, explique un responsable CGT. *Il faut éviter des retenues de salaires importantes et préserver l'unité sydicale. »* De nouvelles actions sont envisagées le 19 avril. Les syndicats réclament plus d'effectifs et des hausses de salaires. *« La valeur du point des agents RATP a perdu 15 % en dix ans*, assure Jacques Delallée, secrétaire général de la CGT à la Régie. *Nous avons perdu 1 000 emplois, et la direction de l'entreprise prévoit dans son plan d'en supprimer 427 d'ici à la fin de 1997. »* La direction de la RATP répond que, si les effectifs doivent chuter de 38 450 en 1995 à environ 38 000 à la fin de 1997, c'est que des embauches ont été pratiquées par anticipation pendant deux ans pour lutter contre la fraude. Sur les salaires, elle a consenti 0,7 % d'augmentation le 1er mars et prévoit une augmentation du même ordre au second semestre, mais en fonction des résultats, condition que le personnel conteste. Il craint, par ailleurs, un recours accru à la sous-traitance et une réforme des statuts : *« On met en concurrence la RATP avec des societés extérieures qui n'ont pas les mêmes conditions de travail, comme pour l'entretien technique. »***

# La Poste est malade de ses contractuels

TOULON

*de notre envoyée spéciale*

*« Le Var bouge »*, dit la pancarte. Le Var bouge, explique fièrement un postier parmi la grosse centaine d'agents en grève massés, mardi 12 avril, devant la direction départementale de la Poste à Toulon. Les négociations interrompues depuis plusieurs jours ont repris. *« Sur ordre de Paris ! Il y a eu un fax du ministère »*, commente-t-on dans les rangs. Il y a six semaines, la recette principale d'Hyères se mettait en grève pour protester contre la suppression de deux postes de travail. Quelques jours plus tard, le conflit s'étendait à tout le département. De Draguignan à Toulon, en passant par Hyères, soutenus par l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC et le syndicat SUD, les bureaux, quasiment à tour de role, s'arrêtent, repartent, rentrent à nouveau dans le mouvement. Pour réclamer des effectifs supplémentaires, pour exiger l'amélioration des conditions de travail, et pour demander la révision du statut des contractuels ou « auxiliaires » ou encore « ACO », selon la terminologie adoptée à la Poste.

Leur nombre a littéralement explosé à la Poste, après la réforme de 1990, qui a transformé l'administration en exploitant public autonome. Ils servent à combler les emplois de fonctionnaires non pourvus ou supprimés. En la matière, le Var détient une sorte de record. On compte 600 à 700 contractuels sur un total de 2 814 agents. Horaires flexibles, adaptabilité maximum, véritable travail à la demande... les ACO sont les soutiers de la Poste. Leur sort commence à préoccuper les syndicats qui, jusqu'ici, ne s'étaient jamais battus pour leur titularisation. Les intégrer à la fonction publique, c'était restreindre les possibilités de mutation. Et irriter la base fonctionnaire. *« Maintenant, c'est fini. Les gens sont solidaires, car ils sont inquiets. Derrière l'augmentation du nombre des agents contractuels, c'est la remise en cause du statut qui se profile »*, entend-on désormais dans les fédérations.

### LA LOI DE LA JUNGLE

Au centre de tri de Toulon-La Valette, occupé six jours la semaine dernière, et fermé depuis l'intervention des forces de l'ordre le 7 avril, Eric, vingt-cinq ans, fait la demi-nuit. Sa brigade, une vingtaine de personnes occupées de 1 heure à 6 h 30 le matin, est uniquement composée de contractuels. Sans espoir de changer de plage horaire (*« Il faudrait que je trouve un auxilaire de jour qui accepte de permuter »*), et pour une salaire de 3 800 francs par mois. Eric effectue de temps en temps des heures complémentaires – payées au taux normal. *« Même si on fait la nuit, ils appellent parfois à 7 h 30 pour proposer un remplacement. On est obligé d'accepter. Si on refuse, on est rayé des remplacements. »*

Forts d'une nouvelle autonomie de gestion introduite par la réforme, les chefs d'établissement, non formés, gèrent leur volant de non-titulaires au jour le jour. Dans le flou le plus total quant au respect de la législation du travail. *« On leur a dit : vous pouvez maintenant faire des contrats de droit privé. Pour eux, le droit privé, c'est la loi de la jungle. Ils jouent aux managers. Ils font n'importe quoi ! »*, explique Joël, trente-cinq ans, fonctionnaire depuis 1978. C'est le recours systématique aux contrats intermittents à durée indéterminée (CDII). Une quasi-invention de la Poste introduite dans la nouvelle convention collective pourtant ratifiée en 1991 par la CFDT, la CGC, FO et la CFTC.

A vingt-six ans, Pascal est *« préposé à la distribution»* (en clair, facteur) près de Toulon. Depuis juin 1992, il est en CDII. *« J'ai accepté. C'était un contrat. Cela faisait un an que je travaillais pour le bureau sans rien d'écrit. »* Pascal doit effectuer un minimum de 800 heures par an. Certains mois, il travaille toutes les semaines. *« Pour 169 heures, cela me fait 6 500 francs dans le mois. »* D'autres, non. *« En CDII, tu es obligé d'attendre que l'on t'appelle . Tu dois être disponible. »* Les semaines non travaillées ne sont pas payées. Elles ne donnent pas non plus droit aux allocations-chômage. Par ailleurs, le CDII ne donne droit à aucune indemnisation en fin de contrat. Devenir titulaire ? *« Il faudrait passer un concours. On n'a pas d'aide pour le préparer. Et le niveau est devenu très difficile. »*

*« N'importe quoi »*, se plaint encore Marc, préposé en CDD. *« J'avais un contrat pour un remplacement de trois heures par jour. On avait aussi besoin de moi sur un autre poste de trois heures trente. Résultat, je fais six heures trente dont trois heures sous contrat. Et les trois heures trente qui restent me sont payées le 20 du mois suivant. »*

Ainsi le Var, réputé moins combatif que son remuant voisin des Bouches-du-Rhône, bouge, mais dans l'impopularité. *« Sur le marché de Toulon, on est allé expliquer le fonctionnement des effectifs et des précaires*, indique Sophie Mille, représentante du syndicat SUD, *mais les gens ne veulent rien entendre. Pour eux, les postiers sont des nantis, des planqués, et surtout ils ont la sécurité de l'emploi ! »*

*Caroline Monnot*



# Rhône-Poulenc : « 1 000 francs pour tous »

SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône)

*de notre envoyé special*

C'est une usine à la campagne. Elle a poussé, voilà une dizaine d'annees, dans un parc de plusieurs hectares. Avec ses 217 ouvriers et employés, ses 111 techniciens et agents de maitrise et ses 21 cadres, le site Rhône-Poulenc-Rorer Propharm de Saint-Genis-Laval, au sud-ouest de Lyon, est une unité de production très performante. On y fabrique, encore, la légendaire Aspirine du Rhône, mais aussi toute une gamme de medicaments, des antibiotiques aux neuroleptiques, des sirops pour la toux aux traitements cardio-vasculaires.

*« Saint-Genis est un site stratégique européen »*, indiquent fièrement les salariés, bien conscients de travailler dans *« la Rolls des usines »*. Mais depuis que, le 16 mars, plus de la moitié des 349 salariés ont arrêté le travail et exigé, tout simplement, *« 1 000 francs d'augmentation pour tous »*, la Rolls est au point mort. Tous les « fabricants » et les régleurs étant en grève, plus rien ne sort de Saint-Genis. Huit à neuf millions d'« unités-vente » (boites, flacons, etc.) auraient ainsi été perdues. L'assemblée générale des grévistes, qui se réunit chaque matin pour voter la reconduction du mouvement, se flatte de mener une « grève propre » – *« on n'empêche personne de rentrer et on laisse tranquilles les non-grévistes »*, souligne une conductrice de ligne – mais le piquet bon enfant ne laisse plus passer les camions de matières premières.

Cette « grève sobre » – l'alcool ne rentre plus dans l'usine –, sans folklore, avec tout juste quelques banderoles accrochées aux grilles et un clairon, est le contraire d'une grève triste. Si les plus jeunes disputent des parties de tennis-ballon, les autres prennent surtout le temps de se parler, de mieux se connaître, d'un atelier à l'autre, d'une catégorie à l'autre. Dans l'entreprise, où les conditions d'hygiène et de sécurité sont draconiennes, le cloisonnement fait habituellement partie du système de vie.

Mais là, justement, les « Propharm », qui, sans se prendre pour les « Lip », n'en cultivent pas moins un certain « goût du collectif », ont envie d'être contagieux et d'exporter leur mouvement à d'autres unités, voire à d'autres branches du groupe. Ils multiplient les tracts, les délégations, et, jeudi 13, ils recevaient un plein autocar d'ouvriers de Rhône-Poulenc Belle-Etoile, en débrayage ponctuel, débarquant de Saint-Fons, l'un des bastions du couloir de la chimie de la vallée du Rhône où les traditions ouvrières se sont perpétuées dans les fumées et les pestilences. Les hommes en bleu venant soutenir les blouses blanches, le symbole est fort. La veille, Georges Hervo, le secrétaire fédéral de la CGT-chimie, était venu de Paris saluer la pugnacité du mouvement.

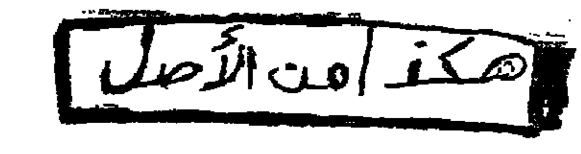
### « PAS ÉGOÏSTES »

S'ils ont déjà obtenu que la direction cède, par paliers frileux de 125 francs puis de 20 francs (en intégrant notamment une « prime debout » de 38 centimes de l'heure !), quelque 425 francs d'augmentation brute pour les plus bas salaires, les grévistes de Saint-Genis-Laval ont l'ambition d'être exemplaires d'un *« combat pour la dignité »*. *« On en a plus que marre de voir le pouvoir d'achat baisser constamment année après année*, explique un syndicaliste. *En 1994, le groupe Rhône-Poulenc a doublé son résultat net avec 1,915 milliard de francs, et Rhône-Poulenc-Rorer a engrangé à lui seul 1,75 milliard de francs, et, dans le même temps, on nous propose des clopinettes... ! Le personnel est d'autant moins disposé à l'accepter que lors du conseil d'administration du 22 décembre, Jean-René Fourtou, notre PDG, s'était vu attribuer une augmentation de 5 % soit 17 000 francs mensuels. Il devait donc déjà avoir 340 000 francs par mois... »*

Les grévistes refusent d'être accusés d'égoïsme par rapport aux millions de chômeurs. *« La bataille pour l'emploi, on connait, et l'on s'en est prioritairement préoccupé dans l'entreprise*, affirme un délégué syndical. *Après des années de débauchage – entre 1990 et 1994 les effectifs de la branche Pharmacie sont passés de 2 000 à 1 200 personnes –, grâce au relais de l'inspecteur du travail et au terme d'un an d'efforts, nous avons réussi à faire intégrer trente-deux collègues abusivement utilisés en intérimaires... »*. La plupart d'entre eux sont en grève.

A la veille du long week-end de Pâques, les grévistes de Saint-Genis-Laval paraissaient disposer de bonnes réserves de moral. Et, comme ils ont de l'à-propos et un certain sens de l'humour, ils ont envoyé une Lettre ouverte à Jean Gandois, président du CNPF et ancien PDG de Rhône-Poulenc, pour lui demander *« d'intervenir auprès de Jean-René Fourtou »*. Avec in fine des *« salutations pleines d'espoir et de détermination »*.

*Robert Belleret*



هكذا من الأصل



# La privatisation partielle de Bull signe l'échec de l'informatique française

## Le constructeur n'a été valorisé qu'à 1,3 milliard de francs

**Les groupes japonais NEC et américain Motorola ainsi que l'opérateur public France Télécom forment le groupe d'actionnaires de référence de Bull. L'Etat continue à détenir – directement et indirectement – 57 % du capital du constructeur informatique français. Les pouvoirs publics, qui ont consacré 23 milliards de francs à l'entreprise en douze ans, souhaitent que sa privatisation totale intervienne le plus rapidement possible.**

**À QUINZE JOURS** des élections présidentielles, le gouvernement a rendu publics les noms des grands actionnaires du constructeur informatique Bull. C'est une première étape, ont annoncé les ministres de l'économie et de l'industrie en révélant les résultats de l'appel d'offres pour cette cession de gré à gré. Bull va être dans l'immédiat à demi-privatisé. Le secteur public conserve *« dans un premier temps »* 57 % du capital, l'Etat ramenant sa participation de 79,6 % à 40 %, France Télécom se maintenant à 17 %. Pour les pouvoirs publics, qui calculent différemment, *« l'actionnariat industriel va détenir la majorité »*. Outre France Télécom et ses 17 %, deux groupes font en effet leur entrée dans le capital : NEC, déjà présent dans le tour de table avec près de 4 % de participation, passe à 17 %, et Motorola se voit attribuer 10 % (et la possibilité de monter à 17 %). Par ailleurs, l'imprimeur japonais Dai Nippon Printing et le constructeur singapourien de micro-informatique IPC devraient acquérir chacun 3 à 4 % du capital. IBM se contentera des 1,8 % qu'il détient déjà dans la société. Enfin, les 27 900 salariés se verront offrir la possibilité de souscrire 10 % des actions à des conditions privilégiées. L'entrée des grands actionnaires sera réalisée par augmentation de capital, d'ici au mois de septembre. Le japonais NEC doit injecter 644 millions de francs pour sa montée en puissance dans Bull, Motorola s'est engagé à verser 670 millions de francs d'ici à la mi-1977.

Selon Edmond Alphandéry, la privatisation complète pourrait intervenir assez rapidement. Cette perspective inquiète les salariés qui bloquaient, vendredi 14 avril au matin, l'entrée du site de Louveciennes (Yvelines). A l'appel de toutes les organisations syndicales, le personnel veut ainsi s'opposer au *« démantèlement »* du groupe, crainte alimentée par l'extrême éclatement de l'actionnariat et l'absence de projet global de la direction pour l'avenir de l'entreprise.

A travers cette opération, Bull apparaît valorisé à 1,3 milliard de francs, voire seulement 700 millions si on soustrait les 569 millions de francs d'avance d'actionnaire consentie par France Télécom en décembre dernier. L'Etat savait que la privatisation de Bull, déjà au nombre des entreprises privatisables en 1986 mais dont le passage au privé posait énormément de problèmes, ne lui rapporterait rien. Mais cette valorisation doit tout de même être analysée en regard des 23 milliards de francs que les pouvoirs publics ont injectés dans la compagnie depuis sa privatisation en 1982. Et des quelque 30 milliards supplémentaires dont s'alourdit l'aventure de l'informatique française, en quête d'une impossible indépendance.

Bull qui a dégagé un résultat d'exploitation positif à hauteur de 237 millions de francs en 1994, a néanmoins terminé l'année sur une perte nette de 1,96 milliard, dont 1,3 milliard imputable à des provisions pour restructurations. Au sein du groupe, on s'interroge toujours sur l'affectation des 3,4 milliards de francs de provision de restructuration (2,1 milliards non consommés auxquels s'ajoute 1,3 milliard de dotation nouvelle), dont 2 milliards sont destinés à des actions en cours, laissant 1,4 milliard pour des *« actions nouvelles »*.

Les six métiers de croissance du groupe appelés à prendre le relais des grands systèmes et de la maintenance, traditionnelles « vaches à lait » du groupe, représentent désormais, selon Bull, 52 % de son chiffre d'affaires. Reste que de ces six métiers vedettes, un seul d'entre eux gagne aujourd'hui de l'argent ! Privatisation ou pas, l'avenir de Bull est loin d'être clarifié.

*C. M.*

## Framatome arrête temporairement la centrale Daya Bay 1

**SUCCÈS D'UN CÔTÉ, SOUCI DE L'AUTRE.** Trois mois après la signature d'un protocole d'accord pour construire une deuxième centrale nucléaire chinoise à Daya Bay (*Le Monde* du 17 janvier), Framatome connaît des déboires avec la première centrale installée dans ce pays. Pour une raison encore inexpliquée, certaines barres de contrôle permettant de régler la puissance du réacteur ne descendent pas assez vite. Le temps de chute de 2,15 secondes est dépassé de quelques dizièmes de secondes, ce qui oblige le constructeur à maintenir cette tranche arrêtée jusqu'en juin, le temps d'effectuer des modifications.

Le souci principal est double : trouver la ou les causes de l'incident et remettre l'installation en marche au plus vite, a indiqué, vendredi 14 avril, Jean-Claude Lény, président de l'entreprise, en présentant son dauphin Dominique Vignon, un polytechnicien de quarante-sept ans, nommé en mars directeur général des activités nucléaires du groupe. Agé de soixante-six ans, l'actuel président quittera Framatome dans un an.

Mis en service en 1994, les deux réacteurs chinois de Daya Bay 1 ont parfaitement fonctionné au cours de leur première année de vie. Mais à l'issue du premier arrêt annuel pour rechargement des combustibles, des essais effectués fin février révélaient une augmentation anormale du temps de chute de certaines grappes de contrôle. Ces dernières ont été remplacées par de nouvelles barres, ce qui n'a nullement amélioré la vitesse de descente. La décision a alors été prise, fin mars, de ne pas faire redémarrer la centrale. Parallèlement, le réacteur numéro 2 a été à son tour arrêté, comme prévu, pour le rechargement annuel de son combustible. Mais aucun problème de barres de contrôle n'a été détecté. Néanmoins, Framatome a décidé d'installer huit grappes de contrôle supplémentaires sur les deux tranches pour faire repartir la centrale.

Cet incident tombe au plus mal. Le groupe doit finaliser avec les Chinois d'ici au 15 juillet le contrat de Lingao (Daya Bay 2), et il est sur les rangs pour construire une centrale à Taïwan.

*D. G.*

# L'informatisation des médecins piétine

## Les laboratoires pharmaceutiques sont réservés face à un projet informatique chez les généralistes pour réduire les dépenses de santé

**CIDER SANTÉ**, entreprise de promotion médicale fondée en 1976 par Jacques Faggianelli, envisage d'informatiser l'ensemble des médecins généralistes français. Le champ d'action est vaste : en France, 8 % de ces généralistes sont équipés de terminaux contre 90 % dans les pays occidentaux. Pour développer sa stratégie, cette société de service a signé au mois de février un accord de licence avec l'américain Medco afin d'adapter en France son savoir-faire en matière d'ingénierie informatique.

Dès son annonce, cet accord a surpris par sa singularité. D'un côté, une petite entreprise de 320 millions de chiffre d'affaires. De l'autre, l'une des trois première sociétés mondiales de gestion de dépenses de santé, forte de 42 millions d'assurés, affichant 6 milliards de dollars de revenus et étant, en plus, filiale de Merck, l'un des premiers fabricants mondiaux de médicaments. *« Cheval de Troie des Américains en France »*, *« projet trop complexe »*, telles sont les critiques auxquelles doit faire face Cider Santé qui poursuit l'élaboration de son système. Forte du soutien d'un syndicat de médecins généralistes, MG France, et de la Mutualité française, elle négocie avec les pouvoirs publics et mène une campagne d'explication. Mardi 11 avril, Jacques Faggianelli, accompagné de Peer Losberg, président de Medco, présentait son projet à près de quatre-vingts laboratoires pharmaceutiques avant d'en parler le lendemain à des directeurs de marketing.

Le pari est ambitieux. Il s'agit, dans un délai de trois à quatre ans, d'équiper 20 000 à 30 000 généralistes d'un système donnant accès à de multiples informations médicales tirées et adaptées de l'expérience américaine. Ce système permettrait de réduire les dépenses de santé en proposant des formules alternatives de prescription et offrirait la possibilité de gérer les dossiers médicaux tout en gardant le caractère de confidentialité et en suivant les études cliniques.

Les laboratoires pharmaceutiques, invités à accompagner cette initiative, semblent pour l'instant très réservés. Si, selon Cider Santé, une dizaine d'entre eux sont prêts à participer à ce projet dont l'investissement est estimé à 200 millions de francs, le sentiment général est plutôt au scepticisme. La présence de Medco et de sa maison mère Merck, par logiciels interposés, est mal ressentie par les laboratoires. Selon les détracteurs, le système, même adapté aux spécificités françaises, permettra au groupe américain d'assurer la promotion de ses produits. Peer Losberg réfute cette accusation en rappelant que l'acquisition par Merck de Medco depuis un an et demi n'a donné aucun privilège à ses médicaments. Sa part est passée de 10 à 12 % sur les listes recommandées par sa filiale aux prestataires. *« C'est une manière de mettre un pied dans la porte »*, rétorquent les laboratoires français les plus critiques, pour qui le projet a dérivé dans son principe en s'écartant de l'objectif de diminution des dépenses de santé. Signe de la prudence de cette profession, voire de son embarras, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) ne se prononce pas pour l'instant.

*Dominique Gallois*

# Francis Lagarde, ancien patron d'EAS, a été mis en examen

## Le président de la Financière Saint-Fiacre est soupçonné d'abus de biens sociaux

**Le juge d'instruction Bernard Lavigne a placé Francis Lagarde en détention provisoire, jeudi 13 avril à Perpignan. La mise en liquidation de la compagnie aérienne EAS avait été prononcée le 3 mars dernier, et une enquête judiciaire avait été ouverte. Le magistrat s'interroge notamment sur la justification d'études d'un montant total de 14 millions de francs pour la relance de la compagnie.**

**L'ANCIEN PRÉSIDENT** de la compagnie aérienne EAS, Francis Lagarde, a été écroué à Perpignan, dans la nuit du 13 au 14 avril, sur réquisition du parquet, après avoir été mis en examen pour *« abus de biens sociaux »*, *« faux et usages de faux en écriture de commerce »*, ainsi *« qu'escroquerie au jugement »* par le juge d'instruction, Bernard Lavigne.

Le 3 mars, le tribunal de commerce de Perpignan a prononcé la liquidation judiciaire de la société EAS Europe Airlines, entraînant une perte d'emplois pour les 550 salariés de l'entreprise. La société avait été reprise en décembre 1991 par M. Lagarde pour un montant de 90 millions de francs, alors que les actifs (avions, stock et pièces de rechange, créances...) étaient estimés à 450 millions, dont 100 millions de trésorerie. Deux ans plus tard, un autre jugement l'autorisait à céder les avions et les créances à deux de ses filiales (la Coges et Alter-Bail Aviation) transformant la compagnie aérienne en une coquille quasi vide. Aujourd'hui, M. Lagarde, qui dirige la Financière Saint-Fiacre, est soupçonné d'avoir facturé de manière indue des études fictives à EAS, la Coges et Alter Bail par deux autres filiales de sa société tentaculaire, Scop participation et Alter Banque.

M. Lagarde n'arriverait pas à justifier au moins 5 millions de francs représentant des frais d'honoraires pour financer des études, portant sur plus de 14 millions, destinées à faciliter le redémarrage d'EAS. L'ancien patron d'EAS est également soupçonné *« d'escroquerie au jugement »*.

La justice va également se pencher sur la gestion de M. Lagarde. Alter Bail aurait en effet reloué à EAS ses anciens avions à des prix très supérieurs au marché. Il devra expliquer pourquoi quatre Boeing 737-200, achetés 37,8 millions de francs par Alter Bail, et payables jusqu'à 2002, ont été loués 34,54 millions en 1993 et 37,68 millions en 1994, comme le soulignait le rapport de l'expert-comptable auprès du comité d'entreprise. Pourquoi également *« une provision pour redevance d'utilisation »* portant sur 12,1 millions de francs a été prélevée sur les comptes d'EAS en 1992 alors qu'à cette époque la flotte faisait l'objet d'une location-gérance au prix symbolique de 1 franc. L'hypothèque pesant sur les avions et l'entretien technique sont-ils suffisants pour l'expliquer ? A l'issue de l'enquête, il n'est pas exclu que les anciens salariés d'EAS obtiennent que la liquidation de leur société soit étendue à Alter Bail et Coges, qui détiennent des actifs. Dans ce cas, l'ancienne compagnie aurait de meilleure chance de faire l'objet d'un plan de reprise viable.

***Martine Laronche***

# Jean-Paul Fitoussi contre la « dictature des créanciers »

BIBLIOGRAPHIE

**POURQUOI** la politique économique mise en œuvre en France depuis 1982 a-t-elle pu faire le lit du chômage qu'elle prétendait combattre ? Au cœur de l'ouvrage *Le Débat interdit – monnaie, Europe, pauvreté* de Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la question n'est certes pas nouvelle. La réponse de l'auteur, qui est la figure de proue de l'école néo-keynésienne française, n'en est pas moins originale. Elle constitue même l'une des plus fortes contributions de ces dernières années à l'analyse des grandes mutations économiques qui se sont produites au cours de ces années 80.

De cette période, sous l'emprise de laquelle on vit encore, on retient souvent de manière superficielle qu'elle a été celle de *« l'argent fou »*, mais, par-delà ces excès, qu'elle a aussi été vertueuse, donnant la priorité à la désinflation. M. Fitoussi, lui, va à l'encontre de cette idée reçue et démontre que, sous couvert de la vertu, c'est un changement plus préoccupant qui est intervenu. Si la lutte contre l'inflation est devenue la seule priorité, reléguant au second plan la lutte contre le chômage, c'est que les règles du jeu ont basculé à la fin des années 70. Avec l'envolée des taux d'intérêt réels, ce sont les créanciers qui ont pris le pouvoir et cette révolution-là – cette *« dictature des créanciers »*, dit l'auteur –, nous n'avons pas fini d'en faire les frais.

Du niveau anormalement élevé des taux d'intérêt, on peut, sur le plan comptable, mesurer toute une série de conséquences. En plus de brider la croissance, il entraîne par exemple une répartition inégale des revenus puisque si la part des profits doit croître dans le revenu national, celle des salaires doit logiquement décroître. Mais l'auteur montre aussi que les dommages sont beaucoup plus profonds, qu'ils touchent jusqu'aux valeurs constituant le ciment de la société, car, indicateur clé de la vie financière, les taux sont aussi l'étalon de la confiance qu'une société a dans ses propres forces. Plus ils sont élevés, plus ils témoignent d'une dépréciation de l'avenir, d'une primauté du court sur le long terme, de l'individuel sur le collectif. Même si l'auteur, l'un des économistes les plus brillants de sa génération, se garde d'évoquer le débat présidentiel, sa démonstration constitue implicitement un réquisitoire contre bien des propositions. Songe-t-on qu'il suffirait d'adjoindre à la rigueur un supplément d'âme social pour inverser le cours des choses ? M. Fitoussi souligne que c'est prendre le problème à l'envers, puisque celui-ci réside dans le fait que certains agents économiques s'accommodent précisément – et même tirent profit – d'une croissance faible. Voit-on dans un nouveau partage emploi-salaire une solution à la crise ? L'auteur s'insurge contre ce *« message de culpabilisation »* qui tend à demander aux salariés de résoudre les problèmes entre eux, sans remettre en question la dynamique folle du système.

Mais cette dynamique peut-elle réellement être brisée ? M. Fitoussi veut le croire et plaide la création la plus rapide possible de la monnaie unique européenne – ce qui le distingue des partisans de *« l'autre politique »*. C'est pourtant le maillon faible de la démonstration : l'auteur a un tel talent pour décrire la tyrannie qu'exercent les marchés financiers sur la conduite des politiques économiques qu'on peine à le suivre dans sa conclusion optimiste.

***Laurent Mauduit***

**★ *Le Débat interdit – monnaie, Europe, pauvreté*, de Jean-Paul Fitoussi. Éditions Arléa, 318 pages, 130 francs.**



# Reprise début mai des cotations du Comptoir des entrepreneurs

**BOURSE.** Suspendues par la Commission des opérations de Bourse (COB) depuis le 5 février 1993, les cotations du Comptoir des entrepreneurs (CDE) devraient reprendre au début du mois de mai. Le CDE a annoncé par ailleurs, jeudi 13 avril, avoir essuyé en 1994 une perte nette consolidée part du groupe de 1,024 milliard de francs, aggravée par rapport à celle de 825 millions de 1993. Ce déficit avait déjà été annoncé par son actionnaire principal, les AGF. L'encours des créances douteuses sur les professionnels de l'immobilier s'élève à 2,65 milliards de francs, provisionné à 56,8 %. L'établissement financier, qui a fait l'objet d'une deuxième opération de défaisance, pour 7 milliards (avec garantie de l'Etat à hauteur de 4,5 milliards), fera aussi l'objet d'une recapitalisation de 1,2 milliard, à l'issue de laquelle les AGF deviendront majoritaires dans le capital.

### DÉPÊCHES

■ **DU PONT : le premier chimiste américain** a annoncé le 13 avril la mise en vente de 17 millions de ses actions sur le marché américain et international pour couvrir une partie des coûts financiers liés au rachat de la participation de Seagram dans son capital. Le chimiste a accepté, le 6 avril, de racheter la quasi-totalité des 24,1 % détenus par le groupe canadien pour 8,8 milliards de dollars (42,8 milliards de francs). Au cours actuel de ses actions, la revente devrait rapporter environ 1 milliard de dollars à Du Pont. Le projet de financement passe notamment par la remise sur le marché de titres pour 2,5 milliards de dollars et la cession d'actifs pour 2 milliards de dollars.

■ **LYONNAISE DES EAUX : Jacques Friedmann, PDG de l'UAP,** déjà administrateur de la Générale des eaux, a démissionné pour incompatibilité du conseil d'administration de la Lyonnaise des eaux. Didier Pfeiffer, vice-PDG de la compagnie d'assurances, lui a succédé par cooptation. Le conseil proposera, par ailleurs, à l'assemblée générale, le 14 juin, de nommer, comme *Le Monde* l'avait annoncé, Jacques Lagarde en remplacement de Jean-Yves Haberer, démissionnaire. En outre, la Lyonnaise des eaux a annoncé un résultat net part du groupe de 1,061 milliard de francs, en hausse de 32 %, supérieur aux prévisions initiales, et un chiffre d'affaires de 100 milliards, en augmentation de 7 %.

■ **COGEMA : le premier producteur mondial d'uranium naturel** a dégagé un résultat net consolidé part du groupe de 841 millions de francs en 1994, en progression de 20,2 % sur 1993, a annoncé jeudi 13 avril son président Jean Syrota. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 26,431 milliards, en hausse de 9,4 %. Ces résultats ont été acquis dans un contexte économique général *« qui n'a pas été spécialement favorable »*, précise la Cogema.

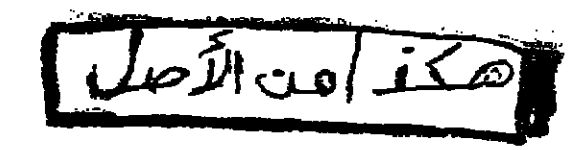
■ **BOLLORÉ TECHNOLOGIES : le groupe français,** dont l'activité principale est le transport maritime avec sa filiale Delmas, a renoué avec les bénéfices en 1994 après deux ans de pertes, avec un résultat net part du groupe de 101 millions de francs. La perte avait été de 357 millions en 1993. Le groupe, qui a également des activités dans l'énergie et le tabac, a pratiquement réduit de moitié son endettement, le ramenant à 3,476 milliards.

■ **GALERIES LAFAYETTE : le groupe de grands magasins parisiens** a annoncé, jeudi 13 avril, un bénéfice net 1994 part du groupe de 14 millions de francs, contre un résultat tout juste à l'équilibre l'année précédente. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 48 millions de francs, contre 54 millions en 1993, pour un chiffre d'affaires consolidé de 29,477 milliards, contre 29,521 milliards en 1993. Filiale des Galeries Lafayette, le groupe Monoprix a réalisé en 1994 un bénéfice net part du groupe de 66 millions, pour un chiffre d'affaires de 14,396 milliards.

# France Télécom est doté d'un nouveau contrat de plan

**LE DEUXIÈME** contrat de plan de France Télécom, qui fixe les objectifs de l'opérateur public pour quatre ans, de 1995 à 1998 inclus, a été signé jeudi 13 avril par José Rossi, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. *Via* ce document, France Télécom s'engage à baisser les tarifs de ses services de base (téléphone, liaisons louées et services annexes du téléphone) par rapport à l'indice du prix de la consommation. La baisse doit être d'au moins 4,5 % cette année, de 5 % en 1996, de 5,5 % en 1997 et de 6 % en 1998, soit au moins 21 % au total d'ici trois ans. Ces diminutions de prix concerneront surtout les communications vers l'étranger et les départements d'outre-mer. L'opérateur public s'engage également à enrichir les services qu'il offre et à faciliter la maîtrise par ses clients de leur consommation téléphonique. Il prévoit par ailleurs d'investir 132 milliards de francs dont le tiers sera consacré aux activités nouvelles. Enfin, France Télécom entend diviser par deux son endettement, qui passera de 95 à 45 milliards de francs.





هكذا من الأصل



■ **LA BANQUE DU JAPON a ramené, vendredi 14 avril, son taux d'escompte de 1,75 % à 1 %. Associée à un plan de relance, cette baisse vise à endiguer la hausse du yen.**

■ **LA RÉDUCTION très attendue du taux d'escompte japonais n'a guère impressionné la Bourse de Tokyo, qui a terminé, vendredi, en recul de 2,38 %.**

■ **WALL STREET a affiché un nouveau record, jeudi 13 avril. L'indice Dow Jones a terminé à 4 208,18 points, soit une progression de 0,25 % sur la clôture de la veille.**

■ **LE PÉTROLE a clôturé en forte baisse, jeudi à New York, à 19,15 dollars le baril, en raison du retour sous conditions, accepté par l'ONU, de l'Irak sur le marché mondial.**

■ **LE FRANC FRANÇAIS devrait se stabiliser à son niveau actuel face au mark, après la présidentielle, si l'attachement à l'Europe est affirmé, selon des économistes de la CDC.**

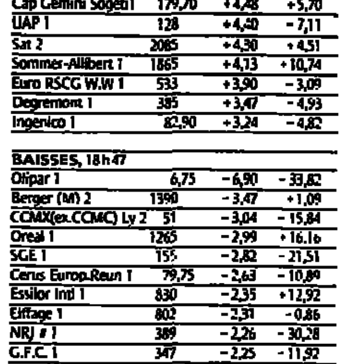
## LES PLACES BOURSIÈRES

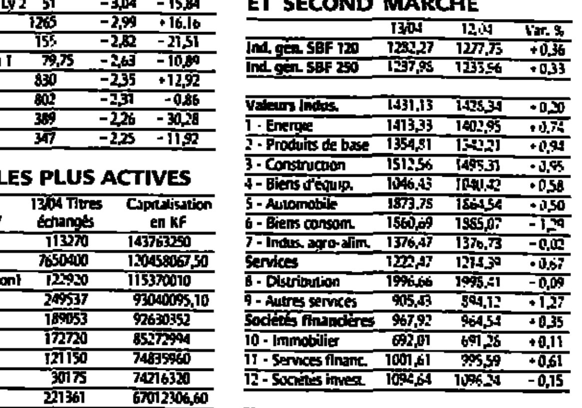
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

### Nouvelle séance de hausse à Paris

**LA BOURSE DE PARIS** a terminé la séance jeudi 13 avril, avant le long week-end pascal, sur une note positive, l'indice CAC 40 s'adjugeant 0,49 % pour s'inscrire à 1 881,14 points. L'indicateur de référence de la place a ainsi retrouvé son niveau du début de l'année 1995. Pour mémoire, le 1er janvier, l'indice s'inscrivait à 1 885,91 points. Dans un marché *« déjà en week-end »*, le volume a été faible, avec un total de 2,4 milliards de francs échangés sur le règlement mensuel, dont 1,7 milliard de francs sur les valeurs composant l'indice CAC 40. Sur l'ensemble de la séance, le marché a évolué dans le vert après une ouverture quasi stable en hausse de 0,09 %.

Les opérateurs se sont contentés d'expédier leurs affaires courantes et n'ont pris aucune position significative jeudi, a indiqué l'un d'eux. Selon un gestionnaire de portefeuilles, l'activité devrait rester peu animée avant l'élection présidentielle et pendant les vacances de Pâques. *« Mais le marché s'est stabilisé à un bon niveau et appelle à une relative sérénité, surtout par rapport aux mauvaises performances des deux premiers mois de 1995 »*, a-t-il ajouté.





Sur le marché obligataire, la tendance était également positive jeudi, le contrat notionnel juin gagnant 38 centièmes à 113,38.

Du côté des valeurs, malgré l'annonce d'une hausse de son résultat net opérationnel de 20 % en 1994, L'Oréal cédait jeudi soir 2,99 % à 1 265 francs, avec 113 270 titres échangés. Selon un opérateur, *« cette valeur, une des plus belles de la cote, et qui a progressé de 20 % depuis le début de l'année, est jugée finalement surévaluée et mérite donc une correction »*.

### Ouverture et clôture des places financières à l'occasion des fêtes de Pâques

De nombreuses places financières sont restées fermées vendredi 14 avril et le seront encore lundi 17 avril, à l'occasion des fêtes de Pâques. Vendredi 14 avril, les places de Singapour, Hongkong, Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Paris, Zurich et New York ont chômé. Lundi 17 avril, les places de Hongkong, Amsterdam, Bruxelles, Londres, Paris et Zurich garderont portes closes.

**PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL**

| HAUSSES, 18h47 | Cours au 13/04 | Var. % 12/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| GTM-Entrepose 1 | 410 | +5,40 | +8,49 |
| Clarins 1 | 475,90 | +5,29 | +9,15 |
| Eurotunnel 1 | 15,75 | +5 | −34,23 |
| Cap Gemini Sogeti 1 | 179,70 | +4,48 | +5,70 |
| UAP 1 | 128 | +4,40 | −7,11 |
| Sat 2 | 2085 | +4,30 | +4,51 |
| Sommer-Allibert 1 | 1865 | +4,13 | +10,74 |
| Euro RSCG W.W 1 | 533 | +3,90 | −3,09 |
| Degremont 1 | 385 | +3,47 | −4,93 |
| Ingenico 1 | 82,90 | +3,24 | −4,82 |
| **BAISSES, 18h47** | | | |
| Olipar 1 | 6,75 | −6,90 | −33,82 |
| Berger (M) 2 | 1390 | −3,47 | +1,09 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 51 | −3,04 | −15,84 |
| Oreal 1 | 1265 | −2,99 | +16,16 |
| SGE 1 | 155 | −2,82 | −21,51 |
| Cerus Europ.Reun 1 | 79,75 | −2,63 | −10,89 |
| Essilor Intl 1 | 830 | −2,35 | +12,92 |
| Eiffage 1 | 802 | −2,31 | −0,86 |
| NRJ # 1 | 389 | −2,26 | −30,28 |
| G.F.C. 1 | 347 | −2,25 | −11,92 |

**VALEURS LES PLUS ACTIVES**

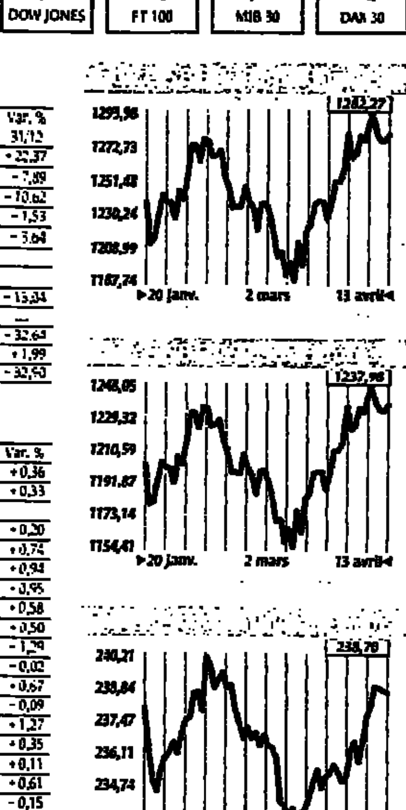
| SÉANCE, 18h47 | 13/04 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Oreal 1 | 113270 | 143763250 |
| Eurotunnel 1 | 7650400 | 120458067,50 |
| LVMH Moet Vuitton1 | 122920 | 115370010 |
| Elf Aquitaine 1 | 249537 | 93040095,10 |
| Lyonnaise Eaux 1 | 189053 | 92630352 |
| Eaux (Gle Des) 1 | 172720 | 85272994 |
| Saint-Gobain 1 | 121150 | 74835960 |
| Carrefour 1 | 30175 | 74216320 |
| Total 1 | 221361 | 67012306,60 |
| Danone 1 | 81590 | 65793920 |

**PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ**

| HAUSSES, 18h47 | Cours au 13/04 | Var. % 12/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Radiall 2# | 350 | +7,69 | +22,37 |
| Dartal Expansion 2 | 52,50 | +5 | −7,89 |
| Gravograph | 156,40 | +4,95 | −10,62 |
| Infopoint | 128 | +4,91 | −1,53 |
| GEA # | 142,60 | +4,77 | −3,64 |
| **BAISSES, 18h47** | | | |
| Expand 2 | 300 | −9,09 | −13,34 |
| PCAS | 115 | −5,55 | — |
| Union Fin.France 1 | 390 | −4,85 | −32,64 |
| Piscines Desjoyaux | 51,10 | −4,48 | +1,99 |
| Naf-Naf 1# | 140,90 | −4,41 | −32,50 |

**INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ**

| | 13/04 | 12/04 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1282,27 | 1277,75 | +0,36 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1237,95 | 1233,56 | +0,33 |
| Valeurs Indus. | 1431,13 | 1425,34 | +0,20 |
| 1 - Energie | 1413,33 | 1402,95 | +0,74 |
| 2 - Produits de base | 1354,81 | 1342,21 | +0,94 |
| 3 - Construction | 1512,56 | 1495,31 | +0,95 |
| 4 - Biens d'équip. | 1046,43 | 1040,42 | +0,58 |
| 5 - Automobile | 1873,75 | 1864,54 | +0,50 |
| 6 - Biens consom. | 1560,69 | 1565,07 | −1,29 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1376,47 | 1376,73 | −0,02 |
| Services | 1222,47 | 1214,39 | +0,67 |
| 8 - Distribution | 1996,66 | 1995,41 | −0,09 |
| 9 - Autres services | 905,43 | 894,12 | +1,27 |
| Sociétés financières | 967,92 | 964,54 | +0,35 |
| 10 - Immobilier | 692,01 | 691,26 | +0,11 |
| 11 - Services financ. | 1001,61 | 995,59 | +0,61 |
| 12 - Sociétés invest. | 1094,64 | 1096,24 | −0,15 |
| Ind. Second Marché | 238,70 | 238,78 | −0,02 |



### Tokyo renoue avec la baisse

**LA BOURSE DE TOKYO** a mis fin vendredi à quatre séances consécutives de hausse, pour subir de lourdes pertes dans des transactions purement techniques. L'indice Nikkei a perdu 390,90 points, soit 2,38 %, à 16 047,89. La réduction très attendue du taux d'escompte japonais et l'annonce des mesures pour remédier à l'appréciation du yen n'ont guère impressionné le marché. La veille, Wall Street a affiché un nouveau record alors que les taux d'intérêt à long terme se sont détendus à l'issue d'une séance volatile à la veille du long week-end pascal. L'indice Dow Jones a terminé à 4 208,18 points, en hausse de 10,37 points (+ 0,25 %). Quelques heures plus tôt, jeudi en fin de séance, la Bourse de Londres a légèrement réduit ses pertes, sur un marché étroit à la veille du long week-end, soutenue par les gains de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 1 point (0,03 %), à 3 208,8 points. Légère baisse également à Francfort où l'indice Dax, qui affichait 1 986,45 points en clôture, a terminé en repli de 0,1 %. Le seul événement notable ayant été la forte baisse du titre Daimler-Benz (−1,8 % par rapport à la veille).

**INDICES MONDIAUX**

| | Cours au 13/04 | Cours au 12/04 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1881,14 | 1871,99 | +0,49 |
| New-York/DJ indus. | 4215,79 | 4197,81 | +0,43 |
| Tokyo/Nikkei | 16438,80 | 16344,90 | +0,57 |
| Londres/FT100 | 3208,80 | 3209,80 | −0,03 |
| Francfort/Dax 30 | 1986,45 | 1988,47 | −0,10 |
| Frankfort/Commer. | 738,11 | 738,80 | −0,09 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1539,82 | 1539,54 | +0,02 |
| Bruxelles/Général | 1366,35 | 1365,24 | +0,08 |
| Milan/MIB 30 | 14086 | 13841 | +1,74 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 273 | 272,50 | +0,18 |
| Madrid/Ibex 35 | 276,49 | 276,49 | — |
| Stockholm/Affarsal | 1179,62 | 1180,29 | −0,06 |
| Londres FT30 | 2446 | 2446,80 | −0,03 |
| Hong Kong/Hang S. | 8661,99 | 8509,69 | +1,76 |
| Singapour/Strait t | 2071,42 | 2062,50 | +0,43 |

**NEW YORK**
**Les valeurs du Dow-Jones**

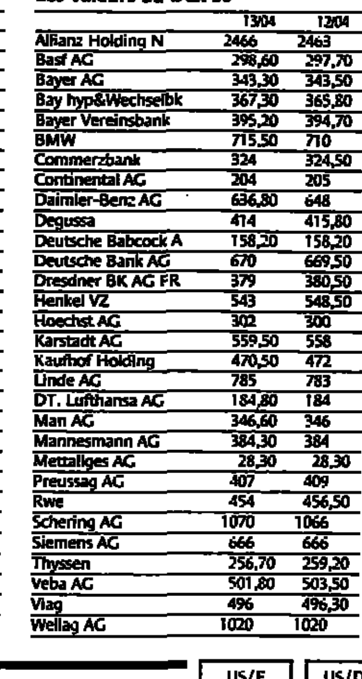
| | 12/04 | 11/04 |
|---|---|---|
| Alcoa | 42,62 | 43,12 |
| American Express | 35 | 35,12 |
| Allied Signal | 39,25 | 39,37 |
| AT & T | 51,37 | 51,75 |
| Bethlehem | 15,50 | 15,37 |
| Boeing Co | 55,87 | 53,87 |
| Caterpillar Inc. | 55,87 | 55,12 |
| Chevron Corp. | 45 | 45,12 |
| Coca-Cola Co | 58,37 | 57,87 |
| Disney Corp. | 55 | 54,87 |
| Du Pont Nemours&Co | 61,87 | 62 |
| Eastman Kodak Co | 52,12 | 52,12 |
| Exxon Corp. | 66,87 | 66,87 |
| Gén. Motors Corp.H | 40 | 39,62 |
| Gén. Electric Co | 54,75 | 54,75 |
| Goodyear T & Rubbe | 38,62 | 38,50 |
| IBM | 87,12 | 86,75 |
| Intl Paper | 75,37 | 75,75 |
| J.P. Morgan Co | 60,62 | 61,50 |
| Mc Don Dougl | 57,62 | 57,50 |
| Merck & Co.Inc. | 42,87 | 43 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 57,62 | 57,12 |
| Philip Moris | 67,62 | 67,87 |
| Procter & Gamble C | 67,87 | 67,37 |
| Sears Roebuck & Co | 52,75 | 52,37 |
| Texaco | 65 | 65 |
| Union Carb. | 30,75 | 30,37 |
| Utd Technol | 68,87 | 67,75 |
| Westingh. Electric | 15,37 | 15,37 |
| Woolworth | 18,50 | 18,87 |

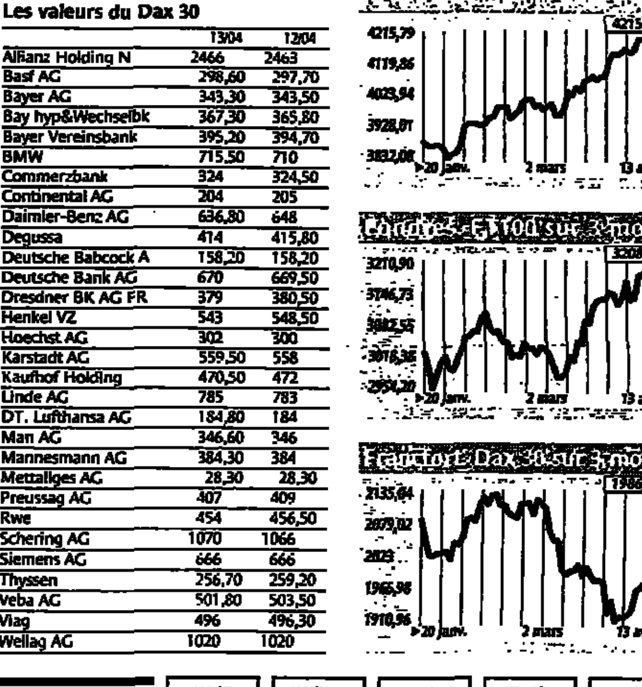
**LONDRES**
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 13/04 | 12/04 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,41 | 5,36 |
| Barclays Bank | 6,57 | 6,60 |
| B.A.T. industries | 4,51 | 4,51 |
| British Aerospace | 5,01 | 5 |
| British Airways | 4,04 | 4,03 |
| British Gas | 2,98 | 2,97 |
| British Petroleum | 4,36 | 4,39 |
| British Telecom | 3,90 | 3,88 |
| B.T.R. | 3,37 | 3,33 |
| Cadbury Schweppes | 4,38 | 4,40 |
| Eurotunnel | 2,03 | 1,90 |
| Glaxo | 7,13 | 7,20 |
| Grand Metropolitan | 4,05 | 4,04 |
| Guinness | 4,68 | 4,68 |
| Hanson Plc | 2,41 | 2,41 |
| Great Ic | 5,76 | 5,79 |
| H.S.B.C. | 7,38 | 7,30 |
| Impérial Chemical | 7,53 | 7,57 |
| Lloyds Bank | 6,25 | 6,27 |
| Marks and Spencer | 4,20 | 4,17 |
| National Westminst | 5,52 | 5,53 |
| Peninsular Orienta | 5,67 | 5,65 |
| Reuters | 4,85 | 4,85 |
| Saatchi and Saatch | 0,92 | 0,92 |
| Shell Transport | 7,15 | 7,17 |
| Smithkline Beecham | 5,20 | 5,22 |
| Tate and Lyle | 4,26 | 4,24 |
| Univeler Ltd | 12,26 | 12,37 |
| Wellcome | 10,61 | 10,65 |
| Zeneca | 8,88 | 8,88 |

**FRANCFORT**
**Les valeurs du Dax 30**

| | 13/04 | 12/04 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2466 | 2463 |
| Basf AG | 298,60 | 297,70 |
| Bayer AG | 343,30 | 343,50 |
| Bay hyp&Wechselbk | 367,30 | 365,80 |
| Bayer Vereinsbank | 395,20 | 394,70 |
| BMW | 715,50 | 710 |
| Commerzbank | 324 | 324,50 |
| Continental AG | 204 | 205 |
| Daimler-Benz AG | 636,80 | 648 |
| Degussa | 414 | 415,80 |
| Deutsche Babcock A | 158,20 | 158,20 |
| Deutsche Bank AG | 670 | 669,50 |
| Dresdner BK AG FR | 379 | 380,50 |
| Henkel VZ | 543 | 548,50 |
| Hoechst AG | 302 | 300 |
| Karstadt AG | 559,50 | 558 |
| Kaufhof Holding | 470,50 | 472 |
| Linde AG | 785 | 783 |
| DT. Lufthansa AG | 184,80 | 184 |
| Man AG | 346,60 | 346 |
| Mannesmann AG | 384,30 | 384 |
| Mettallges AG | 28,30 | 28,30 |
| Preussag AG | 407 | 409 |
| Rwe | 454 | 456,50 |
| Schering AG | 1070 | 1066 |
| Siemens AG | 666 | 666 |
| Thyssen | 256,70 | 259,20 |
| Veba AG | 501,80 | 503,50 |
| Viag | 496 | 496,30 |
| Wellag AG | 1020 | 1020 |



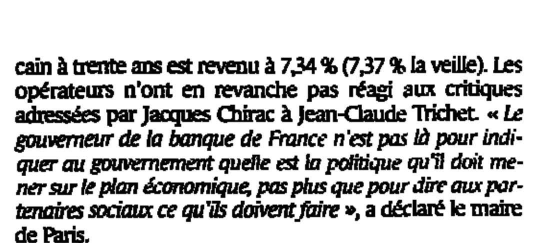


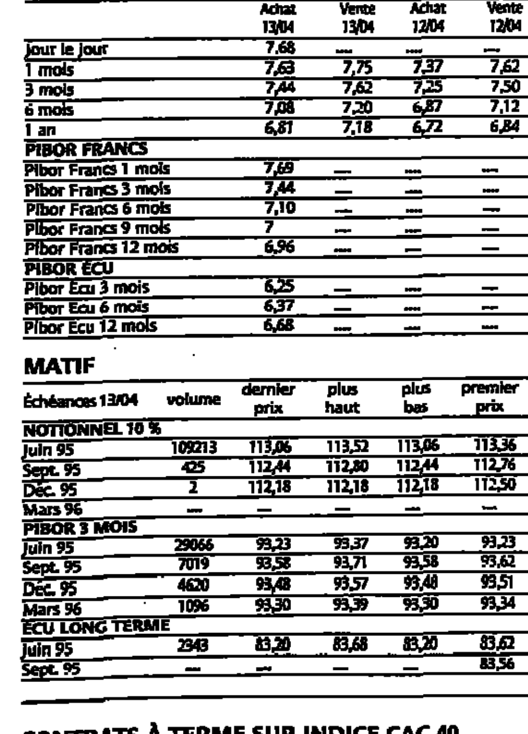
## LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

### Vive progression du Matif

**LE CONTRAT NOTIONNEL** du Matif a clôturé cette semaine écourtée en raison des fêtes pascales sur une vive hausse. L'échéance juin a gagné, jeudi, 38 centièmes, à 113,36. L'écart de rendement entre les emprunts d'Etat allemand et français à dix ans s'est, pour sa part, réduit à 70 points de base (0,70 %). Le marché obligataire français a profité de la bonne tenue de son homologue américain. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans est revenu à 7,34 % (7,37 % la veille). Les opérateurs n'ont en revanche pas réagi aux critiques adressées par Jacques Chirac à Jean-Claude Trichet. *« Le gouverneur de la banque de France n'est pas là pour indiquer au gouvernement quelle est la politique qu'il doit mener sur le plan économique, pas plus que pour dire aux partenaires sociaux ce qu'ils doivent faire »*, a déclaré le maire de Paris.





**LES TAUX DE RÉFÉRENCE**

| TAUX 13/04 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 7,56 | 7,80 | 8,34 | 1,80 |
| Allemagne | 4,38 | 7,07 | 7,36 | 2,40 |
| Grande-Bretagne | 5,75 | 8,44 | 8,86 | 2,60 |
| Italie | 7,87 | 12,3 | 12,6 | 3,80 |
| Japon | 2,20 | 3,53 | 4,75 | 0,20 |
| États-Unis | 5,94 | 7,07 | 7,36 | 2,90 |

**MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS**

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 13/04 | Taux au 12/04 | indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'Etat 3 à 5 ans | 7,35 | 7,24 | 101,73 |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | 7,51 | 7,39 | 102,18 |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | 7,77 | 7,71 | 102,89 |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | 7,90 | 7,83 | 103,10 |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | 8,30 | 8,24 | 103,33 |
| Obligations françaises | 8,03 | 7,99 | 102,54 |
| Fonds d'Etat à TME | −0,76 | −0,73 | 100,23 |
| Fonds d'Etat à TRE | −0,41 | −0,41 | 99,41 |
| Obligat. franç. à TME | −0,63 | −0,63 | 100,20 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,14 | +0,12 | 100,51 |

**LE MARCHÉ MONÉTAIRE** (taux de base bancaire 8,25 %)

| | Achat 13/04 | Vente 13/04 | Achat 12/04 | Vente 12/04 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 7,68 | — | — | — |
| 1 mois | 7,63 | 7,75 | 7,37 | 7,62 |
| 3 mois | 7,44 | 7,62 | 7,25 | 7,50 |
| 6 mois | 7,08 | 7,20 | 6,87 | 7,12 |
| 1 an | 6,81 | 7,18 | 6,72 | 6,84 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 7,69 | — | — | — |
| Pibor Francs 3 mois | 7,44 | — | — | — |
| Pibor Francs 6 mois | 7,10 | — | — | — |
| Pibor Francs 9 mois | 7 | — | — | — |
| Pibor Francs 12 mois | 6,96 | — | — | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Écu 3 mois | 6,25 | — | — | — |
| Pibor Écu 6 mois | 6,37 | — | — | — |
| Pibor Écu 12 mois | 6,68 | — | — | — |

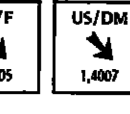
**MATIF**

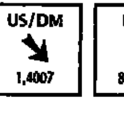
| Échéances 13/04 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 95 | 109213 | 113,06 | 113,52 | 113,06 | 113,36 |
| Sept. 95 | 425 | 112,44 | 112,80 | 112,44 | 112,76 |
| Déc. 95 | 2 | 112,18 | 112,18 | 112,18 | 112,50 |
| Mars 96 | — | — | — | — | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 95 | 29066 | 93,23 | 93,37 | 93,20 | 93,23 |
| Sept. 95 | 7019 | 93,58 | 93,71 | 93,58 | 93,62 |
| Déc. 95 | 4620 | 93,48 | 93,57 | 93,48 | 93,51 |
| Mars 96 | 1096 | 93,30 | 93,39 | 93,30 | 93,34 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 95 | 2343 | 83,20 | 83,68 | 83,20 | 83,62 |
| Sept. 95 | — | — | — | — | 83,56 |

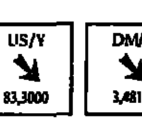
**CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40**

| Échéances 13/04 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Avril 95 | 11672 | 1886 | 1894 | 1880 | 1894 |
| Mai 95 | 605 | 1884,50 | 1884,50 | 1883 | 1890,50 |
| Juin 95 | 867 | 1865,50 | 1872 | 1860 | 1871,50 |
| Sept. 95 | 365 | 1886,50 | 1892 | 1885,50 | 1892,50 |

## LES MONNAIES







US/F ↘ 4,8705 | US/DM ↘ 1,4007 | US/Y ↘ 83,3000 | DM/F ↘ 3,4814 | £/F ↗ 7,7840

### Stabilité du yen

**LES OPÉRATEURS** des marchés financiers n'ont guère réagi à la décision – largement anticipée – de la banque du Japon de réduire de 0,75 % son taux d'escompte. Après être brièvement remonté à 84 yens, le dollar s'est replié à 83,75 yens à Tokyo (contre 83,50 yens la veille en clôture à New York). Le gouverneur de la banque centrale Yasuo Matsushita a indiqué que l'assouplissement de la politique monétaire japonaise visait à juguler la montée du yen et à soutenir la Bourse, de façon à ne pas handicaper la reprise de l'activité économique. *« La montée du yen risque de compromettre l'amélioration des résultats des entreprises et de miner la confiance des investisseurs »*, a déclaré M. Matsushita. Les experts doutent toutefois que la baisse du taux d'escompte japonais soit suffisante pour enrayer la montée du yen.

**MARCHÉ DES CHANGES À PARIS**

| DEVISES | cours BDF 13/04 | % 12/04 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 348,1400 | −0,30 | 337 | 361 |
| Ecu | 6,4240 | −0,02 | — | — |
| Etats-Unis (1 usd) | 4,8705 | −0,32 | 4,6000 | 5,2000 |
| Belgique (100 F) | 16,9440 | −0,24 | 16,4000 | 17,5000 |
| Pays-Bas (100 fl) | 310,9200 | −0,28 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 2,8400 | +0,40 | 2,5500 | 3,1200 |
| Danemark (100 krd) | 88,7600 | −0,20 | 83 | 93 |
| Irlande (1 iep) | 7,9165 | +0,27 | 7,5000 | 8,2500 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,7840 | +0,01 | 7,4000 | 8,2500 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1455 | −0,28 | 1,9500 | 2,4500 |
| Suède (100 krs) | 66,3400 | −0,45 | 61 | 71 |
| Suisse (100 F) | 421,3300 | −0,67 | 410 | 434 |
| Norvège (100 k) | 77,8500 | −0,21 | 73 | 82 |
| Autriche (100 sch) | 49,4720 | −0,29 | 48 | 51,1000 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9360 | +0,91 | 3,6000 | 4,2000 |
| Portugal (100 esc. | 3,3200 | +0,30 | 3 | 3,7000 |
| Canada 1 dollar ca | 3,5409 | +0,10 | 3,2500 | 3,8500 |
| Japon (100 yens) | 5,8260 | +0,24 | 5,6500 | 6 |
| Finlande (mark) | 113,1300 | −0,14 | 108 | 119 |

| PARITES DU DOLLAR | 13/04 | 12/04 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,4007 | 1,4023 | −0,11 |
| TOKYO : USD/Yens | 83,3000 | 83,7500 | −0,54 |

**MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES**

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar États-Unis | 4,8730 | 4,8750 | 4,8970 | 4,9000 |
| Yen (100) | 5,8454 | 5,8559 | 5,7987 | 5,8057 |
| Deutschemark | 3,4825 | 3,4835 | 3,4820 | 3,4830 |
| Franc Suisse | 4,2264 | 4,2318 | 4,2299 | 4,2362 |
| Lire ital. (1000) | 2,8298 | 2,8360 | 2,8454 | 2,8522 |
| Livre sterling | 7,7676 | 7,7756 | 7,8156 | 7,8253 |
| Peseta (100) | 3,9125 | 3,9204 | 3,9113 | 3,9200 |
| Franc Belge | 16,938 | 16,954 | 16,933 | 16,955 |

**TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES**

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 7,56 | 7,18 | 7 |
| Eurodollar | 6,19 | 6,31 | 6,62 |
| Eurolivre | 6,50 | 6,93 | 7,50 |
| Eurodeutschemark | 4,62 | 4,68 | 5 |

## L'OR

| | cours 13/04 | cours 12/04 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61300 | 60900 |
| Or fin (en lingot) | 61850 | 61400 |
| Once d'Or Londres | 389,90 | 389,90 |
| Pièce française(20f) | 355 | 354 |
| Pièce suisse (20f) | 353 | 354 |
| Pièce Union lat(20f) | 354 | 352 |
| Pièce 20 dollars us | 2275 | 2400 |
| Pièce 10 dollars us | 1185 | 1572,50 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2285 | 2270 |

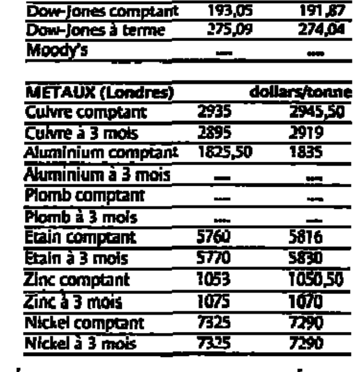
## LE PÉTROLE

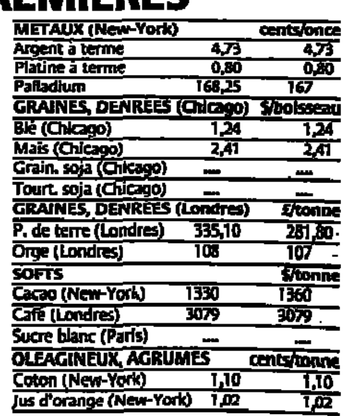
| En dollars | cours 13/04 | cours 12/04 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | — | — |
| WTI (New York) | 16,96 | 17,01 |
| Crude Oil (New York) | — | — |

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 13/04 | 12/04 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 193,05 | 191,87 |
| Dow-Jones à terme | 275,09 | 274,04 |
| Moody's | — | — |
| **METAUX (Londres)** | | **dollars/tonne** |
| Cuivre comptant | 2935 | 2945,50 |
| Cuivre à 3 mois | 2895 | 2919 |
| Aluminium comptant | 1825,50 | 1835 |
| Aluminium à 3 mois | — | — |
| Plomb comptant | — | — |
| Plomb à 3 mois | — | — |
| Etain comptant | 5760 | 5816 |
| Etain à 3 mois | 5770 | 5830 |
| Zinc comptant | 1053 | 1050,50 |
| Zinc à 3 mois | 1075 | 1070 |
| Nickel comptant | 7325 | 7290 |
| Nickel à 3 mois | 7325 | 7290 |

| METAUX (New-York) | | cents/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 4,73 | 4,73 |
| Platine à terme | 0,80 | 0,80 |
| Palladium | 168,25 | 167 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 1,24 | 1,24 |
| Maïs (Chicago) | 2,41 | 2,41 |
| Grain. soja (Chicago) | — | — |
| Tourt. soja (Chicago) | — | — |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 335,10 | 281,80 |
| Orge (Londres) | 108 | 107 |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1330 | 1360 |
| Café (Londres) | 3079 | 3079 |
| Sucre blanc (Paris) | — | — |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 1,10 | 1,10 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,02 | 1,02 |





# RÈGLEMENT MENSUEL

**JEUDI 13 AVRIL**

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 18 h 47

CAC 40 ↗ PARIS
+0,49 %
CAC 40 : 1881,14

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % + - | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7330 | 7300 | - 0,41 | 6100 |
| B.N.P. (T.P) | 971 | 985 | + 1,44 | 985 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 837 | 845 | + 0,96 | 840 |
| Renault (T.P.) | 1640 | 1840 | — | 1804 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2020 | 2025 | + 0,25 | 1975 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1190 | 1161 | - 2,44 | 1150 |
| Thomson S.A (T.P) | 1074 | 1068 | - 0,56 | 1051 |
| Accor 1 | 536 | 547 | + 2,05 | 565 |
| Air Liquide 1 | 786 | 792 | + 0,76 | 750 |
| Alcatel Alsthom 1 | 455,20 | 453,90 | - 0,29 | 415 |
| Alcatel Cable 1 | 350 | 350,70 | + 0,20 | 360 |
| Alspi 1 | 307 | 311 | + 1,30 | 335 |
| AGF-Ass.Gen.France | 166 | 165 | - 0,60 | 154 |
| Axa 1 | 240 | 240,40 | + 0,17 | 255 |
| Bail Invest. 1 | 809 | 801 | - 0,99 | 800 |
| Bancaire (Cie) 1 | 519 | 535 | + 3,08 | 530 |
| Bque Colbert C2e | 65,25 | — | — | 71 |
| Bazar Hot. Ville 2 | 527 | 525 | - 0,38 | 515 |
| Berger (M) 2 | 1440 | 1390 | - 3,47 | 1400 |
| BIC 1 | 822 | 822 | — | 735 |
| BIS 1 | 360 | 361 | + 0,28 | 340 |
| B.N.P. 1 | 239,10 | 239 | - 0,04 | 225 |
| Bollore Techno.1 | 529 | 520 | - 1,70 | 460 |
| Bongrain 1 | 2680 | 2685 | + 0,19 | 2670 |
| Bouygues 1 | 551 | 557 | + 1,09 | 525 |
| Canal + 1 | 617 | 624 | + 1,13 | 590 |
| Cap Gemini Sogeti 1 | 172 | 179,70 | + 4,48 | 165 |
| Carnaudmetalbox 1 | 175,10 | 176,70 | + 0,91 | 176 |
| Carrefour 1 | 2462 | 2457 | - 0,20 | 2320 |
| Casino Guichard 1 | 143,90 | 143,60 | - 0,21 | 143 |
| Casino Guich.ADP 1 | 119 | 119 | — | 114 |
| Castorama Dl (Li) 1 | 776 | 770 | - 0,77 | 770 |
| C.C.F. 1 | 213,50 | 214 | + 0,23 | 205 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 52,60 | 51 | - 3,04 | 53 |
| Cegid (Ly) 1 | 449 | 446 | - 0,67 | 415 |
| CEP Communication 1 | 520 | 524 | + 0,77 | 470 |
| Cerus Europ.Reun 1 | 81,90 | 79,75 | - 2,63 | 81 |
| Cetelem 1 | 1010 | 1008 | - 0,20 | 975 |
| CGIP 1 | 1125 | 1134 | + 0,80 | 1060 |
| Chargeurs 1 | 933 | 933 | — | 1060 |
| Christian Dior 1 | 446,50 | 444 | - 0,56 | 430 |
| Ciments Fr.Priv.B 1 | 238,10 | 236,30 | + 0,08 | 315 |
| Clarins 1 | 452 | 475,90 | + 5,29 | 400 |
| Club Mediterranee 1 | 489 | 491 | + 0,41 | 425 |
| Coflexip | 285 | 288,50 | + 1,23 | 275 |
| Colas 1 | 966 | 886 | - 2,31 | 765 |
| Comptoir Entrep. 1 | 219 | — | — | 219 |
| Comptoir Moder. 1 | 1484 | 1492 | + 0,54 | 1510 |
| CPR 1 | 348,90 | 341,10 | - 2,24 | 330 |
| Cred.Fon.France 1 | 605 | 611 | + 0,99 | 495 |
| Credit Local Fce 1 | 422,20 | 424 | + 0,43 | 395 |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 205 | 205 | — | 230 |
| Credit National 1 | 390 | 391 | + 0,26 | 350 |
| CS(ex.CSEE) 1 | 301 | 300 | - 0,33 | 310 |
| Damart 1 | 4660 | 4800 | + 3 | 4600 |
| Danone 1 | 807 | 807 | — | 790 |
| Dassault-Aviation 1 | 413 | 415 | + 0,48 | 370 |
| Dassault Electro 1 | 341,40 | 350 | + 2,52 | 305 |
| De Dietrich 1 | 2584 | 2578 | - 0,23 | 2550 |
| Degremont 1 | 372,10 | 385 | + 3,47 | 340 |
| Dev.R.N-P.Cal.Li 2 | 71 | 71,10 | + 0,14 | 68 |
| DMC (Dollfus Mi) 1 | 245 | 239,90 | - 2,08 | 250 |
| Docks France 1 | 760 | 755 | - 0,66 | 750 |
| Dynaction 1 | 144 | 143,40 | - 0,42 | 125 |
| Eaux (Gle Des) 1 | 484 | 490,60 | + 1,36 | 485 |
| E.B.F 1 | 954 | 949 | - 0,52 | 945 |
| Ecco 1 | 680 | 678 | - 0,29 | 600 |
| Eiffage 1 | 821 | 802 | - 2,31 | 770 |
| Elf Aquitaine 1 | 370 | 374,80 | + 1,30 | 365 |
| Eridania Beghin 1 | 717 | 728 | + 1,53 | 750 |
| Essilor Intl 1 | 850 | 830 | - 2,35 | 755 |
| Essilor Intl ADP 1 | 583 | 587 | + 0,69 | 560 |
| Esso 1 | 592 | 580 | - 2,03 | 615 |
| Eurafrance 1 | 1459 | 1460 | + 0,07 | 1410 |
| Euro Disney 1 | 12,70 | 12,85 | + 1,18 | 12 |
| Euro RSCG W.W 1 | 513 | 533 | + 3,90 | 490 |
| Europe 1 - 1 | 1380 | 1380 | — | 1290 |
| Eurotunnel 1 | 15 | 15,75 | + 5 | 19 |
| Filipacchi Medias 1 | 725 | 726 | + 0,14 | 650 |
| Finextel 1 | 65 | 65 | — | 84 |
| Fives-Lille 1 | 451 | 443 | - 1,77 | 405 |
| Fromageries Bel 1 | 4350 | 4310 | - 0,92 | 4590 |
| Galeries Lafayet. 1 | 2262 | 2250 | - 0,53 | 2170 |
| GAN 1 | 165,60 | 170,10 | + 2,72 | 153 |
| Gascogne (B) 1 | 497 | 496 | - 0,20 | 495 |
| Gaz et Eaux 1 | 1789 | 1810 | + 1,17 | 1720 |
| Geophysique 1 | 303 | 303 | — | 270 |
| G.F.C. 1 | 355 | 347 | - 2,25 | 345 |
| Groupe Andre S.A. 1 | 435 | 430 | - 1,15 | 430 |
| Groupe De La Cite 1 | 861 | 860 | - 0,12 | 770 |
| GTM-Entrepose 1 | 389 | 410 | + 5,40 | 350 |
| Guilbert 1 | 455 | 452,50 | - 0,55 | 420 |
| Guyenne Gascogne 1 | 1385 | 1400 | + 1,08 | 1320 |
| Havas 1 | 403 | 405 | + 0,50 | 350 |
| I.D.I.A 1 | 139,50 | 139 | - 0,36 | 136 |
| Imetal 1 | 520 | 520 | — | 475 |
| Immeubl.France 2 | 346 | 350 | + 1,16 | 335 |
| Immob.Phenix 1 | 50,15 | — | — | 48 |
| Ingenico 1 | 80,30 | 82,90 | + 3,24 | 78 |
| Interbail 1 | 341,10 | 343 | + 0,56 | 335 |
| Intertechnique 1 | 550 | 550 | — | 570 |
| Jean Lefebvre 1 | 336,50 | 340 | + 1,04 | 300 |
| Klepierre 1 | 570 | 579 | + 1,58 | 585 |
| Labinal 1 | 789 | 793 | + 0,51 | 765 |
| Lafarge Coppee 1 | 362 | 366,60 | + 1,27 | 350 |
| Lagardere (MMB) 1 | 116 | 115 | - 0,86 | 110 |
| Lapeyre 1 | 312 | 316 | + 1,28 | 295 |
| Lebon 2 | 244 | 242 | - 0,82 | 230 |
| Legrand 1 | 7130 | 7290 | + 2,24 | 6800 |
| Legrand ADP 1 | 4800 | 4798 | - 0,04 | 4420 |
| Legris indust. 1 | 351 | 351 | — | 365 |
| Locindus 1 | 800 | 804 | + 0,50 | 790 |
| LVMH Moet Vuitton 1 | 944 | 941 | - 0,32 | 895 |
| Lyonnaise Eaux 1 | 491,30 | 494,20 | + 0,59 | 430 |
| Marine Wendel 1 | 381 | 384 | + 0,79 | 345 |
| Matra-Hachette 1 | 111 | 110,60 | - 0,36 | 105 |
| Metaleurop 1 | 59,80 | 59,80 | — | 60 |
| Metrologie Inter. 1 | 26,60 | 27,05 | + 1,69 | 26 |
| Michelin 1 | 209,80 | 212,90 | + 1,48 | 197 |
| Moulinex 1 | 117 | 115 | - 1,71 | 115 |
| Navigation Mixte 1 | 975 | 969 | - 0,62 | 960 |
| Nord-Est 1 | 137,70 | 138,90 | + 0,87 | 135 |
| Nordon (Ny) 2 | 325,10 | 325,10 | — | 375 |
| NRJ # 1 | 398 | 389 | - 2,26 | 355 |
| Olipar 1 | 7,25 | 6,75 | - 6,90 | 6,50 |
| Oreal 1 | 1304 | 1265 | - 2,99 | 1250 |
| Paribas 1 | 301,90 | 303,50 | + 0,53 | 290 |
| Pechiney CIP 1 | 310,90 | 311 | + 0,03 | 320 |
| Pechiney Intl 1 | 128,50 | 126,90 | - 1,25 | 119 |
| Pernod-Ricard 1 | 346 | 344,80 | - 0,35 | 335 |
| Peugeot 1 | 652 | 655 | + 0,46 | 630 |
| Pinault-Prin.Red. 1 | 1100 | 1109 | + 0,82 | 1070 |
| Plastic-Omn.(Ly) 1 | 528 | 525 | - 0,57 | 495 |
| Poliet 1 | 440 | 435 | - 1,14 | 400 |
| Primagaz 1 | 910 | 910 | — | 905 |
| Promodes 1 | 1181 | 1184 | + 0,25 | 1090 |
| Publicis 1 | 411,20 | 410 | - 0,29 | 335 |
| Radiotechnique 1 | 489 | 489 | — | 560 |
| Remy Cointreau 1 | 156 | 154 | - 1,28 | 165 |
| Renault 1 | 166 | 165,90 | - 0,06 | 162 |
| Rexel 1 | 775 | 762 | - 1,68 | 730 |
| Rhone Poulenc A 1 | 112,40 | 114 | + 1,42 | 110 |
| Rochette (La) 1 | 47 | 48,40 | + 2,98 | 55 |
| Roussel Uclaf 1 | 726 | 716 | - 1,38 | 700 |
| Rue Imperiale(Ly) 1 | 3500 | 3530 | + 0,86 | 3460 |
| Sade (Ny) 1 | 172,20 | 172,90 | + 0,41 | 170 |
| Sagem 1 | 2878 | 2868 | - 0,35 | 2710 |
| Saint-Gobain 1 | 610 | 620 | + 1,64 | 580 |
| Saint-Louis 1 | 1492 | 1508 | + 1,07 | 1450 |
| Salomon (Ly) 1 | 1920 | 1929 | + 0,47 | 1850 |
| Salvepar (Ny) 2 | 428 | 438 | + 2,34 | 395 |
| Sanofi 1 | 283,80 | 282 | - 0,63 | 275 |
| Sat 2 | 1999 | 2085 | + 4,30 | 1960 |
| Saupiquet (Ns) 1 | 1180 | 1180 | — | 1190 |
| Schneider 1 | 352,70 | 361,10 | + 2,38 | 325 |
| SCOR S.A 1 | 109 | 111,80 | + 2,57 | 113 |
| S.E.B. 1 | 517 | 517 | — | 500 |
| Sefimeg 1 | 295,80 | 293 | - 0,95 | 285 |
| SEITA 1 | 138,60 | 139 | + 0,29 | 126 |
| Selectibanque 1 | 139,50 | 139 | - 0,36 | 140 |
| SFIM 2 | 877 | 890 | + 1,48 | 880 |
| SGE 1 | 159,50 | 155 | - 2,82 | 153 |
| Sidel 1 | 1340 | 1340 | — | 1290 |
| Simco 1 | 414,80 | 411 | - 0,92 | 400 |
| S.I.T.A 1 | 659 | 655 | - 0,61 | 605 |
| Skis Rossignol 1 | 1380 | 1370 | - 0,72 | 1430 |
| Sligos 1 | 405 | 400 | - 1,23 | 390 |
| Societe Gale A 1 | 532 | 539 | + 0,19 | 520 |
| Sodexho 1 | 917 | 930 | + 1,42 | 760 |
| Sommer-Allibert 1 | 1791 | 1865 | + 4,13 | 1690 |
| Sophia 1 | 424,50 | 425 | + 0,12 | 405 |
| Sovac 1 | 350 | 343,10 | - 1,97 | 365 |
| Spie Batignolles 1 | 231,50 | 231 | - 0,22 | 230 |
| Spir Communic. 1 | 486 | 489 | + 0,62 | 450 |
| Strafor Facom 1 | 676 | 667 | - 1,33 | 625 |
| Suez 1 | 247 | 247 | — | 240 |
| Synthelabo 1 | 255 | 250,20 | - 1,88 | 240 |
| Technip S.A. 1 | 283,80 | 286 | + 0,78 | 265 |
| Thomson-CSF 1 | 132 | 133,50 | + 1,14 | 123 |
| Total 1 | 302,50 | 303,20 | + 0,23 | 280 |
| UAP 1 | 122,60 | 128 | + 4,40 | 116 |
| UFB Locabail 1 | 340 | 338,50 | - 0,44 | 340 |
| UGC DA (M) 1 | 153,10 | 154 | + 0,59 | 150 |
| Ugine S.A 1 | 334,80 | 334,80 | — | 310 |
| UIC 1 | 97 | 99,80 | + 2,89 | 85 |
| UIF 1 | 442 | 436,90 | - 1,15 | 415 |
| UIS 2 | 192 | 193 | + 0,52 | 196 |
| Unibail 1 | 461,80 | 469,40 | + 1,65 | 455 |
| Union Assur.Fdal 1 | 480 | 480 | — | 500 |
| Valeo 1 | 272,20 | 273 | + 0,29 | 255 |
| Vallourec 1 | 227,50 | 226,10 | - 0,62 | 240 |
| Via Banque 1 | 293 | 287 | - 2,05 | 310 |
| Worms & Cie 1 | 246,50 | 242,50 | - 1,62 | 240 |
| Z Gr.Zannier #Ly 1 | 117,80 | 117 | - 0,68 | 124 |
| Zodiac 1 | 575 | 580 | + 0,87 | 540 |
| Elf Gabon 1 | 950 | 952 | + 0,21 | 945 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % + - | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Holding 1 | 182,10 | 183,10 | + 0,55 | 173 |
| American Express 1 | 170,10 | 169 | - 0,65 | 165 |
| Anglo American 1 | 271 | 272,10 | + 0,41 | 275 |
| Amgold 1 | 437,10 | 467 | + 6,84 | 435 |
| Arjo Wiggins App. 1 | 20,80 | 20,75 | - 0,24 | 20 |
| A.T.T. 1 | 257,80 | 248,50 | - 3,61 | 260 |
| Banco Santander 1 | 175 | 174 | - 0,57 | 162 |
| Barrick Gold 1 | 120,20 | 118,50 | - 1,41 | 118 |
| B.A.S.F. 1 | 1044 | 1021 | - 2,20 | 1000 |
| Bayer 1 | 1201 | 1202 | + 0,08 | 1200 |
| Blenheim Group 1 | 16,75 | 17,15 | + 2,39 | 15,50 |
| Buffelsfontein 1 | 32,50 | 33 | + 1,54 | 35 |
| Chase Manhattan 1 | 200 | 197 | - 1,50 | 172 |
| Cordiant PLC 1 | 7,10 | 7,20 | + 1,41 | 7 |
| Daimler Benz 1 | 2290 | 2220 | - 3,06 | 2160 |
| De Beers 1 | 126 | 127,10 | + 0,87 | 119 |
| Deutsche Bank 1 | 2332 | 2335 | + 0,13 | 2320 |
| Dresdner Bank 1 | 1320 | 1319 | - 0,08 | 1360 |
| Driefontein 1 | 65,90 | 65,60 | - 0,46 | 65 |
| Du Pont Nemours 1 | 309,10 | 300 | - 2,94 | 290 |
| Eastman Kodak 1 | 253,40 | 252,10 | - 0,51 | 255 |
| East Rand 1 | 5,30 | 5,30 | — | 5,50 |
| Echo Bay Mines 1 | 49,90 | 49,30 | - 1,20 | 48 |
| Electrolux 1 | 223 | 235 | + 5,38 | 240 |
| Ericsson 1 | 313 | 312 | - 0,32 | 295 |
| Exxon Corp. 1 | 325,30 | 325 | - 0,09 | 325 |
| Ford Motor 1 | 138 | 135 | - 2,17 | 125 |
| Freegold 1 | 59,70 | 59,90 | + 0,34 | 58 |
| Gencor Limited 1 | 15,95 | 16 | + 0,31 | 16,50 |
| General Electric 1 | 265 | 265 | — | 270 |
| General Motors 1 | 220 | 215 | - 2,27 | 210 |
| Generale Belgique 1 | 353,60 | 361 | + 2,09 | 325 |
| Grd Metropolitan 1 | 30,95 | 31,10 | + 0,48 | 31 |
| Guinness Plc 1 | 35 | 36,90 | + 5,43 | 35 |
| Hanson Plc 1 | 18,75 | 18,70 | - 0,27 | 19 |
| Harmony Gold 1 | 42,10 | 42 | - 0,24 | 42 |
| Hewlett-Packard 1 | 600 | 592 | - 1,33 | 615 |
| Hitachi 1 | 49,45 | 49,70 | + 0,51 | 46 |
| Hoechst 1 | 1050 | 1040 | - 0,95 | 1020 |
| I.B.M 1 | 420,20 | 421,30 | + 0,31 | 415 |
| I.C.I 1 | 60 | 60 | — | 58 |
| I.T.T. 1 | 497 | 491 | - 1,21 | 500 |
| Ito Yokado 1 | 255 | 256 | + 0,39 | 230 |
| Matsushita 1 | 80,70 | 82 | + 1,61 | 78 |
| Mc Donald's 1 | 166,50 | 170 | + 2,10 | 179 |
| Merck and Co 1 | 209,10 | 208,50 | - 0,28 | 205 |
| Minnesota Mining 1 | 277,70 | — | — | 285 |
| Mitsubishi Corp. 1 | 59,80 | 59 | - 1,34 | 55 |
| Mobil Corporat. 1 | 437,80 | — | — | 440 |
| Morgan J.P. 1 | 300 | — | — | 300 |
| Nestle SA Nom. 1 | 4701 | 4690 | - 0,23 | 4080 |
| Nippon MeatPacker 1 | 68 | 68,70 | + 1,03 | 65 |
| Norsk Hydro 1 | 180,80 | 183 | + 1,22 | 182 |
| Petrofina 1 | 1450 | 1495 | + 3,10 | 1400 |
| Philip Morris 1 | 330,50 | 328,10 | - 0,73 | 330 |
| Philips N.V 1 | 167,60 | 168,10 | + 0,30 | 160 |
| Placer Dome Inc 1 | 114,20 | 114 | - 0,18 | 113 |
| Procter Gamble 1 | 332,50 | 333,50 | + 0,30 | 340 |
| Quilmes 1 | 219 | 221 | + 0,91 | 220 |
| Randfontein 1 | 27,85 | 27,10 | - 2,69 | 32 |
| Rhone Poul.Rorer 1 | 204,30 | 204 | - 0,15 | 205 |
| Royal Dutch 1 | 577 | 577 | — | 580 |
| R T Z 1 | 64,10 | 64,10 | — | 63 |
| Sega Enterprises 1 | 237 | 239 | + 0,84 | 235 |
| Saint-Helena 1 | 44,40 | 44,90 | + 1,13 | 45 |
| Schlumberger 1 | 290 | 286,60 | - 1,17 | 280 |
| SGS Thomson Micro. | 153 | 150 | - 1,96 | 155 |
| Shell Transport 1 | 56,30 | 56,40 | + 0,18 | 57 |
| Siemens 1 | 2326 | 2314 | - 0,52 | 2240 |
| Sony Corporation 1 | 247,80 | 249 | + 0,48 | 225 |
| Sumitomo Bank 1 | 103,70 | 103,70 | — | 99 |
| T.D.K 1 | 229,50 | — | — | 215 |
| Telefonica 1 | 60,05 | 60,10 | + 0,08 | 60 |
| Toshiba 1 | 33,50 | 33,60 | + 0,30 | 31 |
| Unilever 1 | 634 | 634 | — | 620 |
| Unit.Technologie 1 | 330,50 | 335 | + 1,36 | 330 |
| Vaal Reefs 1 | 331 | 343 | + 3,63 | 345 |
| Volkswagen A.G 1 | 1288 | 1286 | - 0,16 | 1200 |
| Volvo (act.B) 1 | 90,05 | 92 | + 2,17 | 85 |
| Western Deep 1 | 169,80 | 164,50 | - 3,12 | 154 |
| Yamanouchi 1 | 109,20 | 109,90 | + 0,64 | 108 |
| Zambia Copper 1 | 2,96 | 2,96 | — | 3,05 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

# COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 18 h 47

**JEUDI 13 AVRIL**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 106,10 | 3,945 ↓ |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 102,80 | 6,660 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 105,20 | 5,844 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 104,58 | 7,249 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 109,90 | 1,781 |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 104 | 1,461 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 107,65 | 4,740 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 103,90 | 4,734 |
| CFF 10,25%90-01CB# | 111,52 | 0,812 d |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 105,25 | 7,803 o |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 104,30 | 1,751 |
| CNA 9% 4/92 CB | 105,60 | 8,482 d |
| CRH 8,6%92/93/94CB | 103,15 | 6,786 ↑ |
| CRH 8,5% 87-88 CA# | 103,75 | 0,906 ↑ |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 103,81 | 1,343 o |
| EDF 8,6% 92 CA# | 104,90 | 0,094 |
| Em.Etat10,26%86 CA | 102,88 | 0,897 |
| Emp.Etat 6%7/93 CA | 97,97 | 4,455 ↓ |
| Finansder 9%91CB# | 106,35 | 3,403 o |
| Finansd.8,6%92CA# | 104 | 1,791 |
| Floral 9,75% 90 CA# | 107,83 | 7,025 ↓ |
| OAT 8,7%5/88-95CA# | 100,20 | 7,699 |
| OAT 9,8% 1/96 CA# | 102,12 | 1,960 |
| OAT 8,50% 6/97 CA# | 103,10 | 6,800 |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 106,82 | 3,282 d |
| OAT 88-98 TME CA | 100,30 | 1,569 |
| OAT 9/1998 TRA | — | 3,552 d |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 106,55 | 7,600 |
| OAT TMB 01/99 CA | 99,50 | 1,427 |
| OAT 8,125% 99 CA# | 102,94 | 7,190 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 104,98 | 0,372 d |
| OAT 85/00 TRA CA | 101,66 | 4,384 |
| OAT 10% 5/2000 CA# | 110,65 | 8,795 ↓ |
| OAT 01 TME CA | 99,79 | 1,569 |
| OAT 8,5% 11/02 CA# | 104,70 | 3,237 |
| OAT 8,50% 2019 CA# | 102,60 | 3,959 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 102,30 | 8,221 |
| PTT 11,2%85-95 CB# | 102,50 | 3,839 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 104,30 | 1,688 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 835 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel 2 | 371 | 367 |
| Bains C.Monaco 2 | 681 | 681 |
| B.N.P.Intercont.2 | 265 | 261 |
| Bidermann Ind. ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) 2 | 12,80 | 12,70 |
| Cambodge | 800 | 792 |
| Carbone Lorraine 2 | 629 | 625 |
| CBC 1 | 205 | 207 |
| Centenaire Blanzy | 250 | 249 |
| Ceragen Holding ◆ | 36,90 | 36,90 |
| Champex (Ny) ◆ | 15,25 | 15,25 |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | 307 | 301 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 2817 | 2817 |
| Cpt Lyon Alem.2 | 370 | 370 |
| Concorde-Ass Risq2 ◆ | 725 | 725 |
| Gpe Valfond ex.CMP ◆ | 14,85 | 14,85 |
| Credit Gen.Ind. ◆ | 24 | 24 |
| Darblay ◆ | 480 | 480 |
| Didot Bottin | 615 | 615 |
| Eaux Bassin Vichy | 2730 | 2800 |
| Ecia 1 | 685 | 675 |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 3865 | 3865 |
| Eridania Beghin CI | 738 | 710 |
| Fidel(exImmofice)2 | 115 | 114,10 |
| Finalens ◆ | 330 | 330 |
| F.I.P.P. ◆ | 115 | 115 |
| Fonciere (Cie) | 521 | 521 |
| Fonciere Euris | 182 | 180 |
| Foncina # | 453 | 453 |
| France I.A.R.D. | 640 | 578 |
| France S.A 1 | 710 | 699 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Gaumont 1 | 280 | 287 |
| Genefim | 169,50 | 169 |
| Gevelot | 1090 | 1077 |
| G.T.I (Transport)2 | 410 | 411 |
| Immobail 2 | 276 | 277,50 |
| Immobanque 2 | 802 | 804 |
| Im.Marseillaise 2 | 5060 | 5110 |
| Invest.(Ste Cle.) | 1400 | 1400 |
| Lille Bonnieres | 1710 | 1790 |
| Locafinanciere | 454,90 | 391,50 |
| Louvre 1 | 197,80 | 196,80 |
| Lucia | 73,50 | 75 |
| Machines Bull ◆ | 22,10 | 22,10 |
| Monoprix ◆ | 180 | 180 |
| Metal Deploye | 458 | 458 |
| Mors 2 # | 13,50 | 13,20 |
| Navigation (Nle) ◆ | 76 | 76 |
| Origny-Desvroise ◆ | 1360 | 1360 |
| Paluel-Marmont ◆ | 330 | 330 |
| Pap.Clairefont(Ny) ◆ | 820 | 820 |
| Parfinance 2 ◆ | 172 | 172 |
| Paris Orleans ◆ | 246,20 | 246,20 |
| Piper Heidsieck ◆ | 950 | 950 |
| Porcher | 190 | 171,50 o |
| Promodes (CI) | 849 | 860 |
| PSB Industries 2Ly | 390 | 400 |
| Rochefortaise Com. | 185 | 185 |
| Rosario 2 ◆ | 209 | 209 |
| Rougier # | 797 | 789 |
| S.A.F.I.C Alcan | 299 | 285,10 |
| Saga | 254 | 250 |
| Salins du Midi 2 | 377 | 376 |
| Savoisienne M. ◆ | 149,90 | 149,90 |
| Silic 2 | 670 | 685 |
| S.I.P.H. | 204 | 204 |
| Sofal ◆ | 300 | 300 |
| Soffo | 291 | 291 |
| Sofitam act.a reg. ◆ | 73,35 | 73,35 |
| Sofragi | 3410 | 3850 |
| Soudure Autogene ◆ | 923 | 923 |
| Sovabail | 400 | 407 |
| Taittinger 1 | 2453 | 2453 |
| Tour Eiffel | 293 | 293 |
| Elyo 2 | 274 | 270 |
| Vicat 2 | 525 | 525 |
| Virax ◆ | 123 | 123 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| A.E.G. AG | 428,80 | 428,80 |
| Bayer.Vereins Bank | 1332 | 1340 |
| Commerzbank AG | 1121 | 1121 |
| Fiat Ord. | 20 | 20 |
| Gevaert | 226,20 | 249,302 d |
| Gold Fields South | 125,10 | 107,50 |
| Johannesburg Cons. | 119,20 | 119 |
| Kubota Corp. | 33 | 33 |
| Montedison act.ep. | 4,80 | 7,282 d |
| Olympus Optical | 43,70 | 43,70 |
| Ottomane(cie Fin.) | 175,20 | 175,30 |
| Robeco | 321,30 | 320,10 |
| Rodamco N.V. | 140,10 | 140,10 |
| Rolinco | 330 | 332,50 |
| Solvay SA | 2427 | 2427 |
| Wagons Lit | 1520 | 1519 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 18 h 47

**JEUDI 13 AVRIL**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 52,50 | 54 |
| AFE 2 # | 450 | 461,30 |
| Aigle 2 | 274 | 274 |
| Alain Manoukian(Ly)2# | 99 | 96 |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 126,80 | 126,80 |
| Altran Techno 1 # | 520 | 515 |
| Arnault Associes ◆ | 502 | 500 |
| [illegible] | 275 | 277 |
| B.A.C ◆ | 23,70 | 28,70 |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 620 | 630 |
| Bque Sofirec (M) ◆ | 479 | 479 |
| Bque Tarneaud (B)# | 208,50 | 208 |
| Bque Vernes | 635 | 635 |
| Beneteau # | 395 | 395 |
| B.I.M.P. | 77,50 | 77,50 |
| Boiron (Ly) 1 # | 453 | 451 |
| Boisset (Ly) # | 270,80 | 270,90 |
| [illegible] (Ns) 1 | 554 | 550 |
| Bui S.A. 1 | 930 | 929 |
| Cardif SA 1 | 565 | 570 |
| CDA-Cie des Alpes2 | 141,10 | 141,50 |
| C.E.E 2# | 480,50 | 489 |
| CEGEP # | 165,90 | 165,80 |
| Cermex 2 # (Ly) | 302 | 302 |
| CFPI | 268 | 279 |
| Change Bourse (M) | 230 | 234 |
| Christ.Dalloz 2 # | 749 | 765 |
| Gpe France Ly 2 # | 679 | 679 |
| CNIM CA# | 223 | 229 |
| Codetour | 301 | 301 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 163 | 163 |
| Conflandey S.A. | 317,40 | 317,40 |
| C.A. de la Brie 2 | 359 | 359 |
| C.A.Gironde (B) | 436 | 435 |
| C.A.Haute Normand. | 394,90 | 399 |
| C.A.Ille & Vilaine | 327 | 327 |
| C.A.Indre et Loire | 305,50 | 305,50 |
| C.A. Paris IDF 1 | 734 | 725 |
| C.A.de l'Isere Ly# | 376 | 380 |
| C.A.Loire Atl.(Ns) ● | 354,60 | 353 |
| C.A.Loire/H.Loire# | 810 | 810 |
| C.A.du Loiret CCI# | 465 | 468 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 345 | 347,50 |
| C.A.du Nord (Li) | 430 | 433 |
| C.A. Oise CCI | 235,80 | 235,80 |
| C.A.Pas de Calais | 414 | 413,80 |
| C.A. Somme CCI 2 | 238,70 | 238,70 |
| C.A Toulouse (B) | 336,50 | 336 |
| CFJPE(exGAN part)#2 | 96,50 | 98,90 |
| Chaine et Trame # | 265 | 270 |
| C.A. Midi CCI#(Ly) ● | 214,20 | 215 |
| Credit de l'Est ◆ | 426 | 426 |
| Creeks | 105 | 106,90 |
| Dapta-Mallinjoud 2 | 128,50 | 128,50 |
| Darnal Expansion#2 | 50 | 52,50 |
| Dauphin OTA | 346 | 250 |
| Delta Prot.# C2 Ly | 304 | 304,80 |
| Desquenne Giral | 126 | 128,80 |
| Devanlay 2 | 795 | 785 |
| Deveaux(Ly) | 583 | 585 |
| Devernois (Ly) | 450 | 450 |
| Ducros Serv.Rapide | 70 | 69,90 |
| Ecco Trav. Tempo 1 | 327 | 325 |
| Elysee Inv. 1 | 32 | 32 |
| Emin-Leydier# (Ly) | 613 | 605 |
| Eramet 2 | 321,10 | 325 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 279 | 279 |
| Europ Propulsion 2 | 322 | 322 |
| Expand 2 | 330 | 300 |
| Factorem | 463 | 463 |
| Faiveley #2 | 264 | 264 |
| Finabail 2 | 128,90 | 128,90 |
| Finacor 2 | 150,70 | 150 |
| Fininfo | 445 | 446 |
| Fructivie 1 | 500 | 520 |
| Gautier France 2# | 348 | 348 |
| Gel 2000 2 | 115 | 119 |
| CFI Industries # | 344 | 338 |
| Girodet # (Ly) | 65 | 68 |
| GLM S.A. | 380 | 380 |
| Grandoptic.Photo # | 395,10 | 393 |
| Gpe Guillin # Ly | 140 | 146 |
| Kindy # | 173 | 178 |
| Guerbet 2 | 319,50 | 319,50 |
| Hermes internat.1# | 638 | 638 |
| Hurel Dubois | 390 | 393 |
| ICBT Groupe # 2 | 189 | 190 |
| I.C.C. 2 | 188 | 185 |
| Idianova ◆ | 64 | 64 |
| Immob.Hotel. 2 # | 86,90 | 86,50 |
| Installux (Ly)2 | 498,50 | 498,50 |
| Int. Computer # | 144 | 144 |
| Invest.Paris 1 | 131 | 131 |
| IPBM 2 ◆ | 62 | 62 |
| J.Clairbois(Ly) ◆ | 112,10 | 112,10 |
| Lambert-Riviere ◆ | 411,20 | 411,20 |
| M6-Metropole TV 2 | 325 | 328 |
| Manitou 2# | 470 | 470,10 |
| Manutan | 465,80 | 470 |
| Marie Brizard 2 | 1190 | 1179 |
| Maxi-Livres/Profr. | 430 | 450 |
| Mecadyne | 171 | 171 |
| Mecelec 2 (Ly) | 120 | 117,20 |
| MGI Coutier 2# | 525 | 525 |
| Michel Thierry# 2 | 695 | 700 |
| Monneret Jouet # | 98,05 | 98,05 |
| Naf-Naf 1# | 147,40 | 140,90 |
| Norbert Dentres.2# | 436 | 439 |
| N.S.C Schlum.2 Ny | 954 | 955 |
| OGF Omn Gest.Fin.1 | 775 | 742 |
| Onet | 880 | 880 |
| Paul Predault # | 185 | 183 |
| P.C.W. 2 | 80 | 80 |
| Petit Boy # | 99,80 | 99,90 |
| Pier Import | 96 | 96,20 |
| Pochet 2 | 1170 | 1177 |
| Poujoulat Ets (Ns) | 209,90 | 210 |
| Radiall 2# | 325 | 350 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 150 | 151 |
| Reydel Indust.Li 2 | 1154 | 1150 |
| Robertet # | 1145 | 1150 |
| Rouleau-Guichard 2 | 509 | 512 |
| Securidev 2 # | 129 | 126,50 |
| Sediver 2 # | 194 | 195 |
| Serbo 2 | 426 | 425 |
| Siparex (Ly) # | 81,90 | 81 |
| Smoby (Ly) 2 | 542 | 542 |
| Sofco (Ly) | 133,90 | 133,90 |
| Sofibus | 418 | 419 |
| Sogepag 2 # | 125 | 126 |
| Sogeparc (Fin) 1 | 584 | 600 |
| Sopra 2 | 298,40 | 297 |
| Steph.Kelian # | 99,95 | 99,95 |
| Sylea 2 | 517 | 517 |
| Teisseire-France ● | 201 | 201 |
| TF1-1 | 458 | 458 |
| Thermador Hold(Ly) | 460 | 460 |
| Trouvay Cauvin 2# ■ | 135,70 | 140 |
| Unilog 2 | 326 | 322 |
| Union Fin.France 1 | 410 | 390 |
| Via Credit(Banque) ● | 136,10 | 136,10 |
| Viel et Cie # | 140,90 | 142 |
| Vilmorin et Cie#2 | 360 | 360 |
| Virbac | 525 | 520 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

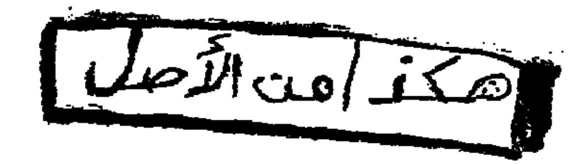
Une sélection
Cours de clôture le 12 avril

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actimonetaire C | 34857,64 | 34857,64 |
| Actimonetaire D ◇ | 31269,35 | 31269,38 |
| Amplia ◇ | 109195,83 | 109195,83 |
| Amplitude Monde D | 656,33 | 637,70 |
| Antigone Tresorerie | 804273 | 804273 |
| Arbitr. Court Terme ◇ | 8894,01 | 8894,01 |
| Asie 2000 ◇ | 610,71 | 592,92 |
| Associa Premiere ◇ | 35359,79 | 35359,79 |
| Associc | 1094,08 | 1094,08 |
| Atout Amerique ◇ | 101,49 | 99,01 |
| Atout Asie ◇ | 91,37 | 89,14 |
| Atout Futur C ◇ | 528,25 | 515,37 |
| Atout Futur D ◇ | 513,70 | 501,17 |
| Aurecic | 1394,06 | 1353,46 |
| Avenir Alizes | 1813 | 1777,45 |
| Axa Valeurs PER | 142,92 | 138,76 |
| Cadence 1 | 1026,05 | 1015,89 |
| Cadence 2 | 1031,95 | 1022,61 |
| Cadence 3 | 1021,04 | 1010,93 |
| Capimonetaire | 7587,73 | 7580,15 |
| [illegible] | 7544,46 | 7469,75 |
| [illegible] | 1552,57 | 1529,63 |
| Cicamonde | 1134,19 | 1101,16 |
| [illegible] | 1602,87 | 1572,95 |
| Comptavalor | 2153,91 | 2150,68 |
| Crédit Mutuel Capital | 1504,71 | 1475,21 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T. | 798,59 | 798,59 |
| Cred.Mut.Ep.Ind.Cap | 92,28 | 89,81 |
| Cred.Mut.Ep.Ind.Dis | 90,06 | 87,65 |
| Cred.Mut.Ep.J. ◇ | 21192,07 | 21192,07 |
| Cred.Mut.Ep.Long T. | 203,66 | 198,23 |
| Cred.Mut.Ep.Monde | 1053,69 | 1025,49 |
| Cred.Mut.Ep.Quatre | 1071,04 | 1042,37 |
| Dieze | 1557,71 | 1555,11 |
| Ecocic | 1157,11 | 1123,41 |
| Ecupar | 124,69 | 121,06 |
| Ecur. Actions futur | 156,01 | 180,59 |
| Ecur. Distrimonetaire | 10240,83 | 10240,83 |
| Ecur. Expansion | 298548,90 | 297658,27 |
| Ecur. Geovaleurs | 2629,61 | 2553,02 |
| Ecur. Investissement | 156,05 | 151,50 |
| Ecur. Monepremière | 10308,93 | 10308,93 |
| Elancel D ◇ | 119,19 | 115,72 |
| Elicash ◇ | 864763,54 | 864763,54 |
| Emergence Poste D ◇ | 93,67 | 90,94 |
| Eparcic ◇ | 4455,88 | 4455,88 |
| Eparcourt-Sicav | 188,30 | 187,83 |
| Epargne-Unie | 1428 | 1393,17 |
| Eufi Cash capi | 9424,29 | 9424,29 |
| Euroco Solidarité ◇ | 1184,14 | 1172,42 |
| Eurocic Leaders ◇ | 1192,26 | 1157,53 |
| Eurodyn ◇ | 1364,81 | 1331,52 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| France Obligations | 444,61 | 440,21 |
| Francic | 490,25 | 475,97 |
| Francic Pierre | 109,53 | 106,34 |
| Francic-Régions | 1293,39 | 1252,81 |
| Gestilion | [illegible] | [illegible] |
| HLM Monétaire | 17184,97 | 17184,97 |
| Indocic | 1094,58 | 1067,64 |
| [illegible] | 104,02 | 104,36 |
| Interoblig ◇ | 5512,22 | 5457,64 |
| Interselection Fce ◇ | 520,71 | 510,50 |
| Japacic | 171,13 | 166,15 |
| Jeunepargne | 338,38 | 333,38 |
| Latitude C ◇ | 2738,13 | 2734,03 |
| Lion 20000 ◇ | 15849,20 | 15849,20 |
| Lion Association ◇ | 10851,13 | 10851,13 |
| Lion Institution ◇ | 37089,67 | 36997,18 |
| Lionplus ◇ | 1217,16 | 1193,29 |
| Lion Tresor ◇ | 2111,39 | 2090,49 |
| Livret Bourse Inv. | 573,70 | 556,99 |
| Livret Portefeuil. ◇ | 746,89 | 725,14 |
| Méditerranée | 202,45 | 196,55 |
| Mensuel CIC ◇ | 10136,92 | 10036,55 |
| Moneden ◇ | 84136,43 | 84136,43 |
| Moné-Dis ◇ | 10241,59 | 10241,59 |
| Mone.J. ◇ | 10961,11 | 10961,11 |
| Monevalor ◇ | 50539,14 | 50539,14 |
| Mutualité dépôts | 16743,16 | 16709,74 |
| Natio Court Terme ◇ | 12919,43 | 12919,43 |
| Natio Court Terme2 ◇ | 351453 | 351453 |
| Natio Epargne ◇ | 20683,78 | 20478,99 |
| Natio Ep. Capital ◇ | 13515,71 | 13381,89 |
| Natio Ep. Croissance ◇ | 1896,64 | 1859,45 |
| Natio Ep. Obligations ◇ | 197,21 | 193,34 |
| Natio Epargne Retraite ◇ | 129,06 | 126,53 |
| Natio Epargne Trésor | 9544,18 | 9525,13 |
| Natio Epargne Valeur | [illegible] | [illegible] |
| Natio Inter | [illegible] | [illegible] |
| Natio Immobilier | [illegible] | [illegible] |
| Natio Monétaire | [illegible] | [illegible] |
| Natio Opportunités | [illegible] | [illegible] |
| Natio Patrimoine | [illegible] | [illegible] |
| Natio Perspectives | [illegible] | [illegible] |
| Natio Placements | [illegible] | [illegible] |
| Natio Revenus ◇ | 1028,45 | 1018,27 |
| Natio Sécurité ◇ | 11588,81 | 11588,81 |
| Natio Valeurs ◇ | 898,06 | 880,45 |
| Nord Sud Develop. | 1865,22 | 1861,50 |
| Oblicic-Mondial ◇ | 3000,72 | 2956,37 |
| Oblicic-Régions ◇ | 1092,95 | 1076,80 |
| Oblifutur ◇ | 3415,02 | 3351,34 |
| Oblig. ttes caté. | 208,76 | 205,67 |
| Obliion ◇ | 1642,59 | 1626,33 |
| Oblisecurité Sicav ◇ | 5310 | 5310 |
| Oblitys D ◇ | 515,37 | 507,75 |
| Oraction ◇ | 1421,24 | 1386,58 |
| Pervalor ◇ | 588,61 | 577,07 |
| Plénitude D ◇ | 142,72 | 138,56 |
| Poste Croissance C ◆ | 3316,53 | 3313,22 |
| Poste Gestion C ◇ | 40645,85 | 40645,85 |
| Première Oblig. C ◇ | 12004,65 | 12004,65 |
| Première Oblig. D ◇ | 11173,77 | 11168,19 |
| Proficius ◇ | 952,50 | 934,74 |
| Rentacic ◇ | 160,72 | 158,34 |
| Revenus Trimestr. ◇ | 5207,54 | 5155,98 |
| Revenu-Vert ◇ | 1144,48 | 1123,14 |
| St-Honoré Pacifique ◇ | 710,76 | 678,53 |
| St-Honoré Réal. ◇ | 18326,60 | 18253,59 |
| Sécuricic | 2106,46 | 2106,46 |
| Sécuritaux ◇ | 1692,80 | 1692,80 |
| Sensivalor | [illegible] | [illegible] |
| SEVEA | [illegible] | [illegible] |
| SFI-CNP Assur | [illegible] | [illegible] |
| S.G. France opport. C | [illegible] | [illegible] |
| S.G. France opport. D | [illegible] | [illegible] |
| S.G. Monde opport. C | [illegible] | [illegible] |
| S.G. Monde opport. D | [illegible] | [illegible] |
| Sicav Associations | [illegible] | [illegible] |
| Sicav 5000 | [illegible] | [illegible] |
| S.I. Est. | [illegible] | [illegible] |
| Silvafrance ◇ | 770,39 | 755,28 |
| Silvam ◇ | 407,86 | 399,86 |
| Silvarente ◇ | 219,96 | 215,65 |
| Silvinter ◇ | 494,02 | 484,33 |
| Sogenfrance C ◇ | 1301,36 | 1275,84 |
| Sogenfrance D ◇ | 1216,44 | 1192,59 |
| Sogépargne ◇ | 302,31 | 299,81 |
| Sogevar ◇ | 1080,93 | 1059,74 |
| Soginter ◇ | 1551,35 | 1520,93 |
| Solstice D ◇ | 2276,42 | 2270,74 |
| State Street Act. Eur | 11733,80 | 11447,61 |
| State Street Act. France | 11262,02 | 10987,34 |
| State Street Act. Japon | 1380,43 | 1346,76 |
| State Street Act. Monde | 930,85 | 908,15 |
| State Street Activ.Asie | 1265,54 | 1222,32 |
| State Street Alloc.Franc | 1017,42 | 1007,35 |
| State Street Amér.Latine ◆ | 566,79 | 547,44 |
| State Street Emer. Mts | 1295,99 | 1251,74 |
| State Street États-Unis | 1221,02 | 1191,24 |
| State Street OAT Plus | 12776,99 | 12650,49 |
| State Str. Oblig. Monde | 961,33 | 951,31 |
| State Street Spinnaker2 | 1168,71 | 1140,20 |
| State Street Trésorerie | 12653,75 | 12653,75 |
| Stratégie Actions ◇ | 929,46 | 893,71 |
| Stratégie Rendement ◇ | 1615,15 | 1564,31 |
| Synthesis ◇ | 13487,22 | 13222,76 |
| [illegible] ◇ | 806,67 | 798,68 |
| [illegible] ◇ | 1593,70 | 1577,92 |
| Trésor Trimestriel ◇ | 1017,47 | [illegible] |
| Trilion | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Associations | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Foncier | [illegible] | [illegible] |
| Unifrance | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Garantie D | [illegible] | [illegible] |
| Uni Régions ◇ | 1378,20 | 1344,59 |
| Univar ◇ | 283,87 | 283,87 |
| Univers Actions ◇ | 1516,95 | 1479,95 |
| Univers Obligations ◇ | 1961,07 | 1924,45 |
| Valorg ◇ | 2316,40 | 2314,09 |
| Valreal ◇ | 32590,37 | 32574,08 |
| Winterthur St-Honoré ◇ | 242,14 | 231,16 |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

**TOUS LES COURS DE LA BOURSE**
**3615 code LEMONDE**





# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**OSTRÉICULTURE** La belon est menacée depuis la fin des années 70 par une maladie parasitaire, la bonamiose. Cette affection fut une catastrophe pour l'ostréiculture. De 20 000 tonnes par an dans les périodes fastes, la production d'huîtres plates a ainsi chuté à moins de 1 000 tonnes à la fin des années 80. ● POUR LUTTER contre ce fléau, l'Ifremer lançait, en 1985, un programme de sélection, visant à privilégier la reproduction des huîtres présentant une résistance au parasite. Cette recherche encourage les chercheurs à recourir à la technique des « empreintes génétiques », fondée sur l'obtention de « marqueurs ». ● CINQ de ces marqueurs sont déjà disponibles pour la belon. Les chercheurs auront besoin d'en avoir identifié une trentaine, répartis sur les dix chromosomes que possède l'espèce, pour réellement progresser.

# La belon pourrait être sauvée par ses empreintes génétiques

## Décimée par un parasite, l'huître plate commence à bénéficier d'un programme de sélection lancé il y a dix ans par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)

**CÉLÈBRE** depuis la fin du siècle dernier pour sa finesse et son goût à nul autre pareil, l'huître plate *Ostrea edulis* a depuis longtemps débordé le lit de sa rivière d'origine, le Bélon, qui lui a donné son nom. Sa culture, qui se pratique désormais jusqu'aux Etats-Unis, s'apparente à un sacerdoce. La belle, hermaphrodite vivipare, ne se laisse pas si aisément apprivoiser. Alternativement mâle et femelle, c'est dans l'intimité de sa coquille qu'elle pond ses oeufs, que viendra quelques minutes plus tard féconder une semence mâle. Huit jours encore, et les larves sont expulsées dans l'eau. Pour l'ostréiculteur commence alors une longue conquête : du « captage » du naissain à l'engraissement final, en passant par le « détroquage » et l'élevage, il lui faudra compter deux à trois ans avant que la belon ne devienne propre à la consommation.

C'est dire, pour ceux qui ont fait de l'huître plate leur premier gagne-pain, la catastrophe que représente l'irruption chez cette espèce de toute grave maladie. Dans leur région d'origine, la mort a déjà frappé plusieurs fois les colonies d'*Ostrea edulis*. En 1922, un mal mystérieux détruisit ainsi 90 % des parcs bretons, obligeant de nombreux ostréiculteurs à céder leurs concessions. A la fin des années 60, ce fut une maladie parasitaire, la marteiliose, qui décima les populations des estuaires.

Survenue à la fin des années 70, la bonamiose, autre fléau parasitaire, eut des conséquences plus graves encore. Cette affection, due à un protozoaire, s'attaque aux huîtres en eaux profondes. Elle laisse peu de survivants. Le parasite, qui s'introduit dans les cellules de l'hémolymphe (l'équivalent de nos cellules sanguines), entraîne le plus souvent la mort avant que le mollusque n'atteigne sa maturité. Tandis que les amateurs payaient de plus en plus chèrement le prix de leur gourmandise, les ostréiculteurs virent ainsi leur production de belons chuter de façon régulière durant la dernière décennie. Ceux qui ont tenu bon n'ont sauvé leur élevage qu'au prix de mesures phytosanitaires rigoureuses. D'autres – les plus nombreux – ont préféré se reconvertir dans l'huître creuse, notamment dans la baie de Quiberon, qui fut particulièrement touchée.

### SOUCHES TOLÉRANTES

La belon, huître parmi les huîtres, serait-elle condamnée à la disparition ? Rien n'est moins sûr. L'espèce pourrait en effet connaître un regain de vitalité, grâce aux travaux menés, depuis 1985, par l'Ifremer. Pour lutter contre le nouveau fléau qui la menace, cet organisme de recherche lui a dédié un programme de sélection, visant à privilégier la reproduction des souches qui présentent une résistance au parasite responsable de la bonamiose.

*« Après dix ans de recherche, nous disposons aujourd'hui de deux souches tolérantes au parasite »*, résume Yamama Naciri, chercheuse à l'unité de recherche en génétique des mollusques de l'Ifremer (La Tremblade, Charente-Maritime). *« Tolérantes »* et non *« résistantes »*, le distinguo est d'importance : les lignées sélectionnées restent vraisemblablement sensibles à la maladie, mais celle-ci se développe plus tardivement, ce qui permet aux huîtres d'atteindre une taille commercialisable. Le protozoaire incriminé se révélant totalement inoffensif pour l'homme, la production de la belon pourrait donc, dans un premier temps, être relancée grâce à ces souches.

Dix ans pour obtenir deux familles d'huîtres seulement, cela peut paraître long... Mais on ne bouscule pas la nature. Chez les mollusques comme chez les plantes, les techniques de sélection sont lourdes et fastidieuses, et portent rarement leurs fruits avant plusieurs années. Mené conjointement par quatre laboratoires (respectivement chargés de l'écloserie et de l'inoculation du parasite à La Tremblade, du prégrossissement à Bouin et de la croissance des huîtres à La Trinité-sur-Mer), le programme de sélection mis en oeuvre par l'Ifremer a ainsi nécessité la mise au point d'une technique d'inoculation du parasite, puis la production de millions de larves d'*Ostrea edulis*. Le tout en respectant un cycle de sélection de deux ans, temps minimum nécessaire pour tester la tolérance des huîtres adultes à la maladie.

### VALORISATION

Isolées respectivement en 1985 et 1989, les souches par lesquelles renaît l'espoir ont donc eu tout le temps de faire des petits. Ces derniers, engraissés et affinés en laboratoire, présentent à l'âge adulte *« un taux de survivants sains de 30 à 40 % supérieur à celui des populations témoins »*. De quoi encourager les chercheurs à prolonger cette piste, et à utiliser la technique des « empreintes génétiques » que leur offre aujourd'hui la biologie moléculaire.

Employées par un nombre croissant de laboratoires pour distinguer avec certitude les individus d'une même espèce, voire d'une même famille, les empreintes génétiques se fondent sur l'obtention de « marqueurs », petits fragments génétiques répétitifs dans leur composition mais dont la longueur varie considérablement d'un individu à un autre. Pourquoi, aujourd'hui, les mettre au service de la belon ? En premier lieu, pour repérer le probable gène qui confère aux souches leur tolérance à la bonamiose.

*« Si ce gène existe, il se situera nécessairement à proximité de l'un ou l'autre des marqueurs génétiques que nous aurons mis au point, quand ceux-ci seront en nombre suffisant »*, précise François Bonhomme, responsable du laboratoire génome et populations (CNRS-Université Montpellier-II) où sont répertoriées, entre autres empreintes animales, celles de l'huître *Ostrea edulis*. Par ailleurs, ces marqueurs, extrêmement polymorphes, offriront aux chercheurs la possibilité d'*« identifier à coup sûr chaque individu parmi des dizaines de milliers élevés dans le même bassin »*. Sera ainsi allégée la contrainte qui impose actuellement d'élever les multiples souches cultivées dans autant de bacs et de bassins. Ce qui permettra, par la même occasion, d'étudier les caractéristiques génétiques de chacune d'entre elles dans un environnement rigoureusement similaire.

Là encore, les résultats prendront leur temps. Pour être fiable, la technique d'obtention des marqueurs génétiques demande de longues et rigoureuses manipulations. Cinq marqueurs sont déjà disponibles pour la belon, mais il en faudrait une trentaine, répartis sur les dix chromosomes que possède l'espèce, pour réellement progresser. Un objectif que les chercheurs espèrent atteindre d'ici deux à trois ans. Le temps pour l'Ifremer, comme le rappelle André Gérard, chef du laboratoire de génétique, aquaculture et pathologie de La Tremblade, de *« préciser sa politique de valorisation en matière d'amélioration génétique »*. Préciser, ou plutôt définir, puisque aucune espèce marine sélectionnée par ses laboratoires n'a encore, à ce jour, fait l'objet d'une diffusion sur le marché.

**Catherine Vincent**

**Comment sont constituées les empreintes génétiques**

Après avoir fait bâiller l'huître, une petite biopsie est effectuée dans son manteau à l'aide d'une canule.

L'ADN est extrait de ses cellules, puis coupé en petits fragments par réaction enzymatique.

Chaque fragment est introduit dans une bactérie, qui va le reproduire à des milliers d'exemplaires.

L'ensemble des fragments est placé dans un gel d'électrophorèse. Soumis à un champ électrique, celui-ci fait migrer chaque fragment en fonction de sa taille.

Les fragments d'ADN contenant des micros-satellites sont repérés à l'aide d'une sonde qui consiste en un bout d'ADN marqué radioactivement.

Infographie Le Monde

## Les codes-barres du vivant

**Véritables « codes-barres » à l'usage des biologistes, les empreintes génétiques ont acquis la célébrité en 1986, lorsque les services britanniques d'immigration eurent recours à elles pour certifier la filiation d'un jeune Ghanéen désireux de rejoindre sa mère au Royaume-Uni. Cette technique, qui se fonde sur la diversité génétique inhérente à toute espèce vivante, permet d'établir, à partir de « marqueurs » extraits d'une goutte de sang ou d'un simple cheveu, la carte d'identité biologique de chaque individu.**

**De plus en plus employée, chez l'homme, pour des recherches en paternité ou en criminologie, elle est également devenue, au fil des ans, un puissant outil d'identification pour les spécialistes des plantes et des animaux. La sélection du turbot, de la truite et d'autres espèces d'intérêt économique en a déjà bénéficié, notamment grâce aux travaux menés par l'INRA (Institut national de recherche agronomique) sur la génétique des poissons.**

# « On line » a sa version française

## Une société lyonnaise, Infonie, veut concurrencer les Américains en s'adaptant à la clientèle

**INNOVATION** française, la télématique s'est fait une nouvelle jeunesse en traversant l'Atlantique. Les micros y ont remplacé nos frustres Minitel ; les divers services et messageries s'y sont développés comme une traînée de poudre, à tel point qu'aujourd'hui le système franco-français, lieu de rencontre des « branchés » de l'Hexagone il y a dix ans, tend à être supplanté non seulement par Internet, mais aussi par une poignée d'autres réseaux de « services en ligne ».

A la différence du célèbre « réseau planétaire », ces réseaux sont des entreprises à but lucratif. La principale, Compuserve, approche les 3 millions d'abonnés. Son principal concurrent, America on line (qui concluait en mars une alliance avec l'éditeur allemand Bertelsmann), en compte 2 millions et Prodigy, 1,4 million.

### MARCHÉ DE MASSE

A l'instar d'Internet, ces réseaux offrent toute une palette de services : messagerie, achats en ligne, accès à des banques de données. Conçus par des Américains pour des Américains, ils demeurent très frustrants pour les utilisateurs du reste du monde. Se brancher pour commander une pizza à San José, Californie, n'a pas un intérêt évident.

Entreprises et citoyens non américains courent actuellement le risque de rester en marge d'un système se développant sans leur participation active. Cela ne manquerait pas d'avoir des conséquences négatives tant au plan culturel qu'au plan économique. Et à part quelques exceptions, peu de firmes européennes ont été sélectionnées comme partenaires de ces réseaux.

Ne participe en effet pas qui veut aux réseaux de services en ligne. Car ces derniers se rémunèrent soit en prélevant un pourcentage sur les transactions commerciales effectuées, soit en faisant payer leurs utilisateurs en fonction du temps de connexion et du volume d'informations consultées. Pour améliorer leur marge, elles ont donc intérêt, *primo*, à sélectionner leurs partenaires pour éviter une profusion d'offres dans laquelle le consommateur d'informations ne peut plus se retrouver ; *secundo*, à ne retenir que ceux qui sont les plus à même d'engendrer un important trafic.

L'initiative de Bruno Bonnell, le PDG et fondateur de la société lyonnaise Infogrammes, spécialisée dans la réalisation de logiciels de jeux, et qui annonçait mercredi 12 avril la liste des 77 partenaires retenus pour participer à son réseau Infonie, est donc rassurante. D'autant plus que, tirant profit des expériences menées outre-Atlantique, il aborde ce marché avec une stratégie originale. *« Infonie veut être à Internet ce que la radio FM est aux radio-amateurs »*, explique-t-il. C'est-à-dire un réseau destiné à un marché de masse et non à une élite. La différence se situe dans la nature des partenaires et la stratégie marketing retenues.

### ACTUALISATIONS

Se calquant sur l'approche de Canal Plus, le service Infonie sera vendu sur abonnement exclusivement, sans qu'il soit demandé de versements complémentaires en fonction du nombre d'heures de connexion. D'un prix de 100 à 150 francs par mois, il comprendra en outre la fourniture d'un « décrypteur », en fait un modem de 28 800 bauds, qu'il faudra brancher entre son ordinateur et le réseau téléphonique. La connexion pourra ensuite s'établir sans paramétrage particulier, ce qui simplifiera grandement l'accès pour des néophytes.

Il sera necessaire de disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) doté d'un disque dur puissant (les logiciels Infonie occupent déjà 50 millions d'octets) et d'un lecteur de CD-ROM. Infonie, en effet, minimise les transferts d'informations en ligne. Les fonds de carte, les jingles et les fonds d'écran caractéristiques d'un service seront ainsi stockés « off-line » sur disque compact, tandis que les données nécessitant de fréquentes mises à jour seront bien sûr accessibles sur le réseau. Le recours à l'un ou l'autre média, sera transparent pour l'utilisateur. Les actualisations seront gratuites.

L'activité d'origine de la maison mère d'Infonie, à savoir les jeux électroniques, occupera une place importante avec des jeux en réseau et la présence de Sega et de Nintendo parmi les partenaires, au côté de compagnies de transport comme Air France ou Air Inter, de spécialistes de la vente par correspondance comme Interflora, Les 3 Suisses, La Redoute, d'entreprises de presse comme *Le Monde*, *Courrier international*, *Les Echos*, etc. Infonie proposera aussi une passerelle vers Internet, moyennant un abonnement complémentaire

Tout comme la télé dispose de son Audimat, Bruno Bonnell compte mettre en place un « intermat » pour négocier les modes de rémunération de ses partenaires. Ce projet, qui a nécessité un investissement de 200 millions de francs sur quatre ans, entraînant la création d'une centaine d'emplois, devrait atteindre son seuil de rentabilité à partir de 125 000 abonnements ; l'objectif étant d'en recueillir 250 000 après cinq ans de fonctionnement.

Le service sera ouvert au public le 6 octobre 1995 sur PC et début 1996 sur Mac. C'est à peu près à la même époque que devrait aussi apparaître un autre service en ligne européen, Europe on line, créé par des éditeurs (le français Matra-Hachette, l'allemand Burda et le britannique Pearson). Mais ses fondateurs sont à ce jour très discrets, ne souhaitant divulguer ni le nom de leurs partenaires ni le mode de tarification retenu.

**Annie Kahn**

## REVUE DES REVUES

### AVIATION WEEK AND SPACE TECHNOLOGY

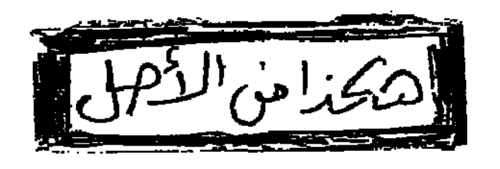
Selon la revue hebdomadaire américaine, Douglas A. Heydon – qui représente aux Etats-Unis les intérêts de la société Arianespace, leader mondial des services de lancements de satellites – aurait proposé aux Américains d'utiliser le futur lanceur européen Ariane 5. Dans son édition du 10 avril, *Aviation Week* rappelle que les Etats-Unis réfléchissent actuellement au développement de nouveaux systèmes de lancements récupérables ou consommables. M. Heydon estime que, dans ce cadre, les Américains pourraient utilement faire appel à la technologie du lanceur européen. Une option, précise la revue, qui ne semble pas du goût des militaires américains soucieux de ne dépendre dans ce domaine d'aucune nation.

### PC DIRECT

Le mensuel informatique vient de publier dans son édition du mois de mai une carte des principaux services du réseau planétaire Internet destinée aux utilisateurs d'ordinateur personnel. Les services sont regroupés par thème (sports, voyages, informations, recherche...), l'adresse Internet étant spécifiée pour chacun d'eux. Un guide des prestataires, de leurs tarifs et des caractéristiques techniques de leurs serveurs figure dans ce même numéro.







# Agen cultive l'esprit de famille

## Le Sporting-Union agenais affronte Toulouse en quarts de finale du championnat de France de rugby à Pau. Le club est le symbole d'une tradition qu'incarnent trois de ses hommes-clés

**Les huit derniers clubs qualifiés en championnat de France vont aborder la phase des quarts de finale. Samedi 15 avril, Toulouse doit rencontrer Agen à Pau et Bourgoin-Jallieu sera opposé à Bègles-Bordeaux, sur le stade de Clermont-Ferrand. Dimanche 15, Narbonne doit accueillir le match Dax-Toulon et Nîmes la rencontre Perpignan-Castres. L'événement de ces quarts de finale va se situer dans le Sud-Ouest, avec le choc entre deux grands clubs de tradition : Toulouse, le champion sortant, et Agen. Guy Basquet, le dirigeant, Daniel Dubroca, l'entraîneur, et Philippe Sella, le capitaine, symbolisent l'esprit de fidélité au club lot-et-garonnais, représentant d'une tradition aujourd'hui menacée par l'arrivée de moins en moins cachée de l'argent dans le rugby. Un risque de resserrement de l'élite au détriment du rugby de village.**

AGEN
*de notre envoyé spécial*

A eux trois, ils sont un beau bout d'histoire. Il y a, sainte trinité de l'ovale, le vieux père, le fils aîné et le cadet, trois générations à cultiver l'esprit de famille, à porter, sur les pelouses de France et de Navarre, le cœur agenais. Ils l'aiment tant, leur club d'hier et de demain, d'aujourd'hui et de toujours. « *Je suis un paysan et, ici, on a toujours eu l'esprit terrien* », dit Guy Basquet, âgé de soixante-quatorze ans, président du Sporting-Union Agenais (SUA). « *Mon cœur est bleu et blanc. Des fois, je me demande si je n'ai pas le sang bleu et blanc* », renchérit Daniel Dubroca, âgé de quarante et un ans, l'entraîneur. « *Je n'ai jamais eu envie d'aller voir ailleurs, et pourtant j'ai eu des sollicitations* », confesse Philippe Sella, âgé de trente-trois ans, trois-quart centre d'Agen et de l'équipe de France.

RUGBY

Guy Basquet est le premier des trois à avoir saisi le témoin, le premier relayeur de cette saga lot-et-garonnaise en milieu ovale, de cette course à la fidélité envers et contre tout. L'apprenti-charcutier de Layrac est devenu agenais en septembre 1939, après un bref détour par Paris. Il s'est vite distingué. Trente-trois fois international, capitaine du XV de France, il n'a jamais pu rompre avec le club. Il y a bien eu ce fameux jour où des dirigeants de l'équipe de jeu à treize de Villeneuve sont venus jusque chez son père, une valise pleine de billets, histoire d'en mettre plein les mirettes au petit Guy. Rien à faire. Il a résisté, a détourné vertueusement le regard des 15 000 francs qui s'étalaient, impudiques, sous ses yeux de joueur amateur. Bien plus tard, quand il a fallu quitter le terrain, Guy Basquet est tout naturellement devenu dirigeant. Comment pouvait-il en être autrement ? « *Tous ceux qui sont partis, ils le regrettent aujourd'hui*, affirme le patriarche. *On se sent tellement bien ici, vraiment comme dans une famille.* »

En matière de fidélité, Daniel Dubroca n'a rien à envier à son président. Il a passé vingt et un ans au club en tant que joueur, raflant au passage trois titres de champion de France (1976, 1982, 1988). Ses exploits avec Agen lui ont valu une reconnaissance internationale tardive. Son passage à la tête de l'équipe de France, en 1991, a ouvert une parenthèse. Le SUA s'est vite chargé de la refermer. A la fin de la saison dernière, une crise a opposé Charly Nieucel à quelques-uns de ses joueurs. L'entraîneur est parti. Daniel Dubroca est arrivé à la place de son ancien coéquipier, parce qu'il avait beau avoir refusé de prendre en charge deux autres clubs de première division, il ne pouvait dire non à Agen. « *Quand on a connu un club comme le SUA, on ne peut pas ambitionner d'aller ailleurs* », explique l'ancien pilier ou talonneur, devenu, comme tant d'autres, le « coach ». Un seul entraîneur agenais de ces vingt dernières années n'a pas été un ancien joueur de l'équipe première.

Philippe Sella, le plus jeune, n'est pas le moins méritant dans ce palmarès de bons et loyaux services rendus à la cause. Le gamin de Clairac, une commune du département, aurait pu voir loin. Lui, 106 fois international, monument du rugby mondial dont l'ample foulée et les placages rageurs sont une promesse de fortune, n'a pas voulu entendre les sirènes de l'argent. Une seule fois dans sa longue carrière, il a failli partir pour Brive et un travail dans une entreprise corrézienne. Et puis, il a décidé de rester. Agenais, toujours, il serait. « *Ailleurs, j'aurais eu plus d'argent, c'est sûr, mais j'aurais perdu les valeurs simples auxquelles je suis attaché. J'avais envie de rester chez moi.* »

### ATTIRER LES JEUNES

A eux trois, ils sont pour beaucoup dans la force et la réputation d'Agen. Ils font Agen, autant qu'Agen les a faits, eux et tant d'autres joueurs d'un club qui reste la plus belle réussite de ce rugby du Sud-Ouest. « *Quand j'étais enfant*, raconte Philippe Sella, *les gens de mon village, quand on leur parlait d'Agen, avaient toujours le sourire.* » De Basquet à Sella, en passant par Dubroca, la préfecture du Lot-et-Garonne a longtemps été le centre du monde rugbystique. Elle a attiré les meilleurs jeunes du département et de ceux qui lui sont limitrophes. Aujourd'hui encore, beaucoup rêvent de rejoindre un club fortement enraciné dans la tradition des équipes offensives du championnat. Philippe Benetton et Abdelatif Benazzi, internationaux agenais, viennent de Cahors, Marc Dal Maso, le talonneur, de Mont-de-Marsan.

Pourtant, les temps changent. L'argent s'est immiscé dans le rugby, d'abord dans les recoins de vestiaire, puis de plus en plus ouvertement. Guy Basquet sait aussi qu'Agen n'a plus les moyens de rivaliser avec les grandes villes comme Toulouse ou Bordeaux. « *Ici, on a toujours fait du social*, revendique le président du SUA. *Mais s'il y a un championnat d'élite à dix ou douze clubs, on risque de souffrir.* » « *C'est clair*, résume Daniel Dubroca, *l'évolution du rugby désavantagera de plus en plus Agen.* » L'entraîneur cite l'exemple de jeunes qui devaient rejoindre le SUA et qui, au dernier moment, se sont désistés. De quelques autres qui, à peine arrivés, sont repartis.

Philippe Sella partage cette inquiétude. Il en tire la conclusion qu'il faut renforcer la formation des jeunes joueurs. « *Agen doit devenir l'équivalent d'Auxerre en football* », explique l'international, qui promet de faire encore une saison avec le SUA. Après, il se voit bien homme de terrain chargé des jeunes. « *J'ai prévenu ma femme*, raconte-il, *après le rugby, il y aura le rugby.* » Comme Basquet, comme Dubroca, Sella n'en aura sans doute jamais fini avec Agen.

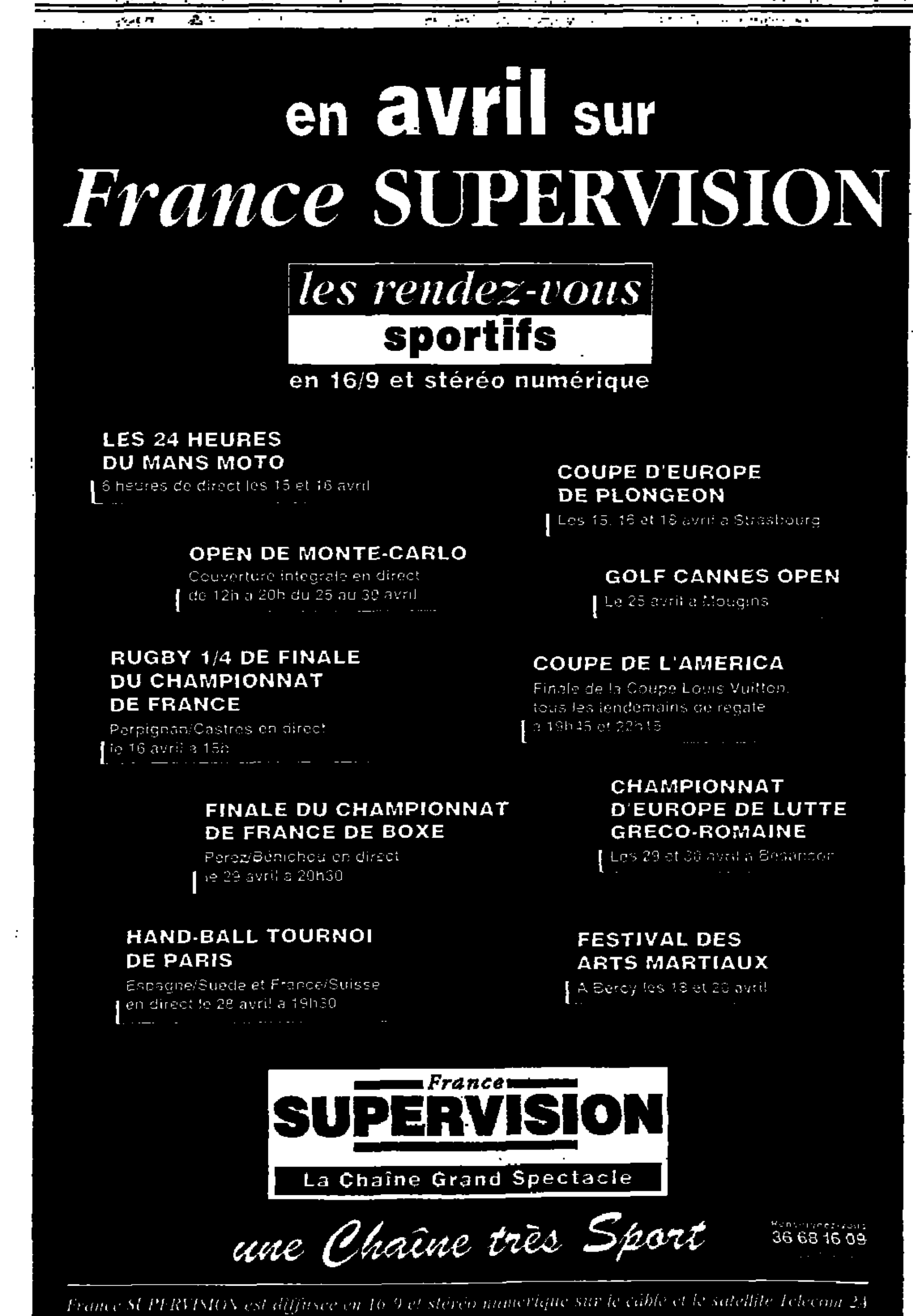
*Pascal Ceaux*

# Michael Schumacher et David Coulthard sont rétablis aux deux premières places du Grand Prix du Brésil

L'ALLEMAND Michael Schumacher (Benetton Renault) figurera au palmarès du Grand Prix du Brésil 1995, qu'il avait remporté, dimanche 26 mars, avant d'être déclassé pour usage d'un carburant non homologué (*Le Monde* du 28 mars). Pour la première fois dans l'histoire de la formule 1, le tribunal d'appel de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), réuni jeudi 13 avril à Paris pendant plus de treize heures, a déjugé les commissaires sportifs en redonnant la victoire au champion du monde en titre et la deuxième place à l'Ecossais David Coulthard (Williams Renault).

Dans sa décision, le tribunal juge que « *les concurrents Benetton et Williams ont commis une infraction en n'utilisant pas le carburant homologué avant l'épreuve par la FIA* ». Le carburant fourni par Elf et fabriqué à partir de quelque trois cents composants, n'était pas celui qui avait été homologué trois semaines plus tôt, mais était toutefois conforme aux spécificités définies dans le règlement de la FIA. Le tribunal a augmenté les amendes infligées aux deux écuries en les portant de 30 000 à 200 000 dollars (1 million de francs) et confirme le retrait de leurs points au championnat du monde des constructeurs.

En revanche, le tribunal a refusé de faire partager cette responsabilité aux pilotes « *non concernés par le problème* ». Après analyse, le carburant utilisé ne leur aurait pas apporté un avantage illégal pour devancer la Ferrari de Gerhard Berger qui avait hérité de la première place. L'Autrichien, qui occupait la première place au championnat du monde des pilotes après les deux premiers Grands Prix, rétrograde à la cinquième place alors que Michael Schumacher se retrouve en tête.




# Les 24 Heures du Mans moto veulent effacer le drame de 1992

LE MANS
*de notre envoyé spécial*

Trois ans après la mort de neuf motards dans des accidents qui s'étaient produits autour du circuit de la Sarthe, les organisateurs des 24 Heures du Mans motocyclistes n'ont qu'une obsession : faire oublier le drame de 1992. Les 70 000 spectateurs attendus samedi 15 et dimanche 16 avril seront cependant accueillis par un dispositif sévère. Renforcées chaque année depuis 1993, ces mesures reconduisent la prohibition des boissons alcooliques dans l'enceinte du circuit et dans les communes autour du Mans. Et les « relais » destinés à les accueillir sur les routes d'accès et dans l'enceinte du circuit ne pourront pas faire oublier aux 40 000 motards attendus qu'ils seront sous surveillance pendant deux jours.

« *La survie de l'épreuve mais aussi la part prise par les collectivités locales dans la gestion du circuit de la Sarthe obligent élus et pouvoirs publics à tout mettre en œuvre pour éviter tout incident. François Fillon, le président du conseil général de la Sarthe majoritaire dans la SEM qui gère le circuit, est également ministre* », rappelle Jean-Michel Desnues, directeur de la communication de l'Automobile-Club de l'Ouest, qui organise l'épreuve. Les animations ont été développées autour du circuit avec un concert, une fête foraine mais aussi une piste de « *runs* » où plusieurs milliers de spectateurs pourront assister aux accélérations des motards les plus téméraires. Ces démonstrations, qui avaient autrefois lieu dans les rues de la cité sarthoise, n'avaient pas été étrangères aux drames de 1992.

Le retour en force des motos d'usine dans la compétition devrait également aider les organisateurs à retenir les spectateurs autour de la piste du circuit Bugatti. Yamaha, Honda, Kawasaki, Suzuki et Ducati alignent sept machines officielles dans une épreuve que les grandes marques délaissaient au profit des Grand Prix de vitesse, jugés plus médiatiques. « *Après avoir dominé pendant cinq ans les épreuves d'endurance, nous n'avions plus rien à prouver depuis 1990*, explique Bernard Rigoni, responsable de la compétition chez Honda.

*La catégorie super-bike nous permet maintenant d'aligner des machines très proches de la série. Nous tenterons de faire gagner cette année une Honda RC 45, un modèle vendu à 200 exemplaires, mais une victoire renforcerait notre réputation de fiabilité au moment où le marché est relancé par la moto utilitaire.* »

Le plateau des 24 Heures – 55 motos seront en course – n'en reste pas moins essentiellement composé d'équipages amateurs, alignés par de petites écuries. L'épreuve y gagne en convivialité et permet à des pilotes privés de se glisser aux places d'honneur. Elle y perd sans doute en notoriété et en retombées médiatiques. D'autant que l'endurance reste une spécialité hexagonale, puisque, avec les 24 Heures et le Bol d'or, la France organise deux des quatre épreuves du circuit mondial.

*Christophe de Chenay*

# Le Real Madrid met en échec le basket brutal de l'Olympiakos du Pirée

SARAGOSSE
*de notre envoyée spéciale*

Pendant trois jours, les supporteurs du Panathinaïkos d'Athènes et leurs ennemis de l'Olympiakos Le Pirée ont fait des quatre matches de la finale à quatre du championnat d'Europe des clubs l'antre de leur colère pleine de rancoeurs. Entre insultes et bagarres, courses-poursuites avec la police espagnole, ils ont mis les forces de l'ordre en état de stress maximum.

Dans la défaite de l'Olympiakos, jeudi 13 avril, en finale, contre le Real Madrid (73-61), certains verront donc une morale. Pour la deuxième année consécutive, le titre se refuse au club d'un pays aux manières pour le moins désagréables. Le basket-ball grec est un voyou, ses supporters des violents. A Saragosse, plus d'un millier de policiers avaient pour mission de doucher les ardeurs des 3 000 «tifosi» grecs venus en Espagne. Mardi seize d'entre eux avaient été arrêtés en pleine bagarre, dans un hôtel de Barcelone. Jeudi, quelques ultras de l'Olympiakos se sont attaqués à des Athéniens sur l'aire d'une station-service.

La Fédération internationale de basket-ball (FIBA) ne cache pas son désarroi, son président affirmant à mi-voix que la fédération hellène échappe à tout contrôle. Après le PAOK et l'ARIS de Salonique, l'Olympiakos et le Panathinaïkos n'ont en commun qu'un basket âpre. Le reste n'est qu'une lutte historique entre l'élite athénienne et les classes populaire du Pirée, port jouxtant la capitale. A la veille de la finale à quatre, les présidents des deux clubs avaient lancé des appels au calme. Que peuvent-ils, aujourd'hui, contre un pays tout entier divisé par les exploits de deux clubs?

### UNE ASCENSION MIRACULEUSE

L'ascension du basket grec est à la hauteur des passions qu'il déchaîne: rapide, comme miraculeuse, à la grâce d'un panier à trois points marqué à l'ultime seconde et qui fit de la Grèce une championne d'Europe face à la Russie. Frustré par son football aux palmarès trop modeste, le pays s'est hérissé de *playgrounds*. Socrate Kokkalis, président du petit empire électronique et de télécommunications Intrakom, a acheté l'Olympiakos; un industriel de la pharmacie, M. Yannakopoulo, s'est offert Panathinaïkos. Les deux clubs affichent les deux plus gros budgets européens, respectivement 50 millions de francs et 65 millions de francs. Huit des dix joueurs les mieux payés d'Europe jouent en Grèce: «*Dire qu'en 1983 l'Olympiakos n'avait pu aller disputer la finale de la Coupe Korac à Badalone faute d'argent*», se souvient une supportrice grecque.

Après la morale, certains croiront entrevoir une justice : l'Olympiakos est venu à Saragosse suspecté de tricherie. A égalité à une manche partout lors du quart de finale du Final Four 1995 contre Moscou, les Grecs disputèrent la partie décisive qualificative pour la finale à quatre au Pirée, contre une équipe adverse décimée, cinq des joueurs russes souffrant d'un soudain malaise gastrique. De retour d'Espagne, les dirigeants de l'Olympiakos devraient se retrouver sur les parquets d'un tribunal. Les responsables du basket-ball grec, eux, tenteront d'ici à l'été d'apprivoiser des foules de plus en plus incontrôlées : Athènes accueille en juin le championnat d'Europe par pays.

*Bénédicte Mathieu (avec Didier Kuntz à Athènes)*

# RÉSULTATS

## AUTOMOBILISME

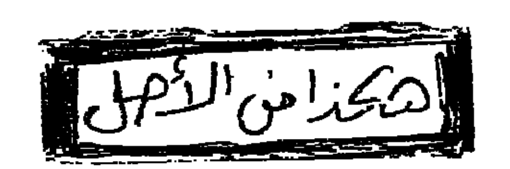
CHAMPIONNANT DU MONDE DES PILOTES DE FORMULE 1
(après la décision de la FIA)
1. M. Schumacher (All), 14 points ; 2. D. Hill (G-B), 10 points ; 3. J. Alesi (Fra), 8 points ; 4. D. Coulthard (G-B), 6 points ; 5. G. Berger (Aut), 5 points.

## BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS
Finale
Real Madrid – Olympiakos Le Pirée 73-61
Match pour la troisième place
Panathinaïkos Athènes – CSP Limoges 91-77

## VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Coupe Citizen
*Stars-and-Stripes* bat *America³* de 2 min. 50 sec.
Classement
*America³*, *Stars-and-Stripes*, *Young-America* à égalité avec 2 points.
Coupe Louis Vuitton
*Team-New-Zealand* bat *One-Australia* de 1 min. 57 sec.
Classement
1. *Team-New-Zealand* (2 points) ; 2. *One-Australia* (0 point).



هكذا من الأصل



# JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

## MOTS CROISÉS
**Problème n° 860**

**HORIZONTALEMENT**

I. Mode de sondage très aléatoire. – II. Prêt à être engraissé. Engraissé. – III. Manifestent leur amour. Montre de la précision, en un sens. – IV. Préposition. Sied aux visages. Dope au Japon. – V. Aide le droit. On est remonté à leurs origines. – VI. A des amateurs surtout en Italie. Fleuve. – VII. *Le grand*, c'est pour les courageux. Cœur de pierre. Préposition. – VIII. Se réserve une place à la TGB. Elles sont subies comme une humiliation. – IX. A des petits ennuis. Passe au moule. – X. Quand ils vous frappent, vous restez bouche bée.

**VERTICALEMENT**

1. Fripons. – 2. Se met au parfum. Se donna de tout cœur. – 3. Osé. Ne pas y toucher est un conseil difficile à suivre. – 4. Ont pris du brillant. – 5. Têtes parfois meurtrières... Sans abuser. – 6. Honora Ferrare. Font peur aux enfants mais plaisent aux cuisiniers. – 7. Détruit l'imaginaire. Préposition. – *8. Conseiller.* – 9. Fait la bombe. Corps. – 10. Fait l'habit. Sur la table du violon. – 11. Pris au mot. Volcan. Un à l'endroit, non à l'envers. – 12. Il est sous haute surveillance. Font les ahuris. – 13. On ne les reçoit qu'après un envoi.

**SOLUTION DU N° 859**

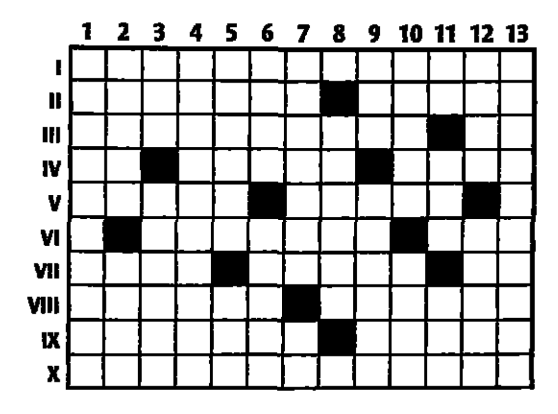
**Horizontalement**

I. Accordéoniste. – II. Malséant. Néon. – III. Proéminent. PC. – IV. Ubu. Emu. Arasa. – V. Tueur. Irian. – VI. Are. Clean. OMS. – VII. Te. Giens. Ados. – VIII. Boettes. Ire. – IX. Obéira. Epandu. – X. Normalisateur.

**Verticalement**

1. Amputation. – 2. Carbure. Bo. – 3. Clouée. Ber. – 4. Osé. Goïm. – 5. Remerciera. – 6. Daim. Létal. – 7. Ennuient. – 8. Ote. Rasées. – 9. Nain. Spa. – 10. Intra. At. – 11. Se. Anodine. – 12. Tops. Mordu. – 13. Encaisseur.

*François Dorlet*



## ANACROISÉS (R)
**Problème n° 861**

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

**HORIZONTALEMENT**

1. CEEEIRSV. – 2. AEEOSTU (+1). – 3. EEIMNSU (+3). – 4. BEEENRSU (+1). – 5. EEGNRST (+2). – 6. ACEELNSU (+3). – 7. CCEEHLN. – 8. EILLNSTU. – 9. ACEEINRT (+6). – 10. BEEPRRTU. – 11. EEINRSUU (+1). – 12. EEHNSST. – 13. AEGNSS. – 14. EEIMNSU (+3). – 15. ACENNRSU (+2). – 16. AEEINRT (+7). – 17. AEEIPRU. – 18. EEEINST. – 19. AEINRT (+9). – 20. AEHORSTT (+1). – 21. ABCEORS.

**VERTICALEMENT**

22. CEEEIMNN. – 23. EEMRRUU. – 24. CEILNOU. – 25. AEEGIIRU (+1). – 26. AAILNPS (+3). – 27. CEEIINRT. – 28. AEINRSV (+6). – 29. EEIRSTU (+2). – 30. EENRSSTU (+2). – 31. AEINRST (+17). – 32. EEELSSSU. – 33. ABCELORU (+1). – 34. CEEIOST (+1). – 35. AENRTTX. – 36. AEGLNUU. – 37. DEEIMNNS. – 38. CEEENTU. – 39. ADEEMRSU (+1). – 40. CEEERSST (+1). – 41. EINRRSU.

**SOLUTION DU N° 860**

1. MAGNIFIE. – 2. ABOULER (BOULERA LABOURE ROUABLE). – 3. COMITES (COTIMES). – 4. SAUTERA. – 5. RUINEUSE (URINEUSE). – 6. RIVIERES. – 7. ESSIEUX. – 8. PTOMAINE. – 9. OPTICIEN. – 10. GISAIT (GITAIS). – 11. PUSTULES. – 12. PUCELLES. – 13. ETUVEUSE. – 14. BEIGNES (ESBIGNE). – 15. REPAREES (ESPERERA REPESERA). – 16. TIRIONS (TRIIONS). – 17. CUISINE. – 18. FREEZERS. – 19. FESSEES. – 20. SOYEUSE. – 21. MASSUES (ASSUMES MESUSAS MUASSES MUSASSE). – 22. APERITIF (PETRIFIA PIFERAIT). – 23. ABAISSEZ. – 24. UTERINE. – 25. GOUDAS. – 26. OCCUPER. – 27. NUTATION, balancement de l'axe de rotation de la Terre. – 28. EVASIFS. – 29. EPECLER, en Suisse, briser (CREPELE). – 30. FERROUTE. – 31. PESEUSES. – 32. COUSES (COSSUE). – 33. CRISPINS, manchettes de gant. – 34. FOUETTE. – 35. TABLEURS (BLUTERAS BRULATES BRUTALES BALUSTRE). – 36. ONGULEE (EUGENOL). – 37. ILEITES. – 38. TESTASSE (ASSETTES TETASSES). – 39. ASINIEN. – 40. ASSIGNAI (SAIGNAIS). – 41. DENREES. – 42. SENTIES.

*Michel Charlemagne et Michel Duguet*

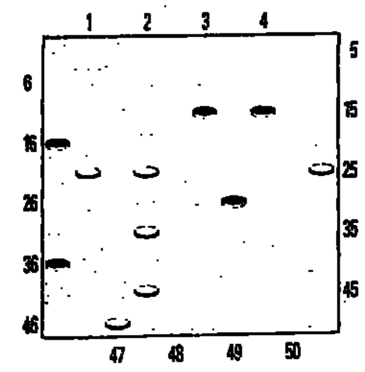
## DAMES
● *Problème n° 504*

**LE COIN DU DÉBUTANT**

**L'arme des collages**

● Insoupçonnée, en règle générale, par les débutants, cette arme permet de distancer très vite les « pousseurs de bois ».

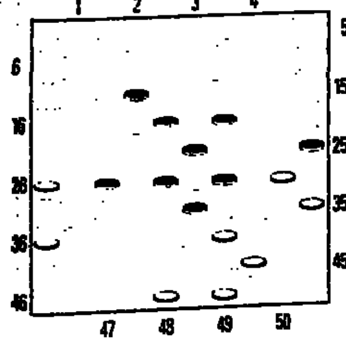
1er exemple :



*Les Blancs jouent et gagnent.*

SOLUTION : 22-18 [le collage gagnant] (16 × 38) 18 × 20 (25 × 14) 42 × 24, + par double opposition.

2e exemple :

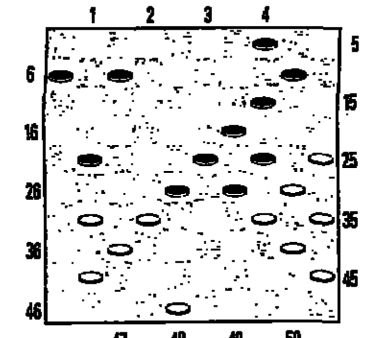


*Les Blancs jouent et gagnent.*

SOLUTION : 36-31 [le collage gagnant] (25 × 43) 36 × 24 (29 × 20) 49 × 7 !, +.

**L'UNIVERS MAGIQUE**

Ne jamais dissocier l'arme du forcing de son prolongement possible qu'est la combinaison proprement dite. Dans la position ci-dessous, A. Desangin, avec les Blancs, en 1959, joua 31-27 !!, coup positionnel qui force le +1 ou le gain.



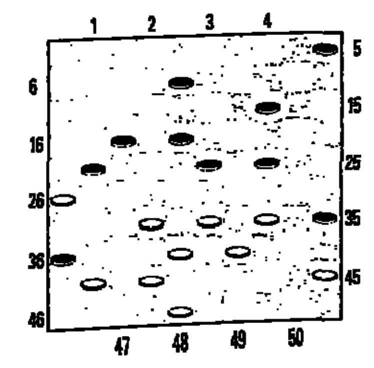
Après 37-31 !!, les Noirs peuvent, dans cette situation qui, *positionnellement*, leur est avantageuse, soit sacrifier leur pion à 21, soit jouer (21-26) pour le sauvegarder. Mais alors les Blancs dament dans les deux variantes qui suivent : 25-20 ! (14 × 25, *a*) 27-22 (28 × 17) 32-28 (23 × 32) 34 × 5, etc., +.

*a)* (24 × 15) 30-24 ! (19 × 39) 27-21 (26 × 17) 40-34 (39 × 30 ou 29 × 40) 35 × 2 !, + la plus belle variante.

**SOLUTION DU PROBLÈME N° 503**
**M.J. KUIPERS, 1963.**

**Blancs** : pions à 23, 28, 29, 32, 33, 34, 38, 45, 46.
**Noirs** : pions à 12, 13, 14, 19, 20, 31, 36, 40.
46-41 ! (36 × 47) 32-27 (31 × 22) 28 × 8 (19 × 30) 45 × 25 ! [l'originalité de ce mécanisme sobre] (47 × 24) 8 × 30, les Noirs sont mat.

**PROBLÈME N° 504**
**O.G.V. VEEN**
**1er prix Het Damspel, 1942**

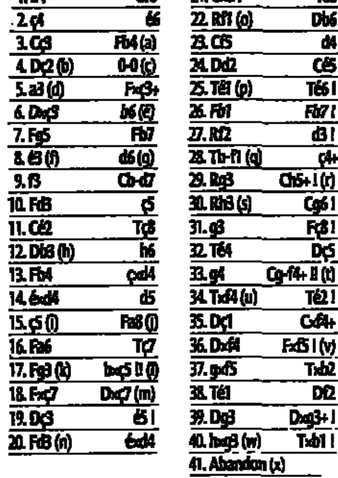


*Les Blancs jouent et gagnent.*
Solution dans la prochaine chronique.

*Jean Chaze*

## ÉCHECS
**Problème n° 1633**

**TOURNOI DE LINARES**
**(mars 1995)**
**Blancs : J. Lautier.**
**Noirs : A. Karpov.**
**Défense nimzo-indienne.**



| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 21. Cxd4 | Té8 |
| 2. ç4 | é6 | 22. Rf1 (o) | Db6 |
| 3. Cç3 | Fb4 (a) | 23. Cf5 | d4 |
| 4. Dç2 (b) | 0-0 (c) | 24. Dd2 | Cé5 |
| 5. a3 (d) | Fxç3+ | 25. Té1 (p) | Té6 ! |
| 6. Dxç3 | b6 (é) | 26. Fb1 | Fb7 ! |
| 7. Fg5 | Fb7 | 27. Rf2 | d3 ! |
| 8. é3 (f) | d6 (g) | 28. Th-f1 (q) | ç4+ |
| 9. f3 | Cb-d7 | 29. Rg3 | Ch5+ ! (r) |
| 10. Fd3 | ç5 | 30. Rh3 (s) | Cg6 ! |
| 11. Cé2 | Tç8 | 31. g3 | Fç8 ! |
| 12. Db3 (h) | h6 | 32. Té4 | Dç5 |
| 13. Fh4 | çxd4 | 33. g4 | Cg-f4+ !! (t) |
| 14. éxd4 | d5 | 34. Txf4 (u) | Té2 ! |
| 15. ç5 (i) | Fa8 (j) | 35. Dç1 | Cxf4+ |
| 16. Fa6 | Tç7 | 36. Dxf4 | Fxf5 ! (v) |
| 17. Fg3 (k) | bxç5 !! (l) | 37. gxf5 | Txb2 |
| 18. Fxç7 | Dxç7 (m) | 38. Té1 | Df2 |
| 19. Dç3 | é5 ! | 39. Dg3 | Dxg3+ ! |
| 20. Fd3 (n) | éxd4 | 40. hxg3 (w) | Txb1 ! |
| | | 41. Abandon (x) | |

**NOTES**

*a)* Karpov n'hésite jamais à entrer dans cette défense dont il connaît toutes les subtilités.

*b)* Les Blancs ont également une connaissance approfondie de cette variante chère à Capablanca.

*ç)* Ou 4..., ç5 et 4..., d5.

*d)* Après 5. Fg5, ç5 ; 6. é3, h6 ; 7. Fh4, çxd4 ; 8. éxd4, Cç6 ; 9. Cf3, Fé7 ; 10. Td1, d5 ; 11. a3, b6 ; 12. Fd3, Fb7, les Noirs ont un jeu sans problème (Marinelli-Dokboïan, Rome, 1990).

*é)* D'autres suites sont jouables comme 6..., Cé4 ; 6..., a5 ; 6..., b5 ; 6..., d6 et 6..., Dé8.

*f)* Contre Timman, à Wijk-aan-Zee, l'an dernier, Lautier joua 8. f3. On trouve aussi 8. é3, 8. Ch3 et 8. Cf3.

*g) Karpov se permit quelques* excentricités devant Lautier en 1994, à Las Palmas, et se fit corriger brillamment après 8..., ç5 ; 9. dxç5, bxç5 ; 10. f3, a5 ; 11. Ch3, h6 ; 12. Fh4, a4 ; 13. 0-0-0, Té8 ; 14. Fé2, é5 ; 15. Cf2, Db6 ; 16. Cd3, g5 ; 17. Fg3, d6 ; 18. h4, g4 ; 19. h5.

*h)* La D doit quitter la colonne ç. 12. Dd2 ne gêne pas les Noirs : 12..., h6 ; 13. Fh4, çxd4 ; 14. éxd4, Fa6 ; 15. Tç1, d5 ; 16. b3, dxç4 ; 17. bxç4, é5 ; 18. 0-0, éxd4 ; 19. Cg3, Tç6 ! (Lautier-Psakhis, Baden-Baden, 1992).

*i)* Une idée nouvelle. Dans la partie Zsu. Polgar-Joseliani de Munich, 1993, les Blancs poursuivirent par 15. 0-0 et obtinrent un léger avantage après 15..., dxç4 ; 16. Fxç4, Cb8 ; 17. Dd3, Fd5 ; 18. Fxd5, Dxd5 ; 19. Fxf6, gxf6 ; 20. Cç3, Dç4 ; 21. Dé3, Rg7 ; 22. Ta-d1.

*j)* La contre-attaque 15..., é5 semble réfutée par 16. Ff5.

*k)* Les Blancs ne veulent pas de la nullité : 17. çxb6, Cxb6 ; 18. Fg3, Tç6 ; 19. Fb5, Tç8 ; 20. Fa6, et visent le gain de la qualité.

*l)* Mais les Noirs ne veulent pas non plus de la nulle et sacrifient la qualité dans un grand style.

*m)* Menace de gagner le F blanc par 19..., Da5+.

*n)* Et non 20. dxé5 à cause de 20..., d4 ! ; 21. Cxd4 ?, Cd5 ! ou 21. Dd2, Cxé5 ; 22. 0-0, Db6 ; 23. Fd3, ç4. Ni 20. dxç5, d4 ; 21. Dd2, Cxç5 avec une forte attaque : 22. Tç1, Db6 ; 23. Fç4, d3 !

*o)* Forcé. *Si 22. Fé2, Dé5 ! Et si* 22. Cé2, d4 ; 23. Dç2, Cd5.

*p)* Et non 25. Rf2 ?, Dxb2 !

*q)* Si 28. Fxd3 ?, ç4+.

*r)* Le jeu de Karpov est admirable de précision depuis le dix-septième coup. Après avoir renforcé méthodiquement sa position, déroqué le R ennemi et avancé son pion passé central, il conclut par une attaque de mat.

*s)* Si 30. Rh4, Dd8+ ; 31. Rxh5 (ou *31. Rh3, Df6), g6+ ; 32. Rxh6, gxf5+* ; 33. Rh5, Tg6 ! ; 34. Txé5, Rg7 !

*t)* La combinaison finale est particulièrement réussie.

*u)* Si 34. Rh4, g5 mat.

*v)* Simple. Si 37. Dxf5, Dxf5 ! ; 38. gxf5, Txb2, menaçant 39..., Txb1.

*w)* Ou 40. Rxg3, Txb1 !

*x)* Si 41. Txb1, ç3 et les Noirs gagnent.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1632**
**B. Breider (1936)**

(Blancs : Rg2, Cg8 et h7, Pa3, f2, g5. Noirs : Rh4, Pb3, é5, f7.)

1. g6 !, fxg6 ; 2. Cg-f6, b2 ; 3. Cg5 !, é4 ! (si 3..., Rxg5 ; 4. Cé4+ et 5. Cç3 ; et si 3..., b2 ; 4. Cf3 mat) ; 4. Cgxé4, b1 =D ; 5. Cd2 ! menaçant du mat 6. Cf3+ qui n'est parable que par 5..., Db7+ ; 6. Cf3+, Dxf3+ ; 7. Rxf3 avec gain.

**ÉTUDE N° 1633**
**V. Vukovic (1947)**

Blancs (5) : Rç1, Cb5, Pa6, f3, f5.
Noirs (5) : Rç6, Fh7, Pé3, f6, g6.
*Les Blancs jouent et gagnent.*

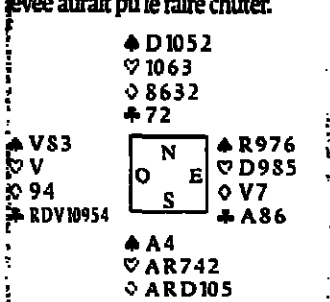
*Claude Lemoine*



## BRIDGE
**Problème n° 1629**

**RECONSTITUTION MÉTHODIQUE**

Dans cette donne d'un tournoi en Allemagne, Jean-Paul Meyer, le directeur de la revue *Le Bridgeur*, réussit *la manche à Cœur grâce à une re*constitution exacte des jeux. Mais une défense parfaite à la deuxième levée aurait pu le faire chuter.



Nord : ♠ D 10 5 2 ♥ 10 6 3 ♦ 8 6 3 2 ♣ 7 2
Ouest : ♠ V 8 3 ♥ V ♦ 9 4 ♣ R D V 10 9 5 4
Est : ♠ R 9 7 6 ♥ D 9 8 5 ♦ V 7 ♣ A 8 6
Sud : ♠ A 4 ♥ A R 7 4 2 ♦ A R D 10 5 ♣ 3

Ann. : S. don. Pers vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| Meyer | Lesniew. | Stretz | Martens |
| 2 ♦ | 4 ♣ | contre ! | passe |
| 4 ♥ | passe | passe | passe |

Ouest (Lesniewski) ayant entamé le Roi de Trèfle, Est prit avec l'As et rejoua le 8 de Trèfle. *Comment Meyer, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

*Réponse*

Meyer coupa, et il tira l'As de Cœur sur lequel Ouest fournit le Valet. Alors Meyer reconstitua exactement les mains adverses grâce aux annonces, aux cartes jouées et à la... réaction de Martens qui, après avoir envisagé de dire 5 Trèfles, s'était ravisé dès qu'il avait su (quand le contre a été alerté) qu'il y avait un espoir de battre le contrat. Convaincu qu'Est avait encore la Dame de Cœur troisième et le Roi de Pique, Meyer *tira ses Carreaux maîtres*. Est dut couper, mais tous ses retours livraient le contrat. En effet, le 6 de Trèfle permettait à Sud de défausser l'As de Pique, le retour à l'atout laissait faire le 10 de Cœur, et enfin la contre-attaque à Pique pour la Dame évitait de perdre un Pique et de chuter...

La défense aurait-elle pu faire quatre levées après l'entame du Roi de Trèfle ? Regardez ce qui s'est passé *à une autre table.*

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| Levy | Romanski | Mouiel | Kowalski |
| 1 ♥ | 3 ♣ | passe | passe |
| contre | passe | 3 ♥ | passe |
| 4 ♥ | passe | passe | passe |

La défense de Kowalski a été implacable car, prévoyant le placement de main, il a pris l'entame du Roi de Trèfle avec l'As et, au lieu de continuer Trèfle, *il a contre-attaqué Carreau* pour la chute. En effet, il a pu rejouer Trèfle (quand il a eu la main en coupant Carreau), et ce n'était pas encore dans coupe et défausse puisqu'il restait un Trèfle au mort...

**HUGH KELSEY**

Un des meilleurs écrivains de bridge, l'Ecossais Hugh Walter Kelsey, vient de nous quitter à l'âge de soixante-neuf ans. Il avait connu la célébrité en 1966 grâce à *Killing Defence*, un excellent livre sur le jeu de flanc traduit en France sous le titre *La Défense mortelle* (Editions Le Bridgeur). L'ouvrage fut suivi d'une quarantaine d'autres, où il passait en revue tous les aspects du jeu de la carte avec une grande clarté.

Voici une des donnes les plus intéressantes tirée de son livre *Improve Your Play*. Il vaut mieux la présenter aujourd'hui à deux jeux seulement :

Nord : ♠ A D 5 ♥ 10 7 5 2 ♦ R D 8 4 ♣ 10 5
Sud : ♠ R 6 ♥ A R 6 4 3 ♦ A V 5 ♣ A 6 3

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1 ♥ | passe | 3 ♥ | passe |
| 6 ♥ | passe | passe | passe |

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle, Sud a pris avec l'As et a tiré As et Roi de Cœur (Est défaussant un Pique au second tour). *Comment gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

*Note sur les enchères*

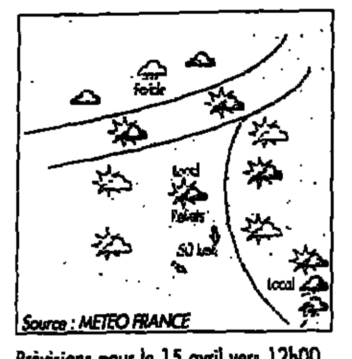
Le saut à « 3 Cœurs » promettait une douzaine de points en comptant la distribution, et l'enchère de « 6 Cœurs » est courageuse. Peut-être Sud aurait-il dû déclarer « 5 Cœurs » pour demander à Nord de dire « 6 Cœurs » avec un bon soutien d'atout ?

*Philippe Brugnon*

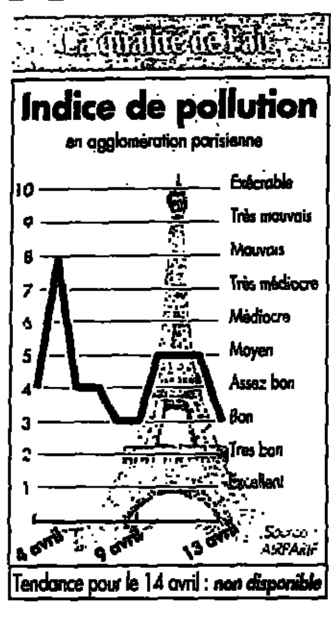
# Des nuages et des averses

**LE TEMPS** se dégradera par le nord. Pour le week-end de Pâques, les nuages seront nombreux sur le pays et les températures seront à peine de saison.

Samedi matin, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, le temps sera couvert avec quelques pluies faibles ou bruines. Des Pays de Loire à l'Ile-de-France jusqu'aux Ardennes, le ciel sera couvert avec localement quelques brumes ou brouillards.



Prévisions pour le 15 avril vers 12h00



Tendance pour le 14 avril : *non disponible*

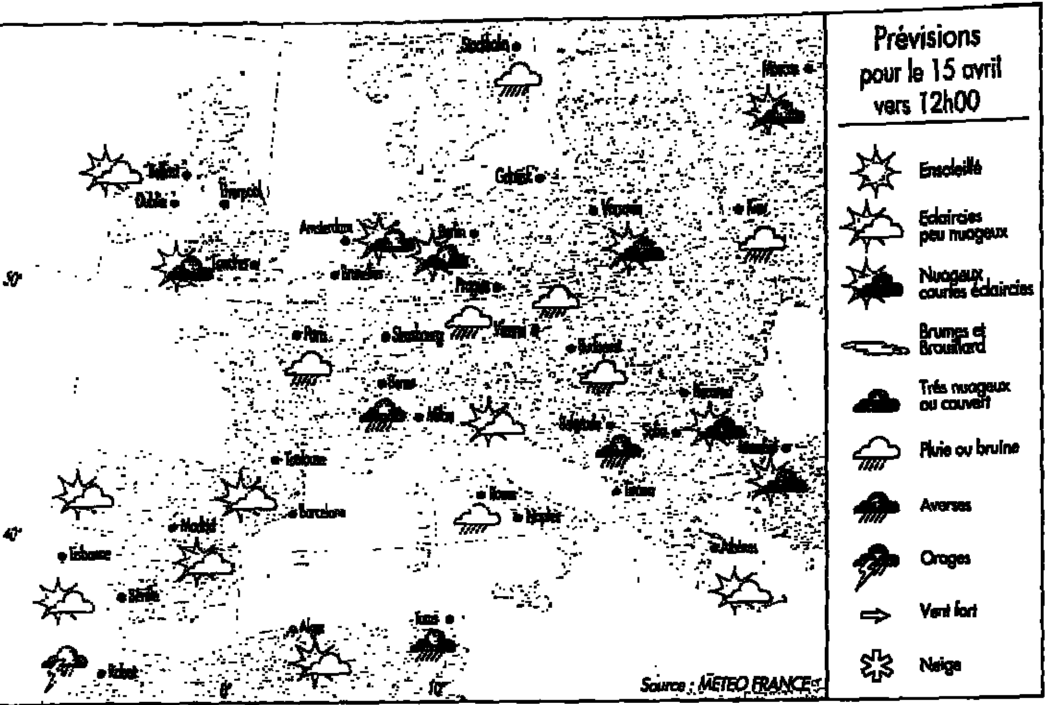
Du Poitou au Centre jusqu'au Nord-Est, nuages et éclaircies alterneront. Sur les Alpes, le soleil fera de belles apparitions malgré les nuages accrochés au relief. En Corse, le ciel sera encore menaçant, avec parfois des averses orageuses. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'au pourtour méditerranéen, le temps sera bien ensoleillé, après dissipation de quelques brouillards locaux.

L'après-midi, de la Bretagne aux Pays de Loire jusqu'au Centre et à la région Nord, le temps sera gris et humide avec quelques gouttes. Les nuages deviendront abondants des Charentes à la Bourgogne jusqu'au Nord-Est. Du Sud-Ouest au Golfe du Lion, le soleil sera prédominant. Mistral et tramontane se renforceront en cours d'après-midi, pour souffler jusqu'à 60 kilomètres/heure en rafales. Dans la vallée du Rhône, le soleil sera au rendez-vous. Sur le Massif Central, le temps sera agréable malgré quelques cumulus de beau temps. Sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse, nuages et éclaircies alterneront, mais localement des averses orageuses sont possibles.

Les températures minimales iront de 6 à 8 degrés au Nord-Ouest et de 1 à 5 degrés ailleurs dans l'intérieur. L'après-midi, le thermomètre marquera de 12 à 15 degrés au Nord et de 16 à 18 degrés au Sud.

Dimanche et lundi, le temps sera gris et humide sur les régions au nord de la Loire avec quelques pluies faibles. Sur les régions sud, les nuages seront abondants avec quelques faibles chutes de neige en montagne. Seul le pourtour méditerranéen sera épargné, car le mistral et la tramontane assez forts chasseront les nuages, et il fera beau. En Corse, nuages et éclaircies alterneront avec parfois des averses. Les températures seront plus fraîches avec 11 à 13 degrés au Nord et 14 à 17 degrés au Sud.

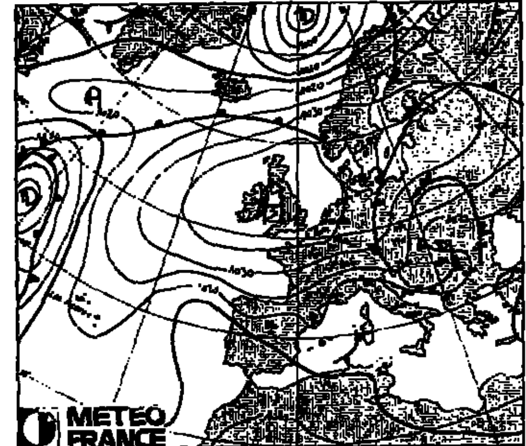
*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*



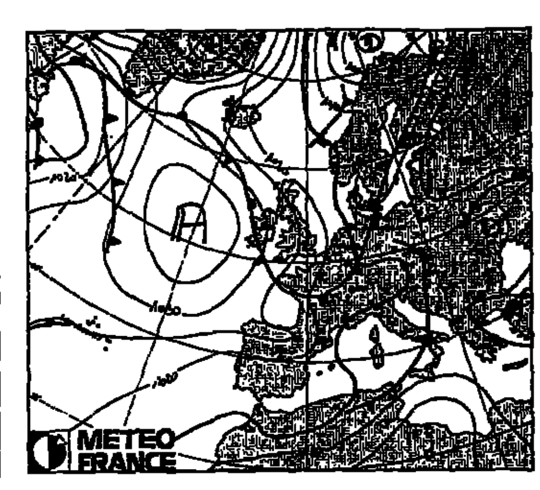



TEMPÉRATURES du 13 avril 1995 maxima/minima

| Ville | max/min |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 19/8 |
| BIARRITZ | 16/7 |
| BORDEAUX | 18/7 |
| BOURGES | 14/4 |
| BREST | 13/5 |
| CAEN | 12/6 |
| CHERBOURG | 11/8 |
| CLERMONT-F. | 14/3 |
| DIJON | 13/3 |
| FORT-DE-FR. | 30/21 |
| GRENOBLE | 18/4 |
| LILLE | 12/6 |
| LIMOGES | 13/4 |
| LYON, BRON | 16/5 |
| MARSEILLE | 18/7 |
| NANCY | 11/2 |
| NANTES | 15/7 |
| NICE | 15/9 |
| PARIS | 14/7 |
| PAU | 19/4 |
| PERPIGNAN | 21/10 |
| POINTE-A-PIT. | 31/21 |
| RENNES | 15/6 |
| ST-D.-RÉUNION | 29/23 |
| ST-ÉTIENNE | 14/1 |
| STRASBOURG | 12/3 |
| TOULOUSE | 19/5 |
| TOURS | 14/6 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 20/5 |
| AMSTERDAM | 13/5 |
| ATHÈNES | 16/11 |
| BANGKOK | 28/26 |
| BARCELONE | 18/9 |
| BELGRADE | 9/2 |
| BERLIN | 6/-1 |
| BOMBAY | 33/23 |
| BRASILIA | 28/17 |
| BRUXELLES | 12/5 |
| BUCAREST | 11/0 |
| BUDAPEST | 6/1 |
| BUENOS-AIRES | 20/9 |
| CARACAS | 30/23 |
| CHICAGO | 7/4 |
| COPENHAGUE | 11/1 |
| DAKAR | 32/19 |
| DJAKARTA | 31/24 |
| DUBAI | 34/19 |
| DUBLIN | 14/3 |
| FRANCFORT | 12/1 |
| GENEVE | 13/5 |
| HANOI | 27/24 |
| HELSINKI | 5/-2 |
| HONG-KONG | 26/23 |
| ISTANBUL | 12/8 |
| JÉRUSALEM | 23/10 |
| KIEV | 12/7 |
| KINSHASA | 33/22 |
| LE CAIRE | 31/14 |
| LIMA | 24/20 |
| LISBONNE | 24/16 |
| LONDRES | 17/7 |
| LOS ANGELES | 19/12 |
| LUXEMBOURG | 11/3 |
| MADRID | 26/9 |
| MARRAKECH | 20/12 |
| MEXICO | 30/13 |
| MILAN | 18/3 |
| MONTRÉAL | 12/6 |
| MOSCOU | 13/3 |
| MUNICH | 9/-1 |
| NAIROBI | 22/15 |
| NEW DELHI | 33/19 |
| NEW YORK | 14/7 |
| PALMA DE MAJ. | 21/9 |
| PÉKIN | 19/9 |
| PRAGUE | 3/0 |
| PRETORIA | 20/12 |
| RABAT | 23/15 |
| RIO DE JAN. | 31/21 |
| ROME | 18/10 |
| SAN-FRANC. | 18/10 |
| SANTIAGO | 21/12 |
| SÉVILLE | 30/17 |
| ST-PETERS. | 6/0 |
| STOCKHOLM | 11/0 |
| SYDNEY | 22/16 |
| TENERIFE | 24/18 |
| TOKYO | 17/11 |
| TUNIS | 21/14 |
| VARSOVIE | 5/2 |
| VENISE | 17/8 |
| VIENNE | 7/1 |



Situation le 14 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 16 avril, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Le centenaire de Jules Cambon

*« **L'INTRIGUE** est précisément le contraire de la diplomatie. Celle-ci a besoin, il est vrai, de discrétion, de finesse et de patience, mais la loyauté lui est plus nécessaire. »* Ainsi s'exprimait Jules Cambon, le 20 novembre 1919, dans son discours de réception à l'Académie française. C'est précisément une diplomatie loyale que ne cessa de pratiquer durant sa longue carrière ce grand serviteur de la France, auquel il est juste de rendre hommage à l'occasion de son centenaire.

Jules Cambon est né en effet à Paris le 5 avril 1845. Après la cruelle épreuve de 1870, où il apprit à connaître le nouveau visage de l'Allemagne impériale et bismarckienne, il occupa d'abord, comme son frère Paul, de hauts postes administratifs, avant d'entrer, en 1897, au service du ministère des affaires étrangères. Ambassadeur de France à Washington de 1898 à 1902, sa réputation d'habile négociateur était déjà si grande qu'il fut chargé par le gouvernement de Madrid de ramener la paix entre l'Espagne et les Etats-Unis, après la guerre de 1898.

Mais c'est à partir de 1907 qu'il donna toute sa mesure, et rendit à son pays des services inappréciables quand on le nomma à Berlin. Pendant sept ans, Jules Cambon vécut dans la capitale du Reich toutes les étapes de la tension croissante entre la France et l'Allemagne. Il y employa tous ses efforts à réduire les divergences politiques et à retarder la catastrophe. C'est justement avec ces qualités de discrétion, de finesse et de patience qui faisaient à son sens le parfait diplomate qu'il négocia avec le secrétaire d'Etat allemand Kiderien-Waechter. Et c'est principalement à lui que revint le mérite du règlement pacifique des incidents de Casablanca et d'Agadir (...). Mais il ne se faisait aucune illusion sur l'Allemagne et sa volonté de puissance.

*André Pierre*
*(15-16 avril 1945.)*

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

**Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 14 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.**

**Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.**

**DAUPHINÉ-ISÈRE**

Alpe-d'Huez : 190-450 ; Alpe-du-Grand-Serre : 40-180 ; Auris-en-Oisans : 71-170 ; Autrans : 15-60 ; Chamrousse : 60-90 ; Le Collet-d'Allevard : 30-250 ; Les Deux-Alpes : 40-400 ; Lans-en-Vercors : n. c. ; Méaudre : fermé ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 00-100 ; Les Sept-Laux : 15-150 ; Villard-de-Lans : 40-150.

**HAUTE-SAVOIE**

Avoriaz : 35-355 ; Les Carroz-d'Araches : n. c. ; Chamonix : 20-495 ; Châtel : 30-250 ; La Clusaz : 10-400 ; Combloux : 20-240 ; Les Contamines-Montjoie : 10-320 ; Flaine : 125-390 ; Les Gets : 30-240 ; Le Grand-Bornand : 00-240 ; Les Houches : 10-200 ; Megève : 00-280 ; Morillon : n. c. ; Morzine-Avoriaz : 20-355 ; Praz-de-Lys-Sommand : n. c. ; Praz-sur-Arly : 45-250 ; Saint-Gervais : 80-150 ; Samoëns : 00-290 ; Thollon-Les Mémises : n. c.

**SAVOIE**

Les Aillons : n. c. ; Les Arcs : 115-405 ; Arèches-Beaufort : 20-375 ; Aussois : 40-120 ; Bessans : 90-110 ; Bonneval-sur-Arc : 80-300 ; Le Corbier : 90-200 ; Courchevel : 40-315 ; La Tania : 40-315 ; Crest-Voland-Cohennoz : 80-150 ; Flumet : fermé ; Les Karellis : 130-260 ; Les Menuires : 95-300 ; Saint-Martin-de-Belleville : 40-300 ; Méribel : 70-340 ; La Norma : 10-210 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : n. c. ; Peisey-Vallandry : 115-210 ; La Plagne : 203-365 ; Pralognan-la-Vanoise : 100-200 ; La Rosière 1850 : 150-355 ; Saint-François-Longchamp : 120-250 ; Les Saisies : n. c. ; Tignes : 170-290 ; La Toussuire : 80-140 ; Val-Cenis : 20-130 ; Valfréjus : 30-130 ; Val-d'Isère : 140-340 ; Valloire : 60-170 ; Valmeinier : 60-170 ; Valmorel : 90-300 ; Val-Thorens : 180-370.

**ALPES-DU-SUD**

Auron : fermé ; Beuil-les-Launes : fermé ; Briançon : 25-100 ; Isola 2000 : 25-40 ; Montgenèvre : 70-180 ; Orcières-Merlette : 50-230 ; Les Orres : 45-130 ; Pra-Loup : 5-75 ; Puy-Saint-Vincent : 10-130 ; Le Sauze-Super-Sauze : 00-100 ; Serre-Chevalier : 25-100 ; Super-Dévoluy : 45-170 ; Valberg : fermé ; Val-d'Allos-Le Seignus : 20-60 ; Val-d'Allos-La Foux : 40-195 ; Risoul : 60-100 ; Vars : 60-100.

**PYRÉNÉES**

Ax-les-Thermes : 00-50 ; Cauterets-Lys : 60-170 ; Font-Romeu : 00-30 ; Gourette : 05-130 ; Luchon-Superbagnères : n. c. ; Luz-Ardiden : 10-30 ; Peyragudes : 30-50 ; Piau-Engaly : 20-75 ; Saint-Lary-Soulan : 05-60.

**AUVERGNE**

Besse-Super-Besse : n. c. ; Super-Lioran : n. c.

**JURA**

Métablef-Mont-d'Or : 00-58 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 10-80 ; Les Rousses : 10-120.

**VOSGES**

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 25-50 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 00-00.

**LES STATIONS ÉTRANGÈRES**

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66 66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.



## LES OFFICES DE PÂQUES À PARIS

Nous publions ci-dessous les horaires des offices de la fin de la semaine sainte et du jour de Pâques dans quelques grands lieux de culte de Paris. L'ensemble des informations sur ces offices sont disponibles au 36 15 GABRIEL, le Minitel des Eglises en France (1,27 franc la minute). Les Eglises orthodoxes et orientales qui appliquent le calendrier julien célébreront Pâques une semaine plus tard, dimanche 23 avril.

### Culte catholique

■ **Notre-Dame-de-Paris** (4e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 18 h 30 ; samedi 15 : vigile pascale à 21 h ; dimanche 16 : offices à 8 h, 10 h, 11 h 30, 12 h 30, 18 h 30 ; lundi 17 : offices à 8 h, 9 h, 12 h, 18 h 15.

■ **Sacré-Cœur de Montmartre** (18e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 19 h ; samedi 15 : vigile pascale à 21 h ; dimanche 16 : offices à 7 h, 8 h, 9 h, 9 h 45 (messe chantée), 11 h, 12 h 30, 18 h (messe chantée), 22 h 15 (messe chantée) ; lundi 17 : offices à 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h (messe chantée), 18 h 30, 22 h 15.

■ **Saint-Eustache** (1er). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 19 h ; samedi 15 : vigile pascale à 21 h 45 ; dimanche 16 : offices à 9 h 30, 11 h, 18 h ; lundi 17 : offices à 10 h, 18 h.

■ **Saint-Séverin** (5e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 19 h 30 ; samedi 15 : vigile pascale à 21 h ; dimanche 16 : offices à 10 h, 12 h, 18 h, 19 h 30. ; lundi 17 : offices à 12 h 15, 19 h.

■ **Saint-Germain-des-Prés** (6e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 19 h ; samedi 15 : vigile pascale à 21 h ; dimanche 16 : offices à 9 h, 10 h, 11 h 15, 17 h (en espagnol), 19 h ; lundi 17 : office à 11 h.

■ **Saint-Sulpice** (6e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 19 h ; samedi 15 : vigile pascale à 21 h 30 ; dimanche 16 : offices à 7 h, 9 h, 10 h 30 ; lundi 17 : offices à 7 h, 9 h, 12 h, 18 h 45.

■ ***La Madeleine*** (8e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 18 h 30 ; samedi 15 : vigile pascale à 21 h ; dimanche 16 : offices à 9 h, 10 h, 11 h, 12 h 30, 18 h ; lundi 17 : offices à 9 h, 11 h, 12 h 15, 18 h.

■ **Saint-Augustin** (8e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 19 h ; samedi 15 : vigile pascale à 21 h ; dimanche 16 : offices à 10 h, 11 h 15, 18 h 30 ; lundi 17 : office à 10 h 30.

### Culte réformé

■ **Oratoire du Louvre** (1er). Vendredi 14 : culte à 20 h 30 ; dimanche 16 : culte avec Sainte Cène à 10 h 30.

■ **Eglise du Luxembourg** (6e). Vendredi 14 : culte à 21 h ; dimanche 16 : culte à 10 h 30.

■ **Paroisse de l'Etoile** (17e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 19 h ; dimanche 16 : culte solennel à 10 h 30.

### Culte luthérien

■ **Paroisse des Billettes** (4e). Vendredi 14 : office à 19 h ; samedi 15 : vigile pascale à 20 h 30 ; dimanche 16 : office à 10 h 30.

### Culte anglican

■ **Saint-Georges** (16e). Vendredi 14 : célébration de la Passion à 19 h 30 ; samedi 15 h: vigile pascale à 22 h ; dimanche 16 : offices à 8 h 30, 10 h 30 et 15 h.


## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Abonnements Minitel : | 3615 LE MONDE accès ABO |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : | (1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min) |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.


Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général* : Jean-Marie Colombani
*Directeur général* : Gérard Morax
*Membres du comité de direction* : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30


## PARIS EN VISITE

**Dimanche 16 avril**

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (45 F + 25 F), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (S. Rojon-Kern).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 10 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition Peintures italiennes du Musée de Nantes (45 F + prix d'entrée), 11 heures, 19, rue de Vaugirard (Didier Bouchard).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, sur le Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté impair (Europ explo).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Isabelle Hauller).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL**, foyer du jansénisme (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Didier Bouchard).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut : histoire et fonctionnement (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Christine Merle).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : de la place des Vosges au village Saint-Paul (37 F), 15 heures, au centre de la place, devant la statue de Louis XIII (Monuments historiques).

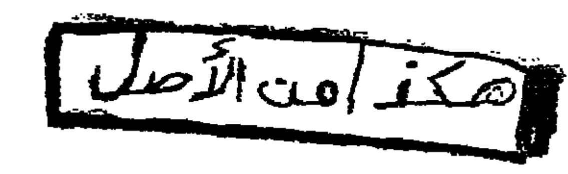
■ **MONTMARTRE** (37 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX VILLAGE** de Saint-Germain-des-Prés (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

■ **LA SAINTE CHAPELLE** et la place Dauphine (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, devant le 4, boulevard du Palais (Approche de l'art).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).



هكذا من الأصل



**ÉLECTION** Chaque candidat à l'élection présidentielle s'est attribué une musique – du jazz surtout –, un hymne personnel qui accompagne son entrée en scène dans les meetings, manière boxeur ou torero. Le choix du morceau n'est évidemment pas insignifiant, qu'il soit le fruit de la cogitation d'un directeur de la communication ou de l'intéressé lui-même. Il y a de l'inconscient là-dessous qu'il n'est pas sans intérêt d'essayer de décrypter. ● LA CAMPAGNE inspire aussi les groupes de rap qui sont un peu les chroniqueurs de notre vie publique. Edouard Balladur, à défaut de dominer les sondages, est largement en tête de ce Top-50. ● DES SOSIES de vedettes animent les premières parties de Jean-Marie Le Pen. Mylène Farmer a été la première à protester contre l'utilisation déviée de son image par le Front national.

# De l'usage de la musique de jazz dans la campagne électorale

## Miles Davis pour Robert Hue, les Blues brothers pour Jacques Chirac, Vangelis pour Edouard Balladur, new-orleans pour Philippe de Villiers, Jean-Jacques Goldman pour Lionel Jospin... Le choix des hymnes de campagne n'est pas insignifiant

**QUAND** Arlette chante, elle chante en chœur. Pas de solo, pas de diva, l'Internationa-a-a-ale sera le lendemain de toutes et de tous. Les meetings sont nets : l'hymne martial des damnés de la terre et des forçats de la faim est envoyé, à Lutte ouvrière, avec entrain et d'une voix juste. Seul le diapason est révolutionnaire. Rien à voir avec l'interprétation cafouilleuse qu'en a *donnée le congrès d'Em*manuelli. Tout le monde a connu ces fêtes de famille où l'on cherche en peinant un vieil air d'autrefois.

La musique joue un rôle de fond dans l'élection présidentielle. On ne s'en avise pas. La musique aurait une valeur d'usage, une symbolique, des connotations, l'ombre du sens peut-être ? Quelle blague. Depuis le temps *qu'on le dit... Si* elle n'avait même plus que cela ? Quand la Seita se vend, c'est sur fond de Miles Davis. Jamais gens qui n'ont pas écouté de Miles Davis en auront entendu autant et si peu.

*Take Five,* la solide rengaine de Dave Brubeck qui agaça d'emblée les coeurs secs de la critique, sert aujourd'hui de bruit de fond à un clip de Chirac : mixé, il faut croire, par un communicant mélancolique, puisque la longue théorie d'accords d'intro (en cinq-quatre, justement, rythme rare dans le jazz) est concassée pour laisser l'alto de Paul Desmond s'envoler sur le pont.

Sur scène, Robert Hue marche *aux sons de Miles Davis, le dernier* Miles, celui du retour et de la postmodernité. Le thème choisi, électronique en diable et ivre de *groove* s'intitule *Human Nature.* Tout compte, tout fait sens. Vite, au turf, assez joué, lancez-vous dans une sémiologie des titres, ce secret... La sainte alliance de Robert et de Miles sur fond de nature *humaine devrait y gagner. Moins* audacieux, plus replié sur un jeunisme prudent, honorable sans risque – on sent bien qu'il cherche sa voix –, Jospin est mis en musique par Jean-Jacques Goldman. « *C'est plus français, Guichard* », aurait dit dans ce cas le musicologue à képi de Gaulle qui ne quittait pas les harmonies du chant pour l'armée du Rhin.

> La musique aurait une valeur d'usage une symbolique, des connotations, l'ombre du sens peut-être ?

Si fait, que l'on retrouve sans surprise le même jeunisme usagé, le rock à la française et les valeurs sûres chez Chirac (Johnny est venu à Bercy : Johnny contre Goldman, Goldman contre Miles, Miles contre Eugène Pottier et Pierre Degeyter, on voit bien la biglerie de ces paradigmes naturels). Sans compter que le galop revenant au galop, le candidat transformiste se laisse aller à sa fidélité, en linerenaudisant sans état d'âme. Plus ambigu : son chant d'amour et de victoire pour ouvrir les grandes messes solennelles, c'est *Peter Gun* (signification occulte du titre ?) par les Blues Brothers (en français : les deux amis de trente ans), soit un appel à la culture mondiale, à la soul music version samedi soir et au décontracté « black ».

Passons à Balladur. Le cas est piquant. Dans un premier temps, ses conseillers (à moins qu'il ne s'agisse d'un goût profond, de quelque chose qu'il aime sincèrement) ont commis une bévue éclairante. Ils ont choisi comme marche du triomphe une calamité pompière signée de l'ineffable Vangelis, lequel avait déjà assassiné le *1492* de « Dipardiou », en tant que musique de *film. Le film* n'en avait pas pour très longtemps, on s'en souvient, mais enfin, il respirait encore. Ce choix de Vangelis ne sera interprété comme une gaffe que par les esprits courts. Pas un requin de studio, pas un accordéoniste de mariage à s'être trompé sur l'interprétation à donner. L'échec de Balladur commence avec Vangelis. Un repli *sournois et précipité sur Beetho*ven (ah ! trempolino du signifiant...) n'empêchera rien. Tel Dracula, Vangelis n'a pas besoin de beaucoup de temps pour frapper fort.

Toujours plus à l'ouest, Villiers ne peut surprendre que des âmes bienveillantes. Il se fait appeler Philou et donne dans la fanfare *new-orleans. Dans le monde du* jazz, on appelle cette resucée de resucée issue lutériennement du dernier Sidney Bechet : le niounioun. C'est un style prisé par les élèves de petites « grandes écoles » et les demi-notables de province que le racisme n'effraie pas. Il y a en France comme aux Etats-Unis d'Amérique un goût *des simulacres du jazz sur fond de* racisme à visage humain et de haine de la féminité. La passion très bigotement Duquesnoy du gospel, l'usage pathétique de fanfares à canotiers et à bretelles rouges, la présence de Maxim Saury dans les meetings du Front national, tout un folklore « beauf » sur fond de dixieland et de *Oh ! When the Saints go Marchin'in ont* cette portée. De douteux comiques troupiers veulent réhabiliter l'inventeur de la critique de jazz, Hugues Panassié. Qu'ils se penchent plutôt sur l'aimable brouet idéologique qui a mis dans la même marmite beaucoup de générosité, l'amour de Satchmo, bien des préjugés réactionnaires et un réseau de chouannerie très chou qui échoue dans les champs de Philippe de Villiers.




On ne sait rien des jingles de Dominique Voynet et de Cheminade (s'il prenait du Stockhausen ? Juste pour brouiller les cartes et faire parler de lui...). Le Pen reste évidemment un cas d'école. Petits micmacs à la limite de l'inceste et *des récupérations cyniques : il se* prend pour Dreyfus, dénonce l'« apartheid » qui le frappe et fait donner le choeur des esclaves (hébreux) de *Nabucco* de Verdi. Plus notable : ses prestations sont escortées par des sosies. Le Pen est le premier à solliciter ces phénomènes de fêtes de village : les sosies. Les fêtes estivales sont animées partout, depuis peu de temps, par les sosies des vedettes à la mode, avec leur consentement. Les affiches insistent toujours sur la ressemblance et la présence réelle (« *live* »). Ce ne sont pas des ersatsz, c'est plus complexe, ce sont les avatars de Johnny ou de Bruel. *Ce ne sont* pas des imitateurs mais des doublons hologrammatiquement projetés sur les podiums des villages sans gros budgets (il y a ainsi des sosies de Patrick Sébastien). Ce qui constitue, au regard de Georgette Lemaire et de Mireille Mathieu, une sorte de coupure épistémologique du genre postmoderne. Le Pen a *choisi des sosies de Sardou, de* Claude François et de Mylène Farmer. Pour les municipales ou les législatives, le Front national choisit souvent des candidats dont le patronyme fait équivoque, évoque des noms connus du personnel politique, de quelque tendance que ce soit d'ailleurs, joue sur le flou. Le spectacle des sosies est le dernier spectacle de foire. Le premier, plutôt artisanal et naïf, des foires à venir. A la mort de Pompidou, en 1974, la radio nationale prit le deuil. C'est-à-dire que jusqu'aux obsèques, nuit et jour, elle diffusa de la musique « classique ». C'était sa façon. Le troisième matin, on entendit distinctement, vers 11 h 14, les premières mesures d'un chant douloureux poussé par Mahalia Jackson : *In the Upper Room...* Acte terroriste d'un programmateur agnostique ?

> Il y a, en France comme aux Etats-Unis d'Amérique, un goût des simulacres du jazz sur fond de racisme à visage humain et de haine de la féminité

Perfidie d'un grand syndicat ouvrier ? Ouverture de goût d'un nigaud ? L'histoire finit en eau de boudin. La direction ne tint pas à savoir si dans « *la chambre d'en haut* » il y avait Chaban, Chirac, Balladur et quelques autres avec leurs grands Opinel déployés. On shunta. Le sifflet fut coupé à la trop poignante et trop noire Mahalia. On imagine le trafic de téléphones, suffocations, licenciements et rhéostats. *On shunta,* la musique classique reprit son cours. Vingt ans après, pour l'élection, une certaine idée du jazz est sur-représentée, Beethoven joue les utilités, les sosies font le reste.

***Francis Marmande***

# Au « Top-Elysées », Edouard mène la danse

## La présidentielle inspire particulièrement les groupes de rap pour lesquels « Balladur » rime avec « c'est dur »

**« CHIRAC »** sonne sec. Dans les cafés parisiens, le nom est d'avantage associé à l'appellation contrôlée « château Chirac » (la carafe d'eau) qu'à la danse du canard revue aux lueurs du rap, du hip-hop et de la java-rock que le nom de Balladur a inspiré à quelques jeunes musiciens et chanteurs à la veille de l'élection présidentielle. « Balladur » sonne rond et juste : « Balla » pour le rythme, « dur » pour l'ambiance. On s'envole sur la première syllabe, la rime est aisée sur la seconde. Ainsi, Las Patatas Espantadas, un groupe qui pratique avec un talent joyeux l'art de l'accordéon raggamuffin et du tango trash, ont-elles concocté un *Raggadur* balancé, puis brodé un *Ballaoké,* version *dance* des réalités ambiantes : « *Dur, dur, la vie c'est dur, la vie c'est dur sous Balladur... Je me suis acheté une ouature, avec la remise de 5000 balladurs, mais je n'verrai jamais la nature, car j'ai plus d'thunes pour mettre du carbure.* » La pochette figure un homme à tête de poire, croquée sur sa droite, habillé d'un complet gris et ceint d'une écharpe tricolore.

Dans un CD simple portant la griffe de Radio Nova et de la maison de disques Mélodie, Les Pommes de terres effrayées font rimer le nom du premier ministre en titre avec « *fausses factures et vices de procédure* ». Sur un tapis de rythmes dignes des meilleures *rave,* surgit une innocente *Chorale des SDF. La suite n'est pas plus tendre :* « *Tous ces connards, toutes ces enflures, les mecs en ch'ville à la Préfecture, au lieu de nous checker no'futur, ce sont les rois de la forfaiture.* » Conclusion : « *C'est giga dur.* » Autant oublier : « *Danse, danse la balladance, la ballaoké dance. Ne pense plus à la présidence, danse, danse. Charlie t'espionne, décroche ton téléphone.... Une soirée chez les Balkani, super dansante. Maintenant dénonce tes amis.* »

### VALSE INFERNALE

Plus près des pâquerettes, la *Balladance* de Pass'partout, toujours en version *hip hop* (chez BMG), commence par une imitation de Balladur (par Alain Lekler), voix caverneuse, débit soigné : « *Je me présente, Edouard, faut faire des sacrifices, dormez, la croissance est de retour.* »

Suit un appel à la joie envers et contre-tout, et une cascade de « *balla, balla, balla dance, oublie l'ennui, choisi la balla, balla, balla dance, balla, balla* ». On ne savait pas les synthétiseurs et les boîtes à rythmes aussi cotonneux. De ces débats musicaux, les rapers toulousains, Les Fabulous Trobadors, déjà connus pour leur sens critique (à l'égard de Dominique Baudis, notamment) ne pouvaient être absents.

Donnant de la voix et du tambourin, les deux compères reprennent « *une chanson déjà enregistrée en 1986 avec un texte languedocien* [Batestas e Cantanas]. *Une fois passées les élections présidentielles, elle pourra être transformée pour s'adapter aux élections municipales, au tour de France, au Top 50 ou à tout autre événement* ». Engagés dans leurs luttes fratricides, les hommes politiques, Balladur en tête, mais c'est bien normal, il est le premier, et le nom sonne « *sud* », ont droit aux honneurs de la langue occitane. « *Leu n'ai qu'un bon Balladur que Chirac voldria manjar. Qui aura l'autre à l'usure ? Je me perds en conjectures, ce sont tous deux des durs, Chirac est au pied du mur, mais Balladur semble très sûr, quel sera notre futur ?* ».

La politique, selon Claude Sicre, le compositeur des Fabulous Trobadors (nouvel album chez Mercury), est un banquet, un festin, une ripaille : la grande bouffe, une valse infernale où chacun veut manger le voisin : « *Rocard-Lalonde, Lalonde, Le Pen, le Pen-Royal, Royal-Baudis, Baudis-Lang, Lang-Longuet, Longuet-Kouchner...* » La liste est sans fin. De quoi avoir envie de tout envoyer « *ballader... dur* ». A moins d'opter pour l'attitude du moraliste : au moment où la France s'apprête à fêter le tricentenaire de la mort de Jean de la Fontaine, le groupe De la F. met en musique (mélange urbain de reggae, tango, rock gainsbourien) douze fables parmi les plus connues (chez XII Bis Records). Le groupe, mené par le chanteur Patrick Abrial, publie *La Raison du plus fort,* un « *petit journal d'activité* » – fables, textes *satiriques et canulars, sur quatre pages* grand format, illustrées de photos d'actualité (SDF, contrôles de police, mômes de banlieue). Un sondage exclusif, intitulé « Quel couple pour l'Élysée ? », répond à la question suivante : « *Quel est le couple qui, selon vous, représente le mieux la France ?* » Arrivés en tête, M. et M^me^ Le Héron : « *Un jour sur ces longs pieds, allait, je ne sais où, le héron au long bec emmanché d'un long coup : il côtoyait une rivière, l'onde était transparente, ainsi qu'aux plus beaux jours...* »

***Véronique Mortaigne***

# Polémique autour des chanteurs-sosies du Front national

**INVITER** le sosie de la reine d'Angleterre *pour fêter son anni*versaire – et en mettre plein la vue aux invités médusés – est un jeu innocent, quoique onéreux. Inviter des répliques de stars dans un meeting politique relève de la manipulation, à moins qu'il ne s'agisse d'un cruel constat : faute d'artistes adhérents au mouvement, on a recours à la copie. *C'est le cas* du Front national. « *Quand nous contactons Michel Sardou, son impresario fait un tir de barrage,* explique Serge Martinez, délégué national aux manifestations. *Alors nous sommes contraints de nous replier sur les sosies.* »

Pour le FN, les chanteurs sont des amuseurs publics. Et, comme le disait Jean-Marie Le Pen au journal de 20 heures de France 2, le 11 avril, « *des artistes, j'en emploie beaucoup* ». Des sosies, le FN en utilise trois : ceux de Michel Sardou, de Mylène Farmer et de Claude François. « *Ce sont des clins d'œil,* explique Serge Martinez. *Nous ne cherchons pas des « chanteurs » proches de nos idées, mais de bonne qualité. C'est le cas de Serge Cardu, le sosie de Michel Sardou.* »

Qu'un clone de Claude François joue à Clo-Clo avec ses fausses Claudettes pendant les grands-messes sous chapiteau du FN, passe encore. La France n'ignore pas que l'auteur d'*Alexandrie Alexandra* est mort en 1978. Mais qu'un faux Michel Sardou entonne *Ne m'appelez plus jamais France* devant un auditoire fervent, qu'une fausse Mylène Farmer donne une caution branchée à la droite nationale, voilà qui n'est guère défendable. « *C'est leur problème. On n'a pas besoin d'une autorisation pour utiliser un sosie* », répliquait, à la télévision, le leader bleu-blanc-rouge. Pour Serge Martinez, le public « *sait clairement qu'il s'agit de sosies* ». Mais est-ce si évident ?

Michel Sardou (chiraquien avoué) n'a pas réagi. En attendant, cette histoire aura permis à Jean-Marie Le Pen de découvrir Mylène Farmer. Un tantinet désinformé sur les goûts des Français (Mylène Farmer a vendu 1,6 million d'albums dans l'Hexagone), le leader du parti a opposé un rire désinvolte aux protestations de la chanteuse, indignée par l'« *utilisation de son nom et de son image... à son insu* », lors du meeting du 9 avril, à Lyon, où une réplique chantait l'une de ses chansons. « *Cette confusion non innocente, dirigée par un parti politique dont je condamne les méthodes et l'idéologie,* a ajouté Mylène Farmer – qui se trouve à Los Angeles, où elle enregistre un album –, *fera l'objet des suites judiciaires qu'imposent de telles manœuvres.* »

Qui a loué les services des comédiens-sosies ? « *Nous passons par des petits producteurs qui refusent de communiquer leur identité* », répond Serge Martinez. Travailler pour le Front national serait-il honteux ? Et les acteurs auraient-ils soudainement acquis la conscience d'avoir violé un droit moral ? Selon Kim Ktorza, directrice de l'agence de mannequins-sosies Peter Kim International, il s'agit là d'une grave entorse à « *la charte déontologique qui régule le concept que nous avons créé il y a un peu plus de dix ans, et à laquelle nous n'avons jamais dérogé : pas d'utilisation publicitaire des sosies – ce qui reviendrait à priver la vedette de ses droits –, ni d'utilisation politique, car l'engagement est du ressort de la vie privée* ». Au Front national, on avait pourtant trouvé l'idée amusante.

***V. Mo.***

# La traversée des basses

## Ron Carter, Henri Texier, Red Mitchell : trois contrebassistes, trois raisons d'aimer le jazz

**VOUS VOULEZ** briller comme un demi-niais ? Dites de Ron Carter qu'il joue faux, de Texier qu'il se contente de gros airs de frelon oriental, de Red Mitchell enfin qu'il est le seul sauvable (vous ne risquez plus rien, il est mort). L'amour du jazz vire au trivial. L'époque l'exige. On a quitté le temps des musiciens. On a fini avec les empoignades de petit matin. On ne veut rien savoir de l'improvisation comme programme. Le client remplace l'amateur. Les clients se causent comme garagistes en congrès. Nouveaux modèles, objets de collection, pièces détachées, occases, pots à changer, on n'ira pas plus loin.

Partons du profond. Le duo de Warne Marsh (saxophone ténor) et Red Mitchell est une merveille gravée au Sweet Basil (New York), le 5 juin 1980. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à cette date Warne Marsh et Red Mitchell, qui ont pourtant marqué la deuxième vague du jazz moderne, n'intéressent plus grand monde. Il faut savoir qu'à cette date les tragiques troupiers ont déjà entonné leur antienne (« *Le jazz est mort, Louis Armstrong est mort, Charlier Parker est mort, John Coltrane est mort, Charlie Mingus vient de mourir, et moi-même je ne me sens pas très bien...* »). Puisque c'est la mort qu'ils aiment.

En juin 80, la mode n'est pas encore venue d'aduler en vrac ce qu'on a brûlé en tas : la West Coast, les standards, la complexité, la liberté, le politique, le free jazz... Ah, non ! le free jazz n'a jamais fait son trou dans la mode, aucune, nulle part, impossible, trop énergumène pour cela ! Ce disque est donc un dialogue philosophique échappé à la lourdeur du monde. Pour ses qualités musicales, son expressivité, sa délicatesse dans le complexe, son défi de chaque centième de seconde aux idées reçues (la contrebasse, le jazz, doum doum doum, dzim boum boum, tout ça), ce duo dont on est sûr qu'il vient de deux anges qui auraient lu Dante et aimé improviser, ce disque s'adresse sans la moindre réserve à tous les publics, sans distinction. Ah oui : condition absolue, il faut pour l'aimer, aimer la musique : pas aimer, « en » écouter, en vrac et en tas, non, aimer aimer : c'est tout un art. Cela s'apprend. Comme le reste.

### PAS DE REGRETTABLE VIRTUOSITÉ

Avis aux amateurs : scruter et analyser le Cherokee placé en quatrième position, expliquer pourquoi, sous cette vitesse juste, il n'y a pas la moindre « virtuosité » au sens regrettable du mot, chercher à deviner le secret, passer à autre chose.

Les trois disques de Texier qui ressortent (1975-1979) sont le noyau doux de cette traversée des basses. Texier a le goût des mélodies immédiates et de ce qui peut passer pour simple. Il en sait assez pour se le permettre. *Amir* (rengaine célèbre jouée par l'auteur au oud et à la basse, doublée par la voix), *Varech* et *A cordes et à cris* (avec Gordon Beck, J.-Ch. Capon, Didier Lockwood et Aldo Romano) continuent de sonner comme ces pièces de transition auxquelles il donne un air définitif. Transition entre le jazz pur et l'improvisation dérivée, entre le free et l'amour des mélodies, entre le groupe en fusion et l'exercice solitaire de la poésie populaire.

Pour finir, le plus récent, *Jazz, My Romance* (1994), un disque de Ron Carter, accompagnateur de Friedrich Gulda, qui appartint aussi à l'un des plus grands quintets de l'histoire (Miles, Wayne, Herbie, Tony). L'intérêt d'un disque de grand bassiste en trio, c'est que, fatalement, c'est un grand disque de ses partenaires : Kenny Barron, plus exact que jamais (piano) et Herb Ellis à la guitare. Surveiller les accords de basse sur *My Romance*, le tempo et la lecture de *Summertime*, et garder pour le bon pavillon, comme toujours, le plus anodin, le blues d'ouverture, *Blues for D. P.* Ce degré d'évidence et de lumière dans le son ne peut être atteint qu'au terme d'une longue sagesse. Ou alors après pas mal de folies.

*F. M.*

**★ Red Mitchell et Warne Marsh, *Duo*. 1 CD ICD FSCD 1038. Henri Texier, *Amir, Varech, A cordes et à cris*. 3 CD JMS vendus séparément 18646, 7, 9. Ron Carter, *Jazz, My Romance*. 1 CD Blue Note, 7243.**

# CLASSIQUE

### ROSSINI
*Petite Messe solennelle*
*Margot Pares-Reyna (soprano), Ulla Sippola (alto), Thomas Dewald (ténor), Peter Lika (basse), Chorus Musicus Köln, Christoph Pering (direction).*

**PERING ACCOMPLIT** un intéressant travail sur le répertoire vocal du dix-neuvième siècle. Après une *Passion selon Saint-Matthieu* (version Mendelssohn) et un *Requiem* de Cherubini reconsidérés à la loupe musicologique, le chef allemand publie une *Petite Messe solennelle* de Rossini qui est la troisième version « *musicologique* », après celles de Jos van Immerseel (Accent, mais en deux CD) et de l'ensemble Combattimento (Méridian). Piano Erard de 1839, harmonicorde de 1878 (un instrument au son moins mou que l'harmonium), un piano, comme le prescrivent les trois premières éditions, latin chanté à la française : tous les ingrédients de la bonne conduite musicologique sont réunis, à l'exception des chanteurs du « *troisième sexe* » prescrits par Rossini, les introuvables castrats. La musique est au rendez-vous avec quatre bons solistes (où se distingue le magnifique timbre d'alto d'Ulla Sippola), un excellent chœur (huit voix auxquelles se joignent, comme le souhaitait Rossini, les solistes), et une pianiste subtile qui respecte à la lettre les prescriptions de phrasé de la partition. On sera étonné par certains tempos comme d'entendre le *Salutaris hostia* chanté par l'alto – juste avant l'*Agnus Dei*. Mais ce disque prouve que raffinement et enthousiasme ne sont pas incompatibles. *R. Ma.*

**★ 1 CD Opus 111 OPS 30-123 (distribution Harmonia Mundi).**

### MENDELSSOHN
*Premier trio avec piano op. 49*
### BRAHMS
*Premier trio avec piano op. 8*
*Chung Trio*

**EXCEPTIONNEL** de légèreté joueuse, un féerique *trio* de Mendelssohn ! Myung Whun Chung, toujours chef – même lorsqu'il s'installe au clavier –, mène la ronde ailée. Ses deux sœurs, Kyung Wha au violon et Myung Wha au violoncelle (cette dernière ose quelques négligences d'intonation), trouvent la même diversité de ton, la même élégance désinvolte dans ce trio – du meilleur Mendelssohn. Le ton plus grave de Brahms, ce lyrisme ombrageux et sombre semblent d'abord un peu désarçonner la famille Chung, les archets écrasent la corde, le piano cherche une véhémence qui peut se muer en dureté. Mais dès le scherzo, la danse recommence. L'adagio, léger comme un soupir, est anthologique. *A. Ry.*

**★ 1 CD Decca 421 425-2.**

### SCHUMANN
*Œuvres pour deux pianos et quatre mains : Six études en forme de canon, Andante et variations, Scènes d'Orient*
*Hélène et Marie Desmoulin (piano)*

**SALUT A CETTE NOUVELLE** entreprise familiale, dans des pièces aussi belles que peu flatteuses d'emblée, qui se prêtent mal aux excentricités, mais exigent concentration, sensibilité, écoute mutuelle, homogénéité de sonorités et de touchers. Ne citons pas l'exemple des sœurs Labèque : les sœurs Desmoulin se sont placées sur un autre terrain et il n'est pas sûr que les grands médias s'emparent tout de suite d'elles. La sagesse de leur jeu, encore un peu terne, leur nuira peut-être. Ce disque est accompagné d'un second, encore plus classique de ton (*Ma mère l'Oye* de Ravel, *Six épigraphes antiques* de Debussy), contenant néanmoins une rareté (*Léonore* de Duparc). Attendons le troisième. *A. Ry.*

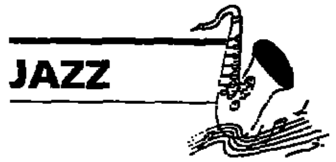
**★ 1 CD Lyrinx LYR 144, distribution Wotre music.**

### NONO
*Malheur aux monstres froids : Hommage à György Kurtag*
*Ensemble Recherche, traitement électroacoustique du Studio de la Radio de Fribourg, André Richard (direction)*

« ***MOMENTS-ÉCHO*** de voix devenues muettes-silences-cristal épopée des événements-instants heureux-effrayant-tragiques »... Luigi Nono a composé ses *Monstres froids* dans les studios de Fribourg selon la méthode du collectif expérimental qui était la sienne à l'époque et qui devait aboutir au monument *Prometeo*. On ne peut décrire la musique du denier Nono, ces sons infimes, prolongés en longs échos, cette infinie blancheur laiteuse des timbres s'ouvrant sur des apparitions instrumentales aussi agressives que des graffitis. Surprise : cette transparence passe parfaitement au disque, une fois la tentation exorcisée de pousser les potentiomètres à fond, une fois l'oreille acclimatée. La musique était alors pour Nono un exercice spirituel, proposé comme tel à l'auditeur qui ne peut que se soumettre ou détester. L'*Hommage à Kurtag* est beaucoup plus court, plus proche du silence encore, une merveille. *A. Ry.*

**★ 1 CD Auvidis Montaigne MO 782047.**

# JAZZ



### TIM BERNE'S BLOODCOUNT
*Low Life, Paris concert 1.*
*The Poisoned Minds, Paris concert 2.*

**ÉTONNEMENTS.** L'inspirateur du saxophoniste alto Tim Berne s'appelait Julius Hemphill. Hemphill est mort, dimanche 2 avril (*Le Monde* du 4 avril) à l'âge de cinquante-sept ans. Tim Berne est l'un des rares musiciens à dire ce qu'il doit à Hemphill. Il lui a dédié en 1992 *Diminutive Mysteries* (JMT/Polygram) et le rejoue régulièrement. Ainsi, avec Bloodcount, quartette composé de Chris Speed au ténor et à la clarinette, de Jim Black à la batterie – deux gosses teigneux, très présents – et de Michael Formanek à la contrebasse, que Tim Berne a amené à enregistrer en public, aux Instants Chavirés à Montreuil du 22 au 25 septembre 1994. Bloodcount est un groupe qui ne sera jamais diffusé sur les radios. Pas dans le « format », avec ses combinaisons écrit-improvisé de trente à quarante minutes. Bloodcount laisse à la musique le temps de se découvrir, ou de se perdre. Il faut suivre son mouvement, celui d'une sorte de chorégraphie sonore, d'une échappée dramatique parfois abstraite. Le guitariste Marc Ducret s'est joint au groupe. Il cherche lui aussi des expressions différentes : mélopée initiatique, funk de fanfare se mêlent à des parties solistes qui se préoccupent peu d'être des démonstrations, ou à des résonances africaines loin de la carte postale. Ces deux résumés des soirs de septembre, piégés sur disques, en font encore ressentir l'étonnement, les complicités, les dérives. *S. Si.*

**★ Un CD JMT 514019-2 distribué par Polygram.**
**Un CD JMT 514020-2 distribué par Polygram.**

### STEVE COLEMAN
*Def Trance Beat*
*(Modalities of Rhythm)*

**LE RYTHME,** un temps rigide, tendu et développé sous forme de couches enchevêtrées, a pris dans le nouvel enregistrement du saxophoniste alto Steve Coleman une allure plus dansante, venu autant du monde latino-américain que des balancements déséquilibrés de métrique impaire d'Afrique ou d'Orient. Son groupe, Five Elements, met dans le même temps l'accent sur l'approche mélodique d'une musique qui, par sa densité, avait pu manquer de respiration, de silence, d'attente. Steve Coleman, qui témoigne dans son jeu d'un héritage inventif avec Charlie Parker, déboule d'abord sur tous les thèmes comme dans l'urgence, avant de laisser son souffle voguer sur le piano d'Andy Mine et la rythmique aux intentions plus fluides de Gene Lake (batterie) et Reggie Washington (basse). Le parcours de Steve Coleman montre que cette apparence d'apaisement ne sera que provisoire. Depuis dix ans, le saxophoniste n'enregistre jamais le même disque, toujours happé par l'envie d'un discours en évolution dont rend compte, dans l'instant, cette réussite collective. *S. Si.*

**★ 1 CD Novus 01241/63181-2. Distribué par BMG.**

# MUSIQUE DU MONDE



### ASIE CENTRALE
*Chants harmoniques touvas*

**TOUVA** est une République autonome, dont la capitale est Kyzyl, plantée au beau milieu de la plaine sibérienne. Les Touvas y pratiquent l'art du chant diphonique, qui permet à une seule personne de produire plusieurs sons à la fois, plusieurs mélodies qui paraissent avoir des existences indépendantes, grâce à la superposition des notes d'une série harmonique. Chants étranges, gorges vibrantes, bourdons venus du fond des plaines, poèmes épiques rappelant les grandes cavalcades de héros sans frontières. Ces musiciens et chanteurs aux costumes brodés, aux chapeaux en pointe et aux larges bonnets fourrés, jouent également du luth à long manche, du cor de chasse, des appeaux (aussi utilisés pour la chasse au chevreuil), de la guimbarde, ou de la vièle à quatre cordes, de la flûte.

Touva, « *la terre des aigles* » est une terre riche du point de vue musical, la collection RealWorld (distribué par Virgin) lui a consacré un de ses volumes, et le label Pan Records lui a consacré une série d'enregistrements, dont cet album reprend les titres les plus significatifs. L'atmosphère est joyeuse, étrange, magique. On s'y sent comme dans une veillée chamanique, avec son lot de mystères, de découvertes et de chocs émotionnels.

**★ 1 CD Silex Y225222. Distribué par Auvidis.**

# ROCK



### BOO RADLEYS
*Wake Up !*

**PÉTULANCE.** Avec *Giant Steps*, leur précédent album, les Boo Radleys avaient été trop loin dans l'opulence harmonique, orchestrant leur chansons en symphonies luxuriantes, pour ne pas revenir à plus de simplicité. En bon enfant de Liverpool, Martin Carr – leur auteur-compositeur – est fasciné par la « perfection pop » et le travail d'orfèvre qui consiste à rassembler en moins de trois minutes les qualités de profondeur et d'instantanéité. L'élagage passe ici avant l'ornement. Comme il se doit, les Boo Radleys vénèrent les anciens maîtres. Les Beatles, les Kinks et les catalogues entiers de Phil Spector et de Tamla Motown. Mais si *Wake Up !* est parsemé de citations, les bouffées cuivrées de *It's Lulu* et *Wake Up Boo !*, irrésistiblement *sixties*, les entrelacements de *Wilder* qu'on dirait sortis d'*Abbey Road*, ses douze pépites n'en révèlent pas moins leur éclat. Le goût du groupe pour le travail formel est tel qu'on ignore quel véritable rôle joue l'émotion dans l'élaboration de ces mélodies. Leur brillante légèreté, leur grâce pétulante suffisent à notre plaisir. *S. D.*

**★ 1 CD Creation, 478509 2. Distribué par Sony.**

### HURRICANE
*The Hurra*

**RAP.** On n'attendait pas ce vétéran de la scène hip-hop new-yorkaise à une pareille fête. Reconnu d'abord pour sa carrure plus que pour ses talents de tchatcheur, Hurricane fut au début des années 80 le garde du corps du trio Run DMC. En 86, les Beastie Boys lui découvrirent d'autres dons et lui confièrent leurs platines. Toujours encourageants, les garnements du rap blanc signent maintenant leur DJ attitré sur leur label Grand Royal, confiant les manettes de ce premier album solo à leur producteur Mario Caldato Jr. Si ces bons camarades interviennent aussi sur plusieurs titres de *The Hurra*, ce disque n'a rien d'un ersatz. Avec l'assurance des hommes de la vieille école – celle de la rue et du *old school* rap – Hurricane scande ses rimes pour l'amour du *flow*, ce débit des mots qui s'appuie sur la force de la diction et des assonances. De puissantes lignes de basse, quelques percussions suffiraient presque à sa nonchalance goguenarde. Mais avec beaucoup de malice, ce bon géant se préoccupe aussi de la variété des morceaux et les parsème de touches excentriques. A chaque titre son petit riff accrocheur (*Can We Get Along, Pass The Gun*), son *sample* jubilatoire. Adam Horowitz, Adam Yauch et Mike Diamond des Beastie Boys s'amusent de quelques facéties sans atténuer la puissante efficacité de leur disc-jockey. Une réussite inattendue. *S. D.*

**★ 1 CD Grand Royal, 7243 8 32268 2 5. Distribué par EMI.**

# CHANSON

### LES PRIMITIFS DU FUTUR
*Trop de routes, trop de trains (et autres histoires d'amour)*

**DÉCAPANT.** Dominique Cravic chante, gouailleur et tendre. Lui et Didier Roussin jouent de la guitare, fils de Django et du *dobro* américain. Ils sont les pivots de cette tribu de drôles de musiciens branchés sur le jazz, la java, les bandes dessinées, et l'esprit français, pris dans son sens le plus positif, héritage des immigrés italiens et de l'Auvergne conquérante. Guitares, contrebasse, harmonica, banjo, accordéon, cuivres à profusion. Les membres de ce groupe à géométrie variable ont la santé. Qu'ils soient dessinateur de BD (Robert Crumb, le créateur américain de *Fritz The Cat*), fan de blues (l'harmoniciste Jean-Jacques Milteau), ou de jazz manouche (Didier Roussin), directeur de label de jazz disjoncté (Patrick Tandin, pour La Lichère), écrivain provocateur et fils de clarinettiste (Marc-Édouard Nabbe), les Primitifs du futur traitent de la culture populaire, d'hier et d'aujourd'hui en la regardant dans les yeux. Et envoyez *La Femme panthère et l'homme sandwich, l'Amour au couteau, Marie Musette, Marie Putain, Passez-la monnaie*... !

Le swing est irrésistible. Il y du bonheur en pagaille, de l'ironie, de la bonne humeur corrosive. Avec ces brillants collégiens, tout finit en fanfare (celle du label La Lichère) : « *Un vieux marchait sur le trottoir, sur le boulevard un petit trottin. Viens chez moi, lui disait-il, je te montrerai des choses que tu ne connais pas...* » Mais la petite ne fut pas dupe, c'est un classique. Les dessins de la pochette sont signés Robert Crumb. *V. Mo.*

**★ 1 CD La Lichère CDLLL247.**

### SERGE HUREAU
*Gueules de Piaf*

***RAVAGEUR.*** L'an passé le chanteur-comédien Serge Hureau et trois musiciens, Pierre Sauvageot, Michel Risse et Montferrat, montaient un spectacle épatant, consacré à Édith Piaf, ou plus exactement à ses chansons les moins connues. Un vrai délice, dont cet album est le reflet fidèle. Hureau avait su déterrer non pas des raretés, mais des faces B de 45 tours, qui éclairaient d'autant l'univers de la grande chanteuse française. Entre cruauté et jouissance, orgueil et soumission, rires et misère noire, les chansons de Piaf dressent un panorama édifiant de la rue parisienne, de la condition de la femme avant qu'elle n'ait obtenu le droit de vote, et juste après, et du chagrin ouvrier. Signées de Charles Dumont et Michel Vaucaire (*La Ville inconnue*), Gilles Jean-Villard et Raymond Asso (*Browning*), Louiguy et Henri Contet (*Coup de grisou*), Johnny Hesse ou Édith Piaf, ces chansons sont extraordinairement justes. Hureau et ses comparses les ont arrangées à leur manière (jazz-banjo, twist, comédie dramatique, etc.) avec un bataillon d'instruments peu ordinaires (bugle, pétard, fouet, outil, soprano bouché, piano, piano d'enfant, chaînes, chaussures à clous, guitare, violon, etc.).

C'est un formidable travail d'exégèse, la démonstration que l'on peut rendre à ces joyaux du répertoire français leur dimension contemporaine, sans lasser, sans casser, avec une délicatesse amoureuse et passionnée. De Decaye et Vincent Scotto, on savourera, *a cappella*, façon polyphonies corses (ou sardes, ou bulgares, ou chorales de mal-chantants, avec bruitages pour période troublée) *les Mômes de la cloche.* *V. Mo.*

**★ 1 CD Rue Bleue BLC95001.**

### LILICUB
*Lilicub*

**CALYPSO-POP.** Paris, selon Lilicub, est une ville où l'on rêve d'Italie ou de tango. On s'y ennuie un peu au mois d'août, mais en hiver, on attend que l'été revienne. Tendrement, calmement, en rêvant drôlement (sur la pochette, la tour Eiffel est peinte en rouge et blanc). Ce qui, traduit en termes musicaux, donne une belle douzaine de chansons sérieuses, emballées dans un panier confortable, tapissé de paille antichoc (le chant, léger), et enrubannées d'esthétique pop à la française (Daho) et de réminiscences jazzies (Enzo). Lilicub est un trio. Voix en avant (Catherine Dirand a un timbre chaud, élastique, Benoît Carré affectionne la proximité), utilisations superposées des instruments acoustiques et des machines synthétisantes (avec les deux compères suscités, Philippe Zavriew est à la programmation, et à la basse) : Lilicub offre l'exemple d'un beau travail d'équipe, d'imbrication intime des éléments constitutifs. Dominique Blanc-Francard les a mixés en privilégiant l'unité vocale. *V. Mo.*

**★ 1 CD Remark 523155-2**

### CLASSIQUE
■ **Mauricio Kagel** est l'hôte de la Cité de la musique à Paris et reprend l'un de ses concerts à Lyon. L'occasion de puiser dans les réserves insoupçonnées de la collection Montaigne Auvidis, qui sort à point nommé *Nah un Fern*, une pièce radiophonique pour cloche, trompettes et bruitages divers (MO 782062). Le compositeur germano-argentin y renoue avec sa veine humoristique. C'est le septième CD que cette collection consacre à ce créateur toujours imprévisible, d'abord sous le label Montaigne, puis sous l'étiquette Auvidis-Montaigne.

■ **Les nouveaux interprètes :** le titre fait penser à la série de concerts que Radio-France organise, le dimanche matin, Salle Gaveau, à Paris. Il désigne désormais une collection coproduite par notre société de radio et Harmonia Mundi, avec le mécénat d'ECS. Cinq parutions déjà : les *quatuors opus 18*, de Beethoven, par le Quatuor Turner ; Schubert et Weber, par Philippe Bernold (flûte) et Laurent Cabasso (piano) ; Brahms, par Romain Guyot (clarinette) et François-Frédéric Guy (piano). Des récitals Rachmaninov et Schubert enfin, respectivement par les pianistes Nicholas Angelis et Frank Braley.

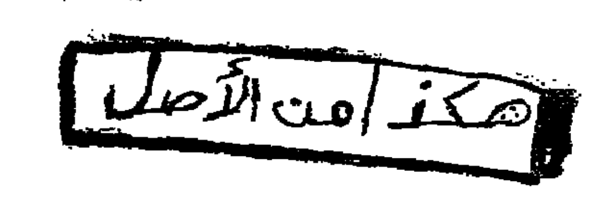
■ **Don Giovanni en vidéo,** et dans la version quasi légendaire que dirigea, en 1954, au Festival de Salzbourg, et trois mois avant sa mort, Wilhelm Furtwängler, au pupitre de la Philharmonie de Vienne, face à un plateau de rêve (Siepi, Dermota, Grümmer, Della Casa, Berry...). La collection Deutsche-Grammophon Video (à ne pas confondre avec Polygram Vidéo) sort également *Le Chevalier à la rose* et *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss, respectivement dirigés par Kleiber et Boehm, ainsi qu'un film sur *Boulez à Salzbourg* (200 F environ la cassette).

### JAZZ
■ **Jamais publiés dans leur intégralité,** les enregistrements des 22 et 23 décembre 1965 du quintet du trompettiste Miles Davis au Plugged Nickel, un club de Chicago (Illinois) bénéficient dorénavant d'une édition complète en huit CD. Avec Miles Davis, Ron Carter (contrebasse), Tony Williams (batterie), Wayne Shorter (saxophone) et Herbie Hancock (piano) improvisent sur des standards et des compositions du trompettiste. Cette édition permet de découvrir dix thèmes dans leur version intégrale par rapport à une édition japonaise antérieure. Le coffret est accompagné d'un livret détaillant chaque morceau. *Miles Davis* et *The Complete Live at the Plugged Nickel*, un coffret de huit CD Columbia, distribué par Sony Music.

### CHANSON
■ **Charles Aznavour et Liza Minnelli** ont donné un concert commun à Paris en décembre 1991. Le crooner et la grande dame de la chanson américaine se font un numéro de charme réglé comme du papier à musique. Il est aujourd'hui disponible dans un double CD, reflet fidèle de l'ambiance famille du Palais des congrès et du talent des deux complices. Coffret de deux CD EMI 8324262.

### MUSIQUES DU MONDE
■ **Une collection brésilienne** vient enrichir le catalogue du dynamique label de musiques du monde Buda Musique. Elle est dirigée par Teca Calazans. Quatre volumes sont parus, *Brasil Latino*, de Leonardo Ribeiro – voix (grave), guitare –, originaire de la frontière uruguayenne, et qui chante également en espagnol *Soy loco por ti America*, de Gilberto Gil, sur des arrangements peu habituels et raffinés (un CD Buda 82900-2). La chanteuse Alaïde Costa rend hommage à Herminio Bello de Carvalho, qui, en collaboration avec d'excellents paroliers (Vital Lima, Joao Aquino, Ivone Lara, Paulinho da Viola...) a donné à la samba moderne quelques-unes de ses plus belles mélodies. L'interprétation est plus contestable (un CD Buda 82898-2). Enfin, dans deux albums instrumentaux, le groupe Agua de Moringa (un CD Buda 82899-2), et le joueur de bandolim Pedro Amorim (un CD Buda 82897-2) reviennent sur des formes musicales moins connues, telles le *choro*, le *frevo* ou les valses brésiliennes. Distribués par Mélodie.

■ **Les rééditions africaines** du mois sont réjouissantes. Chez Sonodisc, un échantillon très dansant et savoureux des enregistrements effectués par Franco, roi de la rumba zaïroise, avec Sam Mangwana, entre 1980 et 1982, dont le superbe et impayable *Coopération* (un CD Sonodisc CDS6860). Chez Mélodie, on trouvera une compilation des meilleurs titres de Sipho Mabuse, qui fut une des figures marquantes de la scène sud-africaine des années 70 et 80 (un CD 66958-2), ainsi qu'un enregistrement *live* du groupe Stimela, datant de 1993 (un CD 66959-2). Ces deux disques sont des productions du label sud-africain Gallo.

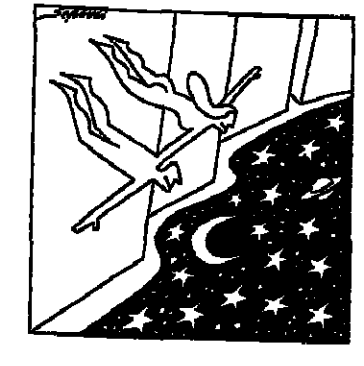


هكذا من الأصل



# Le « Paris-Project » de Craig Harris

## Pour Banlieues bleues, un groupe jazz et funk se mêle à six rappeurs de Montfermeil



**LE PARCOURS** du tromboniste noir américain Craig Harris en dit beaucoup sur ses aspirations actuelles. Sun Ra l'embauche, au milieu des années 70, dans son Arkestra cosmique, puis c'est le pianiste Abdullah Ibrahim qui en fait un de ses coéquipiers. Tour du monde.

Aux Etats-Unis, Craig Harris se mêle aux tenants, historiques ou héritiers, de la Great Black Music (David Murray, des membres de l'Art Ensemble, George Lewis...), puis fonde le funky Cold Sweat, avant de mener son actuel Tailgater's Tale à la rythmique électrique.

Pour Banlieues bleues, Craig Harris a pris le temps de découvrir, au travers d'un stage, des jeunes rappeurs qui rejoindront sa formation sur scène. Chants et danses, textes et musiques et, en cadeau, la présence de l'impressionnant bassiste Jamaaladeen Tacuma et du clarinettiste Don Byron.

**★ Aubervilliers (93). Espace Jean-Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin. Mº Fort-d'Aubervilliers. 20 h 30, le 14. De 50 F à 80 F.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Aldo Romano, Jérôme Barde, Emmanuel Bex**
Batteur complet, dont la frappe agile et chantante s'adapte à tous les contextes, Aldo Romano a fait du Duc des Lombards un de ses lieux favoris.
On l'y retrouvera avec le guitariste Jérôme Barde, sérieux candidat au renouvellement tout en swing de l'instrument, et l'organiste Emmanuel Bex.
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 14 et 15. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.*

**Tony Coe**
En 1993, à Epinay-sur-Seine, le compositeur-saxophoniste Tony Coe avait entendu, en compagnie d'un public ravi, la création de sa partition écrite pour le film naturaliste et muet *Peau de pêche*, de Jean Benoit-Levy et Marie Epstein (1928).
Banlieues bleues persiste à raison avec une deuxième occasion de découvrir cet ouvrage délicat pour orchestre de chambre.
*Banlieues bleues : cinéma Trianon, place Carnot, 93 Romainville. 20 h 30, le 14. Tél. : 43-85-66-00. 70 F et 90 F.*

**Cesaria Evora**
Le Bataclan était trop étroit pour la diva capverdienne : depuis un mois, elle accumule les concerts supplémentaires pour satisfaire la demande. C'est chaque fois mieux : détendue, accompagnée d'excellents musiciens, Cesaria se risque même à quelques pas de danse.
*Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, les 14 et 15. Tél. : 40-50-66-98. 180 F.*

**Musiques, chants et danses du Rajasthan**
avec les *Manghaniyar* et les *Langa* (Inde du Nord)
On les a découverts dans le film de Tony Gatlif, *Latchodrom*, chanteurs conscients d'être à l'origine de la famille tsigane, qui partit du Rajasthan au 9e siècle et façonna la musique des Roms et des Gitans jusqu'en Espagne. Les voix sont superbes, les rythmes menés par de grosses castagnettes, la poésie traverse cet univers aussi chatoyant que les costumes du désert du nord de l'Inde.
*Auditorium de l'Institut du Monde arabe (niveau –2), 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 40-51-38-37. 70 F et 90 F.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**ALERTE**
Film américain de Wolfgang Petersen, avec Dustin Hoffman, René Russo, Morgan Freeman, Cuba Gooding Jr, Patrick Dempsey, Donald Sutherland (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**LA CONQUÊTE DE CLICHY**
Film français de Christophe Otzenberger, avec Didier Schuller, Gilles Catoire (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**HAUT BAS FRAGILE**
Film français de Jacques Rivette, avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina (2 h 49).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES**
Film français d'Isabelle Quignaux, (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES**
Dessin animé français de Pascal Le Nôtre, Jacques-Rémy Girerd, Laurent Pouvaret, Jean-Loup Felicioli, Sylvain Vincendeau, Michel Ocelot, Michaël Dudok de Wit (50).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

**PRÊTRE**
Film britannique d'Antonia Bird, avec Linus Roache, Tom Wilkinson (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

**STREET FIGHTER**
Film américain de Steven E. De Souza, avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia, Kylie Minogue, Ming-Na Wen, Damian Chapa, Byron Man (1 h 40).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**LES TROIS PALMIERS**
Film portugais de Joao Botelho, avec Pedro Hestnes, Teresa Roby, Rita Lopes Alves, Alexandra Lencastre, Diogo Infante, Canto e Castro (1 h 08).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).



# RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

## MUSIQUE CLASSIQUE

**BORDEAUX**
**Orchestre national Bordeaux-Aquitaine**
Schubert : *Symphonie nº 8, « Inachevée »*. Mozart : *Requiem*. Rie Hamada (soprano), Martine Olmeda (mezzo-soprano), Wolfgang Bünten (ténor), Marcos Fink (basse), Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux, Alain Lombard (direction).
*Grand Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 21 ; 15 h 30, le 23. Tél. : 56-48-58-54. De 38 F à 110 F.*

**DIJON**
**La Sainte de Blecker Street**
de Menotti. Xénia Konsek (Annina), Marc Laho (Michèle), Jean-Jacques Doumène (don Marco), Brigitte Antonelli (Desideria), Béatrice Burley (Assunta), Iris Parel (Maria Corona), Cécile Besnard (Carmela), Dominique Rossignol (le jeune homme), Orchestre de l'Opéra de Dijon, Michel Lehmann (direction), Pierre Filippi (mise en scène).
*Opéra, 2, rue Longepierre, 21 Dijon. 20 h 30, les 21 et 25 ; 15 heures, le 23. Tél. : 80-67-23-23. De 100 F à 230 F.*

**FONTEVRAUD**
**Le Parlement de musique**
Bach : *Oratorio de Pâques, Cantate BWV 51, « Jauchzet Gott »*. Delphine Collot (soprano), Jennifer Lane (alto), Bernhard Hirtreiter (ténor), Michel Laplénie (basse), Martin Gester (direction).
*Abbaye royale, 49 Fontevraud. 17 heures, le 15. Tél. : 40-69-15-97. De 80 F à 100 F.*
*Le 16 avril, à 21 heures, à la basilique du Rosaire, à Lourdes et le 17 avril, à 16 heures, au Centre culturel et de congrès de Sarlat.*

**LILLE**
**Orchestre de Chambre de Padoue et Vénétie**
Rossini : *Sonate a quattro nº 3*. Hummel : *Fantaisie pour alto et orchestre à cordes*. Boccherini : *Symphonie op. 12, la Casa del diavolo*. Mozart : *Concerto pour flûte et orchestre KV 314*. Marzio Conti (flûte), Gérard Caussé (alto).
*Chambre de commerce et d'industrie Lille-Roubaix, 2, palais Bourse, 59 Lille. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 20-63-79-79. 150 F.*
*Et le 20 avril à 20 h 30, « Concerto pour deux violons BWV 1043 », « Concerto brandebourgeois BWV 105 », « Concerto pour piano » de Bach et « Concerto pour deux violoncelles et cordes », « Concerto pour quatre violons et cordes » de Vivaldi. Le 21 avril à 20 h 30, à l'église du Sacré-Cœur de Marcq-en-Barœul.*

**MARSEILLE**
**L'Enlèvement au sérail**
de Mozart. Kathleen Cassello (Constance), Elisabeth Vidal (Blondi), Hans-Peter Blochwitz (Belmonte), Georges Gautier (Pedrillo), Kurt Rydl (Osmin), Orchestre de l'Opéra de Marseille, Friedrich Pleyer (direction), Charles Roubaud (mise en scène).
*Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, les 18 et 20 ; 14 h 30, le 23. Tél. : 91-55-00-70. De 55 F à 280 F.*

**TOULOUSE**
**Wozzeck**
de Berg. Jean-Philippe Lafont (Wozzeck), Carole Farley (Marie), Ricardo Cassinelli (le capitaine), Walter Berry (le docteur), Michael Pabst (le tambour major), Donald George (Andres), Chœur et orchestre du Capitole, Yoram David (direction), Pierre Médecin (mise en scène).
*Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 21, 25 et 28 ; 14 h 30, les 23 et 30. Tél. : 61-22-80-22. De 90 F à 300 F.*

## JAZZ

**AVIGNON**
**Bob Garcia/Bibi Rovère et André Jaume/Alain Soler**
Deux duos en première partie qui deviendront un quartette inédit en deuxième partie. Concert organisé par l'Association jazz musiques improvisées (AJMI).
*La Manutention, rue des Escaliers Sainte-Anne, 84 Avignon. 21 heures, le 20. Tél. : 90-86-08-61. De 50 F à 90 F.*

**CHALON-SUR-SAÔNE**
**Zebra 3**
*Jazz-club, 9, impasse de l'Ancienne-Prison, 77 Chalon-sur-Saône. 20 h 30, le 21. Tél. : 85-46-41-36. De 40 F à 70 F.*

**DUNKERQUE**
**François Corneloup Quartet**
Un vrai groupe, une marche en avant généreuse et dansante.
*MJC Terre Neuve, 43, rue du docteur Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 21 heures, le 15. Tél. : 28-66-47-89. De 45 F à 60 F.*

**LE HAVRE**
**Nicolas Genest Quartet**
Une formation joyeusement post-bop menée par un jeune trompettiste.
*MJC Porte Océane, 2, avenue Foche, 76 Le Havre. 20 h 30, le 21. Tél. : 35-42-61-90. De 50 F à 70 F.*

**LYON**
**Serge Lazarevitch Trio**
*Bar de la Tour Rose, 22, rue Boeuf, 69 Lyon. 22 heures, les 21 et 22. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.*

**TOURS**
**Michel Edelin Quartet**
Avec ce remarquable flûtiste, Jacques Di Donato, Jean-Jacques Avenel et Simon Goubert. Et un enregistrement durant trois soirées.
*Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers, 37 Tours, les 20, 21 et 22. Tél. : 47-38-67-62 ou 47-38-29-34. De 55 F à 90 F.*

## DANSE

**CHÂTEAUROUX**
**Ballet atlantique-Régine Chopinot**
Dominique Bagouet : *Le Saut de l'ange.*
*Théâtre l'Equinoxe, 49, rue Nationale, 36 Châteauroux. 20 h 30, le 18. Tél. : 54-08-34-34. De 80 F à 120 F.*
*Les 21 et 22 avril, à 20 h 30, au Colisée, à Roubaix.*

**LYON**
**Ballet Frankfurt**
William Forsythe : *Alien Action.*
*Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, le 15. Tél. : 72-00-45-45. De 110 F à 350 F.*

**MONTE-CARLO**
**Ballet de Monte-Carlo**
Angelin Preljocaj : *Le Spectre de la rose.* José Limon : *There is a Time.* Jean-Christophe Maillot : *Ubuhuha.*
*Opéra, place du Casino, 27 Monte-Carlo. 20 h 30, les 15 et 17 ; 15 heures et 20 h 30, le 16. Tél. : 92-16-22-99. De 100 F à 330 F.*

**POITIERS**
**Jean-Christophe Paré**
Nijinski. Daniel Larrieu. Andy Degroat : *Trois variations sur le faune.*
*Centre de Beaulieu, boulevard Savari, 76 Poitiers. 20 h 30, les 19, 20 et 21. Tél. : 49-41-28-33. De 70 F à 120 F.*

## THÉÂTRE

**BÉTHUNE**
**Surena**
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Sophie Bourel, Christophe Cazamance, Eric Chantelauze, Isabelle Furst, Patrice Juiff, Mourad Mansouri et Sophie Paul-Mortimer.
*Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Du mardi 18 au samedi 22, à 20 h 30 ; le jeudi 20, à 19 heures. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 2 h 30. 65 F* et 110 F. Dernière.*

**DIJON**
**El Halla**
de Louis Arti, mise en scène de Jean-Louis Hourdin, avec Louis Arti, Gérard Guillaumat et Marco Sierro, Ian Gordon Lennox, Christian Graf, Jean-Luc Riesen et Bernard Trontin (musiciens).
*Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Monge, 21 Dijon. Le samedi 15, à 20 h 30. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 40. 110 F* et 120 F. Dernière.*

**DOUAI**
**Tartuffe**
de Molière, mise en scène de Benno Besson, avec Evelyne Buyle, Séverine Bujard, Corinne Coderey, Bruno Dani, Geneviève Pasquier, Roger Jendly, Jean-Charles Fontana, Jean-Pierre Gos, Darius Kehtari, Suzanna Pattoni, Dominique Serreau, Roland Vouilloz et Raoul Pastor.
*L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. Du mardi 18 au jeudi 20, à 20 h 45. Tél. : 27-87-07-78. Durée : 1 h 50. 75 F* et 125 F. Dernières.*

**LE HAVRE**
**Hamlet**
de William Shakespeare, mise en scène de François Wastiaux, avec Laurent Gersztenkorn, Chantal Lavallée, Gilbert Marcantognini, Lefteris Kehagioglou, Tassio Liberakis, Bruno Pesenti, Agnès Sourdillon et François Wastiaux.
*Le Volcan-Maison de la culture, place Gambetta, 76 Le Havre. Le samedi 15, à 20 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 3 h 15. 80 F. Dernière.*

**MARSEILLE**
**La Mort d'Auguste**
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
*La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les samedi 15, mardi 18, jeudi 20, vendredi 21, samedi 22, à 20 h 30 ; le mercredi 19, à 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 100 F* et 150 F. Dernières.*
**Choral**
de François Tanguy, d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Jean-Louis Coulloc'h, Yves-Noël Genod, Pierre Meunier, Nigloo, Jean Rochereau, François Tanguy et Nadia Vonderheyden.
*Les Bernardines Théâtre, 17, boulevard Garibaldi, 13 Marseille. Les samedi 15, mardi 18, vendredi 21, samedi 22, a 21 heures ; les mercredi 19 et jeudi 20, à 19 h 30. Tél. : 91-24-30-40. Durée : 1 h 30. 50 F* et 90 F. Dernières.*

**NICE**
**Anatole**
d'Arthur Schnitzler, mise en scène louis-Do de Lencquesaing, avec Pascal Bongard, Denis Podalydès et Marianne Denicourt.
*Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Les samedi 15, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21, samedi 22, à 21 heures ; le dimanche 16, à 15 h 30. Tél. : 93-80-52-60. Durée : 1 h 15. 120 F. Dernières.*

**TOURCOING**
**Le Misanthrope**
de Molière, mise en scène de Valérie Fiévet, avec Géraldine Barbe, Bouzid Bazi, Stéphane Boucherie, Eric Cotro, Juliette Dubois, Paul Jeary, Pierre Lhôte, Eric Nasuti, Bernard Pamart et Patricia Pekmezian.
*L'Idéal, 19, rue des Champs, 59 Tourcoing. Les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 h 30. Tél. : 20-37-67-67. Durée : 2 h 40. 90 F* et 130 F. Dernières.*

## ART

**ALÈS-EN-CÉVENNES**
**Charles Marq-Brigitte Simon**
*Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 11 juin.*

**AMIENS**
**Personnages en sites : Dubuffet, Fisher, Kiekol, Morris, Pagès, Taples**
*Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 20 F.*

**ANGERS**
**Daniel Tremblay**
*Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures a 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 juin.*

**ARLES**
**Marino Marini**
*Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13 Arles. Tél. : 90-49-37-58. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.*
*Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13 Arles. Tél. : 90-49-37-02. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin.*

**BORDEAUX**
**Attitudes/sculptures, 1963-1970**
*CAPC-Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, galerie Ouest, 2e étage, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.*
**Pierrick Sorin**
*CAPC-Musée d'Art contemporain galerie sud, 2e étage, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.*

**BOURGES**
**Raymonde April**
*Galerie La Box, Ecole nationale des Beaux Arts, 9, rue Edouard-Branly, 18 Bourges. Tél. : 48-24-78-70. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 8 mai.*

**CAMBRAI**
**Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat**
*Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 9 juillet.*

**CHALON-SUR-SAONE**
**François Le Diascorn**
*Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 30 avril.*

**CHARTRES**
**Micha Laury : sculptures et installations (1975-1995)**
*Musée des Beaux-Arts, 29, cloître Notre-Dame, 28 Chartres. Tél. : 37-36-41-39. De 10 heures à 18 heures. Egalement au Crédit Agricole Beauce et Perche et à la Succursale de la Madeleine. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 8 mai.*

**DOUAI**
**Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat**
*Musée de la Chartreuse, 130, rue Chartreux, 59 Douai. Tél. : 27-87-17-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juillet. 12 F.*

**ÉVREUX**
**Christian Bonnefoi**
*Musée d'Evreux-ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 18 juin.*

**GRENOBLE**
**Rebecca Horn**
*Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi et le 1er mai. Jusqu'au 28 mai.*

**LIMOGES**
**Jean-Paul Héraud**
*Centre culturel Jean-Gagnant, 7, avenue Jean-Gagnant, 87 Limoges. Tél. : 55-34-45-49. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures, du lundi au vendredi. Entrée gratuite.*
*Et au CAUE, 1, rue des Allois. tel. : 55-32-32-40. De 14 heures à 19 heures, du lundi au samedi. Fermé le dimmanche. Jusqu'au 17 avril. Entrée gratuite.*

**MARSEILLE**
**Claudio Parmiggiani**
*Galerie de Marseille, 68 a, rue Sainte, 13 Marseille. Tél. : 91-33-33-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Ferme dimanche et lundi. Jusqu'au 27 mai.*

**MEYMAC**
**John M. Armleder**
*Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 mai.*

**MONTBÉLIARD**
**Christian Bonnefoi**
*Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; lundi de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours de fête de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.*

**MOUANS-SARTOUX**
**Art concret et des objets usuels de la tradition paysanne provençale**
*Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. (Du 1er au 18 juin : fermé le mardi de 11 heures à 19 heures). Jusqu'au 18 juin.*

**MULHOUSE**
**Bill Culbert**
*Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin.*
**Richard Deacon**
*La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 mai.*

**NANCY**
**La Peinture espagnole de 1874 à 1906**
*Musée des Beaux-Arts, place Stanislas, 54 Nancy. Tél. : 83-85-30-72. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé les lundi matin et mardi. Jusqu'au 27 juin.*

**NICE**
**Robert Malaval**
*Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.*

**ORLÉANS**
**Le Front populaire et l'art moderne**
*Musée des Beaux-Arts, place Sainte-Croix, 45 Orléans. Tél. : 38-53-39-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le 30 avril et le 1er mai. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai. 17 F.*

**PONT-AVEN**
**Jean Even (1910-1986)**
*Musée municipal, place de l'Hôtel-de-ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; à partir de juin jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 19 juin. 20 F.*

**RENNES**
**Geneviève Asse**
*Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai.*

**ROCHECHOUART**
**Bustamante, Balkenhol, Kuntzel, Schütte, Gonzalez-Torres, Ruff**
*Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Ferme lun et mardi. Jusqu'au 30 juin.*

**SAINT-ETIENNE**
**Fabrice Hybert**
*Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 28 mai. 26 F.*
**Poèmes de marbre-sculptures cycladiques du Musée Barbier-Mueller**
*Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 28 mai. 26 F.*

**TOULOUSE**
**Le Corps de la mémoire**
Les œuvres de cette exposition sont disséminées dans quatre musées de la ville :
*Musee Paul-Dupuy, 13, rue de la Pleau. De 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Musée d'Art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Parganinières. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Museum d'Histoire naturelle, 35, allée Jules-Guesde. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi.*
*Musée des Augustins, 21, rue de Metz. De 10 heures à 17 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi. Tél. : 61-22-21-82. Jusqu'au 3 juin. 15 F.*

**TOURCOING**
**Christian Bonnefoi, œuvres 2 (1978-1994)**
*Musée des Beaux-Arts, salle d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 22 mai. 20 F.*
**Christian Bonnefoi, œuvres graphiques (1974-1994)**
*Musée des Beaux-Arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 avril. 20 F.*

**VANNES**
**Christian Boltanski, Ilya Kabakov, Jan Krizek**
*La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 29 mai. 25 F.*

**VILLENEUVE-D'ASCQ**
**François Rouan**
*Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai. 25 F.*

## CINÉMA

**LILLE**
**Festival du Film Court**
*Petits meurtres entre amis*, film écossais de Danny Boyle ouvrira ce 11e Festival du film court, parrainé par Claude Pinoteau. Les séances de compétition comprennent une cinquantaine de courts métrages français et étrangers, dont la réalisation date de cette année. En alternance, des séances de rétrospective sur le thème « Jazz et Cinéma ». Le thème du Sida sera également abordé autour de plusieurs petits films. Des projections spéciales pour les enfants, des conférences et des débats sont également prévus au programme de ce festival.
*Du 17 au 21 avril, à l'UGC Lille. Tél. : 20-15-48-25.*

**TOURS**
**Festival Acteurs Acteurs 5**
Une centaine d'acteurs, de réalisateurs, de metteurs en scène, parmi lesquels Pierre Arditi, Isabelle Huppert, Bulle Ogier, Leos Carax, viendront confronter leurs parcours et leurs aventures artistiques lors de cette cinquième édition du Festival Acteurs Acteurs. Cette grande fête débutera par une soirée exceptionnelle en hommage à Alexandre Trauner et se terminera par la projection d'*Alexandre Nevski* accompagnée par la musique de Prokofiev. Une soixantaine de manifestations, dix compagnies de théâtre, huit soirées « carte blanche », une quarantaine de films, une dizaine d'expositions et des rencontres feront découvrir la grande diversité des pratiques d'acteurs.
*Du 14 au 22 avril. Tél. : 47-38-29-29.*

**SAINT-AUBIN DE MÉDOC**
**Atelier de scénario « Sources »**
Pour la deuxième année consécutive, « Sources » organise des ateliers de travail qui réuniront 12 scénaristes européens et 12 scénaristes français pour une semaine de travail sur leur scénario, aidés en cela par cinq experts, parmi lesquels le polonais Krzysztof Zanussi et le français Gabriel Auer. Plusieurs conférences-débats et des projections permettront aux scénaristes de développer leur scénario en vue d'une production prochaine.
*Du 18 au 25 avril. Domaine de Villepreux, 33 Saint-Aubin de Médoc. Tél. : 44-86-06-06.*

(*) Tarifs réduits.

# Trois hebdomadaires incriminent la loi Evin sur le tabac

*L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI*, *Le Nouvel Observateur*, *VSD* et l'ensemble des titres fédérés par l'Association pour la promotion de la presse magazine (APPM), ont annoncé, jeudi 13 avril, qu'ils assignaient en référé devant le tribunal de commerce de Paris plusieurs magazines étrangers, coupables à leurs yeux de contenir des publicités pour le tabac. Il s'agit de publications allemandes et américaines : *Der Spiegel, Stern, TV Today, Bunte, Us, Premiere, New Woman, Life, Glamour, Detour.*

La loi Evin interdisant toute publicité pour les fabricants de cigarettes et de cigares devrait *« s'appliquer à la presse étrangère diffusée sur notre territoire »*, fait remarquer l'APPM dans un communiqué (*Le Monde* du 4 avril). Alors que toute infraction de la part de journaux français est durement sanctionnée par les tribunaux, des magazines étrangers comportant de pleines pages de réclames en couleur pour Davydoff ou Marlboro continuent d'être distibués et vendus comme si de rien n'était.

L'APPM justifie son action en justice par le fait que, depuis janvier 1993, *« l'application de la loi Evin provoque des pratiques discriminatoires en opposant les médias entre eux, et notamment la presse française à la presse étrangère, qui peut continuer de vendre des titres contenant de la publicité en faveur du tabac, ce qui provoque une distorsion de concurrence évidente »*. En portant l'affaire devant le tribunal de commerce, les trois titres français et l'APPM veulent faire une démonstration par l'absurde. Ils souhaitent *« placer les pouvoirs publics devant leurs responsabilités et dénoncer une application discriminatoire de la loi Evin selon qu'il s'agit d'un média télévisé ou écrit, français ou étranger »*.

L'APPM lance cette action pour obtenir un réexamen de la loi Evin *« afin d'en terminer avec les pratiques discriminatoires qu'elle a provoquées »*. Le tribunal de grande instance de Paris avait récemment autorisé les chaînes de télévision à retransmettre les matches de football et, dans la foulée, les publicités qui ornent le pourtour des stades au *« nom du droit à l'information »*.

*Yves Mamou*

■ **PUBLICITÉ : le résultat net du groupe Havas** s'est établi à 936 millions de francs en 1994 (+ 32,2 % par rapport à 1993), et le chiffre d'affaires à 37,75 milliards (+ 8 %), a indiqué, jeudi 13 avril, un communiqué de la société présidée par Pierre Dauzier. Le résultat d'exploitation est de 1,16 milliard de francs (+ 44,5 %). La trésorerie nette du groupe s'élève à 1,40 milliard de francs, les capitaux propres étant de 9,8 milliards. En 1994, Havas a investi 3,71 milliards de francs (+ 55,3 %) pour se renforcer dans le capital de trois sociétés où il figurait déjà : l'Office d'annonces (ODA, contrôlé désormais à 100 %), la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (20,2 %) et CEP Communication (46,2 %).

# « Libération » suspend la parution de son magazine

## Cette décision est une nouvelle étape du plan d'économies de 50 millions de francs entamé par le quotidien depuis le mois de février

*LIBÉRATION* continue de réduire sa voilure. Après la diminution de sa pagination et de ses effectifs, après la refonte de sa maquette et l'augmentation de son prix de vente, au début du mois, le quotidien a annoncé, jeudi 13 avril la suspension de son magazine hebdomadaire, à partir du samedi 22 avril.

*« Avec une vente moyenne du journal de 130 000 exemplaires, depuis sa création en novembre 1994, la formule du magazine du samedi n'a pas reçu l'accueil escompté. Les lecteurs de* Libération *ont acheté le journal moins souvent le samedi que les autres jours de la semaine, et la publicité n'a pas été au rendez-vous »*, indique la direction dans un communiqué.

Un nouveau supplément est prévu à partir du 28 août, au format du quotidien et sur 48 pages en couleurs. Claude Maggiori, ancien directeur artistique de la deuxième formule de *Libération*, responsable de la rénovation de la maquette, en cours depuis le 27 mars, est chargé de la conception graphique de ce supplément. Un numéro zéro devrait être réalisé le 15 mai, sous la direction de Dominique Pouchin, directeur adjoint de la rédaction, et de Jean-Luc Allouche, rédacteur en chef adjoint du magazine. La décision de lancement sera prise en juin, après des tests auprès des lecteurs et des publicitaires.

Pour le rédacteur en chef du magazine, Marc Kravetz, il s'agit bien d'un « arrêt » : *« Le dernier numéro du magazine sera le vingtième et il paraîtra le 22 avril ; il y aura autre chose ensuite. »* Conçu comme le deuxième étage de la fusée *« Libé 3 »*, annoncé par Serge July comme du *« jamais lu »*, du *« jamais vu »*, le magazine n'a pas connu le succès espéré, s'attirant les critiques de nombreux rédacteurs, qui le trouvaient trop décalé par rapport à la nouvelle formule du quotidien.

Fondé sur des grands reportages, des entretiens et des chroniques, signées notamment par les écrivains Jérôme Charyn et Alina Reyes ou par la linguiste Henriette Walter, il ne séduisait pas, non plus, les publicitaires (les derniers numéros comptaient deux pages de publicité, en moyenne). Destiné à accroître les recettes, grâce à son volume publicitaire et à son prix de vente – 13 francs –, le magazine était entré *« dans le rouge »*.

Il avait su, toutefois, attirer un public de fidèles, souvent nostalgiques de l'ancien *« Libé »*, qui s'exprimaient régulièrement dans le courrier. *« Je ne suis pas honteux de ce qu'on a fait*, explique Marc Kravetz, *je suis convaincu qu'il y a et qu'il y aura la place pour un magazine d'écriture et d'enquêtes. »* Le supplément à venir devrait être plus orienté vers les loisirs et la culture.

**LES « COMMUNIQUÉS DU PILOTE »**

Dans un communiqué au personnel, Serge July, directeur de *Libération*, explique : *« Nous avons besoin d'un complément du samedi, pour trois raisons : le lectorat a exprimé à plusieurs reprises l'envie d'un supplément de week-end, la croissance publicitaire est en grande partie liée au projet du samedi, enfin, avec la conception d'un supplément très intégré au journal, qui en serait la deuxième partie, il est possible de poursuivre la réduction de la pagination du quotidien. » « Chaque ajout de la nouvelle formule est bien accueilli*, précise Dominique Pouchin, *mais la somme de ces ajouts a rebuté une partie du lectorat. Ce supplément du samedi permettra de mieux organiser l'espace rédactionnel. »*

La suppression du magazine est une nouvelle étape du plan d'économies mis au point par la direction, qui devrait permettre au journal de terminer 1995 avec un déficit de 62 millions de francs au lieu des 110 millions prévus (*Le Monde* des 28 janvier et 15 février). Les mesures se sont traduites par une réduction de la pagination à 54 pages en moyenne et par une diminution d'effectifs de 100 personnes – soit 41 postes fixes supprimés. Les licenciements ont été évités, les départs (une cinquantaine) se faisant sur la base du volontariat.

Attaqué par un tract de la CFDT, qui proclamait : *« Il n'y a plus de pilote »*, Serge July a répliqué dans deux textes intitulés *« Communiqué du pilote »*. Il y annonce la suspension du magazine et précise son calendrier. Un nouveau directeur général devrait être nommé en juin pour remplacer Jean-Louis Péninou, démissionnaire en février. La stratégie multimédia du journal et la création d'une filiale commune avec son actionnaire, le groupe Chargeurs, devraient être définies fin avril.

Serge July écrit que *« d'autres mesures d'économies, qui touchent d'autres postes que les effectifs et la pagination, seront nécessaires »*. Il annonce aussi qu'à l'été *« nous engagerons les démarches sur la recherche d'un nouveau partenaire financier pour achever le tour de table »*, soit 50 millions de francs supplémentaires.

**UNE IMAGE ÉBRANLÉE**

Au-delà des enjeux économiques, il lui faut aussi redresser son image, ébranlée par l'échec de la nouvelle formule. Journal des années 80, *Libération* avait su imposer un ton et une image légèrement décalés, qui séduisaient mais limitaient sa croissance. Son audience s'effritait, même si sa diffusion est restée stable en 1994 (173 714 exemplaires par jour en moyenne, soit 0,6 % de plus qu'en 1993, selon Diffusion-Contrôle).

Un changement s'imposait, en dépit des voix qui se sont élevées pour en contester le calendrier et les modalités. La troisième formule du journal avait su créer une attente, dont a témoigné le succès des premiers jours de la nouvelle formule... et la déception rapide des suivants, entraînant *Libération* dans la crise économique et morale qu'il connaît aujourd'hui.

*Alain Salles*

**VENDREDI 14 AVRIL**

## TF 1

**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.30 Série : Dallas.**
**15.20 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.45 Club Dorothée vacances.**
**17.30 Série : Les Garçons de la plage.**
**18.00 Série : Premiers baisers.**
**18.30 Série : Le Miracle de l'amour.**
**19.00 Magazine : Coucou !** (et 0.05).
**19.50 Le Bébête Show** (et 0.55).
**20.00 Journal.**
**20.15 Face à la Une.** Invitée : Arlette Laguiller.
**20.38 La Minute hippique, Météo, Trafic infos.**

**20.45 Téléfilm : Avocat d'office.** De Gabriel Aghion.
**22.30 Magazine : Télé-vision.** Invités : Claude Lelouch, William Leymergie ; Les Duos de la télé. Avec Thierry Roland et Jean-Michel Larqué, Philippe Gildas et Antoine de Caunes, Jean-Pierre Coffe et Jonathan Lambert, Ophélie Winter et Yves Noël ; La Chronique de Joëlle Goron ; Rentrée télé : les Inconnus.
**0.00 3 000 scénarios contre un virus** (et 0.45).
**1.00 Journal et Météo.**
**1.15 Programmes de nuit.** Millionnaire ; 1.45, Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.35, TF 1 nuit (et 3.45, 4.50) ; 2.45, Le Vignoble des maudits ; 3.55, Histoire de la vie ; 5.00, Musique.

## FRANCE 2

**13.00 Journal.** Avec Dominique Voynet.
**13.45 Série : Inspecteur Derrick.**
**14.50 Série : L'Enquêteur.**
**15.45 Variétés : La Chance aux chansons** (et 4.55).
**16.45 Des chiffres et des lettres.**
**17.15 Série : Seconde B.**
**17.45 ▶ Série : Code Lisa.**
**18.15 Série : Sauvés par le gong.**
**18.45 Que le meilleur gagne** (et 3.50).
**19.10 Flash d'informations.**
**19.15 Studio Gabriel** (et 1.55).
**19.55 America's Cup.**
**19.59 Journal.** Invité : Jacques Cheminade.
**20.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle** Avec Dominique Voynet, Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac, Jacques Cheminade (2 min chacun).
**20.45 Météo, Point route.**

**20.55 Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Du Grand Louvre à la Bibliothèque nationale, diffusion d'un entretien avec François Mitterrand, à propos des grands travaux de ses deux septennats et à l'occasion de la sortie de son livre (Mémoire à deux voix) écrit en collaboration avec Elie Wiesel.
**22.20 Téléfilm : Le Grand Tremblement de terre à Los Angeles.** De Larry Elikann
**0.00 Variétés : Taratata.**
**1.25 Les Films Lumière.**
**1.30 Journal, Météo, Journal des courses.**
**2.10 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec Jean-Marie Le Pen, Dominique Voynet, Lionel Jospin (15 min chacun)
**2.25 Programmes de nuit.**

## FRANCE 3

**13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
**14.52 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec Dominique Voynet, Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac, Jacques Cheminade (2 min chacun) (et 18.00).
**15.10 Documentaire : Cités océanes.**
**15.40 Série : Simon et Simon.**
**16.35 Les Minikeums.**
**17.20 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.00 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *L'Avant*, de Philippe Raulet.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** Invité : Jean-Marie Le Pen.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.45 INC.**

**20.50 Magazine : Thalassa.** La Vengeance du poisson-chat.
**21.50 Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Gérald Messadié. Maroc : le clan des fauconniers. France : la Passion de Burzet. Russie : les Morses de la Neva.
**22.55 Météo et Journal.**
**23.25 Magazine : Pégase.**
**0.20 Court métrage : Libre court.** Fausse Noce, de François Cadel.
**0.30 Musique Graffiti.** *Portrait du Cid*, par Los Divinos (15 min).

## M 6

**13.25 Série : L'Homme de fer.**
**14.20 Série : Jim Bergerac.**
**15.10 Boulevard des clips** (et 1.10, 6.05).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Guillaume Tell.**
**18.00 Série : Nick Mancuso.**
**18.54 Six minutes première édition.**
**19.00 Série : Caraïbes offshore.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Sport : Rallye de Tunisie** (et 1.05).
**20.05 Série : Madame est servie.**
**20.35 Magazine : Capital.** Présenté par Emmanuel Chain. Comment ont-ils fait fortune ?

**20.45 Téléfilm : Dans la gueule du loup.** De Jim Goddard.
**22.35 Série : Aux frontières du réel.** Un fantôme dans l'ordinateur.
**23.25 Magazine : Secrets de femme.**
**23.55 Dance Machine Club.**
**3.00 Rediffusions.** Culture rock (La saga) ; 3.25, Fidae 1992, Chili ; 4.50, Coup de griffes (Gianfranco Ferré) ; 5.15, E = M 6 ; 5.40, Culture pub.

## CANAL +

**13.35 Cinéma : Proposition indécente.** □ Film américain d'Adrian Lyne (1992).
**15.30 Documentaire : National Geographic.** Merveilles des Caraïbes.
**16.20 Cinéma : Cœur sauvage.** □ Film américain de Tony Bill (1993).
**18.05 Canaille peluche.**
*En clair jusqu'à 20.30*
**18.30 Jeu : Pizzarollo.**
**18.40 Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
**19.20 Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
**19.55 Les Guignols.**

**20.15 Sport : Football.** En direct. Match de la 33e journée du championnat de France de D1 : Le Havre-Cannes ; 20.30, coup d'envoi.
**22.30 Magazine : Les KO de Canal.** Spécial boxe à Las Vegas.
**22.50 Flash d'informations.**
**23.00 Cinéma : Passager 57.** □ Film américain de Kevin Hooks (1992).
**0.24 Pin-up.**
**0.25 Cinéma : Benny et Joon.** ■ Film américain de Jeremiah Chechik (1993, v.o.).
**2.00 Cinéma : Seule avec toi.** □ Film espagnol d'Eduardo Campoy (1990).
**3.30 Cinéma : Intimes Confessions.** □ Film américain de Christopher Crowe (1992).

## LA CINQUIÈME

**13.30 Défi.** Vocations tardives : la passion des instruments anciens.
**14.00 Découvertes.** Le cerveau [2/5] (rediff.).
**15.00 Magazine : Emploi.**
**15.45 Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais (rediff.).
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Guerriers des temps anciens.** Les Spartiates.
**18.30 Le Monde des animaux.** Etranges animaux d'Australie : les protégés de la plate-forme.
**18.55 Le Journal du temps.**

## ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.**
**19.30 Documentaire : Passion et résurrection.** De Danièle Delorme et Marie Robert.
**20.05 Documentaire : Darshan, un studio photographique itinérant en Inde.** De Stéphane Diss (rediff.).
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Téléfilm : Imken, Anna et Maria.** De Gunther Scholz [2/3].
**22.10 ▶ Documentaire : Cent ans de cinéma** [1]. Typically British, le cinéma britannique par Stephen Frears.
**23.05 Courts métrages.** Charlot chez l'usurier ; 23.30, Charlot chef de rayon ; 23.50, Charlot patine, de Charlie Chaplin, avec Charlie Chaplin, Edna Purviance.
**0.15 Magazine : Velvet Jungle.** Présenté par Valli. Megamix spécial funk ; Top Live : les Négresses vertes (rediff.).
**1.35 Série : Johnny Staccato.** 12. Le Casse du Père Noël, de Robert Sinclair, avec John Cassavetes.
**2.10 Court métrage : Eternelles.** D'Erick Zonca (rediff., 35 min).




## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Passe-moi les jumelles. 21.00 Faits divers. 22.00 Journal de France 2. Edition du 20 heures. 22.40 Le Grand Jeu de TV5. 22.45 Taratata. 0.00 Intérieur nuit. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

**PLANÈTE** 19.40 Les Pétroliers de la honte, la loi du silence. De Patrick Benquet et Thomas Laurenceau. 20.35 Dai Boje. De Jean Bojko et Guy Chanel. 21.10 BD : Peyo. De Christophe Heili. 21.25 Une vie de couleurs. De Jean-Claude Jean. 21.50 Force brute. De Robert Kirk [8/65]. Bombardiers. 22.40 Adoption : les enfants noirs de la Creuse. De Vincent Liger et Amélie Develay. 23.30 L'Assassinat de Reinhard Heydrich. De Jan et Krystyna Kaplan. 0.20 Deux sœurs. D'Alejandra Rojo (25 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première infos (et 0.50). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.25). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Concert : Salomé. Enregistré au Royal Opera House de Covent Garden, opéra de R. Strauss (115 min).

**CANAL J** 17.35 Les Triples. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le bus magique ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien et la « Mary-Morgane » ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

**CANAL JIMMY** 20.00 The Muppet Show. Invitée : Pearl Bayley. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.25 Série : Au nom de la loi. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. 22.55 Série : Seinfeld. 23.20 Top bab. 0.05 Série : New York Police Blues. 0.50 Série : Michel Vaillant (30 min).

**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : *Les Twist*. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Singe et astronaute. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

**MCM** 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'Invité de marque. Invité : Alain Bashung. 21.30 Autour du groove. 22.00 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).

**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 20.00 Snooker. Championnats du monde de trick shots 1995. 21.30 Rallye de Tunisie. 5e journée. 22.00 Boxe. En direct. Championnat continental WBO des poids super-welters. Damien Denny (Irl)-Paul Jones (G-B). 0.00 Body-building. Championnats du monde 1994 (60 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.50 Pygmalion. ■■ Film britannique d'Anthony Asquith (1938, N., v.o.). 20.30 La Loi du Nord. ■■ Film français de Jacques Feyder (1939, N.). 22.10 L'Epopée dans l'ombre. ■ Film irlandais de Michael Anderson (1959, N., v.o.). 0.00 Sylvia Scarlett. ■■ Film américain de George Cukor (1935, N., v.o., 90 min).

**CINÉ CINÉMAS** 18.50 Téléfilm : Le Scénario défendu. De Michel Mitrani avec Jean Rochefort. 20.30 Hollywood 26. 21.00 S.O.S. Fantômes 2. □ Film américain d'Ivan Reitman (1989). 22.45 Lacenaire. ■■ Film français de Francis Girod (1990). 0.50 Passion criminelle. □ Film américano-canadien de James Kaufman (1990, 90 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Le tabagisme (3). 20.00 Le Rythme et la Raison. Parsifal et l'Enchantement du vendredi saint. 5. Une compassion empoisonnée. Œuvres de Wagner, Mendelssohn, Liszt, Korngold. 20.30 Radio archives. Années noires (1). 21.28 Poésie sur parole. Le Tibet des poètes (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Voyage au pays du blues. Avec Jacques Demetre et Jacques Perin. 22.40 Les Nuits magnétiques. Trinidad, la dernière des îles sous le vent. 4. The Good Old Time. Un après-midi à Blanchisseuse. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Cournot. 0.50 Coda. Hélène Delavault. 5. Schoenberg au Cabaret. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Un naïf aux Caraïbes ; 2.23, Le Gai Savoir : Véronique Nahoum-Grappe ; 3.04, Le Piment ; 4.26, Hippocrate, serviteur de l'art et des hommes ; 5.48, Edgar Morin.

**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Saarländischer Rundfunk). Donné le 12 avril, au Neues Gewandhaus de Leipzig, par le Chœur d'enfants et le Chœur de la radio de Leipzig, l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Enoch zu Guttenberg, Edith Lienbacher, soprano, Ulrik Helzel, mezzo-soprano, Ludwig von Gijsegem et Jonas Kaufmann, ténors, Thomas Quatshoff, basse, Dietrich Hanschel, basse (Jésus) : La Passion selon saint Mathieu, BWV 244, de Bach. 22.25 Dépêche-notes. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dohnanyi, Kodaly, Distler. 0.00 Jazz club. En direct du Hot Brass, à Paris, par le saxophoniste James Carter, avec Graig Taborn, piano, Jaribu Shahid, contrebasse, Tani Tabbal, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

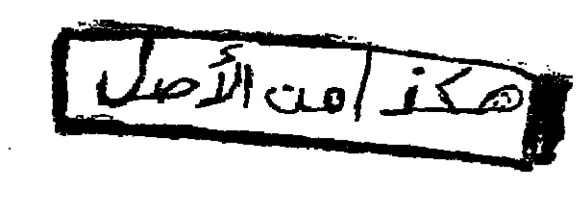
### Les interventions à la radio

**Radio Soleil 88.6 FM,** 18 heures : Hervé Mecheri.

**France-Info,** 18 h 15 : Edouard Balladur (« L'invité »).

**RMC,** 18 h 30 : Philippe de Villiers (« Spéciale Présidentielle RMC-*Le Figaro* »).

**O'FM 99.9,** 19 heures : Dominique Voynet (« Grand'O O'FM-*La Croix* »).



# TF 1 prend ses distances avec Patrick Sébastien

## La chaîne punit l'imitateur pour un sketch discutable. Elle lui reproche aussi, ainsi qu'à Christophe Dechavanne, sa baisse d'audience

**EN MOINS** d'une semaine, Christophe Dechavanne et Patrick Sébastien, deux des animateurs vedettes de TF 1, se sont fait « tirer les oreilles » par la direction de la chaîne. Au premier, Etienne Mougeotte, vice-président, reproche des résultats d'audience *« très décevants, très insuffisants »*. Au second, TF 1 fait grief d'avoir mis en scène un sketch scabreux dans son émission « Les vieux de la veille » du samedi 4 mars. Dans une de ces saynettes qui ont établi sa popularité, Patrick Sébastien proposait un personnage aux traits proches de ceux de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, chargé de la communication, et porte-parole d'Edouard Balladur, qui se comportait en homosexuel amoureux transi du premier ministre (*Le Monde* du 1er avril).

La caricature, de la part d'un animateur qui ne cache pas son soutien à Jacques Chirac, a choqué. Gérard Carreyrou, directeur de l'information de la « Une », a jugé ce sketch *« indécent, pas convenable et pas digne d'être dans une émission de TF 1. C'est un dérapage fâcheux »*. A cette condamnation, qui a *« écœuré »* l'imitateur, TF 1 a ajouté l'interdiction de faire des sketchs politiques pendant la campagne présidentielle et celle des municipales.

Résultat de cette décision : la suppression d'une chanson satirique sur Edouard Balladur, interprétée par Pierre Vassiliu, qui devait être diffusée dans l'émission « Les vieux de la veille » prévue samedi 1er avril. Au-delà de « l'humour » discutable de Patrick Sébastien, la sanction surprend. Il y a quelques semaines, « Les Guignols de l'info » (Canal Plus) avaient, eux aussi, campé une personnalité politique dans une situation délicate. L'histoire, fondée sur un quiproquo, mettait en scène Raymond Barre aux prises avec un photographe spécialisé dans les photos pornographiques. A la suite d'une erreur de casting, le député de Lyon, venu se faire photographier pour préparer son matériel de campagne, en vient à poser nu avant de s'abandonner voluptueusement à des ébats avec un éphèbe. Féroce, la charge n'a semble-t-il suscité aucune réaction de M. Barre, ni de la chaîne cryptée.




Comparées à la mise en demeure prononcée à l'encontre de Christophe Dechavanne, les sanctions imposées à Patrick Sébastien pourraient paraître anecdotiques. A l'examen, elles relèvent pourtant de la même analyse. Aujourd'hui, tant l'animateur de « Coucou » que l'imitateur sont en ligne de mire.

### CHAISES MUSICALES

Depuis son retour à l'antenne, Christophe Dechavanne n'a jamais retrouvé les audiences du performant « Coucou, c'est nous ». Durant la semaine du 3 au 9 avril, « Coucou » n'a pas une seule fois franchi la barre des 20 % de part de marché, ni même réuni plus de 2,7 millions de téléspectateurs.

Même déveine pour Patrick Sébastien, battu deux samedis soir par l'émission nostalgie des années 60 animée par Michel Drucker (« Faites la fête » du samedi 18 mars), et par « N'oubliez pas votre brosse à dents », proposée par Nagui. Deux émissions de France 2.

Désormais, la direction de TF 1 ne cache plus qu'elle veut voir l'imitateur réduire le rythme de ses émissions. Un désir que partage Patrick Sébastien. Il reconnaît en avoir *« fait peut-être trop »*. *« J'ai moi-même proposé d'en faire moins à la rentrée »*, expliquait-il dans *Le Parisien* du lundi 10 avril. Jusqu'à l'été, le souhait de la chaîne sera exaucé, l'actualité sportive étant riche. L'émission du samedi 22 avril a dû être définitivement annulée, à cause d'une première date annoncée pour la finale de la Coupe de la Ligue de football.

La semaine suivante, ce sera au tour du trio comique des Inconnus d'entrer dans ce jeu de chaises musicales. En mai et en juin, d'autres productions de Patrick Sébastien pourraient faire les frais du calendrier sportif : finale de la Coupe de France, de la Ligue des champions, etc. En septembre, le comique sera moins présent à l'antenne. Il ne devrait plus apparaître que trois samedis par mois. Selon TF 1, *« une réduction à une ou deux émissions par mois »* est actuellement négociée par les deux parties.

*Guy Dutheil*

# Douce France *par Agathe Logeart*

**POUR L'OCCASION,** Bernard Pivot nous a concocté une bande-annonce sans fioritures. Il en aurait fait autant pour un grand écrivain, une diva, un peintre illustre, ou n'importe lequel de ces fabricants de joyaux qu'il aime de temps en temps convier en tête-à-tête à partager son « Bouillon de culture ». Ce furent quelques secondes intercalées en toute simplicité entre la classique publicité commerciale et l'émission qui suit.

François Mitterrand se nicha donc entre la Volvo Break 850 et « Envoyé spécial ». L'effet était un peu étrange, d'autant que l'on avait choisi « Douce France », la chanson de Charles Trénet, pour nimber cette présentation d'une couleur douce, nostalgique, que l'on n'associerait pas spontanément à l'image du président de la République. De l'œuvre de son hôte, le journaliste avait choisi de retenir, pour nous appâter, les façades lisses et solennelles des grands travaux, marque indélébile du bâtisseur du temps et de l'espace. On parlerait de la foi, aussi. Et on nous promettait, sans plus de précision, la découverte d'un Mitterrand intime (?).

On aurait pu faire d'autres choix, qui eussent été moins lisses sans doute, et peut-être plus politiques. Mais le ton étant ainsi donné, on le sentait bien content, Bernard Pivot. Il y avait dans sa voix un mélange de fierté pour le joli « coup » réalisé là, et, si l'on ne s'est pas mépris, un bonheur de cuisinier assez satisfait du plat amoureusement mitonné dont il va régaler ses convives.

Mais quel François Mitterrand s'invitait donc ainsi à notre table ? Nous n'avions pas oublié l'homme blessé venu nous parler longuement de sa maladie et des moments troubles de sa jeunesse, quelques mois plus tôt. Sa douleur, ses douleurs, physique et morale, nous avaient sauté à la gorge. Nous nous étions jetés sur ces instants étranges avec un trouble appétit. Le malaise avait duré longtemps, même chez les admirateurs de l'artiste.

A quoi avait servi cet exercice pénible, mêlant l'autojustification et une franchise à géométrie variable ? On pensait qu'il avait voulu tout dire alors. Qu'une fois pour toutes, il avait livré ses vérités sur lui-même, au plus fort des attaques sur sa jeunesse et sur les amitiés douteuses auxquelles il n'avait choisi que trop tardivement de renoncer. Réponses et questions étaient alors, croyait-on, destinées à vider tous les abcès. Il n'en avait rien été. Et voilà qu'il nous revenait à nouveau, avec de nouvelles confidences, en forme d'additif télévisé à un livre dialogué tout juste paru. Pourrait-il faire mieux, cette fois, dans l'écriture de sa propre légende ? De quoi chercherait-il à nous convaincre une nouvelle fois, après avoir tant séduit et tant déçu ? N'ayant plus, à se stade de sa vie politique, d'autre enjeu que de dessiner l'empreinte qu'il entend laisser aux générations futures, il serait lui-même son propre sujet.

Malgré les appréhensions et la crainte de décevantes redites, on lui réserverait sa soirée. Evidemment.

## SAMEDI 15 AVRIL

### TF 1

**13.15 Magazine : Reportages.** Nono, Coluche, Gérard et les autres.
**13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.**
**14.50 Série : Cannon.**
**15.45 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.**
**16.35 Série : Valérie.**
**17.05 Série : Chips.**
**18.00 Trente millions d'amis.**
**18.30 Divertissement : Vidéo gag.**
**19.05 Série : Beverly Hills.**
**20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**

**20.45 Divertissement : Les Vieux de la veille.** Patrick Sébastien oppose une équipe de filles (Manuela Lopez, Laurence Compain, Julie Bataille, Sonia Dubois) à une équipe de garçons(Karl Zéro, Michel Dejeneffe, Tatayet, Christophe Rippert, Laurent Baffie). Variétés : Cyril d'Artonn, Clockword, Christophe Hart.

**22.45 Magazine : Ushuaïa.** Seychelles. Apiculteurs nomades ; Générations graffiti ; La Terre promise de Magellan ; L'Ambassadeur de la côte catalane.
**0.00 3 000 scénarios contre un virus** (et 0.40).
**0.05 Magazine : Formule foot.**
**0.45 Journal et Météo.**
**1.00 Programmes de nuit.** Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.25, Histoires naturelles (et 3.40, 5.05) ; 2.25, TF 1 nuit (et 3.30, 4.05) 2.35, Le Vignoble des maudits [2/3] ; 4.15, Côté cœur ; 4.40 Musique.

### FRANCE 2

Samedi . 13 H 35
SAVOIR PLUS SANTE
Vitamines, lampes à bronzer, kilos à perdre : oui, mais...
2 France

**13.40 Magazine : Savoir plus santé.** Présenté par François de Closets. Vitamines, lampes à bronzer, kilos à perdre, oui mais.
**14.40 Histoires sauvages.** Drift, le cygne muet. De John et Simon King.
**15.35 Magazine : Samedi sport.** 15.40, Tiercé, en direct d'Evry ; 15.50, Rugby : quart de finale du Championnat de France : Toulouse-Agen.
**18.05 Série : Hartley cœurs à vif.**
**18.55 Magazine : J'ai un problème... et alors ?** Présenté par Christine Bravo.
**19.50 Tirage du Loto** (et 20.40).
**19.58 Journal et Météo.**

**20.45 Divertissement : Surprise sur prise.**

**22.30 Magazine : Chela ouate.** Peut-on rire de tout ?
**0.30 Les Films Lumière.**
**0.35 Journal, Météo, Journal des courses.**
**0.50 Programmes de nuit.** L'Heure du golf (rediff.) ; 1.15, Taratata (rediff.) ; 2.40, Bouillon de culture ; 3.50, Diamir ; 4.45, T'es pas capucin ; 5.55, Dessin animé.

### FRANCE 3

**13.00 Samedi chez vous** (et 15.05, 16.45).
**14.05 Série : Les Brigades du Tigre.**
**17.45 Magazine : Montagne.** Retour à Pangboche.
**18.20 Jeu : Questions pour un champion.**
**18.47 Un livre, un jour.** *L'Iliade* et *l'Odyssée*, d'Homère.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** Invitée : Arlette Laguiller. Suivi du journal de la région.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**

**20.50 ▶ Téléfilm : Les Louves.** De Jean-Marc Seban, avec Gabrielle Lazure, Jean-Jacques Moreau.

**22.20 Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Et si la raison avait besoin de l'émotion ? Invité : Antonio Damasio (*L'Erreur de Descartes, la raison des émotions*).
**23.25 Météo et Journal.**
**23.50 Magazine : Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. José Carreras, le miraculé, de Chris Hunt.
**0.50 Musique : Musique Graffiti.** *Ballade*, de Grieg, par Helge Antoni, piano (25 min).

### M 6

**13.00 Série : Les Rues de San Francisco.**
**14.10 Série : Supercopter.**
**15.10 Série : Les Champions.**
**16.20 Série : Airport unité spéciale.**
**17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
**18.20 Série : Amicalement vôtre.**
**19.10 Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Le Coup de cœur ; L'enquête : Rallye de Tunisie. L'express info ; L'essai comparatif : Ela Nissan Maxima QX face à la Ford Scorpio Ghia et la Renault Safrane RXE ; Le dossier technologique : la soufflerie climatique Jules-Verne à Nantes ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Filles à papas.**
**20.35 Magazine : Stars et couronnes.**

**20.45 Téléfilm : L'Enfant du Pérou.** De Salvatore Samperi, avec Kim Rossi Stuart, Catherine Wilkening.

**0.05 Sport : Rallye de Tunisie.**
**0.10 Spécial Rock express.** Nirvana en concert. *Concert enregistré à New York, quelques mois avant la mort de Kurt Cobain.*
**1.00 Boulevard des clips** (et 6.05).
**2.30 Rediffusions.** E = M 6 ; 2.55, Culture pub ; 3.20, Qu'est-ce qui fait courir les fans ? ; 4.15, Nature et civilisation (3) ; 5.10, Fréquenstar.

### CANAL +

**13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.** Benny More.
**14.00 Sport : Volley-ball.** En direct. Finale retour de la Coupe de France : Cannes-Puc.
**15.45 Documentaire : Veuve noire, l'araignée poison.** De John Brédar.
**16.10 Insektors.** Koléoptère.
**16.25 Les Superstars du catch.**

— *EN CLAIR JUSQU'À 18.15* —

**17.15 Décode pas Bunny.**
**18.00 Sport : Rugby.** En direct. Bègles Bordeaux-Bourgoin. Match de quart de finale du Championnat de France ; 18.15, coup d'envoi ; 19.40, prolongations ou résumé de la rencontre Afrique du Sud-Samoa.
**20.30 Flash d'informations.**

**20.35 Sport : Patinage.** Les 5es Masters Miko au Palais omnisports de Paris-Bercy.

**22.05 Flash d'informations.**
**22.15 Magazine : Jour de foot.**
**23.00 Cinéma : Leprechaun. ■** Film américain de Mark Jones (1993).
**0.28 Pin-up.**
**0.30 Cinéma : Tireur d'élite. □** Film américain de Luis Llosa (1992, v.o.).
**2.05 Cinéma : Cement Garden. □** Film germano-britannique d'Andrew Birkin (1993, v.o.).
**3.50 Cinéma : Le Radeau de la Méduse. ■ ■** Film français d'Iradj Azimi (1994).
**6.10 Série : Babylon 5.** [2/22]. Le Chasseur d'âmes.
**6.50 Surprises** (10 min).

### LA CINQUIÈME

**13.30 Documentaire : A tous vents.** Les îles des épices.
**14.30 Documentaire : Découvertes.** Le cerveau : l'émotion [4/5].
**15.30 Documentaire : Arts musique.** Vingt-cinq siècles d'art en Europe : le Baroque (rediff.).
**16.30 Les Grands Châteaux d'Europe.** Karlstein (rediff.).
**17.00 Les Grandes Séductrices.** Greta Garbo (rediff.).
**18.00 Magazine : Arrêt sur images.** Présenté par Pascale Clark et Daniel Schneidermann.
**18.55 Le Journal du temps.**

### ARTE

**19.00 Série : Comédie visuelle.** 1. L'art d'être drôle sans dire un mot, de Rowan Atkinson (v.o.).
**19.30 Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Mexique [2]. Le Chiapas (rediff.).
**19.35 Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et soviétiques de la semaine du 15 avril 1945, commentées par Marc Ferro et André Kaspi.
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Téléfilm : Imken, Anna et Maria.** De Gunther Scholz [3/3]. Avec Magdalena Ritter, Gila von Weitershausen.

**22.10 Documentaire : Carnet de notes.** Trois passions : la musique, d'Ulf von Mechow.
**23.40 Magazine : Velvet Jungle.** Présenté par Valli. Boy George ; Top Live : Native et Noa.
**0.40 Série : Johnny Staccato.** 15. Collector's Item, de John Brahm, avec John Cassavetes (v.o.) : *Johnny vient en aide à son ami pianiste menacé de chantage à la suite d'un meurtre qu'il n'a pas commis.*
**1.05 Design/La Swatch** (rediff.).
**1.20 Le Dernier Plongeon, ébauche de film.** De Joao Cesar Monteiro, avec Fabienne Babe (v.o., 66 min). *L'eau. Fiction extraite d'une série de films portugais sur les quatre éléments.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Mademoiselle O. De Jérôme Foulon (1994) avec Maïté Nahyr. 21.30 Les Francofolies de Montréal. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Perdu de vue. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

**PLANÈTE** 11.55 ▶ La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaja et Marina Zvereva. 19.40 Les Musées de Dieu. De Christian Bussy. 20.35 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [23/38]. Boeing 747. 21.30 Les Pétroliers de la honte, la loi du silence. De Patrick Benquet et Thomas Laurenceau. 22.25 Dai Boje. De Jean Bojko et Guy Chanel. 23.00 BD : Peyo. De Christophe Heili. 23.10 15 jours sur Planète. 23.40 Valérian et Laureline. De Jean-Loup Martin. 0.05 Force brute. De Robert Kirk [8/65]. Bombardiers. 0.55 Adoption : les enfants noirs de la Creuse. De Vincent Liger et Amélie Develay (55 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 VTT. En direct. 1er super VTT indoor, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 22.00 Embouteillage. 23.05 Le Court en dit long. 23.50 A bout portant. 0.35 Premières loges (30 min).

**CANAL J** 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Dessins animés. Le petit Napolitain ; Un sac plein d'or.

**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Adieu grand-père. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Invitée : Edmonde Charles-Roux. 23.15 Série : Private Eye. 0.05 Quatre en un. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On (25 min).

**SÉRIE CLUB** 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.10 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : O'Hara. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

**MCM** 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. Invité : Alain Bashung. 20.00 MCM Mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

**MTV** 19.00 European Top 20. 21.00 Unplugged Collection. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

**EUROSPORT** 14.30 Golf. En direct. PGA européenne : open de Catalogne, à Peralada (Espagne). 17.00 Plongeon. En direct. Coupe d'Europe 1995, à Schiltigheim (Bas-Rhin). 17.55 Football. En direct. Championnat de France D2 : Châteauroux-Marseille. 20.00 Equitation. En différé. Coupe du monde : finale, à Göteborg (Suède). 22.00 Rallye de Tunisie. 22.30 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Barcelone (Espagne) : demi-finales(150 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. Invité : Serge Reggiani. 22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. [1/26] Les Espions. [2/26] Esprits frappeurs dans la nuit. 23.00 Quand se lève la lune. ■ Film irlandais de John Ford (1957, N., v.o.). 0.20 Faubourg Montmartre. ■ ■ Film français de Raymond Bernard (1931, N., 90 min).

**CINÉ CINÉMAS** 18.55 USA 94 au cinéma. Les grands succès et grands flops. 19.45 Le Nouveau bazar de Ciné-Cinémas. 20.30 Téléfilm : Meurtre par intention. De Noel Black (1/2) (1985). 22.05 Documentaire 1. 23.00 La Galette du roi. ■ Film français de Jean-Michel Ribes (1985). 0.30 Téléfilm : Maison des poupées. Classé X (1/2) (75 min).

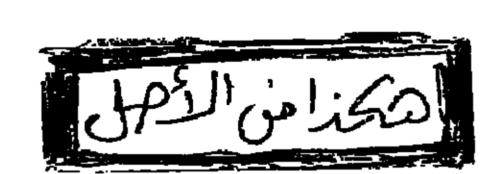
### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.32 Poésie sur parole. Récital Marcelin Pleynet. 20.00 Le Temps de la danse. Avec Jean Albert Cartier, directeur de l'Opéra de Nice, et Guy Darmet, directeur de la Maison de la danse de Lyon. 20.30 Photo-portrait. Ariane Haas, photographe. 20.45 Fiction. L'Ange mort de Prague, de Francis Lacassin. 22.35 Musique : Opus. Maurice Roche, écrivain-musicien. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Hubert Haddad, écrivain. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Un naïf aux Caraïbes (2) ; 2.22, Le Gai Savoir : Laurence Louppe ; 3.04, Foucault et les historiens, les historiens et Foucault ; 4.27, Agora : Sarah Moon ; 5.56, Autoportrait d'Edgar Morin.

**FRANCE-MUSIQUE** 19.15 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Italienisches Liederbuch (extraits), de Wolf. 20.05 Soirée lyrique. En direct du Teatro Regio de Turin. Jérusalem, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre du Teatro Regio, dir. Bruno Campanella, sol. Vincenzo Lascola (Gaston), Ruggero Raimondi (Roger), Maria Dragoni (Hélène). 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 27 mars, au Centre Pompidou, à Paris, par l'Ensemble de l'itinéraire, dir. Pascal Rophé : Zeitmasse, de Stockhausen ; Plötzlich (création mondiale), de Blondeau ; Mes Béatitudes (création mondiale), de Pesson ; Parafrasi 2 (création mondiale), de Nova. 0.05 Auto-portrait. Klaus Huber, compositeur. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Brahms, Cleve, Sibelius, Fauré, Poulenc, Gabaye, Willis, Prima, Copland, Lemeland, Chostakovitch, Tchaïkovski, Beethoven, Haydn.

### Les interventions à la radio

**RTL**, 18 h 30 : Jacques Cheminade (« Grand Jury spécial présidentielle »).



**Le Monde**

SAMEDI 15 AVRIL 1995

## Mellickois

*par Pierre Georges*

**JACQUES MELLICK** a demandé aux « *citoyens* » de Béthune de ne pas se rendre au tribunal correctionnel de la ville, vendredi après-midi, pour le soutenir en sa rude épreuve. « *Il faut éviter de s'exposer à toute provocation et à toute manipulation qui seraient bien évidemment exploitées pour nuire à l'image de Béthune et de ses habitants*. »

Provocation, manipulation, subornation, pression. C'est un expert qui parle. Il appartiendra à la justice de se prononcer sur les faits reprochés au député et maire de Béthune. Mais, pour le reste, quel bel exemple d'abus et de perversion de pouvoir !

Jacques Mellick, seigneur et maître de Béthune et des Béthunois, est le type même du féodal électif. Il ne représente pas sa ville et sa circonscription. Il les domine, les vassalise, les met en coupe. Il y règne. Il en est le suzerain, l'employeur et le juge. Il y rend des services et en attend qu'on le serve. Il protège ceux qui se soumettent, exclut ceux qui se rebellent.

Jacques Mellick vote Mellick. Toujours et constamment. Il assure et maîtrise. Il attend de sa ville qu'elle lui mange dans la main, aux miettes du festin municipal. De son nom il a fait un slogan. En son nom la garde prétorienne veille et soumet. Qui n'est avec lui est contre lui. Qui ne pense pas conforme se trouve dissident et, déjà, sous menace de rétorsion.

Maître Mellick entend rester maître chez lui. De ses administrés, il fait ses obligés. De ses proches, ses vigiles. Il a, comme d'autres ailleurs, la main sur tous les robinets, le contrôle de toutes les manettes. Subventions, emplois municipaux, contrats-solidarité, logement, aides, tout part et tout revient à l'enseigne Mellick. Celle où le clientélisme est roi. Ce n'est plus un mode de gestion ou de représentation, mais une méthode de commerce politique.

Il se peut que Jacques Mellick soit socialiste. Il est surtout mellickois. Il est le gardien vigilant et jaloux de son propre système. Le Béthunois est son jardin, son domaine, avec défense d'entrer.

Il se peut aussi que Jacques Mellick ait fait beaucoup pour sa cité. C'est la moindre des choses que d'entretenir sa propriété pour en conserver l'usufruit et l'agrément. Qu'il soit aimé pour cela ou craint pour le reste ne change rien à l'affaire, ni au fond. Car vient toujours, entre carotte et bâton, le moment où la tentation l'emporte sur la raison, où le masque tombe.

Jacques Mellick fut ministre. Il reste maire et député. Et s'il demeure demain éligible il ne faut pas exclure que sa ville le reconduise à sa tête. Malgré tout et malgré lui. Malgré tout ce qu'on sait de lui. Car le masque est tombé. Jacques Mellick a menti, comme arracheur de dents, à la justice de son pays. C'est d'un chic achevé ! Mais surtout il a lâché ses chiens contre celle qui ne voulait plus suivre la surenchère du mensonge, son ex-attachée parlementaire, Corinne Krajewski. Il a fait pression sur elle et laissé à ses séides le soin de l'injurier. « *Salope, donneuse !* » Ces mots-là jugent un homme.

Jacques Mellick pourrait, dit-on, si la justice le déclarait inéligible, tenter de se survivre politiquement à lui-même, par son fils Jacques Mellick. Béthune, Mellick et fils !

## Des experts estiment que le Crédit lyonnais serait coresponsable de la faillite de M. Tapie

**APRÈS** avoir perdu les précédentes batailles, Bernard Tapie a fini par emporter une victoire contre le Crédit lyonnais. Le rapport des experts remis cette semaine au tribunal de commerce de Paris, pour établir les responsabilités dans la faillite du groupe Tapie, est particulièrement sévère pour la banque publique.

Le rapport distingue trois périodes dans les relations entre M. Tapie, le Crédit lyonnais et sa filiale, la Société de banque occidentale (SDBO). De 1987 à fin 1990, elles ont « *le caractère d'un partenariat amical et actif* ». Jusqu'en 1992, quand M. Tapie devient ministre de la ville, elles « *présentent un autre caractère dont il appartiendra au tribunal d'apprécier s'il s'agit d'un soutien abusif* ». Puis, « *le rôle de la SDBO tend à s'effacer devant celui du Crédit lyonnais, qui devient le banquier décideur, imposant ses conditions au groupe Tapie tant dans la continuité (mémorandum de décembre 1992) que dans la rupture (protocole de mars 1994)* ».

Le rapport insiste notamment sur les conditions de l'achat et plus encore de la revente d'Adidas. Au début de l'année 1993, « *le PDG du Crédit lyonnais, Jean-Yves Haberer, a pris la décision finale du montage* » de la revente, qui a laissé « *le groupe Tapie dans une situation ne lui permettant plus de retrouver son équilibre* ». Cette revente a, au contraire, permis au Lyonnais de « *dégager un résultat d'un ordre de grandeur qui serait comparable à celui du passif bancaire du groupe Tapie (1,5 milliard de francs), si l'on tient compte des éventuelles ventes au profit de la banque des biens mobiliers, immobiliers et maritimes du groupe Tapie* ».

Dans cette affaire, l'atout de Bernard Tapie a été d'obliger la banque à agir à contre-emploi. Le Crédit lyonnais de Jean Peyrelevade s'est trouvé contraint de défendre et d'assumer la gestion de l'époque de M. Haberer. Un passé sur lequel, justement, M. Peyrelevade voulait tirer un trait définitif, notamment en mettant fin à ses relations surprenantes avec Bernard Tapie !

Se sentant acculé à la fin de l'année dernière, le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône avait décidé d'utiliser sa dernière arme : reprocher à la banque la complaisance manifestée à son égard pendant des années. Quitte à étaler au grand jour le soutien hors normes dont il a bénéficié, après avoir affirmé pendant des mois être un client exemplaire du Crédit lyonnais. Mais en attaquant le Crédit lyonnais là où il peut le gêner, sur leur passé commun, M. Tapie prend le risque de déplacer le débat sur le terrain politique. Car on ne manquera pas de s'interroger sur les raisons qui ont poussé la banque publique à montrer tant de sollicitude.

**DÉPÔT D'UNE PLAINTE**

En tout cas, après que le contenu du rapport eut été rendu public, M. Tapie a aussitôt annoncé, jeudi 13 avril, le dépôt d'une plainte contre son ancienne banque et la demande d'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire portant sur la revente d'Adidas. Il s'agit pourtant d'une victoire à la Pyrrhus. Le député des Bouches-du-Rhône reste sous le coup d'une inéligibilité pour cinq ans, consécutive à sa mise en liquidation judiciaire personnelle par le tribunal de commerce et confirmée en appel. Il n'est pas épargné par le rapport qui souligne « *le train de vie excessif* » – 265 000 francs par mois en moyenne – des époux Tapie, « *l'importance des retraits en espèces, tirés pour l'essentiel sur des comptes en permanence débiteurs* », « *le recours au découvert pour des dépenses personnelles, l'usage à des fins personnelles des biens compris dans l'actif des sociétés* ».

Quant au Crédit lyonnais, s'il est considéré comme « *gestionnaire de fait* » du groupe Tapie, il devient alors responsable d'une partie du passif... qui lui est dû. Les dettes de Bernard Tapie à l'égard du Crédit lyonnais et la SDBO se montent à environ 1,2 milliard de francs. Mais les dirigeants de la banque publique ont été pris à leur propre piège. Le traitement sans concession du client Tapie se voulait être un moyen d'exorciser le passé. Au lieu de s'effacer, celui-ci resurgit aujourd'hui de plus belle. Le tribunal de commerce de Paris doit se prononcer avant l'été.

*Éric Leser*

### L'avenir de Jacques Mellick, alibi encombrant

**Le tribunal de Béthune devrait rendre son jugement, vendredi 14 avril, au sujet de la subornation de témoins dont la justice accuse le maire de la ville, Jacques Mellick. Dans le second volet de l'affaire Valenciennes-OM, qui concernait les pressions subies par l'entraîneur Boro Primorac, M. Mellick avait tenté de disculper Bernard Tapie en affirmant qu'il était venu le rencontrer à Paris, le 17 juin 1994, en compagnie de son attachée parlementaire, Corinne Krajewski, à l'heure où M. Primorac situait son entrevue avec le président de l'OM. Lors du procès de Valenciennes, Mme Krajewski avait démenti les propos du maire, en ajoutant qu'il avait fait pression sur elle, menaçant notamment l'emploi municipal de son mari, afin qu'elle maintienne son témoignage.**

## Un « Casque bleu » français tué en Bosnie

**UN FRANC-TIREUR** a tué un « Casque bleu » français, vendredi 14 avril à Dobrinja, dans la banlieue de Sarajevo, a annoncé le même jour un porte-parole de l'Onu. L'homme a été atteint au cou alors qu'il se rendait, dans la matinée, de l'aéroport, contrôlé par l'Onu, au centre-ville, à bord d'un véhicule militaire. Il est décédé peu après son admission à l'hôpital de la Forpronu.

Le soldat a été « *délibérément* » pris pour cible alors qu'il quittait le cantonnement du 2e bataillon français sur l'aéroport. Il se tenait debout dans la tourelle du blindé qui venait de franchir un point de contrôle de l'armée bosniaque dans le faubourg de Dobrinja. Le tir « *est venu de l'est* », où les positions bosniaques et serbes sont très imbriquées, a déclaré le commandant Pierre Chavancy, porte-parole de la Forpronu.

Le soldat est le trente-deuxième « Casque bleu » français tué dans l'ex-Yougoslavie. La France a déployé 4 200 hommes en Bosnie. L'attentat de vendredi matin a eu lieu alors que la violence a repris ces derniers jours à Sarajevo et dans les principales villes de Bosnie où les artilleurs serbes terrorisent à nouveau les populations civiles. – *(AFP, Reuter).*

■ **GABON : le président Bongo veut prouver qu'il n'est pas séropositif.** Le ministre de la coopération, Bernard Debré, a révélé vendredi 14 avril, sur RTL, que « *le président gabonais Omar Bongo est d'accord pour qu'un médecin biologiste vienne faire un prélèvement de sang, pour montrer qu'il n'est pas séropositif* ». « *Je n'ai ni à confirmer ni à démentir,* a précisé le professeur Bernard Debré, *mais je suis intimement persuadé qu'il ne l'est pas, parce que je suis médecin, et j'ai reçu quelques examens qu'il m'a envoyés* ». Le président du Gabon avait été mis en cause lors du procès intenté au couturier Francesco Smalto. Des témoignages lors de l'audience avaient évoqué la séropositivité du président Bongo. – *(AFP.)*

■ **AUDIENCE : NRJ devant Europe 1.** Pour la première fois depuis l'éclosion de la bande FM, en 1981, l'audience d'un réseau musical dépasse celle d'une radio généraliste. Publiée vendredi 14 avril, la troisième « vague » de Médiamétrie, qui mesure l'audience des radios nationales en janvier, février et mars 1995, indique qu'avec 10,3 points d'audience cumulée, le réseau musical « jeune » NRJ domine Europe 1 (un point représente aujourd'hui 461 530 auditeurs contre 458 600 auditeurs en janvier-mars 1994). Ce résultat est d'autant plus préoccupant pour la radio de la rue François-Ier à Paris que les stations qui privilégient l'information sont en général dopées par une forte activité politique. France-Inter, avec 12 points d'audience contre 11,2 points l'an dernier, réalise son meilleur score depuis la guerre du Golfe. RTL demeure, de loin, la première radio de France, avec 18,5 points (18,8 en janvier-mars 1994). France-Info se maintient avec 9,6 points (9,5 l'année dernière).

## SOMMAIRE



## SERVICES



## Un policier a été écroué après des violences contre un Algérien au « dépôt » de Paris

**INJECTIONS** de tranquillisants, atteintes au droit de la défense, suicide, viol et, à présent « *violences illégitimes* » par huit policiers. Le « dépôt » des étrangers de la préfecture de police de Paris n'en finit pas d'alimenter une chronique glauque qu'aucun responsable ne semble réellement décidé à stopper. Encore cette liste noire ne comprend-elle que les faits qui ont pu franchir les murs épais de ce local de rétention des étrangers en instance de reconduite à la frontière, situé dans les soubassements du palais de justice de Paris, et dont l'accès reste opiniâtrement fermé aux avocats, journalistes et représentants d'associations humanitaires (*Le Monde* des 30 mars et 7 avril).

Jeudi 13 avril, ce sont huit policiers qui ont été suspendus de leurs fonctions après que des coups eurent été portés sur Djamel Mati, un Algérien de trente-deux ans, faisant l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière. Le même jour, une information judiciaire a été confiée à un juge d'instruction, Olivier Deparis. Elle vise trois gardiens de la paix dont l'un a été mis en examen pour « *coups volontaires par dépositaire de l'autorité publique* » et – fait rare – écroué, conformément aux réquisitions du parquet. Ce dernier avait été alerté par les déclarations de la victime. Une enquête de flagrance menée par l'Inspection générale des services (IGS) avait conduit au placement en garde à vue de plusieurs policiers.

Djamel Malti sortait de la prison de la Santé après une condamnation à trois mois ferme et dix ans d'interdiction du territoire français par le tribunal Paris pour entrée irrégulière sur le territoire, en dépit, selon la police, d'une interdiction précédente, consécutive à d'autres condamnations. Dans l'attente d'être reconduit vers l'Algérie, il avait été placé en rétention. L'homme avait demandé l'autorisation de téléphoner, ce qui est un droit au « dépôt ». Mais, l'accès au téléphone lui ayant été refusé, il aurait alors mis le feu à un paquet de cigarettes et à des draps.

**FAITS « INADMISSIBLES ET NON EXCUSABLES »**

Ces faits ont « *nécessité son isolement* », indique la police. C'est au moment où une dizaine de gardiens de la paix l'ont extrait de la cellule collective pour le transférer vers une cellule individuelle que les coups auraient été portés, selon l'enquête de l'IGS. Des traces de coups au visage et aux jambes ont été relevées et une interruption temporaire de travail de sept jours a été délivrée après examen médical. Les faits, qualifiés officiellement d'« *inadmissibles et non excusables* », ont conduit Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, à suspendre les huit policiers sur proposition de Philippe Massoni, préfet de police de Paris.

Ces événements interviennent une semaine après la comparution, devant le tribunal correctionnel de Paris, d'un policier ayant tenté de violer un Algérien dans les mêmes locaux. Ils surviennent un mois après le suicide d'un Marocain retenu, lui aussi, au « dépôt ». Des travaux d'aménagement, promis de longue date, devraient démarrer incessamment et améliorer les conditions matérielles d'hébergement. Pour leur part, de nombreux avocats réclament la fermeture pure et simple de ce « *lieu de non-droit* ».

*Philippe Bernard*

## DEMAIN dans « Le Monde »

**L'ASSASSINAT D'ABRAHAM LINCOLN** : il y a 130 ans, le 15 avril 1865, Abraham Lincoln mourait assassiné. Il fut l'un des plus grands présidents des Etats-Unis, celui qui mit un terme à la guerre de Sécession et fit d'une union incertaine une nation.

Tirage du Monde daté vendredi 14 avril : 504 466 exemplaires

DANS LA PRESSE

## M. Mitterrand sort de scène

**INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE**

M. Mitterrand, âgé de soixante-dix-huit ans, et frappé d'un cancer de la prostate, orchestre son départ de la vie publique avec une maîtrise qui force l'admiration, y compris de ses ennemis politiques. Tandis que divers candidats à sa succession dénigrent son action passée, il a vu augmenter, dans les derniers temps de son mandat, les indices de satisfaction à son égard. Oubliée, l'humiliation qui avait suivi l'écrasante défaite du Parti socialiste il y a deux ans, quand les électeurs avaient laissé éclater leur colère face aux scandales de la corruption et au chômage record des « années Mitterrand ».

*William Drozdiak*

**LA CHAÎNE INFO**

Ce soir, François Mitterrand sera bien sur les antennes de la télévision publique. Mais ce ne sera que pour se contempler en son propre miroir, pour parler de lui et de la trace minérale qu'il s'est efforcé de laisser dans l'histoire urbaine. Sa succession, autant que le candidat du socialisme, sont à la vérité le cadet de ses préoccupations. Il y a beau temps qu'il s'est mis hors le champ de la politique et s'est hissé au-dessus de ces contingences. Son unique souci est qu'elles ne portent pas ombrage à la gloire de son règne achevé.

*Pierre-Luc Séguillon*

**INFOMATIN**

François Mitterrand est un homme patient. Il a construit lentement son accession à l'Élysée. Puis a érigé pierre par pierre son héritage culturel. Pourquoi tous ces monuments ? Pour la grandeur de la France, certes. Mais surtout pour tenter de laisser une trace de la grandeur mitterrandienne. Celle de la parenthèse socialiste, puisque cet homme a tout fait pour qu'il n'y ait, dans la Ve République, qu'un seul président de gauche. La grandeur ne se partage pas.

*Didier Pourquery*



